

possibles

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL (QUÉBEC), H3C 3J7
TÉLÉPHONE : 514-274-979

SITE WEB : www.redtac.org/possibles

COMITÉ DE RÉDACTION:

Christine Archambault, Raphaël Canet, Dominique Caouette, Anthony Cote, Pascale Dufour, Gabriel Gagnon, Pierre Hamel, Nadine Jamal, Maud Emmanuelle Labesse, Marie-Josée Massicotte, †Gaston Miron, Caroline Patsias, †Marcel Rioux, Raymonde Savard, André Thibault et Ouannesssa Younsi.

Pour la production de chaque numéro, la revue travaille aussi avec de nombreux **collaborateurs et collaboratrices**. La revue souhaite aussi donner la parole à l'ensemble des **cybercitoyens** par le biais de son blogue (<http://redtac.org/possibles/a-propos/>)

RÉVISION DES TEXTES DE CE NUMÉRO:

Clara Boulianne-Lagacé

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :

Timothé Nothias, Arca Arguelles-Caouette et Milagros Arguelles

RESPONSABLE DU NUMÉRO

Dominique Caouette

La revue POSSIBLES est membres de la SODEP et ses articles sont répertoriés dans Repère. Les textes présentés à la revue ne sont pas retournés.

© 2010 Revue POSSIBLES, Montréal

ÉDITORIAL :

Pourquoi réfléchir et débattre de la souveraineté alimentaire?

Dominique Caouette

SECTION I : COMPRENDRE LA CRISE AGRICOLE ET LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Souveraineté alimentaire : un concept en émergence

Kheira Issaoui-Mansouri

Les causes de la crise alimentaire mondiale de 2008

Soha Farouk

Agriculture industrielle et biodiversité : ce qu'il y a dans nos assiettes, aujourd'hui, demain...

Vanessa Cotineau

Au-delà des frontières : la lutte pour la souveraineté alimentaire

Marie-Josée Massicotte, Claudia Beaudoin, Thomas Bernier-Villeneuve et Jessica Brousseau

SECTION II : PERSPECTIVES CITOYENNES ET SOLIDAIRES SUR LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET SES POLITIQUES

Introduction

Kheira Issaoui-Mansouri

Pour une politique alimentaire populaire

Amanda Sheedy

Construire une coalition pour la souveraineté alimentaire

Frédéric Paré

L'Union nationale des fermiers du Nouveau-Brunswick

Jean-Eudes Chiasson

L'Union paysanne du Québec

Benoît Girouard

Entrevue avec Claire Bolduc

Maud Emmanuelle Labesse

Femmes, division sexuelle du travail et système alimentaire mondial

Elsa Beaulieu

Citoyenneté et réappropriation de l'agriculture

Yvon Pesant

Pouvoir municipal et gestion du territoire agricole

Sylvie Beauregard

L'agriculture urbaine : « des jardins sur les toits »

Ismael Hautecoeur

Le droit à l'alimentation

François Décary-Gilardeau

La souveraineté alimentaire comme projet éthique

André Beaudoin

Le droit des peuples

Ryan Worms

Agir collectivement pour une agriculture paysanne écologique et durable

Lise Latrémouille

Réfugiés karens de Birmanie, violence et alimentation

Alexandra Lemay

Renforcer et soutenir les mouvements sociaux

Devlin Kuyek

Jeux de la souveraineté alimentaire en Afrique Sub-saharienne

Marie Fall

Sécurité humaine et souveraineté alimentaire au sud

Assétou Samaké

SECTION III : DÉBATTRE DES ENJEUX DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

PREMIER DÉBAT :

Agriculture mondiale ou locale : quel mode de vie pour demain ?

Anne-Cécile Gallet

Échelle et filière alimentaire

Jean-Frédéric Lemay

Arguments contre la souveraineté alimentaire et l'agriculture de proximité : essai de synthèse historique

Pierre Desrochers et Hiroko Shimizu

Entrevue avec Robert Marcotte

Jean-Frédéric Lemay

Développement des filières courtes de commercialisation : contribution à la souveraineté alimentaire

Martine François

DEUXIÈME DÉBAT :

Qui sont les acteurs de la souveraineté alimentaire? Par qui passe le changement?

Roxane Ambourhouet-Bigmann

Mouvements paysans et souveraineté alimentaire : L'exemple de la *Vía Campesina*

Annette Aurélie Desmarais

État, bien commun et souveraineté alimentaire

Frédéric Paré

La faim et le profit : crise du système alimentaire

Développement et Paix

TROISIÈME DÉBAT :

Le projet OGM : Entre espoirs et déboires

Timothé Nothias

Le beau risque génétique

Sylvain Charlebois

La lutte contre la contamination par les OGM dans le monde

GRAIN

SECTION IV : POÉSIE ET FICTION

J'embrasse

Jean Désy

Lumière noire (extraits)

Nora Atalla

Quand ma terre tremble...

Yves Patrick Augustin

Travailler la terre

André Beaudoin

Lettres

Yasmine Ousalem

SECTION V : DOCUMENTS

Déclaration de Nyéléni pour la souveraineté alimentaire

« Pour une politique alimentaire populaire » : Analyse du système alimentaire

Projet pour une politique alimentaire populaire (PPAP)

Histoire de bouffe : Qu'est-il arrivé à notre nourriture?

USC-Canada (<http://usc-canada.org/histoire-de-bouffe/>)

Éditorial – Au-delà de la crise : Repenser l'agriculture à travers la souveraineté alimentaire

Par Dominique Caouette

Pourquoi réfléchir et débattre de la souveraineté alimentaire? La réponse est à la fois simple et complexe. Simple, parce que nous devons tous nous nourrir pour vivre et ce, de manière quotidienne. Complexe, parce que nos systèmes alimentaires et nos manières de produire sont de plus en plus intégrés mondialement et utilisent aussi des technologies et des intrants qui échappent aux premiers responsables de la production, les agriculteurs et les paysans.

L'alimentation, la faim et la souveraineté alimentaire sont également des questions d'actualité. En effet, l'année 2008 a été marquée par diverses crises internationales: énergétique, financière et alimentaire. Cette dernière a remis à l'avant-plan les enjeux de production et de politiques agricoles à l'origine de deux grands maux de l'humanité, soit la pauvreté et la faim. Face à cette crise, de nombreuses organisations d'agriculteurs et de citoyens ont vivement réagi en soulignant l'urgence de mettre de l'avant des politiques agricoles et de développement visant la souveraineté alimentaire.

L'idée d'une souveraineté alimentaire en tant que moyen de se sortir de la crise alimentaire et d'éviter à nouveau semblable tragédie est au cœur de ce numéro double de *Possibles*. Il se veut à la fois une introduction au concept de souveraineté alimentaire et une réflexion exhaustive et riche sur l'agroalimentaire, les communautés rurales du monde, mais aussi sur ce que mangeons (ou ne mangeons pas). Ainsi, nous souhaitons contribuer à soutenir le débat public sur l'avenir de l'agroalimentaire. Débat amorcé au Québec avec les différents rapports préparés pour la Commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire et en cours actuellement dans le cadre du processus de consultation pancanadien, « Pour une politique alimentaire populaire ».

Depuis quelques années, et particulièrement depuis la crise alimentaire de 2008, une vaste panoplie d'initiatives citoyennes pour la reprise d'un contrôle démocratique et participatif sur ce vaste domaine d'activités humaines sont en branle. En parallèle, plusieurs ouvrages, surtout en anglais (entre autres, Bello 2009; Clapp et Cohen 2009; PECC 2009), mais avec quelques exceptions francophones (Calame 2008; Desmarais 2008), tentent d'élaborer des d'explications et parfois des suggestions de solutions à la véritable tragédie que constitue le fait que près d'un milliard d'individus souffrent de la faim alors que nous terminons la première décennie du 21^e siècle.

La démarche proposée dans ce numéro se veut heuristique. La première section présente les principaux éléments de la crise alimentaire qui a fait l'actualité en 2008 et dont nous vivons toujours les conséquences. Cette première partie veut aussi définir plus précisément le concept de souveraineté alimentaire. En effet, cette idée, relativement récente, a tout d'abord été mise de l'avant par le mouvement paysan transnational *La Via Campesina* en parallèle et en réaction au concept de sécurité alimentaire. Plus récemment, les grands axes du concept ont été précisés durant la rencontre de Nyélini, au Mali, qui a mené à la Déclaration du même nom (voir Section V : Documents). Tel qu'affirmé dans la Déclaration, la souveraineté alimentaire :

« est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération. Elle représente une stratégie de résistance et de démantèlement du commerce entrepreneurial et du régime alimentaire actuel. Elle donne des orientations pour que les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et d'élevage soient définis par les producteurs locaux. » (Déclaration de Nyélini pour la souveraineté alimentaire)

La seconde section vise à approfondir la réflexion en abordant sous différents points de vue, les politiques publiques inhérentes à la souveraineté. Ces textes sont tirés d'un forum international intitulé «Au-delà de la crise alimentaire: souveraineté alimentaire et politiques publiques» qui s'est tenu en juin 2009. Organisé par le Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC) de l'Université de Montréal, ce forum a réuni 17 spécialistes de la souveraineté alimentaire provenant d'horizons très variés. L'objectif du colloque était d'amener les participants à réfléchir et à déterminer quelles politiques agricoles et alimentaires peuvent s'inscrire dans une approche du développement organisée autour de la souveraineté alimentaire, et dans quelle mesure ces politiques peuvent aider à résoudre et à prévenir les crises alimentaires mondiales. Le forum se voulait aussi transdisciplinaire avec des participants provenant de multiples horizons : agriculteurs, militants/es et organisateurs/trices communautaires, gestionnaires d'organismes de solidarité internationales, chercheurs/es, et représentants/es du milieu municipal. L'ensemble des présentations constitue la seconde partie de ce numéro.

Multiplés et souvent complémentaires, ces témoignages et analyses démontrent avec clarté à quel point l'avenir de l'agriculture et du monde rural préoccupe une panoplie d'organisations paysannes, citoyennes et communautaires. De plus, il ressort que les liens entre production et consommation sont de plus en plus au cœur d'initiatives citoyennes qui tentent de permettre une meilleure compréhension mutuelle entre le monde rural et les populations urbaines. De même, on tente de briser la dichotomie entre production en milieu rural et consommation en ville en démontrant les possibilités d'établir des jardins en ville, même sur les toits, ou encore à travers des projets d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC).

Dans la foulée de ce colloque, le pôle de recherche «Souveraineté alimentaire» du REDTAC a choisi de poursuivre la réflexion autour de trois débats sur la question de la souveraineté alimentaire. Ces débats ont constitué la suite logique du forum de juin 2009. Ils ont porté sur trois enjeux majeurs et controversés de la souveraineté alimentaire : l'agriculture locale, les acteurs de la souveraineté alimentaire et les OGM (organismes génétiquement modifiés). Pour offrir un éclairage nouveau sur ces enjeux, ces trois débats transdisciplinaires ont réuni des intervenants issus de divers milieux et proposant des points de vue distincts et souvent opposés.

La troisième section de ce numéro nous plonge donc au cœur de ces débats en approfondissant ces trois thématiques particulières, qui opposent souvent partisans et détracteurs en ce que concerne la souveraineté alimentaire. Plutôt que de présenter des points de vue qui se renforcent mutuellement, ces articles reflètent bien l'état actuel des divergences. En faisant ainsi, nous croyons que le lecteur / la lectrice pourra arriver à développer une opinion informée et à mieux saisir les nuances et les implications des trois idées souvent reçues d'emblée.

À travers l'ensemble du numéro, un thème général ressort avec clarté, soit celui de la réappropriation citoyenne. En effet, alors que les décisions concernant ce que nous produisons et consommons sont prises par un nombre de plus en plus limité d'acteurs, que ce soient les grands consortiums de l'agro-alimentaire, les organisations multilatérales ou les élites gouvernementales, les citoyens restent peu informés et ont peu d'influence. Ce numéro double de *Possibles*, entièrement consacré à la souveraineté alimentaire veut donc permettre d'informer le débat, permettre de mieux connaître les enjeux sous-jacents à notre alimentation, et on peut le souhaiter, amener les citoyens à s'impliquer et agir pour que la manière dont on produit, transforme et consomme reflète les intérêts des citoyens et le bien commun.

Comme toute initiative de recherche et toute réflexion, ce numéro de *Possibles* est le fruit de précieuses collaborations au sein du REDTAC. Tout d'abord, Hugo Beaugard-Langelier,

Vanessa Bevilacqua-Bissonnette et spécialement Kheira Issaoui-Mansouri se sont impliqués de manière enthousiaste et dynamique dans l'organisation du forum de juin 2009. Moustapha Faye, Julien Vallée et Jean-François Rousseau ont aussi participé à la documentation de l'atelier et à la révision des textes. Par la suite, trois étudiants au baccalauréat passionnés par les enjeux agroalimentaires ont pris la relève pour l'organisation des trois débats-conférences organisés au trimestre d'hiver 2010, soit Roxane Ambourhet-Bigmann, Anne-Cécile Gallet et Timothé Nothias. De plus, il faut souligner l'implication d'une dizaine d'étudiants/es du cours Théories du développement qui ont assisté et participé activement aux trois débats. De plus, la production de ce numéro spécial a grandement bénéficié de l'aide et des talents de graphisme de Milagros Arguelles et d'Arca Arguelles-Caouette. Un merci tout spécial à Clara Boulianne-Lagacé, qui a relu l'ensemble des textes tout en effectuant un stage aux Philippines.

La réalisation de cette série d'activités ayant pour thème la souveraineté alimentaire n'aurait pu être possible sans le soutien financier d'un nombre d'organisations qui ont cru en l'importance de permettre le débat public à son sujet. Ainsi, nous tenons à remercier sincèrement l'Association canadienne d'études du développement international (ACÉDI), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), la Faculté des arts et des sciences, le Centre des politiques et le développement social (CPDS) et la Chaire d'études asiatiques et le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM).

Dominique Caouette est Coordonateur du Pôle de recherche sur la souveraineté alimentaire du REDTAC et membre de l'équipe de rédaction de la revue *Possibles*. Il est également professeur agrégé au Département de science politique et membre du Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal.

Repères bibliographiques :

BELLO, Walden. *The food wars*, Londres : Verso, 2009.

CALAME, Mathieu. *La tourmente alimentaire: Pour une politique agricole mondiale*, Paris : Éditions Charles Léopold Mayer, 2008.

CLAPP, Jennifer et Marc J. COHEN (dir.). *The global food crisis : Governance challenges and opportunities*, Waterloo: Wilfrid Laurier University Press, 2009.

DESMARAIS, Annette Aurélie. *La Via Campesina: Une réponse paysanne à la crise alimentaire*. Montréal : Éditions Écosociété, 2008.

PACIFIC ECONOMIC COOPERATION COUNCIL. *Market volatility and the food system: Pacific food system outlook 2009-2010*. Singapour: ISEAS Publishing and PECC, 2009.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : UN CONCEPT EN ÉMERGENCE

Par Kheira Issaoui-Mansouri

Il y a un peu plus de deux ans, une crise alimentaire mondiale provoquée par une hausse soudaine des prix de certaines denrées alimentaires de base faisait la une de l'actualité. Aujourd'hui, ce thème n'est plus à l'agenda médiatique, il a fait place à de nombreuses autres crises, laissant dans la mémoire de la plupart d'entre nous un souvenir vague et incertain d'une situation gravissime parmi tant d'autres. Or, pour de nombreux spécialistes des enjeux agricole et alimentaire, ce n'est qu'une question de temps avant que ne surgisse une autre crise semblable à celle de 2007ⁱ. Le système alimentaire mondial serait tout aussi volatil, dangereux et incertain qu'il l'était avant la crise et aucune action n'a été entreprise depuis pour remédier à la situation. Tout comme dans le cas de la crise financière, les leçons tirées de la crise alimentaire mondiale ne semblent pas se transformer en actionsⁱⁱ et, pendant ce temps, le statu quo règne.

La remise en question du mode de production alimentaire moderne n'est pas récente. Les problèmes et injustices provoqués par le mode production agricole adopté suite à la Révolution verte sont décriés depuis des décennies par des ONG et mouvements de la société civile. Par exemple, au Canada, la *People's Food Commission* créée à la fin des années 1970 avait, déjà à l'époque, souligné le lien entre la production agricole intensive et l'émergence de problèmes d'obésité et de santé en généralⁱⁱⁱ.

Né d'une réaction au modèle agricole actuel, un mouvement prônant la notion de «souveraineté alimentaire» a vu le jour en 1996, porté par l'organisation paysanne la *Via Campesina* lors du sommet alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Depuis, le concept est toujours vivant, soutenu par différents mouvements et épousant différentes formes et interprétations. Petit à petit, la thématique de l'alimentation et de l'agriculture gagne divers lieux, des petites ONG et coalitions du Nord et du Sud tels que GRAIN^{iv} et COPAGEN^v aux mégas-fondations comme la *Bill and Melinda Gates Foundation*^{vi} et le *Oprah's Angel Network*^{vii}. Des forums altermondialistes^{viii} aux documentaires à grande visibilité médiatique^{ix}, jusqu'aux émissions populaires^x. Bref, l'enjeu de l'agriculture, de son lien avec la santé et les crises alimentaires est analysé, pensé et discuté dans les grandes et petites organisations, au Nord comme au Sud. Lorsque de tels enjeux sont débattus, on touche, directement ou indirectement, à la notion de souveraineté alimentaire.

Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire ?

De manière très succincte et générale, on peut résumer l'idée de souveraineté alimentaire comme ceci : en opposition au modèle agricole actuel, la souveraineté alimentaire propose de



Source de l'image: USC

<http://usc-canada.org/resources/audio-visual/photos/>

revoir le système alimentaire afin que son fonctionnement soit mis entre les mains des populations (et non des organisations supranationales), qui seront alors en mesure de mettre en place des politiques agricoles en harmonie avec le développement durable des sociétés. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les manières de voir la souveraineté alimentaire varient en fonction des regroupements qui défendent la notion. Toutefois, on peut identifier certains points de convergence et divergence entre les définitions défendues par ces groupes, ce qui permet d'avoir une meilleure idée générale de ce qu'elle est.

D'abord, la grande majorité des partisans de la souveraineté alimentaire s'entendent pour dire que la notion se pose en réaction au mode de production agricole actuel, lequel a été instauré suite à la deuxième guerre mondiale, baptisé à l'époque

«Révolution verte» et géré depuis par plusieurs organisations internationales, dont le réseau de centres de recherche qui composent le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI).

Ce qui est dénoncé par les défenseurs de la souveraineté alimentaire touche différentes dimensions du système alimentaire. D'abord, au plan de la production, plusieurs groupes soulignent que le système alimentaire tel qu'il fonctionne aujourd'hui tend à avantager les pays industrialisés. D'une part, les pays industrialisés se permettent de subventionner leurs agriculteurs dans certains secteurs (alors que les pays en développement ne peuvent pas le faire ou ne peuvent pas égaler les subventions des pays industrialisés), ce qui a pour effet de créer une concurrence déloyale pour les agriculteurs du Sud^{xi}. D'autre part, la libéralisation croissante

du marché agricole ne permet pas aux petits agriculteurs (au Nord comme au Sud) de vivre de leur production, puisqu'ils se retrouvent en compétition directe avec des mégaproducteurs évoluant dans des conditions de production complètement différentes des leurs. De plus, les défenseurs de la souveraineté alimentaire dénoncent le fait que les États ont de moins en moins de pouvoir en ce qui concerne leur politique alimentaire, et que ce pouvoir est de plus en plus entre les mains des organisations supranationales comme l'OMC^{xii}, ce qui a pour effet d'avantager les corporations agro-alimentaires au détriment des agriculteurs et des citoyens.

Les défenseurs de la souveraineté alimentaire soulignent aussi que depuis la Révolution verte, nous avons perdu une grande partie notre biodiversité agricole et que l'utilisation généralisée des pesticides et autres produits agrochimiques a conduit à une dégradation sans précédent de l'environnement et de la santé publique^{xiii}.

Une conclusion s'impose face à ces problèmes pour les partisans de la souveraineté alimentaire : le modèle agricole actuel est un échec et il faut le repenser. Plusieurs alternatives sont proposées pour remédier à la situation. Ces alternatives touchent diverses dimensions du système alimentaire, mais elles sont toutes reliées. C'est ainsi que les partisans de la souveraineté alimentaire identifient des solutions dans les secteurs de la **production** alimentaire, de la **distribution** alimentaire et de la **consommation** alimentaire.

D'abord, au plan de la **production**, les tenants de la souveraineté alimentaire revendiquent une agriculture moins axée sur la quantité et plus orientée vers la qualité et la variété des aliments. Puisque la nourriture n'est pas un bien comme les autres, parce qu'elle répond à un besoin essentiel, celui de se nourrir, elle ne peut pas et ne doit pas être traitée comme les biens manufacturés^{xiv}. Ainsi, les aliments ne devraient pas être soumis aux règles du commerce international, qui tendent à donner préséance à la quantité des aliments produits (au plus bas prix possible) plutôt qu'à accorder plus d'importance à la qualité et la variété des aliments produits. Dans une optique de souveraineté alimentaire, qui accorde une importance particulière à la protection de la biodiversité, il est nécessaire de penser l'agriculture en termes qualitatifs et de protéger ce secteur la logique économique du libre-marché, qui vise la productivité à tout prix.

Toujours dans le domaine de la production agricole, les tenants de la souveraineté alimentaire dénoncent le pouvoir croissant qui est entre les mains des organisations supranationales et des corporations agroalimentaires^{xv}. Ce pouvoir devrait revenir aux citoyens, qui seraient ainsi en mesure de faire des choix qui prennent compte d'autres variables que le profit et la productivité. Cependant, la question qui consiste à déterminer à qui, plus précisément, devrait

revenir ce pouvoir (agriculteurs, États, citoyens) est un point litigieux au sein des mouvements défenseurs de la notion. Nous y reviendrons un peu plus tard lorsque nous aborderons les divergences quant à la définition de la souveraineté alimentaire.

Un autre point essentiel qui est défendu dans le cadre de la souveraineté alimentaire est la nécessité de prioriser la production alimentaire pour le marché local plutôt que la production destinée à l'exportation. Dans certains pays du Sud, la majorité des terres agricoles sont dédiées à l'agriculture d'exportation plutôt qu'à l'agriculture vivrière, ce qui a pour effet de fragiliser ces pays en cas d'augmentation des prix des denrées de base^{xvi}. En effet, lorsqu'un pays se retrouve dépendant de l'importation pour des aliments fondamentaux comme le blé ou le riz, il se retrouve en situation de très grande précarité alimentaire. Prioriser l'agriculture pour la consommation locale est donc une manière d'améliorer la sécurité alimentaire^{xvii} d'une nation ou d'un pays. De plus, dans une perspective de protection de l'environnement et de développement durable, prioriser la production locale pour le marché local limite les coûts énergétiques liés au transport des aliments^{xviii}. Toutefois, il est clair pour la majorité des groupes au sein du mouvement prônant la souveraineté alimentaire que celle-ci n'est pas synonyme d'autarcie alimentaire. Car, en effet, «la souveraineté alimentaire ne commande pas la fermeture des frontières, mais privilégie la production locale pour la consommation locale»^{xix}.

D'une manière générale, on peut donc dire que les tenants de la souveraineté alimentaire réclament que la production des aliments se fasse dans une perspective de développement durable qui tienne compte de l'environnement et de la santé publique. De plus, les décisions quant aux politiques agricoles doivent pouvoir se prendre à une échelle nationale, voire locale, puisque les aliments sont des biens essentiels qui ne peuvent être traités de la même manière que les autres biens manufacturés régis par des règles supranationales et soumis aux lois du libre-marché.

Au plan de la **distribution** des aliments, plusieurs changements sont également proposés. Dans la même optique qui vise à prioriser la production destinées au marché local, les défenseurs de la souveraineté alimentaire proposent de réduire le nombre d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur. Cette réduction peut se faire de plusieurs manières et nous évoquerons des exemples qui vont dans ce sens lorsque nous aborderons un peu plus loin les «politiques publiques» qui permettent de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire.

Ensuite, les groupes défenseurs de la souveraineté alimentaire déplorent le pouvoir grandissant de certains détaillants alimentaires^{xx} qui s'approvisionnent chez des méga-fournisseurs, ce qui a pour effet de sans cesse diminuer le choix des aliments (transformés ou non) que nous

mangeons. Pour remédier à la situation, il serait donc nécessaire de mettre en place des politiques qui stimulent la multiplication des petits agriculteurs et des petits transformateurs. À ce sujet, nous verrons un peu plus loin comment l'Europe semble faire office de très bon élève en la matière.

Une autre thématique centrale en lien avec la distribution des aliments concerne l'étiquetage. Pour les tenants de la souveraineté alimentaire, il est nécessaire d'améliorer l'étiquetage des aliments afin qu'il reflète de manière plus fidèle et transparente leur provenance^{xxi}. Enfin, les défenseurs de la souveraineté alimentaire demandent de mettre davantage en valeur les produits locaux chez les détaillants afin que les consommateurs puissent aisément faire des choix qui bénéficient à leur communauté.

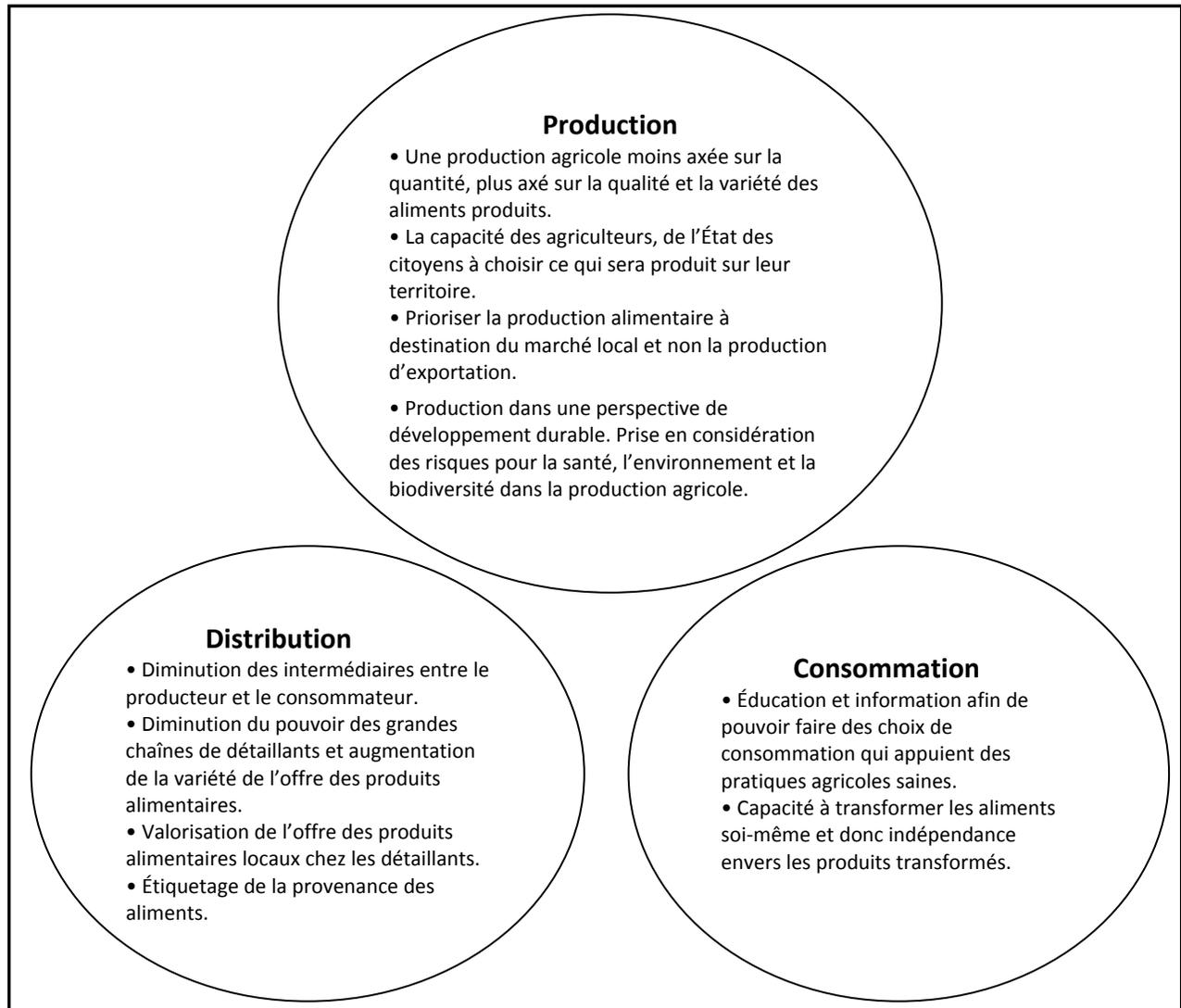
À la fin du système alimentaire se pose évidemment la question de la **consommation** des aliments qui, bien qu'elle vienne à la toute fin du processus, est tout à fait essentielle à la défense d'un concept comme la souveraineté alimentaire. En effet, pour que toutes les propositions en lien avec la production et la distribution alimentaires prennent leur sens, pour qu'elles soient réalisables et possibles, il faut que les citoyens soient informés et, surtout, mieux éduqués par rapport aux enjeux de l'agriculture et de son lien avec la santé. Car un citoyen informé et éduqué par rapport aux enjeux alimentaires sera à même de consommer de manière à appuyer les pratiques agricoles qui lui semblent les plus souhaitables et pertinentes.

De plus, au plan de la consommation, la souveraineté alimentaire nécessite que les individus aient une certaine autonomie par rapport à l'industrie alimentaire. L'augmentation sans cesse croissante de produits transformés a considérablement réduit la compétence alimentaire (capacité à transformer les aliments soi-même) de plusieurs millions d'individus au cours des vingt dernières années, particulièrement dans les pays industrialisés. Pour que la souveraineté alimentaire soit réalisable, il faut que les individus soient capables et aient la volonté de transformer leurs aliments, il faut qu'ils développent une autonomie face aux produits transformés. C'est dans cette optique que l'éducation alimentaire (c'est-à-dire l'éducation quant à la provenance des aliments, leur culture, la manière de les choisir et de les transformer soi-même) devient un enjeu essentiel de la souveraineté alimentaire^{xxii}.

Ainsi, la souveraineté alimentaire est un concept holistique puisqu'elle touche à plusieurs dimensions du système alimentaire. Évidemment, le portrait que nous venons de brosser de ses différentes dimensions est partiel; on peut facilement imaginer d'autres secteurs où la souveraineté alimentaire serait applicable ou d'autres manières de mettre en application ses principes. Avant d'aborder les points de litige quant à sa définition, voici un schéma qui résume

les différents points de convergence que nous venons d'aborder quant à la définition de la souveraineté alimentaire.

La souveraineté alimentaire, un concept en construction



La souveraineté alimentaire en question :

Comme nous l'avons brièvement mentionné un peu plus haut, la souveraineté alimentaire réclame un déplacement du pouvoir en ce qui a trait aux décisions en lien avec les politiques agricoles et alimentaires. Tous les partisans s'entendent pour dire que de manière générale, les organisations supranationales et les mégacorporations du domaine de l'alimentation ont un

trop grand pouvoir décisionnel quant à ce qui sera produit sur les terres, comment les aliments seront transformés, quelles graines seront plantées, etc. Tous s'entendent également pour dire que les traités supranationaux et les mégacorporations engendrent des pratiques agricoles qui ne sont pas dans l'intérêt de l'environnement, de la biodiversité, de la justice sociale, de la qualité des aliments et de la santé humaine. Mais à qui doit revenir ce pouvoir décisionnel ? La plupart des définitions de la souveraineté alimentaire soulignent que ce pouvoir doit revenir aux citoyens. À qui, concrètement devrait revenir le choix des politiques alimentaires ? Aux États ? Aux agriculteurs ? Aux citoyens ? Il s'agit d'un point de litige entre les défenseurs de la souveraineté alimentaire.

Pour certains défenseurs de la notion, les États sont les mieux qualifiés pour prendre de telles décisions. C'est leur devoir de consulter la population pour ensuite mettre en place des politiques qui reflètent ses choix. De plus, ce sont les États qui sont à même de mettre en place des politiques efficaces et, surtout, de les faire respecter. Ainsi, toute politique efficace doit nécessairement passer par l'État. Toutefois, pour plusieurs adhérents à la notion de souveraineté alimentaire, le processus politique est défectueux et les canaux de transmission qui devraient théoriquement permettre un échange entre les citoyens et l'État ne sont pas fonctionnels. De ce fait, il n'est pas souhaitable que l'État obtienne davantage de pouvoir décisionnel en termes de politiques alimentaires, car celui-ci est incapable de refléter les choix de sa population. Pour ce deuxième groupe d'adhérents à la notion de souveraineté alimentaire, c'est la société civile, représentée par les agriculteurs et les citoyens, qui devrait récupérer ce pouvoir. On peut donc dire qu'au plan de la redistribution du pouvoir demandée dans le cadre de la souveraineté alimentaire, certains partisans plaident pour une redistribution «vers le bas», alors que d'autres soutiennent qu'elle doit demeurer «en haut», mais sans être soumise aux pressions supranationales. Évidemment, il n'y a pas que des opinions tranchées en la matière, plusieurs partisans ont des points de vue nuancés sur la question, jugeant selon les cas que l'un ou l'autre est plus apte à prendre certaines décisions ou à mettre en place certaines politiques précises.

Un autre point de litige au sein du mouvement concerne la question de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM). Pour plusieurs regroupements, les OGM et la souveraineté alimentaire sont tout simplement incompatibles. Plusieurs groupes soulignent que les OGM sont une technologie produite par des scientifiques loin des réalités locales et qu'il est impossible pour les paysans de participer au processus qui mène à la création de ces semences. La production même des OGM va donc à l'encontre de la notion de souveraineté alimentaire, puisqu'elle diminue considérablement le pouvoir qu'ont les agriculteurs sur leurs semences. De plus, les OGM sont une technologie qui tend vers l'utilisation de semences stériles (que les

paysans ne peuvent conserver), ce qui entraîne des coûts élevés pour les agriculteurs et engendre des profits importants pour les multinationales^{xxiii}. Puis, du point de vue de la santé publique, les OGM soulèvent plusieurs interrogations. En effet, ceux-ci viennent avec une grande imprévisibilité, puisqu'ils n'ont pas de «passé écologique». Ils sont une nouvelle forme d'alimentation, créée artificiellement et imposée subitement au métabolisme. On ignore donc comment le métabolisme et le système immunitaire de l'être humain vont réagir à ce changement et on ne peut affirmer avec certitude ce que seront les impacts de cette technologie sur la santé^{xxiv}.

Or, pour certains défenseurs de la notion de souveraineté alimentaire, cette incertitude n'est pas une raison suffisante pour rejeter du revers de la main les OGM, d'autant plus que ceux-ci ont permis plusieurs avancées dans le domaine agricole. Par exemple, dans la région du Sahel, où les terres sont peu productives à cause de sécheresses fréquentes, les semences hybrides ont permis des récoltes abondantes difficiles à rejeter dans un contexte où la sécurité alimentaire est précaire. Sur la même terre où l'on produisait auparavant de trois à quatre tonnes de riz, on en produit soudainement le double, et la sécurité alimentaire de la région s'en trouve directement améliorée^{xxv}. Comment, dans un contexte de vulnérabilité alimentaire, lever le nez sur les OGM ?

Au-delà de certains points de mésentente, les partisans de la souveraineté alimentaire sont riches d'une foule d'exemples quant à sa mise en pratique actuelle, au Nord comme au Sud, ainsi que de politiques qui ne sont pas encore mises en place, mais qui pourraient être envisageables dans un avenir rapproché.

La souveraineté alimentaire en action

Du point de vue des politiques étatiques, plusieurs exemples provenant de l'Europe sont à noter. Par exemple, en France, pour produire du gruyère, il faut être situé à moins de 30 km d'une usine de traitement de lait. Cette politique favorise le développement de petits centres régionaux de fabrication du gruyère. Grâce à cette réglementation, le gouvernement encourage les petits producteurs, régionalise la production et limite les dépenses énergétiques en matière de transport, trois éléments en harmonie avec l'idée de souveraineté alimentaire^{xxvi}. Toujours en France, il existe une politique, depuis quelques années, qui incite les hôpitaux et les écoles à acheter leurs aliments dans les régions où ils sont situés. Grâce à cette politique, les institutions et les agriculteurs développent des liens durables, le transport des aliments est limité et les revenus des agriculteurs sont stabilisés^{xxvii}. Des gains sont donc observables aux plans humain, environnemental et économique.

Toujours dans le cas des politiques étatiques, mais cette fois-ci dans le cas des pays du Sud, on peut noter l'exemple de Guinée. Il y a 15 ans, ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest importait 95% de sa consommation de pommes de terre. Suite à une entente entre les importateurs, le gouvernement et les paysans locaux, la Guinée en importe aujourd'hui uniquement lorsque le pays n'est pas en mesure de s'approvisionner localement, soit 6 mois par année, et les paysans locaux approvisionnent le marché local le reste de l'année^{xxviii}.

Si l'on se déplace du côté de politiques publiques à plus petite échelle, le cas du programme «Semences de la survie» mis en place par l'organisme USC Canada en Afrique subsaharienne est intéressant. Une des composantes du programme vise à encourager la création de banques communautaires pour protéger le patrimoine génétique des semences locales^{xxix}. Grâce à ces banques, les paysans peuvent conserver et échanger leurs semences, un processus qui se faisait jadis traditionnellement, mais dont la pérennité était compromise par la distribution massive de semences uniformisées^{xxx}.

À un niveau encore plus microscopique, il existe plusieurs actions que l'on peut entreprendre pour mettre en œuvre la souveraineté alimentaire. L'agriculture soutenue par la communauté (ASC) a été mise en place et popularisée par l'organisme *Équiterre* au Québec^{xxxi} et connaît des équivalents un peu partout dans le monde. L'ASC permet à des familles de s'approvisionner directement auprès d'une ferme de leur région, à laquelle elles paient à l'avance le contenu de paniers dont la composition varie en fonction de l'avancement de la saison. Ce type d'initiatives permet de réduire les intermédiaires entre producteurs et consommateurs et il est une source de revenus stable pour les petits producteurs agricoles.

Le jardinage urbain est également une autre manière de mettre en pratique la souveraineté alimentaire à une échelle communautaire, et même individuelle. Par exemple, l'organisme *Alternatives* a mis en place, en 2003, le projet *Des jardins sur les toits* qui vise à «récupérer les espaces inutilisés que sont les toits, les terrasses et les balcons pour développer de nouveaux espaces verts et productifs qui contribuent positivement à l'écologie urbaine»^{xxxii}. Les retombées de ce type de pratiques vont au-delà de la production des légumes eux-mêmes. En effet, l'implication directe des citoyens dans des projets de jardinage urbain donne lieu à une réappropriation par les citoyens au processus de production alimentaire et permet une sensibilisation par l'action^{xxxiii}. En d'autres mots, toutes les personnes impliquées de près ou de loin à ce type de projet se trouvent sensibilisées à la question alimentaire et agricole, et elles sont dès lors susceptibles de changer leurs habitudes de consommation et leur vision générale du rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans leurs vies.

Les défenseurs de la souveraineté alimentaire ont donc un projet ambitieux qui consiste à revoir notre rapport à l'agriculture et aux agriculteurs. La notion propose de s'éloigner d'une perspective économique de la question agricole et d'intégrer d'autres variables à l'équation : la santé, l'environnement, les rapports humains, la biodiversité, etc. Elle pose une question simple, mais incisive, que plusieurs autres mouvements dans d'autres sphères sociales semblent poser, en l'appliquant cependant à la question agricole : le «laissez-faire» économique est-il toujours la manière optimale de gérer la société ?

Kheira Issaoui-Mansouri possède une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal. Ses intérêts de recherche portent sur la gestion des ONG, la collaboration entre les ONG et les entreprises, et la souveraineté alimentaire.

ⁱ De Schutter, Olivier, «Le système alimentaire mondial est schizophrène!», (2010) En ligne.

www.oxfamsol.be/fr/IMG/pdf/Globo29FRweb.pdf

ⁱⁱ FAO, «Opening Statement of FAO Director-General at The World Summit on Food Security», (2009) En ligne.

www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Statements_PDF/Monday_16_AM/K6628e-DG-statement.pdf

ⁱⁱⁱ Rousseau, Jean-François. «Synthèse des discussions du Forum *Au-delà de la crise alimentaire: souveraineté alimentaire et politiques publiques*», (2009) Manuscrit non publié.

^{iv} GRAIN est une ONG basée à Barcelone qui a été fondée en 1990. Le réseau soutient les petits agriculteurs et les mouvements paysans du Sud dans leur lutte pour renforcer le contrôle des communautés sur les systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité. www.grain.org

^v La *Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain* (COPAGEN) est un réseau de membres de la société civile regroupant des agronomes, des généticiens, des sociologues, des groupes de femmes, des paysans, des associations de consommateurs, etc. qui est présent dans neuf pays de l'Afrique de l'Ouest. L'objectif principal du réseau est de protéger les semences traditionnelles et de lutter contre l'utilisation des OGM. La coalition existe depuis 2004.

^{vi} La *Bill and Melinda Gates Foundation* a annoncé son implication dans plusieurs projets en lien avec l'agriculture en général et les petits agriculteurs en particulier. La fondation reconnaît que l'investissement en agriculture est une

manière efficace de lutter contre la faim et a investi près de 1,5 milliard dans ce domaine jusqu'à ce jour. Voir www.gatesfoundation.org/press-releases/Pages/global-trust-fund-for-poor-farmers-100422.aspx pour des informations sur les projets de la fondation et www.foodfirst.org/files/pdf/policybriefs/pb12.pdf pour une critique de leur approche.

^{vii} La fondation *Oprah's Angel Network* soutient plusieurs initiatives locales qui visent à donner un meilleur accès à des légumes et fruits frais aux quartiers défavorisés situés en périphérie des grandes villes américaines. Voir

<http://oprahangelnetwork.org/stories/519-the-quest-for-food-justice>

^{viii} La souveraineté alimentaire est à l'agenda de plusieurs forums altermondialistes. Par exemple, voir le site d'ATTAC et son programme lors du Forum Social Mondial de Bélem www.france.attac.org/spip.php?article393 ou le site du plus récent Forum Social Mondial Ouest-africain : www.fsoa-togo.org

www.fsoa-togo.org

^{ix} Le documentaire *Food Inc.* lève le voile sur la production alimentaire intensive et ses conséquences sur la santé et les relations humaines. Le documentaire a été nommé à la plus récente cérémonie des Oscars. www.foodincmovie.com

^x En janvier dernier, l'animatrice américaine Oprah consacrait une de ses émissions à la question du lien entre l'agriculture et la santé, avec comme trame de fond le documentaire *Food inc.*

^{xi} Jean-Eudes Chiasson, *National Farmers Union* (FOR). «(FOR)» signifie que la citation provient du forum «Au-delà de la crise alimentaire : souveraineté alimentaire et politiques publiques» organisé par le REDTAC le 18 juin 2009. La personne citée a donc participé au forum et un texte résumant son point de vue sur la souveraineté alimentaire se retrouve dans le présent document, à la suite de cette introduction. Les actes du colloque sont disponibles sur le site du REDTAC :

<http://redtac.org/souverainetealimentaire/2009/11/17/au-dela-de-la-crise-alimentaire-souverainete-alimentaire-et-politiques-publiques/>

- ^{xii} Frédéric Paré, *Coalition pour la souveraineté alimentaire* (FOR)
- ^{xiii} FAO, «La Révolution Verte». (2010) En ligne. www.fao.org/kids/fr/revolution.html
- ^{xiv} François Décary-Gilardeau, *Options Consommateurs* (FOR)
- ^{xv} Par exemple : Cargill, Monsanto, Kraft Food, Sara Lee Corporation, CornProducts International, Bonduelle, Nestlé.
- ^{xvi} Marie Fall, *Université du Québec à Chicoutimi* (FOR)
- ^{xvii} La notion de «sécurité alimentaire» fait surtout référence à l'accès aux aliments. Elle est moins politisée et plus limitée que la notion de souveraineté alimentaire. Selon Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, elle se définit comme étant «l'accès pour tous, quelles que soient les circonstances, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active». Voir : Programme alimentaire mondial, «Mission du Programme alimentaire mondial», (2010) En ligne. www.un.mr/pam/mission.htm
- ^{xviii} Ismael Hautecoeur, *Alternatives* (FOR)
- ^{xix} Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, «La souveraineté alimentaire : être souverain sur sa terre nourricière», (2010) En ligne. www.nourrirnotremonde.org/souverainete_alimentaire
- ^{xx} Par exemple, Wal-Mart Stores, Kroger Co., Cosco Wholesale Corp., Carrefour, Safeway, Lowbla Cos., 7-Eleven.
- ^{xxi} François Décary-Gilardeau, *Option Consommateurs* (FOR)
- ^{xxii} Marie Marquis, *Département de nutrition de l'Université de Montréal* (FOR)
- ^{xxiii} Devlin Kuyek, *GRAIN* (FOR)
- ^{xxiv} Assétou Samaké, *COPAGEN* (FOR)
- ^{xxv} Marie Fall, *Université du Québec à Chicoutimi* (FOR)
- ^{xxvi} Benoît Girouard, *Union paysanne* (FOR)
- ^{xxvii} Ismael Hautecoeur, *Alternatives* (FOR)
- ^{xxviii} André Beaudoin, *UPA DI* (FOR)
- ^{xxix} Lise Latrémouille, *USC Canada* (FOR)
- ^{xxx} Pour plus de détails voir le site de l'organisme : www.usc-canada.org/what-we-do
- ^{xxxi} Voir www.equiterre.org/projet/agriculture-soutenue-par-la-communauté
- ^{xxxii} Pour plus d'informations voir : <http://rooftopgardens.ca/?q=fr/apropos>
- ^{xxxiii} Ismael Hautecoeur, *Alternatives* (FOR)

Repères bibliographiques

- Alternatives. *Des jardins sur les toits*, en ligne, <<http://rooftopgardens.ca/?q=fr/apropos>>, 2010
- Bill and Melinda Gates Foundation. *Foundation Joins Global Trust Fund to Support Small Farmers*, en ligne, <www.gatesfoundation.org/press-releases/Pages/global-trust-fund-for-poor-farmers-100422.aspx>, 2010
- DE SCHUTTER, Olivier. *Le système alimentaire mondial est schizophrène!*, en ligne, <www.oxfamsol.be/fr/IMG/pdf/Globo29FRweb.pdf>, 2010
- Equiterre. *Agriculture soutenue par la communauté*, en ligne, <www.equiterre.org/projet/agriculture-soutenue-par-la-communauté>, 2010
- Food and Agriculture organization of the United Nations. *Opening Statement of FAO Director-General at The World Summit on Food Security*, en ligne, <www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Statements_PDF/Monday_16_AM/K6628e-DG-statement.pdf>, 2009
- Food and Agriculture Organization. *La Révolution Verte*, en ligne, <www.fao.org/kids/fr/revolution.html>, 2009
- Food, inc. *The movie*, <www.foodincmovie.com>, 2010
- GRAIN. *About us*, en ligne, <www.grain.org>, 2010
- Oprah's Angel Network. *The Quest for Food Justice*, en ligne, <oprahangelnetwork.org/stories/519-the-quest-for-food-justice>, 2010
- Programme alimentaire mondial. *Mission du Programme alimentaire mondial*, en ligne, <www.un.mr/pam/mission.htm>, 2010
- Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire. *La souveraineté alimentaire : être souverain sur sa terre nourricière*, en ligne, <www.nourrirnotremonde.org/souverainete_alimentaire>, 2010
- ROUSSEAU, Jean-François. *Synthèse des discussions du Forum Au-delà de la crise alimentaire: souveraineté alimentaire et politiques publiques*, 2009, Manuscrit non publié

USC Canada. *What we do*, en ligne, < www.usc-canada.org/what-we-do>, 2010 Rousseau, Jean-François. 2009. Synthèse des discussions du Forum Au-delà de la crise alimentaire:souveraineté alimentaire et politiques publiques. Manuscrit non publié.

USC Canada. 2010. What we do. En ligne. www.usc-canada.org/what-we-do

LES CAUSES DE LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE DE 2008*

Par Soha Farouk

Sur les 6,6 milliards d'humains que compte la planète, deux milliards y sont mal nourris, vivant avec moins de deux dollars par jour et un apport énergétique inférieur à 2700 kilocalories. Parmi eux, plus de 850 millions ont faim chaque jour (moins de 2200 kilocalories). Cette image, déjà bien sombre, a été encore noircie en 2008 par des événements que l'on croyait appartenir au passé: les émeutiers de la faim se sont manifestés sur tous les continents contre la dramatique flambée des prix des produits alimentaires. Au cours du premier trimestre 2008, les prix nominaux des principales denrées alimentaires ont atteint leur plus haut niveau en près de 50 ans, tandis que les prix réels atteignaient leur niveau record en près de 30 ans, marquant un décalage net par rapport aux revenus des ménages dans les pays en voie développement (CNRS. 2008).



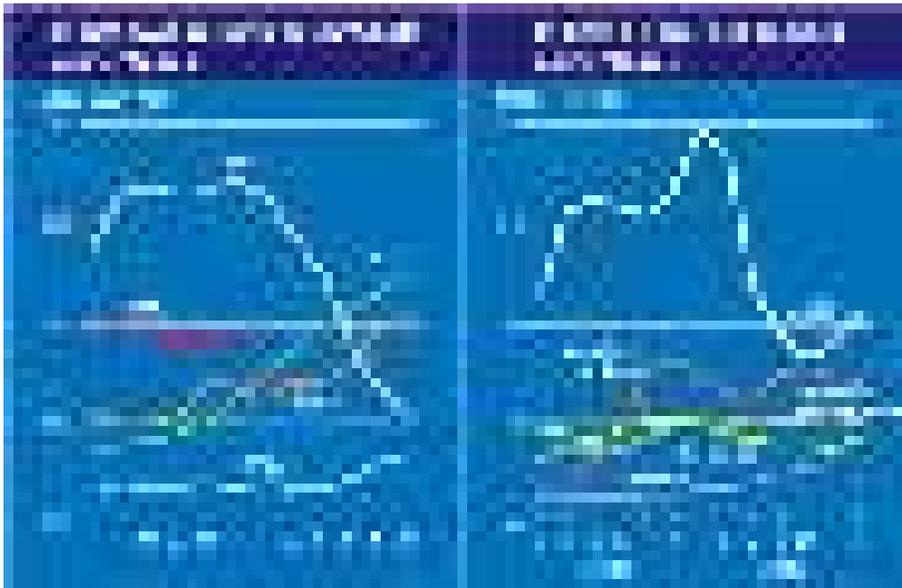
Source de l'image: Voitek Asztabski/Médecins sans frontières
<http://doctorswithoutborders.tumblr.com>

La flambée des prix alimentaires a mené le nombre de personnes souffrant de malnutrition en 2009, à travers le monde, à plus d'un milliard (1,020 milliard). Cela représente une augmentation de 100 millions de personnes par rapport à l'année 2008 et environ le sixième de l'humanité (FAO 2009). Ainsi, il est peu probable qu'on puisse atteindre le premier objectif du millénaire pour le développement, qui vise à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population souffrant de la pauvreté et de la faim. Comment comprendre cette crise ? Quelles en sont les origines et ses conséquences ? Dans les pages qui suivent, j'essaie de répondre à ces questions en faisant ressortir tant les causes structurelles que conjoncturelles de cette catastrophe humaine.

Cette crise résultait en partie d'une contraction des stocks alimentaires et de hausses de prix massives, en particulier pour les denrées de base. Les prix du blé, du riz et du soja ont bondi de plus de 40 % (60 % dans le cas du riz) depuis le début de 2007 (voir le graphique ci-après).

Pourtant, les agriculteurs du monde entier ont eu une production record de 2,3 milliards de tonnes de céréales en 2007, soit 7% de plus que l'année précédente. Depuis 1961, la production mondiale de céréales a triplé, alors que la population a doublé. Les stocks sont à leur niveau le plus bas depuis 30 ans, c'est vrai, mais en définitive la production alimentaire mondiale est suffisante pour nourrir la population (FAO, 2008).

Graphique 1: Indice des prix alimentaires



(FAO, 2010)

Le problème est que ces produits agricoles ne parviennent pas jusqu'à ceux qui en ont besoin. Moins de la moitié de la production céréalière mondiale est directement consommée par les populations. La plupart sert à l'alimentation animale et, de plus en plus, aux biocarburants, à travers des filières industrielles gigantesques et rigides. Les produits alimentaires sont ainsi passés du statut de biens assurant l'alimentation et la sécurité des moyens d'existence des populations, à celui de produits destinés à la spéculation et au marchandage au bénéfice des investisseurs.

L'impact de la hausse des prix

Ces hausses de prix ont fortement alourdi la facture des importations pour la plupart des pays en développement. Par exemple, entre 2002-2003 et 2007-2008, la facture des importations de céréales des pays à faible revenu et à déficit alimentaire est passée de 6,5 milliards de dollars à 14,6 milliards de dollars en Afrique, de 7 milliards de dollars à 15,4 milliards de dollars en Asie et

de 0,3 milliard de dollars à 0,7 milliard de dollars dans la région Amérique latine et Caraïbes. Ainsi, en cinq ans, les importations de céréales de ces pays ont plus que doublé en valeur (CNUCED, 2008). Bien qu'en juin 2008, les prix des denrées alimentaires aient connu un déclin, la situation s'est encore empirée avec la crise financière qui s'est étendue à travers le monde, acculant à la pauvreté des millions de personnes à travers le monde.

Cet emballement des prix n'est pas le premier, mais il se distingue des précédentes envolées du fait qu'il a touché des grandes parties du monde et porté sur presque toutes les denrées vivrières de base et matières premières agricoles, dans un contexte où les pays de développement sont plus intégrés, financièrement et commercialement, dans l'économie mondiale que vingt ans auparavant. Tous les produits de base, voire de première nécessité, pas seulement les denrées alimentaires, ou les denrées de luxe, ou issues de l'agriculture biologique, sont concernés. Les racines de cette hyperinflation sont plurielles et s'entremêlent.

Parmi les facteurs décisifs plus spécifiquement en cause, soulignés par les dirigeants politiques à maintes reprises, on peut mentionner les stocks alimentaires réduits, les changements climatiques et les sécheresses récentes dans des pays fournisseurs de premier plan, de même que la demande accrue pour certains produits alimentaires liée à la croissance démographique, l'augmentation du revenu, l'urbanisation et la modification des habitudes alimentaires dans les centres urbains et, finalement, les cultures et terres qui seraient massivement affectées à la production de biocarburants. Le rapport entre les stocks et l'utilisation des céréales à l'échelle mondiale est estimé à 19,4 pour cent pour 2007/08, le plus bas depuis 30 ans (FAO, 2008).

Tous ces problèmes contribuent bien sûr à la crise alimentaire actuelle. Ils n'expliquent toutefois pas entièrement la situation actuelle. Cependant, divers facteurs ont eu des effets plus ou moins importants selon les produits alimentaires. L'afflux de capitaux spéculatifs dans le secteur des produits de base (y compris les denrées alimentaires) dans un marché mondial de plus en plus interconnecté est un autre facteur. L'instabilité et les turbulences récentes sur les marchés financiers, hypothécaires et immobiliers mondiaux déclenchées par l'effondrement du marché du crédit hypothécaire à haut risque aux États-Unis ont poussé les spéculateurs à la recherche d'actifs dont les prix allaient augmenter. À noter que la spéculation n'a pas créé la vague, mais elle l'a augmentée et ajoutée à la fébrilité des marchés. Une société estime que le montant des investissements spéculatifs placés dans les marchés à terme de produits de base (des marchés où les investisseurs n'achètent ni ne vendent aucun produit physique, comme le riz ou le blé, mais misent simplement sur les fluctuations de prix) est passé à 5 milliards de dollars US en 2000 à 175 milliards de dollars en 2007 (CNUCED 2008).

La hausse des prix de l'énergie a aussi fortement majoré le coût de la production alimentaire dans les pays en développement. Elle a augmenté le coût de transformation et de distribution des produits alimentaires en majorant les prix des intrants tels que les engrais, les semences et les pesticides, ainsi que les coûts d'exploitation du matériel agricole et des opérations d'irrigation, de transport et de transformation. Alors que la part de l'énergie dans le coût de la production agricole est de 4 % environ dans la plupart des pays développés, elle varie de 8 à 20 % dans certains grands pays en voie de développement, comme le Brésil, la Chine et l'Inde (CNUCED, 2008).

La décision prise par quelques grandes puissances agricoles de se défaire de leurs stocks de grains, considérés par l'OMC comme des armes déloyales, est aussi une explication de la crise à moyen terme. Pour réduire les coûts importants du stockage et se rapprocher d'un fonctionnement en flux tendus, l'Union européenne, depuis 1992, s'est progressivement débarrassée des stocks qu'elle avait accumulés. Or, ces stocks de réserve, à l'instar des stocks américains dans les années 1950-1960, stabilisaient les prix agricoles mondiaux dans leur ensemble. Grâce à eux, l'Europe faisait office de "stockeur en dernier ressort" et pouvait intervenir en cas de déficit de production. La Chine, de même, a déstocké de façon massive depuis 2000. Ses stocks de blé sont passés de 100 millions de tonnes en 2000 à 35 millions de tonnes en 2006 (CNRS, 2008).

La demande de biocarburants a aussi été accusée d'être un important facteur dans la hausse des prix mondiaux des produits agricoles. Mais l'importance de ce lien n'est pas encore tout à fait claire. Il semble qu'elle varie selon la culture du biocarburant en question, le volume des échanges dont elle fait l'objet, les possibilités de substitution et les possibilités d'utiliser les terres qui servent pour cultiver des produits alimentaires à produire des matières premières pour les biocarburants. Par exemple, 1,4 % seulement du blé est utilisé pour produire des biocarburants dans l'Union européenne, et environ 0,6 % seulement au niveau mondial. Par contre, le prix du riz s'est apprécié de 165 % entre avril 2007 et avril 2008, alors que le riz ne sert pas à produire des biocarburants et que rien ne permet de penser que des terres où le riz était cultivé aient été transformées en zones de production de matières premières pour les biocarburants (Berthelot, 2008).

Les causes structurelles sous-jacentes

Des causes structurelles durables moins évidentes, mais tout aussi importantes, ont bel et bien contribué aux graves problèmes de disponibilité alimentaire. Il s'agit en particulier des difficultés pour de nombreux pays en développement d'accroître la production et la productivité agricoles pour répondre à la demande de produits alimentaires dans le pays et

pour le commerce international. Dans une grande mesure, les problèmes sont dus à des tensions intrinsèques parce que les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation ne sont pas considérés comme des secteurs économiques ordinaires.

Comme on a longtemps porté peu d'intérêt au secteur agricole, la productivité agricole a été relativement faible, recevant un soutien minime aux niveaux national et international en termes de budget public et d'investissements privés. Selon les chiffres de la CNUCED, le secteur agricole était plus productif il y a cinquante ans qu'il ne l'est aujourd'hui, en particulier dans les pays les moins avancés. En termes de rendement, la croissance annuelle des cultures céréalières dans nombre de ces pays est passée de 3 à 6 % dans les années 80 à seulement 1 à 2 % en 2008 (CNUCED, 2008).

Divers facteurs – physiques, politiques, institutionnels et financiers – contribuent expressément à cette faible productivité. Les terres cultivables disponibles diminuent, souvent à cause de l'urbanisation des zones agricoles. La taille moyenne des exploitations diminue elle aussi et de plus en plus d'agriculteurs cultivent des terres écologiquement fragiles. Le manque d'eau et d'électricité, l'accès difficile à l'irrigation de même que l'absence d'investissements dans le développement agricole, y compris en recherche et développement, ont réduit les possibilités de développer la production agricole et le rendement des terres et des cultures.

Bien que le secteur agricole est le secteur économique le plus sensible sur le plan politique, économique et social et le plus gros contribuant au produit intérieur brut (PIB) et à l'emploi, il a reçu un soutien minime aux niveaux national et international. Ceci s'explique en partie par les programmes d'ajustements structurels qui ont encouragé l'austérité budgétaire et négligé ou dévalorisé le rôle des mesures de soutien institutionnel fondamentales, notamment les offices de commercialisation, les services de vulgarisation appuyés par les pouvoirs publics, les subventions pour les intrants agricoles (semences, pesticides, herbicides, engrais, etc.) et les fonds de stabilisation aussi bien pour des produits de base agricoles (café, thé, cacao, coton ou tabac, etc.) que pour des denrées de base telles que le blé ou le maïs, sans que des alternatives viables soient offertes (Banque Mondiale. 2008).

La situation a été encore aggravée par le sous-investissement dans les infrastructures (communications, irrigation, transport) nécessaires pour distribuer les produits agricoles, et par le renforcement des droits de propriété intellectuelle et les technologies pour les semences nouvelles. Par exemple, en Afrique subsaharienne, la multiplication des "droits de ficelle" – des prélèvements parafiscaux sur les denrées agricoles sans fondement légal et souvent détournés à des fins privées – constitue un obstacle à la circulation et au commerce des marchandises

agricoles. Plus généralement, l'insécurité qui plane sur les droits de propriété n'incite pas à investir. Une terre peut être confisquée du jour au lendemain. L'État, bien souvent, se comporte en prédateur.

Questionner le modèle agricole

Le problème apparaît dans toute son ampleur dans le modèle agricole de type «Révolution verte» depuis les années 1950 d'une part, et dans la libéralisation du commerce et les politiques d'ajustement structurel imposées aux pays pauvres par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international depuis les années 1970 d'autre part. Cette libéralisation a été renforcée par la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce au milieu des années 1990 et, plus récemment, par une avalanche d'accords bilatéraux de libre échange et d'investissement. Tout cela a entraîné le démantèlement impitoyable des droits de douane et des autres outils que les pays en développement avaient créés pour protéger la production agricole locale (South Center, 2008). Autrement dit, il y eut un désengagement des États dans le développement rural sous l'influence des institutions financières internationales.

Les pays en développement qui ont libéralisé leur agriculture trop rapidement et trop largement ont été durement touchés par le dumping à prix bradés des exportations alimentaires subventionnées en provenance des pays développés. Ces pratiques ont porté préjudice à la production pour le marché intérieur et pour l'exportation, et empêché les agriculteurs de répondre par l'offre à la crise actuelle. En fait, aujourd'hui, 70% des pays en voie de développement qui sont traditionnellement des exportateurs de produits alimentaires sont devenus des importateurs nets de produits alimentaires au cours des vingt dernières années. Et, sur un total estimé de 845 millions de personnes souffrant de la faim au niveau mondial, 80 % sont de petits agriculteurs (GRAIN, 2008).

Plus grave encore, l'aide, et notamment l'aide publique au développement (APD) apportée aux pays en développement pour l'agriculture, est en recul. Entre 1980 et 2002, les institutions multilatérales ont réduit les dépenses d'APD pour l'agriculture de 3,4 milliards de dollars à 0,5 milliard de dollars aujourd'hui (une diminution de 85 %). Les donateurs bilatéraux ont, quant à eux, diminué leurs apports de 2,8 milliards de dollars à 1,7 milliard de dollars (une diminution de 39 %) (CNUCED, 2008). En outre, l'aide pour la science, la technologie et l'innovation, indispensables pour développer la productivité agricole, ne représente qu'une fraction de l'aide totale. L'aide pour la recherche agricole reste totalement insuffisante pour favoriser l'amélioration de la productivité et la formation dans la plupart des pays en développement et des PMA. Par exemple, 3 % seulement de l'aide pour la science, la technologie et l'innovation va

à la recherche agricole dans les PMA, et 2 % et 1 % seulement, vont respectivement à l'enseignement et à la formation agricoles, et à la vulgarisation agricole (CNUCED, 2008).

Par ailleurs, l'aide alimentaire en nature a parfois eu des effets indésirables sur l'agriculture des pays en développement. Dans le cas des céréales, par exemple, l'aide alimentaire en nature a atteint un pic en 1999-2000, quand il y avait d'importants excédents de céréales à bas prix, mais elle a eu pour résultat de déprimer les prix et de diminuer des agriculteurs des pays en développement du monde entier. En effet, une aide alimentaire en nature fournie à bas prix peut déprimer les prix intérieurs des produits alimentaires et constituer dès lors un frein à la production locale des cultures vivrières similaires.

De plus, l'investissement direct à l'étranger (IDE) dans la production agricole en tant que telle a été très limité jusqu'à présent – ainsi, en 2005, 300 milliards de dollars de stock d'IDE seulement, soit moins de 3 %, étaient détenus dans l'agriculture et les industries alimentaires. Selon la FAO, l'investissement dans l'agriculture entre 1980 et 2006 a chuté de 17 à 3 % alors que, dans le même temps, la population mondiale a crû de 78,9 millions chaque année (FAO, 2008). En fait, l'investissement étranger est surtout concentré dans la transformation et la commercialisation. En revanche, l'investissement privé intérieur et étranger dans les cultures commerciales a été important. Globalement, le déficit d'investissement s'est creusé au fur et à mesure que les industries agricole et alimentaire devenaient plus intégrées au marché mondial.

Des marchés mondiaux inéquitables

L'un des plus gros obstacles au développement agricole des pays en développement en voie de développement a été l'évolution des structures de marché, soit les fusions et les alliances stratégiques de nature oligopolistique (du côté du vendeur) ou oligopsonistique (du côté de l'acheteur) dans le secteur agroalimentaire (GRAIN, 2008). En conséquence, les agriculteurs des pays en développement ne perçoivent qu'une fraction relativement réduite du prix de détail de leurs produits, ce qui restreint les perspectives de profit propres à encourager la production alimentaire dans ces pays. On a estimé ainsi que deux sociétés détenaient 65 % et 44 %, respectivement, des marchés mondiaux des semences de maïs et de soja; que six sociétés contrôlaient 75 à 80 % du marché mondial des pesticides; que cinq sociétés contrôlaient plus de 80 % du commerce mondial des bananes, avec une tendance à l'intégration verticale de la chaîne d'approvisionnement dans ce secteur, comme dans plusieurs autres dans l'industrie agroalimentaire; et que les 30 premières entreprises de distribution alimentaire représentaient un tiers des ventes mondiales d'épicerie (GRAIN, 2008).

Ces concentrations ont facilité l'exercice de la puissance d'achat, au point où la viabilité des activités agricoles en a souffert. D'une part, les industriels de l'agroalimentaire, les négociants de produits de base en vrac et les supermarchés qui négocient directement avec les producteurs des pays en développement ont fortement contribué à la baisse sur les prix offerts à ces agriculteurs pour leurs produits, tout en imposant des conditions de production rigoureuses. D'autre part, les grandes chaînes de distribution (qui se développent aussi maintenant de manière dynamique dans les pays en développement) ont exercé leur puissance d'achat sur les intermédiaires qui les approvisionnent en produits, afin de faire baisser les prix et d'imposer diverses conditions abusives – avec un effet domino en amont de la chaîne d'approvisionnement et parfois une répercussion des pressions sur les prix et aussi des risques sur les agriculteurs des pays en développement. Bref, l'internationalisation des marchés agricoles, qui prône à mots couverts la création d'une immense « ferme mondiale » où toutes les ressources humaines, naturelles, techniques et financières pourraient se conjuguer sans contraintes, a entraîné une concentration de la production au profit des firmes agroalimentaires occidentales et une asphyxie des petites paysanneries du Sud.

Selon le FAO, une détente apparente des conditions du marché s'est manifestée en 2009 dans l'Indice de référence des prix alimentaires, qui a chuté d'un tiers depuis son apogée en juin 2008. Les stocks céréaliers enregistrent un redressement avec une augmentation de 19% par rapport à leur niveau en 2008. Les cours internationaux de la plupart des denrées agricoles de base ont baissé en 2009 par rapport à leurs niveaux record de 2008, ce qui indique que de nombreux marchés sont en train de retrouver leur équilibre (FAO 2009)

Cependant, les prix alimentaires restent élevés sur les marchés intérieurs dans beaucoup de pays en voie de développement sans retrouver leurs niveaux de 2006 et ils resteront probablement volatiles. Bien qu'on estime que la chute des prix pourrait réduire la facture des pays importateurs de 226 milliards de dollars en 2009 par rapport à 2008, la détérioration de l'économie mondiale risque d'annuler une bonne partie de cet effet positif (FAO 2009). L'érosion du pouvoir d'achat, imputable à la fois à la baisse des revenus et des taux de change réels pendant la crise, pèse sur l'accès à la nourriture, même aux bas prix qu'elle a pu atteindre sur les marchés internationaux.

La souveraineté alimentaire comme alternative?

Tout cela démontre l'urgence de la souveraineté alimentaire en tant que seule solution viable et possible à long terme, tant sur le plan de l'environnement que celui de la sécurité alimentaire. Il s'agit de permettre aux pays d'exercer leur souveraineté alimentaire, de décider de leurs politiques agricoles internes et de leur degré d'autonomie alimentaire pour développer une

agriculture destinée d'abord à nourrir leur population. Paradoxalement, la lutte contre la faim et la sous-alimentation basée sur le droit à l'alimentation et prônée par les États, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la société civile depuis 1996, semble perdre du terrain, au moment où elle pourrait être la plus utile (Golay, 2008). L'approche adoptée par la plupart des acteurs, liant la hausse des prix et la faim dans le monde à une production et à une offre insuffisantes par rapport à la demande, paraît incomplète. Les millions de personnes touchées par la crise ne sont jamais perçues comme des victimes de violation d'un droit humain fondamental, le droit à l'alimentation, et ayant ainsi droit à une réparation. Le droit à l'alimentation ne se limite pas au droit de manger, mais il implique un revenu suffisant pour les agriculteurs et des produits à prix abordables pour les consommateurs. Il suppose que les États nationaux adoptent des stratégies pour le concrétiser, notamment par des législations-cadres. Les États doivent même respecter le droit à l'alimentation des pays étrangers en contrôlant les acteurs privés qui pourraient y porter atteinte, entre autres par le dumping notamment (Gagné, 2008).

En conclusion, malgré l'amélioration survenue sur les marchés agricoles mondiaux des aliments de base et la situation des stocks mondiaux de céréales à des niveaux bien plus confortables qu'il y a deux ans, un retour à un autre cycle de prix élevés est toujours possible, surtout vu que les facteurs qui ont débouché sur la crise alimentaire 2008 persistent toujours. Dans ce climat d'incertitude, l'OMC doit se contenter de réguler le commerce mondial des aliments et laisser les pays décider de leurs politiques agricoles internes et de leur degré d'autonomie alimentaire. Cela nécessitera, d'une part, davantage d'investissements dans l'agriculture et dans ses équipements et, d'autre part, des agriculteurs mieux formés et plus qualifiés ainsi que des chaînes d'approvisionnement plus efficaces. Des problèmes tels que la pauvreté ou les changements climatiques appellent ainsi à une action et une gestion concertées, régies par des conventions collectives, à une échelle qui dépasse les intérêts individuels. Aux niveaux mondial, régional, national et local, les décideurs doivent être profondément conscients qu'il y a des problèmes différents, de multiples cadres théoriques et modèles de développement, et diverses options pour atteindre les objectifs de développement et de durabilité. Il appartient à la communauté internationale de répondre de manière décisive et globale à cette crise afin de promouvoir la souveraineté alimentaire pour tous et garantir à chaque être humain son droit d'être libéré de la faim et de la malnutrition, l'un des droits de l'homme les plus fondamentaux.

Soha Farouk est assistante de recherche au programme de gouvernance des eaux dans les États Arabes lié au Bureau régional des États Arabes/PNUD (WGP-AS/RBAS) et diplômée de maîtrise en Études Internationales de l'Université de Montréal.

Répères bibliographiques

- Banque Mondiale. *L'agriculture au service du développement*, en ligne, <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/2795087-1192111580172/FINAL_WDR-OV-French-text_9.25.07.pdf>, 2008
- BERTHELOT, Jean François. *Une analyse critique des causes de la flambée des prix agricoles mondiaux*, en ligne, <<http://isara.unblog.fr/files/2008/05/flambeedesprix.pdf>>, 2008
- CNRS. «Les Racines de la crise» dans *Le journal du CNRS*, N°224-Septembre, 2008
- CNUCED. *Synthèses de la CNUCED : Comment s'attaquer à la crise alimentaire mondiale?*, UNCTAD/Press, N°2-Juin, en ligne, <http://www.unctad.org/fr/docs/presspb20081_fr.pdf>, 2008
- CNUCED. *Répondre à la crise alimentaire globale*, en ligne, <http://www.unctad.org/fr/docs/osg20081_fr.pdf>, 2008
- FAO. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008*, 2008
- FAO. *La Situation mondiale de l'alimentation et l'Agriculture*, en ligne, <<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0100f/i0100f.pdf>>, 2008
- FAO. *Food Outlook : Global Market Analysis*, en ligne, <<http://www.fao.org/docrep/011/ai482e/ai482e00.htm>>, 2009
- FAO. *Indice des prix alimentaires – Août 2010*, en ligne, <<http://www.fao.org/worldfoodsituation/FoodPricesIndex/fr/>> (page consultée le 30 juillet 2010)
- GAGNÉ, Jean-Charles. «La souveraineté alimentaire a son promoteur aux Nations Unies» dans *La Terre de Chez nous*, Numéro du 11 Novembre, en ligne, <<http://www.abcburkina.net/content/view/673/1/lang.fr/>>, 2008
- GOLAY, Christophe. « La crise alimentaire mondiale et le droit à l'alimentation» dans *CETIM*, N°3-Décembre, en ligne, <<http://cetim.ch/fr/documents/CETIM-cahier-3.pdf>>, 2008
- GRAIN. «Making a killing from hunger» dans *Against the grain*, Numéro d'Avril, <<http://www.grain.org/articles/?id=39>>, 2008
- South Center. *Food and Energy Crisis: Time to Rethink Development Policy Reflections from the High Level North - South Dialogue on Food and Energy Security Geneva: South Center*, 2008

* Cet article synthétise les idées présentées dans un document intitulé "L'impact de la crise alimentaire aggravé par la crise financière sur les populations des pays du Sud" préparée pour l'assemblée spéciale de l'AQOCI en février 2009 et disponible en ligne : http://www.aqoci.qc.ca/spip/IMG/pdf/AQOCI_Crisealimentaire.pdf

AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET BIODIVERSITÉ : CE QU'IL Y A DANS NOS ASSIETTES, AUJOURD'HUI, DEMAIN...

Par Vanessa Cotineau

La souveraineté alimentaire est une thématique de plus en plus populaire sur la scène internationale. Elle est définie comme le droit des peuples d'élaborer leurs propres politiques agricoles. De ce fait, ils gèrent de manière autonome leurs moyens de subsistance et, du même coup, ils apprennent à tenir tête aux gouvernements contre l'établissement de politiques pouvant nuire à leur niveau de vie et à leur indépendance. La biodiversité est un élément de revendication essentiel dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Des fermiers de partout dans le monde reconnaissent l'importance d'une grande variété d'espèces végétales et animales, tant au niveau de l'équilibre écologique que pour la sécurité alimentaire.

Malheureusement, la biodiversité se dégrade rapidement, alors que l'importance de sa préservation ne capte pas l'attention de la population. À l'heure actuelle, l'enjeu principal pour une nouvelle grande d'extinction des espèces se situe dans les forêts tropicales humides, où l'on évalue à 27 000 le nombre d'espèces condamnées à disparaître à chaque année.¹ En plus des grands animaux dont on entend plus souvent parler, mais qui ne représentent qu'une minorité, les espèces d'insectes ou de microorganismes qui disparaissent dans le silence ont un rôle stabilisateur dans l'écosystème et leur extinction massive est problématique pour cet équilibre. Les membres d'un écosystème sont en relation d'interdépendance : proies, prédateurs, pollinisateurs, etc. Les écosystèmes sont des structures complexes où le plus petit organisme a un rôle à jouer dans le maintien de l'ensemble.

L'objectif de cet essai est d'abord d'expliquer comment on en est venu à adopter le système agricole industriel comme modèle pour le développement agricole et comment il contribue à la dégradation de la biodiversité alimentaire. Il est question entre autres, des pratiques utilisées pour accroître le rendement des cultures et de l'élevage, qui démontrent un bon potentiel économique à court terme, mais qui ont des conséquences désastreuses à long terme, tant pour l'économie, l'environnement, la culture et bien plus encore. C'est pourquoi une partie de l'essai porte sur l'échec du système économique à bien estimer la valeur de la biodiversité. Il sera également expliqué en quoi la biodiversité est précieuse et quelles alternatives peuvent être favorables à une agriculture plus saine. L'essai conclue sur l'aspect culturel de la dégradation de l'environnement, tant au niveau local que mondial.

Ressources naturelles et développement

L'appropriation des ressources naturelles est au cœur des relations humaines, qu'il s'agisse de collaboration ou de guerre, ou encore du développement de sociétés de plus en plus complexes. Tous ces comportements ont comme point commun qu'ils permettent de satisfaire les besoins vitaux des individus, mieux pour certains que pour d'autres, mais toujours dans la limite du supportable. Les inégalités de puissance peuvent mener à des accrochages dans lesquels chacun se bat pour conserver son rang en utilisant tous les moyens à sa portée.ⁱⁱ Quand le poids de la domination fait déborder les limites des classes inférieures, en menaçant par exemple leur survie, il arrive que la lutte s'intensifie et bouleverse les structures en place.ⁱⁱⁱ

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, il semblait que tout cela allait changer. À la place des guerres dévastatrices entre pays, on s'était trouvé un nouvel ennemi : la pauvreté. Pour y remédier, on a mis sur pied des agences de développement, censées aider les pays sous-développés à se moderniser, et des institutions internationales pour la lutte contre la pauvreté et la stabilité économique, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). L'idée était de promouvoir le développement des pays pauvres en se basant sur le modèle de réussite incarné par les États-Unis, surtout avec leurs progrès technologiques suite aux efforts de guerre. Toutefois, derrière les théories du développement se cachait l'intention des pays industrialisés d'étendre leurs marchés et de trouver des sites où investir leurs surplus de capitaux.^{iv}

La pauvreté, plutôt que de diminuer, s'est accrue, tandis que les politiques de développement permettaient la concentration des richesses dans les mains d'une petite élite et que les paysans perdaient leur accès aux ressources naturelles. En plus d'un appauvrissement général, c'est aussi la culture et le mode de vie des gens qui ont été perturbés. Les institutions et les agences n'ont pas cru que le développement d'un pays ne pouvait s'accomplir qu'en se concentrant sur le facteur économique. C'est ainsi que le modèle industriel occidental s'est répandu à travers le monde, malgré les protestations des classes inférieures qui n'y voyaient pas d'avantages et qui sont les premiers touchés par les contradictions de ce modèle. Les techniques de la Révolution verte, qui marquent un tournant dans l'histoire de l'agriculture avec l'accroissement de la production agricole, ne sont pas conçues pour un développement à long terme. Ce fait est particulièrement bien représenté par la dégradation rapide de la biodiversité.

L'économie de l'alimentation se concentre sur une quantité restreinte d'espèces, tant au niveau de l'agriculture que de l'élevage. Plus de la moitié de la production agricole se concentre autour des trois géants que sont le blé, le riz et le maïs. En outre, l'expansion des terres cultivées fait en sorte que les espèces sauvages sont remplacées par quelques variétés sélectionnées, tandis que

les écosystèmes sont réduits et fragmentés. Quant à l'élevage, 88 % de la production mondiale tourne autour du porc, du poulet et du bœuf.^v Alors que ces quelques espèces animales et végétales domestiquées sont élevées sur d'immenses étendues de terres administrées par l'être humain, l'abondante diversité sauvage doit se partager de petits espaces naturels morcelés. C'est ce à quoi aboutit le modèle économique du développement rural qui a été imposé comme modèle global. Cette sélectivité des espèces entraîne de nombreux problèmes à long terme.

L'érosion génétique des plantes

La simplification de l'agriculture ne se résume pas à la substitution forcée de la biodiversité par l'expansion des terres agricoles. Un de ses effets à long terme est l'érosion génétique. Il y a de nombreux avantages à avoir plusieurs variétés d'aliments à portée de main. Les plantes ont évolué des milliers d'années durant pour développer des particularités génétiques propres à chaque variété d'une même espèce. C'est parce que chaque écosystème est différent que ces variétés se distinguent. Ainsi, une sorte de blé peut mieux se cultiver dans des sols infertiles, tandis qu'une autre a développé un insecticide naturel. Ces processus évolutifs sont lents et c'est par la pollinisation que les végétaux transfèrent leurs gènes. En temps normal, ce sont les espèces qui survivent le mieux dans un milieu naturel qui se reproduisent en plus grande quantité et donc leurs gènes dominent.

C'est là que l'homme entre en jeu en introduisant dans l'environnement local des plantes hybrides. Celles-ci sont produites « par autofécondation répétée aboutissant à une homogénéité génétique d'une plante à fort rendement, mais qui, de fait d'une consanguinité excessive, peut devenir sensible aux maladies. »^{vi} Comme ces espèces sont cultivées en monoculture sur une grande superficie de terres, et qu'en plus toute autre plante est traitée comme de la mauvaise herbe dans ces champs et est éliminée, elles deviennent dominantes. Par la pollinisation, leurs gènes sont transférés aux variétés sauvages. De plus, le rendement des récoltes est assuré par l'utilisation de divers produits chimiques qui déstabilisent la sélection naturelle.

Alors que les plantes ont mis plusieurs centaines, voire des milliers d'années pour développer les caractéristiques adaptées à l'écosystème, les scientifiques ont mis au point des organismes génétiquement modifiés (OGM) auxquels ils associent des traits particuliers, et tout cela est possible en seulement quelques jours. Dans les années quatre-vingt, une des premières innovations a été de permettre à des plantes de produire des insecticides.^{vii} Le problème est que les insectes aussi évoluent et finissent par développer une résistance à ces protéines insecticides. Mais ce qui semble être le plus gros problème en ce qui concerne les OGM, c'est la mise en culture de ces semences, alors qu'on n'est pas certain des effets à long terme qu'elles

vont entraîner. Contrairement à un produit pharmaceutique qui, si on lui découvre des effets secondaires néfastes, peut être retiré des étagères, les plantes génétiquement modifiées sont hors de contrôle. En transférant leurs gènes aux plantes environnantes, elles contaminent et simplifient la biodiversité, ce qui fait que si on leur découvre un défaut, c'est de l'espèce végétale entière dont il faudra se passer.

La monoculture et ses techniques de soutien

L'équilibre écologique a été à la base des techniques agricoles comme la polyculture, les engrais verts, la rotation des cultures et la sélection rationnelle des semences à cultiver selon les circonstances. Avantager la monoculture plutôt que la polyculture, par exemple, mène inévitablement à un appauvrissement des sols parce que la terre n'a pas le temps de régénérer ses nutriments et s'érode. Les monocultures sont aussi plus sensibles aux maladies et aux infestations de parasites. Pour remédier à ces défauts, on utilise des produits chimiques dont les effets sur l'environnement tout comme sur notre santé sont dévastateurs. Mais ceux-ci améliorent le rendement des récoltes, ce qui donne une impression de réussite technologique. Or, ce succès n'est que provisoire, car ces produits ne conviennent pas à un développement à long terme.

D'abord, on utilise des pesticides pour lutter contre les parasites. L'effet pernicieux de cette technique est que les parasites eux-mêmes développent une immunité à ces produits, tout comme les bactéries avec les antibiotiques. Plus on augmente la puissance des pesticides, plus il y a des risques qu'ils affectent la santé des être humains. En 2005, l'Organisation mondiale de la santé évaluait à 250 000 le nombre de morts par empoisonnement direct lié à l'utilisation des pesticides.^{viii} L'utilisation des pesticides entraîne aussi la contamination de l'eau, la salinisation et l'épuisement des sols. Pour ce qui est des fertilisants chimiques, utilisés pour ajuster le niveau de fertilité du sol appauvri, la capacité des plantes d'en absorber l'azote et le phosphore est limitée, et les résidus s'infiltrant jusqu'aux nappes souterraines et à se propager à travers les cours d'eau. La monoculture force aussi les agriculteurs à utiliser une plus grande quantité d'eau, avec 72 % de la consommation annuelle consacrée à leur domaine.^{ix} Ces processus utilisés pour masquer l'inefficacité du système basé sur la monoculture de plantes hybrides entraînent une toxicité à long terme. Donc, en plus d'être restreinte à des fragments de terres, la biodiversité est aussi affectée par la pollution engendrée par les produits chimiques.

Les détournements de cours d'eau sont une autre cause de dégradation de la biodiversité, sans compter les dégâts sociaux qu'ils engendrent pour ceux dont la présence d'un point d'eau est vitale dans le mode de vie. C'est la cause du danger d'extinction d'un cinquième des poissons d'eau douce, ainsi que du déplacement de 30 à 60 millions de personnes résultant des

inondations. L'irrigation a parfois mené à une sur-utilisation des eaux souterraines et à la désertification. L'agriculture est déjà le plus grand consommateur d'eau de la planète, soit 72 % des réserves d'eau douce, un chiffre qui risque d'augmenter avec le besoin grandissant des plantes non adaptées à un milieu sec.^x

La situation de la Chine du Nord, où 95 % du blé national est produit, constitue un bon exemple de l'inefficacité et des problèmes à long terme causés par le système agricole industriel. Pour assurer leurs récoltes, les fermiers utilisent des fertilisants et autres produits chimiques en grande quantité. Comme les terres s'appauvrissent, ils doivent aussi pratiquer l'irrigation intensive pour répondre aux besoins en eau des cultures. Cet acharnement, quand on y ajoute les effets des changements climatiques et de la déforestation, est en train de mener à la désertification du Nord de la Chine, avec 18,1 % d'anciennes terres cultivées déjà touchées. Pour ajouter au malheur, ce phénomène provoque des tempêtes de sable qui balayent la Chine d'un bout à l'autre et qui, en ramassant les déchets des zones industrielles sur leur passage, créent des miasmes immenses qui peuvent s'étendre jusqu'au Japon.^{xi}

L'élevage intensif

Le cycle de vie des animaux d'élevage n'a rien de normal. De la naissance à la mort, leurs moindres déplacements sont contrôlés par les hommes. Dans son empressement à produire plus de viande pour les échanges commerciaux, l'être humain en a réduit la qualité. En 40 ans, la population mondiale de porcs a presque doublé, tandis que celle des volailles a quadruplé.^{xii} Toutefois, leur espérance de vie a beaucoup diminué, alors que la consommation augmente. De plus, le confinement des animaux d'élevage a entraîné des changements physiologiques tels que le rétrécissement des pattes et de la taille en général.

Les bêtes d'élevage se reproduisent par sélection artificielle en fonction de critères liés à leur utilité : production de lait, d'œufs, de laine, etc. Au final, on obtient des espèces hybrides qui, au même titre que les plantes, risquent d'être plus facilement atteintes par des maladies à cause de leur consanguinité. Si on ajoute à cette faiblesse les conditions de vie des animaux, entassés les uns contre les autres dans des endroits fermés et souvent malsains, il n'est pas étonnant qu'une maladie comme la grippe aviaire, qui existait déjà depuis plusieurs centaines d'années, ait rapidement muté pour donner la H5N1, virus pouvant contaminer l'être humain.

La valeur de la biodiversité

L'incapacité d'estimer correctement la valeur des ressources naturelles provient entre autres du fait qu'on pense le développement à court terme. On évalue mal les effets à long terme des techniques utilisées. La dégradation de la biodiversité vient de l'écart qu'il y a entre les intérêts

d'un individu et ceux de la société, dans un contexte où il faut choisir entre développement et conservation. L'homme est impatient et, dans son empressement à accumuler des richesses, il saute les étapes, surtout s'il sait qu'il y a d'autres richesses à exploiter ailleurs lorsqu'il aura épuisé celles dont il tire profit. Le temps est un facteur clé du processus décisionnel, car l'individu fait face à un futur incertain alors que les bénéfices du développement immédiat sont concrets.^{xiii} S'il n'est pas affecté par les bénéfices sociaux de la conservation, il va tout simplement agir dans son propre intérêt.

Il est étonnant, compte tenu de tous les produits chimiques, l'eau et les transports utilisés entre le moment où les plantes sont cultivées jusqu'à leur arrivée dans les épiceries, que la nourriture produite avec les techniques industrielles parvienne malgré tout à offrir les meilleurs prix dans les étalages. Deux éléments expliquent ce phénomène. D'abord, les entreprises ne paient pas les coûts de pollution engendrés par leurs pratiques (i.e. les externalités). Il existe des fermes qui utilisent des techniques agricoles qui ne sont pas nocives pour l'environnement ou pour notre santé. Elles payent, à leur façon, les coûts de pollution puisqu'elles doivent investir plus dans la production de produits biologiques. Malheureusement, les producteurs ne sont pas toujours récompensés sur le marché, car les prix de leurs produits sont plus élevés que ceux des fermes qui ne paient pas pour leur inconduite écologique.^{xiv} Les consommateurs, aveuglés par leur souci d'accumulation et d'économie d'argent, vont choisir le produit le moins cher. Mais les raccourcis seuls ne suffisent pas à expliquer le fait que les prix soient aussi bas. Le deuxième élément est l'octroi de subventions aux agriculteurs, qui non seulement avantagent les pays riches au détriment des pays pauvres, mais qui avantagent également les élites agricoles dans les pays industrialisés. C'est ce qui fait en sorte que le modèle agricole industriel, bien qu'inadéquat et de moins en moins efficace, parvient à se maintenir.

Dans la recherche du profit maximal, la biodiversité a un rôle secondaire puisqu'elle ne semble pas avoir de valeur marchande. Mais si ce n'était pas des subventions et autres formes de soutien à l'échelle locale, la valeur de la biodiversité serait sans doute revue à la hausse. Les producteurs industriels doivent toujours lutter pour un meilleur rendement en utilisant des techniques qui sont néfastes pour l'environnement, alors qu'il existe des alternatives plus écologiques et tout aussi efficaces, bien qu'elles nécessitent des efforts supplémentaires. On peut, par exemple, remplacer la monoculture par la polyculture. La polyculture est le fait de cultiver plusieurs variétés de plantes sur un même espace. On parle de rotation des cultures lorsque deux variétés sont plantées l'une après l'autre, et de cultures multiples quand les variétés sont cultivées en même temps. Dans la rotation, par exemple, les nutriments laissés dans le sol par la première culture sont utilisés par la deuxième. La polyculture se sert des qualités différentes de chaque plante, dont certaines, comme celles des légumes, permettent

au sol de se régénérer. On peut aussi utiliser la technique des engrais verts, soit la culture de plantes à croissance rapide devant être enfouies rapidement pour nourrir le sol. De plus, le fait de cultiver en même temps plusieurs variétés de plantes aux caractéristiques différentes permet de se prémunir contre le risque qu'une culture entière soit ruinée par les caprices de la nature. En améliorant la qualité du sol, on réduit aussi le besoin en produits chimiques et en eau.^{xv}

La biodiversité est très importante, même dans le système agricole industriel. Les diverses caractéristiques entre les variétés sont à la base de la création des plantes hybrides. En permettant la simplification de la biodiversité, on réduit les possibilités d'innover ou encore de sauver les espèces domestiquées qui font face à un risque d'extinction. Dans les années quatre-vingt, la production de bière en Amérique du Nord a été menacée par un parasite attaquant l'orge. C'est grâce au matériel génétique d'une variété d'orge cultivée sur une ferme en Éthiopie que les cultures ont pu être restaurées.^{xvi} Des cas similaires ont permis de poursuivre la culture du café et de la canne à sucre. Sans diversité génétique, les plantes finissent par s'appauvrir et les rendements diminuent, d'où l'importance, par exemple, de faire des croisements entre diverses espèces et de favoriser une grande biodiversité.

Toutefois, bien que les différentes variétés de plantes puissent servir aux croisements, il y a toujours un risque que les plantes hybrides perdent de leur efficacité à long terme. Le mieux est encore d'utiliser des plantes locales autant que possible. Ces plantes sont adaptées pour prospérer dans l'écosystème régional et le fait d'en avoir une grande diversité permet de sélectionner les meilleures plantes à cultiver selon les conditions environnementales et les besoins. La culture d'une variété abondante de plantes, comme dans le cas de la polyculture, représente une forme de sécurité alimentaire, puisqu'elle assure un certain rendement des récoltes. Avec les monocultures, le risque qu'une culture soit entièrement dévastée est plus grand. Grâce aux différentes caractéristiques génétiques des plantes, les risques de décimation complète diminuent.

Culture et biodiversité

Avec la destruction des habitats naturels et la dégradation de leur biodiversité, les gens dont le mode de vie dépend de cet environnement perdent rapidement les connaissances pratiques qui y sont reliées. Cette perte de connaissances est surtout due à la privatisation des terres et à l'introduction de techniques agricoles industrielles par les agences de développement. La conversion des terres, la pollution et la simplification de l'agriculture affectent la biodiversité. Quant aux paysans, les savoirs traditionnels sont de moins en moins transférés d'un fermier à l'autre, et d'une génération à l'autre. En cas de crise, leurs connaissances se sont plusieurs fois

avérées utiles, comme dans le cas du parasite s'attaquant à l'orge et de la solution trouvée en Éthiopie. Ces connaissances devraient être mises en pratique de façon permanente et pas seulement lorsque le système agricole industriel connaît une crise. Mais avec l'érosion des savoirs traditionnels, les possibilités de faire face aux problèmes agroalimentaires s'estompent, surtout avec la dégradation de la biodiversité.

Qu'on veuille bien l'admettre ou non, nous ne dominons pas la nature, nous en faisons partie. C'est ce qui fait que nos modes de vie changent lorsqu'on modifie la nature pour créer des environnements artificiels, comme la ville. La façon dont nous vivons présentement fait en sorte que nous attribuons une valeur économique à la nature. La biodiversité disparaît, mais il est plus simple d'en abuser maintenant que de faire des efforts pour la conserver. Dans notre élan pour développer, nous avons oublié de considérer les effets à long terme des techniques utilisées et nous nous sommes habitués à consommer et à gaspiller. Bien qu'on ne s'en rende pas encore pleinement compte, la dégradation de la biodiversité affecte notre mode de vie actuel (pollution, alimentation, changements climatiques, maladies, etc.), et si on continue sur cette lancée et qu'on atteint le point de non-retour, c'est notre façon de vivre qui sera brusquement bouleversée et ce de manière catastrophique.

Vanessa Cotineau est une étudiante en études est-asiatiques et anthropologie à l'Université de Montréal. Récemment, son attention s'est tournée vers les jeux de pouvoirs en ce qui concerne l'environnement et le développement durable.

ⁱ LAMY, Michel. *La biosphère, la biodiversité et l'homme*, Paris, Éditions Ellipses, 1999, p. 151

ⁱⁱ BALANDIER, Georges. *Le désordre*, Paris, Fayard, 1988, p. 67

ⁱⁱⁱ BUCKLES, Daniel. *Cultivating peace*, Washington, International Development Research Center, World Bank Institute, 1999, p. 5

^{iv} ESCOBAR, Arturo. *Encountering development: the making and unmaking of the Third World*, New Jersey, Princeton University Press, 1995, p. 32

^v WEIS, Tony. *The global food economy: The battle for the future of farming*, Halifax, Fernwood Publishing, 2007, p. 19

^{vi} LAMY, Michel, *Op cit.*, p. 138

^{vii} *Ibid.*, p. 141

^{viii} WEIS, Tony. *Op cit.* p. 31

^{ix} *Idem*

^x *Ibid.*, p. 32

^{xi} PATEL, Raj. *The value of nothing: How to Reshape Market Society and Redefine Democracy*, Toronto, Harpercollins Publishers, 2009, p. 46

^{xii} WEIS, Tony. *Op cit.*, p. 19

^{xiii} *Ibid.*, p. 25

^{xiv} PATEL, Raj. *Op cit.* p. 48

^{xv} WEIS, Tony. *Op cit.*, p. 29-30

^{xvi} « Famine Fears » USC Canada News, <http://usc-canada.org/2009/07/03/famine-fears/> (consulté le 15-04-10)

Repères bibliographiques

BALANDIER, Georges. *Le désordre*, Paris, Fayard, 1988, pages 63-82

BUCKLES, Daniel. *Cultivating peace*, International Development Research Center, World Bank Institute, Washington, 1999, 285 pages

COURRIER, Kathleen & al. *Global Biodiversity Strategy: Guidelines for action to save, study and use Earth's biotic wealth sustainably and equitably*, Washington, World resources Institute, 1992, 244 pages

ESCOBAR, Arturo. *Encountering development: the making and unmaking of the Third World*, New Jersey, Princeton University Press, 1995, 290 pages

LAMY, Michel. *La biosphère, la biodiversité et l'homme*, Paris, Éditions Ellipses, 1999, 191 pages

PATEL, Raj. *The value of nothing: How to Reshape Market Society and Redefine Democracy*, Toronto, Harper Collins Publishers, 2009, 250 pages

PEARCE, David & MORAN, Dominic. *The Economic Value of Biodiversity*, London, Earthscan Publications, 1994, 172 pages

STIGLITZ, Joseph E. *Un autre monde: Contre le fanatisme de marché*, Paris, Éditions Plon, 2008, 563 pages

WEIS, Tony. *The global food economy: The battle for the future of farming*, Halifax, Fernwood Publishing, 2007, 217 pages

Document audiovisuels

Inter Pares. « Development Alternative », 27 :06, 2002

Document Internet

SA. «Famine Fears» dans *USC Canada News*, en ligne, <<http://usc-canada.org/2009/07/03/famine-fears/>>, (page consultée le 15/04/10)

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : LA LUTTE POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Par Marie-Josée Massicotte, Claudia Beaudoin, Thomas Bernier-Villeneuve et Jessica Brousseau

Depuis 2008, les crises alimentaire et économique ont ramené les questions agroalimentaires au cœur des débats, tant chez les politiciens qu'au sein d'organisations interétatiques telles l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), que chez les citoyens et acteurs de la société civile. Pourtant, il y a longtemps que les paysannes et les paysans du monde, en partenariat avec de nombreux réseaux de recherche, ont identifié les problèmes majeurs qui sous-tendent l'actuel modèle de production, de distribution et de consommation alimentaire. Cet article vise à distinguer ce que sont la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, mais surtout à présenter quelques cas de mouvements sociopolitiques qui militent pour la souveraineté alimentaire, tant au nord qu'au sud des Amériques, afin de contrer les problèmes actuels (Mexique, Brésil, Québec).

Le concept de sécurité alimentaire fait surtout référence à la production d'aliments en quantité suffisante pour répondre aux besoins des populations du globe. On se préoccupe peu ici du mode de production ou du type d'aliments produits, pourvu que chaque individu puisse s'alimenter. Durant les périodes de crise et de famine, et à travers la dite « révolution verte », on a favorisé l'intensification des monocultures ainsi que l'utilisation de nouvelles technologies et de pesticides afin de produire davantage et plus rapidement.

Au cours des années 1990, des voies dissidentes se sont faites entendre lors des négociations du Cycle de l'Uruguay, sous l'égide du GATT, et qui s'est conclu par la création de l'OMC en 1995. On a alors convenu de la libéralisation du commerce des produits agricoles entre les pays, alors que l'agriculture avait été jusque-là réservée au contrôle exclusif des États souverains pour assurer la survie des populations. C'est dans ce contexte que de nombreux agriculteurs et familles paysannes ont choisi d'unir leurs forces et de créer *La Via Campesina* (VC) en 1993. Ce mouvement transnational est aujourd'hui présent dans 69 pays et sur quatre continents. Enraciné dans des communautés rurales très diverses, la VC regroupe quelque 149 organisations qui, depuis 1996, ont promu la souveraineté alimentaire dans une campagne transnationale.¹

Les mouvements paysans d'un peu partout à travers le monde ont donc élaboré ce concept afin de définir eux-mêmes les priorités et méthodes de production agricole. Comme le souligne Eric

Holt-Giménezⁱⁱ, la souveraineté alimentaire met l'accent sur l'auto-gouvernance du système alimentaire par ceux et celles qui vivent de la terre et la cultivent. Ceux-ci doivent avoir la capacité de décider du type d'aliments qu'ils produisent, et de comment et à quelle échelle ces aliments doivent être produits et distribués. Ici, on insiste sur le droit des peuples à une alimentation saine, qui respecte la diversité des cultures, et qui repose sur des modèles de production écologique, à plus petite échelle. On favorise les cultures locales diversifiées et de qualité pour desservir les marchés de proximité plutôt que le modèle dominant des monocultures industrielles à grande échelle, qui requiert l'utilisation de pesticides et autres intrants, diminuant la qualité des sols et des écosystèmes. Les militants pour la souveraineté alimentaire s'opposent également au modèle agro-industriel, puisqu'il est principalement axé sur la production de masse et l'exportation, ce qui implique un impact écologique avec le transport de longue distance, mais aussi un impact social sur les communautés rurales. Face à la compétition croissante sur les marchés mondiaux, où les plus grands producteurs bénéficient d'infrastructures et de subventions bien supérieures, les petits et moyens agriculteurs sont de plus en plus souvent dépossédés de leurs terres, leur milieu de vie, leur travail, leur culture et leur moyen de subsistance.

Comme les exemples qui suivent le démontrent, de nombreux paysans et paysannes refusent de baisser les bras. Ils s'organisent en créant des alliances avec d'autres secteurs (ONG de droits humains, de développement et de solidarité internationale, mouvements autochtones, de femmes, écologistes et de défense de la justice sociale et environnementale) afin de promouvoir une autre agriculture, axée d'abord sur les besoins des communautés de base et respectant l'environnement et les cultures. La campagne pour la souveraineté alimentaire rallie de nombreux groupes et acteurs, au nord et au sud, qui proposent un projet sociopolitique alternatif plus durable et qui prend tout son sens avec la crise du modèle actuel de production, de consommation et de commerce à l'échelle de la planète.

Souveraineté alimentaire et mouvements paysans au Mexique

Les mouvements paysans sont très présents sur la scène politique mexicaine, où ils réclament une revalorisation de l'agriculture paysanne et l'instauration d'une importante réforme agraire. Au cours des dernières décennies, de nombreuses organisations paysannes autonomes, donc indépendantes de l'État mexicain, qui regroupent également des forestiers et des pêcheurs, ont émergé aux échelles locale, régionale ou nationale. Ces dernières ont créé de vastes réseaux et coalitions nationales et internationales afin de renforcer leurs luttes communes. La souveraineté alimentaire est aujourd'hui au cœur de leurs revendications.

Le contexte historique du Mexique illustre bien comment les luttes paysannes actuelles s'inscrivent dans un profond mouvement de contestations et de revendications qui date de plusieurs siècles. La colonisation européenne ainsi que l'adoption de politiques libérales par l'État mexicain dès la fin du 19^e siècle ont en effet affaibli et décimé plusieurs communautés paysannes et autochtones mexicaines. Le régime de propriété privée, instauré au cours de cette époque, a favorisé les grands propriétaires terriens au détriment des paysans et des communautés autochtones qui possédaient collectivement la terre. Bien que la société rurale soit demeurée très polarisée, la Révolution mexicaine de 1910, menée principalement par les paysans, a permis de leur redonner une place relativement importante dans la structure agraire via la légalisation de la propriété collective (*ejido*).

Les luttes foncières et pour la réforme agraire ont toutefois pris un nouveau tournant avec l'échec des politiques d'industrialisation par substitution des importations (ISI), la crise de la dette des années 1980 et l'adoption de politiques néolibérales par l'État mexicain. Ces politiques ont en effet contribué à la consolidation d'un acteur clé sur la scène nationale: les grandes entreprises transnationales agroalimentaires. En préparation pour la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)ⁱⁱⁱ, un changement majeur du système agraire mexicain a été introduit sous l'administration du président Carlos Salinas. La réforme constitutionnelle de 1991 a en effet légalisé la privatisation des *ejidos* et proscrit le système de propriété collective au Mexique. La privatisation des terres, la dérégulation, l'ouverture des marchés à l'économie mondiale et aux investissements étrangers, ainsi que la réduction des investissements publics et des subventions dans le secteur agricole sont toutes des transformations introduites par l'État qui ont conduit à une restructuration profonde du système agroalimentaire mexicain. De même, l'arrivée des entreprises transnationales de l'agroalimentaire a imposé un modèle de production qui est aujourd'hui dominé par les monocultures industrielles. Ce modèle menace toutefois la souveraineté alimentaire et les moyens de subsistance de milliers de petits et moyens producteurs mexicains.

En effet, les politiques des dernières décennies ont déjà conduit à l'expulsion de millions de travailleurs agricoles et de paysans, brimant ainsi leur droit à un emploi digne et juste, où ils sont les agents de leur propre développement économique, sociopolitique et culturel. Les conséquences des politiques néolibérales sont donc plurielles : destruction de la paysannerie mexicaine, paupérisation de la population rurale, dépendance croissante aux importations agroalimentaires, perte de la biodiversité et autres impacts environnementaux liés à l'utilisation massive de produits agrochimiques.

Face à cette profonde crise qui sévit dans les campagnes mexicaines, les paysans s'organisent à toutes les échelles afin de revendiquer une revalorisation de l'agriculture paysanne via une transformation radicale du système agraire actuel. La première campagne de mobilisation nationale lancée au début des années 2000 par le mouvement *El Campo No Aguanta Más* ainsi que la récente campagne nationale *Sin Maíz No Hay País*^{iv} sont deux exemples de regroupements nationaux qui placent l'enjeu de la souveraineté alimentaire au cœur de leurs revendications. Ils réclament ainsi le droit à l'autogestion, c'est-à-dire la capacité de déterminer leurs propres processus de production, le droit à une alimentation saine et adéquate, de même que le respect de la biodiversité et des cultures. Les organisations participantes affirment qu'une importante reconfiguration des politiques agraires mexicaines est nécessaire afin que les producteurs ruraux et les organisations paysannes soient considérés comme les piliers d'une agriculture socialement juste, économiquement viable et saine au niveau environnemental. Ces mouvements paysans mexicains revendiquent ainsi la reconnaissance du caractère multifonctionnel de l'agriculture paysanne, c'est-à-dire l'enracinement de l'agriculture dans ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles.

De multiples actions sont entreprises par les mouvements afin de montrer leur désaccord face aux fondements du système agraire actuel qui favorise les intérêts des grandes entreprises transnationales et non ceux des acteurs premiers de l'agriculture mexicaine, soit les paysans. Ces actions prennent la forme de manifestations régionales et nationales, d'envoi de pétitions aux sénateurs sur la crise dans laquelle est plongé le Mexique rural et l'urgence d'agir, de boycott de produits alimentaires importés, de promotion des aliments locaux, d'occupation d'institutions publiques et de séminaires de sensibilisation de la population sur la crise agroalimentaire et sur l'alternative de la souveraineté alimentaire. Plusieurs organisations choisissent également de semer du maïs dans des lieux publics. Ce type d'actions hautement symboliques cherche à souligner la grande biodiversité des semences de maïs originaires du Mexique et la menace causée par l'expansion du maïs transgénique sur le territoire. En boycottant l'achat de maïs en provenance du Canada et des États-Unis, et du maïs transgénique, les organisations paysannes mettent en valeur les techniques traditionnelles de production et la consommation responsable. Les revendications pour la souveraineté alimentaire prennent ici toute leur signification, puisque la reconnaissance de ce droit permettra aux paysans de maintenir leurs pratiques traditionnelles et ainsi de préserver la diversité culturelle du Mexique.

Cherchant non seulement à faire pression sur le gouvernement, ces diverses activités visent également à sensibiliser la population en faisant appel à la conscience citoyenne de tous les Mexicains. L'objectif est de créer des alliances entre le monde rural et urbain afin de créer un sentiment d'unité à l'échelle nationale, pouvant par la suite conduire à des changements

sociopolitiques majeurs au sein du système agraire et des pratiques socioculturelles de production et consommation.

Tel que revendiqué par les centaines d'organisations et mouvements membres de la campagne nationale *Sin Maíz No Hay País*, la souveraineté alimentaire doit être considérée comme étant à la base d'une nouvelle politique agroalimentaire nationale pour répondre à la crise qui sévit dans les milieux ruraux. Pour ce faire, ils réclament entre autres l'approbation par le Sénat de la République de la Loi de planification pour la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la renégociation de l'ALÉNA et des accords sur l'agriculture au sein de l'OMC afin qu'y soit reconnu le droit à la souveraineté alimentaire.^v Plusieurs organisations revendiquent quant à elles l'exclusion complète de l'agriculture de tous les accords commerciaux, incluant l'ALÉNA.^{vi} En somme, la reconnaissance du droit fondamental à la souveraineté alimentaire et la revalorisation de l'agriculture paysanne sont considérées, par ces différents acteurs, comme le point de départ essentiel pour la survie du Mexique.

Au Brésil

Les mouvements sociaux qui luttent pour la souveraineté alimentaire ont également une présence très forte au Brésil. Ce pays a été profondément marqué par une histoire de domination coloniale de plusieurs siècles et un régime militaire qui a duré 21 ans. Ce contexte historico-politique a introduit une division territoriale fortement inégalitaire favorisant les intérêts des grands propriétaires et, plus récemment, des entreprises transnationales, au détriment des classes ouvrières et rurales. Aujourd'hui encore, le Brésil est un pays où les injustices sociales sont très marquées : 46,8% des terres arables sont contrôlées par seulement 1,6% des propriétaires terriens brésiliens. De nombreux secteurs de la société civile se sont mobilisés afin de mettre fin au régime militaire (1964-1984), exigeant des politiques qui répondent davantage aux besoins de la majorité de la population. C'est dans ce contexte d'effervescence politique et d'espoir de changement que le *Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra* (Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre ou MST^{vii}) a vu le jour en 1984. Le MST est aujourd'hui l'un des mouvements les plus influents au Brésil et en Amérique latine. Il est reconnu pour ses mobilisations de masse, ses actions directes et son opposition au modèle néolibéral de développement.

Présent dans 23 des 27 États brésiliens, le MST compte aujourd'hui plus de 1,5 millions de membres et fait partie intégrante de réseaux sociopolitiques beaucoup plus vastes, tels que la *Via Campesina*. Les convictions exprimées et mises en pratique par le MST dépassent les revendications pour la sécurité alimentaire, puisqu'elles soulignent la nécessité du droit à l'alimentation, mais également le droit de choisir les pratiques de production et de

consommation agroalimentaires. Le MST propose et soutient ainsi le développement d'un mode de vie alternatif, où l'harmonisation entre culture et environnement assure le respect d'une alimentation nutritive et adéquate.

Parmi les dix engagements du MST, qui influencent la structure organisationnelle et l'éthique du mouvement, plusieurs reflètent bien les valeurs de la souveraineté alimentaire :

- Aimer et prendre soin de la Terre et de tout être vivant;
- Produire de la nourriture pour éliminer la faim.
- Éviter l'usage des pesticides et des monocultures;
- Préserver les forêts existantes et reboiser;
- Prendre soin des rivières, des sources d'eau, des lacs et des barrages.
- Lutter contre la privatisation de l'eau;
- Traiter les déchets de façon adéquate, rejetant les pratiques qui contaminent ou endommagent l'environnement;
- Ne jamais vendre la terre conquise. La terre est l'ultime bien pour les générations futures (traduction libre)^{viii}

Le but premier du MST est de créer des méthodes alternatives basées sur la souveraineté alimentaire et le droit à la diversité culturelle. Pour réaliser ses objectifs, le MST lutte pour l'instauration de changements légaux et territoriaux en effectuant des pressions constantes sur les trois niveaux de gouvernement. Il exige des changements sociopolitiques majeurs via une redistribution plus équitable des terres, qui permettrait aux communautés rurales d'avoir une plus grande autonomie et prise en charge de leur développement et du territoire.

L'occupation des terres est une action directe largement utilisée par le mouvement afin de rejeter l'usage historique de l'espace et favoriser l'accès à la terre chez les plus démunis. Bien que de plus en plus de chômeurs urbains se joignent au MST, on trouve souvent parmi ses rangs de petits producteurs ruinés et expulsés de leur terre, des enfants ou petits-enfants de familles paysannes trop nombreuses pour distribuer une parcelle de terre à chacun, ou d'anciens travailleurs ruraux ou familles déplacées par de grands projets hydroélectriques ou miniers. L'occupation joue un rôle essentiel afin de faire pression sur les gouvernements et de permettre l'expropriation et la redistribution. Ce processus comporte également différentes étapes.

D'abord, les dirigeants du MST choisissent une région et une terre qui peut légalement servir à la réforme agraire. En effet, la Constitution brésilienne de 1988 souligne la fonction sociale de la terre qui doit être redistribuée lorsqu'elle est non-productive ou sous-utilisée par son

propriétaire. Par la suite, ils doivent informer et mobiliser les travailleurs sans-terre et leurs familles à propos de leur droit et du processus d'occupation, des risques encourus et des possibilités d'obtention d'un titre légal. On s'assure alors d'avoir un nombre suffisant de participants afin d'éviter la répression et pour convaincre les autorités responsables de la nécessité de redistribuer et de légaliser des titres de propriété. On peut alors procéder à l'occupation de masse, en formant un campement (*acampamento*) avec l'appui d'autres membres du MST qui ont déjà vécu l'expérience. Débute alors un processus plus ou moins long, qui peut durer des années et impliquer plusieurs déplacements forcés et réoccupations. La vie dans les campements est à la base du processus d'apprentissage et de mise en œuvre de la démocratie participative : les participants apprennent à s'organiser collectivement au quotidien. Il s'agit donc d'espaces privilégiés permettant d'expérimenter d'autres formes d'organisation socioéconomique, d'auto-gouvernance et de gestion collective des conflits et activités quotidiennes.

Lorsque les négociations avec l'État aboutissent, les occupants obtiennent un titre officiel et peuvent alors s'établir de façon permanente^{ix}, en construisant des habitations plus solides et en décidant en groupe du type de production privilégié. Selon l'expérience vécue dans les campements et les leaders qui en émergent, certaines communautés du MST optent pour la création d'une coopérative avec rotation des tâches, tandis que d'autres préfèrent un modèle agricole plus individuel, où de petits noyaux d'individus ou de familles décident d'unir ou non leurs productions et leurs terres. C'est alors que plusieurs membres du MST peuvent réellement commencer à mettre en pratique les principes de base de la souveraineté alimentaire. La pression des occupations et des grandes marches nationales ont donc conduit à des changements tangibles au cours des deux dernières décennies. Grâce aux efforts constants de ses membres et de ses alliés, le MST compte aujourd'hui plus de 2000 *assentamentos* ayant reçu des titres légaux, 400 associations de production, de commercialisation et de services, ainsi que 161 coopératives de production, de commercialisation, d'assistance technique ou de crédits.^x



Source de l'image : No Sweat, Manifestation du MST, Brésil
<http://www.nosweat.org.uk/event/2009/04/brighton-film-talk-mst-brazil>

La démocratisation du mouvement se produit non seulement à travers leur engagement politique et la participation des paysans au quotidien, mais également à travers la formation continue et la valorisation des connaissances. Plusieurs programmes de formation sont ainsi offerts aux participants et à leur famille : écoles itinérantes, alphabétisation, formation politique et technique des membres et (futurs) dirigeants. L'École nationale *Florestan Fernandes* remplit par exemple la fonction d'université populaire pour les mouvements sociaux et les organisations membres de la *Via Campesina*. De plus, certains militants ont accès à des formations universitaires en médecine, en droit, en agronomie et en agroécologie.

La formation en agroécologie est directement liée à la souveraineté alimentaire. En effet, cette initiative créée par le MST et la *Via Campesina* vise à promouvoir et à concrétiser des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et des diverses cultures à travers le monde. Depuis 2005, un partenariat entre la *Via Campesina*, le MST, les gouvernements du Paraná et du Venezuela, et l'Université fédérale du Paraná, a permis la création de la première École latino-américaine d'agroécologie au Brésil, située sur l'une des terres conquises par le MST. Cette école offre une formation universitaire reconnue de 3 ½ ans, où chaque étudiant(e) est sélectionné par son propre mouvement et doit partager son temps entre l'École et sa communauté d'origine, où il doit mettre en pratique et tenter de diffuser les connaissances acquises. Le MST continue donc à promouvoir une agriculture paysanne diversifiée et plus écologique. Il encourage la participation des petits producteurs dans tous les aspects décisionnels et organisationnels de la vie des communautés rurales et urbaines, qui doivent apprendre à travailler ensemble pour construire un avenir meilleur.

L'Union paysanne au Québec

Ces objectifs sont également au cœur des revendications de l'Union paysanne (UP), fondée en décembre 2001 au Québec. Ce jeune syndicat citoyen agricole a en effet été créé afin de promouvoir et de mettre en œuvre un modèle paysan d'exploitation des ressources naturelles, de développement et de gestion du milieu rural au Québec. L'Union paysanne comprend un conseil de coordination composé de dix membres qui assurent l'orientation politique du syndicat. Elle est surtout constituée d'agriculteurs, d'artisans et de forestiers, mais également de citoyens et de groupes des milieux urbains et ruraux qui désirent contribuer à améliorer la situation précaire du milieu agro-alimentaire québécois. Cette organisation s'est alliée à la *Via Campesina* afin d'offrir une alternative au modèle agro-industriel dominant au Canada et à l'échelle mondiale.

L'Union paysanne souhaite contrer la crise du revenu des agriculteurs qui sévit au Québec en accordant une plus grande importance aux conditions sociales et environnementales liées à la

production des aliments. Cette crise se traduit notamment par une absence de relève, une disparition accrue des fermes, le surendettement et la diminution des revenus. Par exemple, il y avait environ 140 000 fermes au Québec au début des années 1960, 61 257 lors du recensement de 1971, mais seulement quelque 26 000 aujourd'hui, et celles-ci sont 3 fois plus endettées qu'aux États-Unis et 2 fois plus qu'en Ontario.^{xi}

L'UP réclame une réforme majeure des programmes québécois de soutien agricole afin de favoriser un type d'agriculture plus sain et diversifié, et plus écologique. Toutefois, une telle réforme ne peut être mise en œuvre sans mettre un terme au monopole de l'Union des producteurs agricoles (UPA), seul syndicat des agriculteurs actuellement reconnu au Québec. En effet, l'Union paysanne rejette la position de l'UPA, qui a longtemps favorisé un modèle agricole industriel soumis aux lois du libre-échange. L'UP lutte contre l'industrialisation de l'agriculture parce qu'elle nuit considérablement au développement et à l'autonomie des paysans. Pour cette raison, elle s'oppose aux «fermes usines», aux zones agricoles sans agriculteurs, aux produits standardisés, à la privatisation des semences et aux OGM.

Cette organisation préconise plutôt une agriculture axée sur la souveraineté alimentaire de manière à assurer la survie des communautés rurales et à maximiser le potentiel de développement régional. Elle cherche à concilier le respect de l'autonomie des paysans et des populations locales et, par conséquent, à développer un modèle d'agriculture qui garantit aux populations locales une alimentation saine et variée à long terme. Pour y parvenir, elle favorise le développement de marchés régionaux et nationaux qui permet de redonner le pouvoir aux agriculteurs du Québec en leur accordant la possibilité et le droit de vendre librement leurs produits. L'UP appuie en particulier l'autonomie de production des fermes familiales et des initiatives adaptées aux besoins spécifiques des populations locales. À titre d'exemple, celle-ci s'est associée en 2009 avec *Terroirs Québec*, une boutique de promotion des producteurs du terroir québécois sur internet, de manière à promouvoir et rendre disponible une large variété de produits biologiques, du terroir et de fermes régionales. Depuis sa création, plusieurs membres de l'UP participent également au réseau d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC). Ce modèle permet de créer un partenariat entre familles urbaines et rurales du Québec, tout en contournant les intermédiaires de marché. Le principe est simple et bien implanté. Les familles paient un montant fixe au temps des semences à un producteur de leur région, puis elles reçoivent tout au long des récoltes un panier de denrées, généralement biologiques, à la ferme ou à des points de chute près de chez eux. Des modèles de mise en marché par circuits courts, plus souples, ont aussi été mis sur pied à travers des initiatives collectives, ancrées dans la ruralité. C'est le cas des marchés de solidarité (Chambly, Outaouais, Sherbrooke) et de divers groupes d'achats.^{xii}

C'est par le biais de telles initiatives de mise en marché et de valorisation d'une production agricole faisant place à la diversité que la santé du milieu agro-alimentaire québécois peut s'améliorer. Cette ouverture devrait permettre la multiplication et la diversification des modèles agricoles au Québec. Surtout, elle devrait permettre aux producteurs d'obtenir des prix qui couvrent leurs coûts de production et leur assurent un revenu familial décent. Une telle approche requiert le respect du potentiel des ressources du territoire québécois et c'est pourquoi l'UP promeut une exploitation plus éclairée (durable et écologique) de l'ensemble des ressources naturelles, autant en ce qui concerne l'agriculture que la foresterie ou la pêche paysanne. La souveraineté alimentaire ne peut se réaliser que par le biais d'une gestion durable des ressources naturelles qui prend en considération le respect de l'environnement, la protection des sols, le développement des communautés locales et régionales, ainsi que le libre accès aux ressources telles que l'eau et les semences.

Pour être en mesure de réaliser cette souveraineté alimentaire et d'avoir un impact sur les enjeux qui lui sont rattachés, l'Union paysanne cherche à faire reconnaître sa légitimité auprès du gouvernement et à rassembler, par le biais des médias et de l'opinion publique, tous ceux et celles qui valorisent l'agriculture paysanne au Québec. Son objectif principal est de former un mouvement, une force collective organisée, qui sache représenter adéquatement les besoins de la paysannerie. Elle veut redonner aux citoyens ruraux le pouvoir d'aménager leur territoire pour assurer la survie et la pérennité de leur milieu. La raison d'être de l'Union paysanne est donc de redonner une voix aux petits et moyens producteurs du Québec qui défendent un modèle agricole alternatif, plus écologique et plus diversifié.

Bien que ces divers mouvements paysans en provenance du Mexique, du Brésil et du Québec évoluent dans des contextes sociopolitiques, économiques et culturels très différents, plusieurs de leurs besoins et revendications se recoupent. Leurs objectifs respectifs se retrouvent également au cœur des demandes et initiatives des mouvements qui militent un peu partout à travers le monde pour la souveraineté alimentaire et pour la promotion d'une *autre* agriculture. Le 17 avril 2010, par exemple, lors de la Journée mondiale des luttes paysannes, de multiples activités ont été réalisées. Au Canada, plusieurs organisations paysannes ont coordonné une campagne visant à stopper « la luzerne génétiquement modifiée de Monsanto », tandis qu'au Brésil, 42 grandes propriétés ont été occupées et 16 initiatives publiques ont réclamé la reconnaissance légale et l'installation permanente de 90 000 familles.^{xiii} Ces exemples soulignent l'importance des luttes multiples du mouvement mondial pour la justice et la souveraineté alimentaire à travers le monde, y compris dans les pays du nord. Ce mouvement n'est pas seulement une réponse à la crise alimentaire actuelle; il permet aussi de démontrer les problèmes au cœur du modèle néolibéral et de souligner l'urgence de développer et de

valoriser des modes de vie, de production et de consommation plus durables et plus équitables, qui respectent les droits des paysans et des travailleurs agricoles.

Marie-Josée Massicotte est professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa où elle enseigne l'économie politique internationale et comparée. Ses recherches se penchent sur les mouvements sociopolitiques dans les Amériques et elle co-dirige présentement un ouvrage collectif sur l'altermondialisme (Écosociété, automne 2010) ainsi qu'un autre collectif, en anglais, sur la mondialisation et la souveraineté alimentaire (2011).

Claudia Beaudoin est bachelière en développement international et mondialisation avec une mineure en anthropologie.

Thomas Bernier-Villeneuve est étudiant de 4e année du baccalauréat bidisciplinaire en science politique et philosophie.

Enfin, **Jessica Brousseau** terminera son baccalauréat en études internationales et langues modernes cet automne. Tous les trois étudient à l'Université d'Ottawa.

ⁱ Voir l'ouvrage d'Annette Desmarais, *La Via Campesina : une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal, Écosociété, 2008

ⁱⁱ HOLT-GIMÉREZ, Eric. « From Food Crisis to Food Sovereignty », *Monthly Review*, Vol. 61, N° 3, version web, 2009

ⁱⁱⁱ Cet accord est entré en vigueur en janvier 1994 entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, alors que l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) prenait les armes dans l'État du Chiapas pour s'opposer entre autres à cette réforme constitutionnelle, à l'ALÉNA et à la consolidation des politiques néolibérales, qui menaçaient la culture et le mode de vie des paysans et des peuples autochtones du pays

^{iv} La campagne nationale *Sin Maíz No Hay País* (<http://www.sinmaiznohaypais.org/>) regroupent des centaines d'organisations sociopolitiques mexicaines en partenariat avec des ONG et le milieu académique depuis juin 2007, Voir : <<http://www.sinmaiznohaypais.org/prensa%20camp/Convocatoria.pdf>>

^v Campaña Nacional Sin Maíz No Hay País. « Convocatoria a todas y todos: Segunda etapa de la campaña nacional », en ligne, <<http://www.sinmaiznohaypais.org/prensa%20camp/Convocatoria.pdf>>, 2008, (page consultée le 08/04/10).

^{vi} Pour connaître ces organisations et leurs revendications, voir: Movimiento El Campo No Aguanta Más, « Manifesto de Cuidad Juárez », en ligne, <http://www.nodo50.org/espanica/articulos/documentos/organizaciones_campesinas/manifiestojuarez.pdf>, 2003, (page consultée le 13/04/10)

^{vii} Pour consulter le site web du MST, voir : <<http://www.mstbrazil.org/>>

^{viii} MST, « Our commitment to the land », en ligne, <<http://www.mstbrazil.org/?q=node/95>>

^{ix} On passe alors de l'étape du campement à celle de l'*assentamento* (installation permanente) où les participants sont reconnus comme *asentados/as*, ayant un titre légal.

^x ESTEVAM, D., « Mouvement des sans-terre du Brésil : une histoire séculaire de la lutte pour la terre » dans *Mouvements*, 2009/4, N° 60, 2009, p. 43

^{xi} Nous tenons à remercier Benoît Girouard, président de l'UP, et Véronique Côté membre du Conseil de coordination, pour ces données et leurs commentaires et références au Rapport St-Pierre du Ministère du Conseil exécutif, *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture*, février 2009, accès sur le web 29 avril 2010 : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/7F28BF60-4B13-4C29-8B0A-F8731F39BD14/0/nouvellegeneration.pdf>

^{xii} Merci à Véronique Côté pour ces informations

^{xiii} Consulter le site web de la Via Campesina pour l'ensemble des actions du 17 avril 2010:

<http://www.viacampesina.org/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=502:listes-des-actions-dans-le-monde-pour-le-17-avril-2010&catid=26:17-avril-jourde-la-lutte-paysanne&Itemid=33>

Repères bibliographiques

- DESMARAIS, A. *La Via Campesina : une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal, Écosociété, 2008
- ESTEVA, D. « Mouvement des sans-terre du Brésil : une histoire séculaire de la lutte pour la terre » dans *Mouvements* 2009/4, N° 60, pages 37-44, 2009
- MASSICOTTE, M.-J. «La Via Campesina, Brazilian Peasants, and the Agribusiness Model of Agriculture: Towards an Alternative Model of Agrarian Democratic Governance» *Studies in Political Economy*, pages 69-98, 2010
- MORAES, R.C. et C. COLETTI. « Un autre monde est-il possible? Le Mouvement des sans-terre au Brésil » dans *Critique internationale*, N° 31-Avril/Juin, pages 161-175, 2006
- TEUBAL, M. «Peasant struggles for land and agrarian reform in Latin America » dans *Peasants and globalization: political economy, rural transformation and the agrarian question*, London; New York, Routledge, pages 148-165, 2009

Sites web consultés et pour approfondir:

- Campaña Nacional Sin Maíz No Hay País. «Convocatoria a todas y todos: Segunda etapa de la campaña nacional», en ligne, <<http://www.sinmaiznohaypais.org/prensa%20camp/Convocatoria.pdf>>, 2008, (page consultée le 08/04/10)
- Coordinadora Nacional Plan de Ayala, El Barzón, Consejo Nacional de Organizaciones Campesinas, Frente Democrático Campesino de Chihuahua. «Por la democracia y la soberanía alimentaria: Propuesta del “Foro campesino nacional por la democracia y la soberanía alimentaria” para un nuevo pacto histórico entre la sociedad mexicana y la sociedad plural», en ligne, <<http://www.era-mx.org/biblio/politica/FOROCAMPESINO10SEPT.pdf>>, (page consultée le 08/04/10)
- Movimiento El Campo No Aguanta Más. «Manifiesto de Ciudad Juárez», en ligne, <http://www.nodo50.org/espanica/articulos/documentos/organizaciones_campesinas/manifiestojuarez.pdf>, 2003, (page consultée le 13/04/10)
- MST. En ligne, <<http://www.mstbrazil.org/>>
- Union paysanne. En ligne, <<http://www.unionpaysanne.com/>>

ENTREVUE AVEC CLAIRE BOLDOC

Par Maud Emmanuelle Labesse

Par une journée d'hiver plutôt printanière, je rencontre Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec, dans un café bien connu de la rue St-Denis à Montréal. Avant de commencer l'entrevue, elle commande une eau minérale. On lui propose une eau européenne. Elle demande une eau québécoise. « Nous n'en avons pas », lui répond-on. Cet échange, trivial en apparence, a très bien mis la table pour la discussion qui s'ensuit.

Possibles : Vous parle-t-on souvent de souveraineté alimentaire?

CB : En 2004, j'étais présidente de l'Ordre des agronomes et nous avons participé aux consultations de la Commission de l'Agriculture sur la sécurité alimentaire. Tous les intervenants en parlaient en termes de qualité des aliments et de garantie des approvisionnements. Nous avons été les seuls à parler d'autonomie alimentaire



Source de l'image : Solidarité rurale du Québec

au sens d'avoir le loisir d'exprimer des choix en matière d'alimentation, de production agricole pour fin d'alimentation. Mais depuis ce temps-là, avec ce qui se passe partout sur la planète, la sécurité alimentaire est devenue un thème beaucoup plus connu et discuté.

Possibles : Selon vous, est-ce que les politiques agricoles québécoises ou canadiennes marginalisent certains groupes sociaux?

CB : Les interventions et programmes de soutien à l'agriculture existent pour que tous les citoyens aient accès à un panier d'épicerie décent tout en offrant un revenu décent aux producteurs agricoles. Si l'agriculture était soumise aux seules lois du marché, les produits seraient beaucoup plus chers et des gens ne mangeraient pas. Au Québec, il n'y a pas de politique agricole globale; il y a des programmes et des mesures de soutien aux activités agricoles. Actuellement, ces programmes n'atteignent plus les objectifs qu'ils avaient au départ et qu'ils devraient atteindre, à savoir rendre une nourriture de qualité accessible à tous, et offrir un revenu acceptable à ceux qui produisent les aliments. C'est la base de la société.

Les sociétés se sont constituées quand les humains ont été capables de contrôler leur approvisionnement alimentaire par l'agriculture. Elles se sont donc constituées autour de l'activité agricole. Le premier devoir d'une société est de nourrir son monde, tout son monde. Au Québec, les programmes mis en place ont rapidement favorisé certains types d'agriculture de grandes superficies au détriment d'une agriculture de proximité.

Possibles: Est-ce que Solidarité rurale du Québec voit dans la souveraineté alimentaire une façon de renverser la déstructuration des campagnes québécoises?

CB : C'est pour nous un des moyens. L'agriculture s'est développée partout au Québec aux époques où on a entrepris d'occuper le territoire québécois. Il fallait donc qu'il y ait de l'agriculture à proximité de là où les gens vivaient. Maintenant, au Québec, on ne ferait plus aucune agriculture et on mangerait quand même... En fait, ceux qui ont de l'argent mangeraient bien parce que l'approvisionnement ne vient plus de notre proximité. Les grandes chaînes qui font les règles du jeu achètent d'abord un prix plutôt qu'un produit.

Une fraise blanche qu'on transporte de la Californie jusqu'au Québec, qu'est-ce que ça nous apporte dans notre alimentation en termes d'énergie, de santé par rapport à ce que son transport coûte sur le plan énergétique, sur le plan de l'empreinte environnementale et sur le plan de l'investissement? Tous coûts confondus, nous sommes très déficitaires. Quand le grand secteur de la distribution alimentaire s'est concentré, peu de voix se sont élevées contre le phénomène. On pensait que ça allait nous coûter moins cher. Non! Ça nous coûte plus cher, beaucoup plus cher.

La façon dont on fait l'agriculture aujourd'hui ne relève pas d'une industrie agricole, mais d'une industrie de la faim : on use nos ressources; on ne calcule pas le coût environnemental; on ne calcule pas les dommages sur les communautés. L'agriculture est une des facettes de l'activité qui se déroule en milieu rural. Si nos pratiques alimentaires étaient davantage empreintes de cette notion de souveraineté, l'agriculture d'ici serait plus stable. C'est très enrichissant pour les milieux quand il y a une belle relation entre l'acheteur et le producteur. L'agriculture de proximité recrée un lien de solidarité qu'on a perdu et dont on a besoin.

Possibles : Quels rôles jouent les urbains dans le système alimentaire actuel et quels rôles devraient-ils jouer dans un système alimentaire solidaire durable et équitable?

CB : Les urbains achètent. C'est ce rôle qu'ils jouent maintenant et c'est le rôle qu'ils doivent continuer à jouer. Cependant, ils ne doivent pas se contenter d'être passifs quand ils achètent.

L'argent mis sur la table, c'est l'affirmation d'un choix. Comme consommateur, j'ai un choix à faire. Ce n'est pas juste de dire que je vais payer moins cher et que c'est merveilleux. En agissant ainsi, c'est de dire : « C'est un producteur du Québec qui va peut-être cesser ses activités. » C'est de l'argent qu'on envoie ailleurs. Acheter local, ça permet à ces sommes-là de rester chez nous, et de servir chez nous. Ceci permettra à d'autres d'avoir aussi ce choix plus tard.

Possibles : Outre acheter, qu'est-ce que les urbains peuvent faire?

CB : Ils peuvent ne pas acheter si les conditions dans lesquelles les produits sont faits ne reflètent pas leurs choix à l'endroit des producteurs québécois. Les consommateurs ont le devoir d'exprimer leurs choix et d'être cohérents avec ces choix. Les gens veulent tous une agriculture ouverte et qui ne pollue pas. Or, ils achètent ce qu'il y a de moins cher, ce qui ne vient pas d'ici et qui est parfois produit dans des conditions dont on ne voudrait pas ici. Le jour où nos producteurs ne produiront plus, il sera très difficile de repartir la roue après! Les aliments qui ne sont pas chers maintenant seront alors très chers.

La société, notre société, donne un soutien aux producteurs. C'est un choix social parce qu'il s'agit également d'une subvention aux consommateurs. Par le biais du gouvernement, tout le monde donne de l'argent et exprime ainsi un choix. C'est pour ça que la cohérence est nécessaire dans les choix de consommation.

Après tout, les produits locaux ne sont pas nécessairement plus chers. Ils ont moins voyagé, leur empreinte écologique est beaucoup moins élevée. L'agriculture québécoise est une agriculture de qualité qui produit des aliments de qualité.

Possibles : Depuis les années 60, le nombre de fermes au Québec diminue. Est-ce que cette décroissance entrave les chances du Québec de tendre vers une souveraineté alimentaire?

CB : La quantité de production reste la même sinon augmente. Le cheptel reste le même. La productivité a donc beaucoup augmentée. On a utilisé beaucoup d'intrants en agriculture : des pesticides, des fertilisants, etc. Ça peut être de bons outils. Or, on oublie que ce ne sont que des outils. On a substitué l'outil à la science. On a arrêté de réfléchir, et on a appliqué la recette. Parler de souveraineté alimentaire implique aussi de se rebrancher sur notre agriculture propre et nos façons de faire.

Possibles : Les fermes qui restent ont une production souvent très ciblée. À quel degré d'autosuffisance alimentaire le Québec peut-il prétendre?

CB : Si je regarde les grandes politiques canadiennes, on a instauré un contrôle sur notre approvisionnement de base au niveau de la production, par des quotas notamment. On ne produit pas plus que l'on consomme et on garantit un prix aux producteurs. C'est un bon système pour l'ensemble de la société. Néanmoins, ce système est de plus en plus perverti parce qu'on a donné une valeur aux quotas et qu'on a capitalisé sur quelque chose qui est intangible, qui est simplement une garantie de marché pour la production. À cela s'ajoute la financiarisation de toutes les activités de l'agriculture.

Je pense qu'avoir un bon degré d'autonomie alimentaire, c'est d'abord d'avoir une alimentation qui garantit que les produits de base d'une saine alimentation se vendent à un prix accessible. Une offre alimentaire qui repose à 60 % sur des produits locaux assurerait un meilleur contrôle des variables liées à l'alimentation tout en conservant une ouverture à d'autres produits.

À l'heure actuelle, les grandes chaînes contrôlent l'approvisionnement local. Les marchands locaux associés à ces grandes chaînes ne peuvent pas commercialiser les produits qu'ils veulent. Ils ont une liste de produits et c'est ceux-là qu'ils achètent. Un commerçant qui souhaite avoir des produits locaux est limité par le pourcentage admis par la franchise. Ce pourcentage est généralement de 1 %. Parfois, c'est un peu plus haut pour ceux qui sont propriétaires de leur commerce sous bannière, mais cela demeure marginal.

Possibles: Selon vous, est-ce qu'instituer les assises de la souveraineté alimentaire nécessite de s'inscrire en faux contre le modèle économique de libre marché qui prévaut partout dans le monde?

CB : S'inscrire en faux contre le libre marché ne marchera pas. La solution n'est pas là. Il faut former les gens d'un point de vue citoyen.

Possibles: Alors cet élan doit d'abord venir de la base citoyenne et non des pouvoirs en place?

CB : Les grands changements ne viennent que rarement des pouvoirs en place, les grands changements viennent toujours des citoyens.

Possibles: La souveraineté alimentaire repose sur le contrôle des peuples de leur système alimentaire. Pensez-vous que ce contrôle doit s'exercer à travers des initiatives citoyennes ou par le truchement de politiques publiques?

CB : De tout! C'est clair que les politiques publiques doivent être influentes dans ce domaine. La première chose qui s'avère nécessaire pour instaurer un contrôle est que l'État émette vraiment un signal clair. C'est son devoir que de traduire nos choix collectifs. L'autre signal clair à donner sera de favoriser l'émergence des produits de proximité et de les soutenir. Il y a enfin toute une catégorie de citoyens qui ne sont pas formés aux choix citoyens. Il faut les y amener. Il y a beaucoup de travail à faire et l'État a un rôle à jouer là-dedans. La cohérence du consommateur joue autant sur la séduction que sur la contrainte. On doit autant réglementer les marchés que les promouvoir. Nous en sommes là présentement.

Possibles: On ne réglemente pas?

CB : On réglemente la production sous certains aspects et c'est tout! On discute d'une politique agricole qui devrait mettre en lumière la souveraineté alimentaire, mais pas à n'importe quel coût, pas à n'importe quelle condition et pas aux seuls efforts des producteurs agricoles. Tout le monde doit s'y engager.

Possibles: Oui, justement : la souveraineté alimentaire commande un accord collectif sur les priorités et les objectifs à atteindre. Pensez-vous qu'une telle entente est possible malgré la grande diversité de réalités locales que présentent le territoire québécois?

CB : Tout à fait. La mesure ne sera pas appliquée de la même façon partout, mais la direction sera la même. Les enjeux démographiques, les enjeux climatiques, les enjeux énergétiques et les enjeux liés à la vie sociale sont réels pour tout le monde. Face à ces enjeux, on peut avoir des réponses différentes dans les territoires, mais érigées sur les mêmes valeurs.

On a besoin de la contribution de tous les territoires. Que ce soient les ruraux, la métropole ou la capitale, on ne fonctionne pas les uns sans les autres. La preuve en est que, lors de la dernière crise économique, il y a sept emplois sur dix qui se sont perdus à Montréal. Cependant, quatre de ces sept emplois perdus étaient dus à la baisse de l'activité en milieu rural. Il faut reconnaître notre interdépendance; quand l'un va bien, tout le monde va bien, mais si l'un ne va pas bien, tout le monde ne peut pas bien aller.

Possibles : A-t-on un réseau de transport au Québec qui pourrait soutenir un système alimentaire équitable?

CB : Il y a le réseau routier qui pourrait être mis à contribution. Présentement, il sert à faire venir des tomates de Guyane à Rouyn-Noranda. Ce n'est ni logique ni durable. Il faut se questionner sur le réseau de transport, sur le fait que toutes les semaines, un nombre incroyable de camions chargés d'aliments quittent la Californie et font le tour du Canada. Beaucoup de choses se font maintenant en serre comme les concombres, les poivrons, la laitue, les tomates. Il faut se questionner sur l'énergie pétrolière qu'on utilise maintenant et sur les conséquences que cela entraîne versus les énergies vertes et locales pouvant être utilisées pour chauffer des serres, par exemple.

Actuellement, il y a une grande réflexion qui se fait sur un TGV (train grande vitesse) qui relierait Québec, Montréal, Windsor, New York, etc. On pourrait en même temps réfléchir à la façon de mieux desservir tout le Québec. Or cette réflexion ne se fait pas. Pourtant, un THV (train haute vitesse) pourrait couvrir une grande partie du territoire du Québec pour le prix d'un TGV Québec Montréal.

Possibles : Pensez-vous que le zonage agricole en zone périurbaine tel qu'appliqué présentement peut contribuer à établir les fondements d'une souveraineté alimentaire?

CB : La loi du zonage agricole est une excellente loi. Le problème, c'est qu'autour des grandes zones urbaines, elle n'est pas appliquée assez vigoureusement, et dans les milieux ruraux, elle est appliquée trop sévèrement.

La relève agricole essaie de se concentrer actuellement. Souvent, elle ne souhaite pas acheter un bloc de terre de 100 hectares; c'est trop. Or, elle est obligée de l'acheter - et de s'endetter - parce que la loi de protection du territoire agricole ne lui permet pas d'acquérir de petites unités de production. De la même manière, quand le territoire agricole de Montréal est amputé pour faire des autoroutes, c'est un non-sens! C'est une qualité de terre agricole, dans une zone climatique favorable, et pour des productions qui ne peuvent pas être reproduites ailleurs. SRQ prône une modulation de cette législation.

Possibles : Dans une perspective de souveraineté alimentaire, la pertinence des mégafermes est remise en question. Comment SRQ aborde cette problématique?

CB : Qu'il y ait juste des mégafermes est remis en question. Par contre, qu'il y en ait quelques-unes... La relève agricole n'est plus capable d'acheter les fermes présentement. Les parents veulent la vendre parce qu'elle représente leur fonds de pension. Les jeunes n'ont pas les moyens et ils ne s'endetteront pas pour deux, trois ou quatre générations.

En agriculture, si le jeune n'achète pas la ferme, elle est démantelée. Pourquoi? Parce qu'il y a un bien intangible qui est vendu, le quota... Et ça vaut cher! C'est souvent plus de la moitié de la valeur de l'entreprise dans le cas des fermes laitières. Ce n'est pas le bâtiment, le tracteur ou les animaux qui sont onéreux, c'est le droit de vendre un produit alimentaire. Ceci favorise l'émergence des mégafermes. Par contre, dans plusieurs régions comme le Témiscamingue ou la Gaspésie, les agriculteurs se regroupent entre eux pour se prendre en main et échapper à cette fatalité.

Possibles : Si on devait ébaucher une politique pour soutenir la souveraineté alimentaire, quels en seraient les incontournables?

CB : Le premier incontournable serait sans doute d'autoriser l'émergence d'une diversité de modèles viables. Il faut soutenir l'agriculture de manière modulée pour que toutes les activités agricoles soient possibles et viables. Les différents territoires ne font pas face aux mêmes contraintes. Du simple point de vue de la sécurité alimentaire, étendre une production à plusieurs endroits permet de ne pas perdre la majorité de la production en cas de problème. La répartition des activités sur tout le territoire représente donc une garantie des approvisionnements et celle-ci est facilitée par l'adoption de modèles agricoles appropriés aux réalités locales.

Un autre incontournable : l'environnement. Ceci touche le producteur et le consommateur. On doit avoir une agriculture qui va être durable pour les agriculteurs et pour la société. Ce qu'on veut, c'est développer une société durable, pas juste une agriculture durable.

Le dernier point incontournable serait l'interpellation du consommateur. Les programmes agricoles ont toujours été faits en vase clos. C'est madame et monsieur Tout-le-monde qui mettent 700 millions de dollars annuellement dans l'agriculture. C'est le troisième plus gros budget après la santé et l'éducation. Pourrait-on concevoir que ces mêmes citoyens ont quelque chose à dire là-dessus? Une politique agricole devrait interpellier les gens pas

seulement sur le « qu'est-ce que vous en pensez? », mais surtout sur le « qu'est-ce que vous allez faire? »

***Possibles* : Il faut donc légiférer aux trois niveaux : production, distribution, consommation?**

CB : Tout à fait. Une politique agricole qui n'interpelle pas le consommateur n'arrivera pas à s'incarner dans les gens. Lorsque les citoyens seront imprégnés de l'activité agricole, seulement là, nous pourrons créer notre souveraineté alimentaire.

***Possibles* : Claire Bolduc, merci beaucoup!**

Entrevue réalisée par **Maud Emmanuelle Labesse**, diplômée de l'Université McGill et de l'Université de Montréal en science politique. Elle s'intéresse aux stratégies de lutte contre les inégalités sociales, aux pratiques alternatives de citoyenneté et au développement des communautés. Depuis 2008, elle est rédactrice pour la revue *Développement social*.

FEMMES, DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL ET SYSTÈME ALIMENTAIRE MONDIAL

Par Elsa Beaulieu

La Marche mondiale des femmes (MMF) endosse la vision politique de la souveraineté alimentaire développée lors du *Forum de Nyéléni*. Selon cette perspective, la souveraineté alimentaire est un cadre politique qui vise à permettre des alliances et l'articulation cohérente des revendications de différents mouvements : paysans, pêcheurs, autochtones, femmes, écologistes, urbains, migrants, etc. Ces protagonistes ne vivent pas tous les mêmes problèmes en relation au système alimentaire mondial, mais gagnent à s'allier et à articuler leurs luttes respectives, et à construire une vision commune de la souveraineté alimentaire. Cette perspective part du constat que les mouvements paysans ne peuvent, à eux seuls, s'attaquer au système alimentaire mondial, et que l'ensemble de la société est concernée et doit se conscientiser et se mobiliser par rapport à ces enjeux.

La souveraineté alimentaire est un enjeu qui touche spécialement les femmes pour deux raisons principales. Tout d'abord, parce que celles-ci sont davantage touchées par la pauvreté, et donc plus vulnérables face à la détérioration des écosystèmes et à la fluctuation des prix des aliments. Ensuite, la souveraineté alimentaire touche particulièrement les femmes parce celles-ci jouent des rôles spécifiques dans le système alimentaire mondial, en fonction de la division sexuelle et internationale du travail. Par exemple, sur le plan de la production, les femmes jouent un rôle central dans les cultures vivrières (par opposition aux cultures d'exportations où les hommes sont largement majoritaires). Dans le domaine de la distribution, ce sont elles qui soutiennent la capacité de survie des localités vulnérables par leur rôle dans le petit commerce (par opposition à la distribution industrielle, contrôlée par les hommes), particulièrement dans les pays du Sud. Enfin, dans la préparation des aliments, les femmes jouent un rôle central en planifiant, achetant et préparant les aliments. Dans le système alimentaire mondial, la division sexuelle du travail est très marquée, ce qu'il faut impérativement questionner et prendre en considération dans la réflexion et l'éventuelle mise en application de la souveraineté alimentaire.

La division sexuelle du travail est un concept qui décrit l'organisation matérielle (économique) de la vie sociale sous l'angle de la division des tâches entre les hommes et les femmes ainsi que de la valeur différenciée accordée à certaines tâches en fonction du sexe des personnes qui les accomplissent. Ce concept permet de rendre visible le fait que les tâches accomplies par les femmes sont à la fois essentielles à tout l'édifice économique actuel et systématiquement dévaluées sur le plan économique, mais aussi social et politique, maintenant les femmes dans une situation d'exploitation et de subordination. Des trois domaines liés à l'alimentation et l'agriculture cités précédemment (production/distribution/préparation), on remarque que les tâches non rémunérées et peu valorisées sont majoritairement attribuées aux femmes. Ce sont généralement des tâches qui soutiennent l'ensemble de la reproduction sociale et rendent

possible l'extraction de la plus-value, mais qui ne donnent accès ni à l'autonomie économique ni à une position sociale permettant l'autodétermination. La division sexuelle du travail, ainsi que d'autres dimensions des inégalités entre les sexes, comme le manque d'accès des femmes à la terre et aux moyens de production, se situent au fondement de tout le système alimentaire et économique mondial. Il est donc urgent d'inclure la question des inégalités entre les sexes et de la division sexuelle du travail dans toute réflexion visant la remise en question de ce système et l'édification d'alternatives visant l'autodétermination et la souveraineté alimentaire des peuples. En effet, quelle légitimité et quelle pertinence pourrait avoir une souveraineté alimentaire qui continuerait, à l'image du système actuel, de prendre appui sur l'oppression et l'exploitation des femmes? Il n'y aura de souveraineté alimentaire réelle que dans le contexte de l'égalité entre les sexes, et cette égalité passe impérativement par une remise en question et une transformation fondamentale de la division sexuelle du travail.



Source de l'image: USC, Népal 2010
<http://usc-canada.org>

Pour illustrer plus concrètement cette idée, prenons en exemple la répartition des tâches liées à la préparation des aliments dans les pays du Nord, où les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail depuis les 40 dernières années, majoritairement dans des ghettos d'emplois féminins moins bien payés, bien qu'il y ait aussi eu émergence d'une nouvelle classe de femmes professionnelles. Parallèlement, des technologies pour permettre de raccourcir le temps de travail domestique se sont développées. Dans le domaine de l'alimentation, on a vu se multiplier les produits qui permettent de gagner du temps lors de l'achat, la préparation et la consommation des aliments. On prend de plus en plus conscience aujourd'hui que ces aliments transformés nuisent à la santé et que leur production industrielle est un élément toujours plus important d'un système alimentaire monopolistique et écologiquement insoutenable. Or, si l'on se mettait plus massivement à acheter des aliments locaux, non transformés et issus de l'agriculture biologique, comme ce serait souhaitable dans le cadre de la souveraineté alimentaire, il faut se demander qui porterait concrètement ce virage sur ses épaules. Qui prendrait plus de son temps pour repenser et réorganiser la manière de vivre l'alimentation au quotidien? Si la division actuelle du travail et des tâches domestiques n'était pas remise en question, ce seraient les femmes qui absorberaient les coûts de cette réorganisation, en temps et en énergie. Quel impact cela aurait-il sur leur capacité de gagner leur vie sur le marché du travail, sur leur autonomie économique? Quel impact cette surcharge supplémentaire aurait-elle sur leur santé? Pour le dire autrement, les femmes devraient-elles « retourner à leurs fourneaux » en plus, ou au lieu de, « travailler à l'extérieur »?

Une des solutions possibles serait d'inclure dans le programme devant mener à la souveraineté alimentaire une série de mesures systémiques pour modifier la division sexuelle du travail et favoriser un meilleur partage des tâches dites domestiques entre les femmes et les hommes. Ces mesures devraient prendre en compte une multiplicité de facteurs et la diversité des situations et des arrangements domestiques. Par exemple, dans le cas des ménages hétérosexuels où les hommes ont un salaire plus élevé que les femmes, comment faire en sorte qu'il y ait un avantage économique concret à ce que les hommes réduisent leur temps de travail rémunéré pour effectuer plus de tâches domestiques? Parallèlement, comment faire en sorte que le travail des femmes sur le marché du travail soit plus reconnu et mieux payé, afin que leur travail rémunéré soit moins systématiquement sacrifié, au sein des ménages, au profit de celui des hommes? Dans un autre ordre d'idées, comment penser une transformation globale de la division sexuelle du travail dans un contexte où un nombre toujours plus grand de familles sont monoparentales et dirigées par des femmes? Comment faire pour rendre une alimentation plus écologique et plus saine concrètement accessible aux familles monoparentales, dans lesquelles les tâches ne peuvent pas être directement partagées entre deux parents? Des mesures comme l'attribution aux hommes d'un congé parental non transférable, ainsi que l'existence d'un réseau public de services de garde à un coût accessible sont des pas dans la bonne direction, mais ces mesures doivent être diversifiées, augmentées et étendues, et surtout incluses dans une démarche systémique cohérente visant à la fois l'égalité des sexes et une transformation profonde de notre système alimentaire et économique. L'organisation du travail devra aussi se transformer, afin de rendre possible l'invention de nouvelles manières de partager le travail domestique et de soins entre les hommes et les femmes.

Évoquons un autre type de solution possible, tiré cette fois-ci du milieu rural brésilien. Dans les dernières années, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre du Brésil (MST) a soutenu un petit nombre de projets pilotes consistant à collectiviser, dans certains *assentamentos* (communautés rurales créées par la réforme agraire), des tâches traditionnellement effectuées par les femmes dans la « sphère privée ». Une sorte de centre communautaire prenait ainsi en charge la préparation des repas et les soins aux enfants, par exemple, et faisait en sorte que ces tâches soient réparties équitablement entre les hommes et les femmes, permettant ainsi à ces dernières d'avoir du temps pour se consacrer à d'autres formes de participation sociale, politique et économique. Ainsi, la création d'alternatives collectives à petite échelle, sans attendre l'intervention de politiques publiques, est possible là où il existe des formes d'organisation collective autogérée.



Manifestation de la Marche mondiale des femmes, à Mossoro, RN, Brésil, 17 octobre 2006 – Source : Elsa Beaulieu

En somme, la dérive du système alimentaire industriel et l'exploitation des femmes, qui se fait à travers la division sexuelle du travail, sont intimement liées. C'est pourquoi on ne peut pas envisager de solution intelligente qui prenne en compte la nature systémique des problèmes si l'on n'accorde pas une attention particulière au phénomène de la division sexuelle du travail. Repenser le système alimentaire mondial, c'est donc aussi repenser la répartition actuelle des rôles, des tâches et des pouvoirs entre les hommes et les femmes, non seulement dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, mais dans l'ensemble de la société.

Elsa Beaulieu est une militante féministe au sein de la Marche mondiale des femmes (MMF) et de la Fédération des femmes du Québec depuis une dizaine d'années. Elle a également été déléguée de la MMF pour l'Amérique du Nord au Forum international de Nyéléni sur la souveraineté alimentaire qui s'est déroulé en février 2007. La MMF est un mouvement mondial initié par des Québécoises à la suite de la Marche du pain et des roses de 1995, dont le Secrétariat international rotatif est situé au Brésil depuis 2006. La Marche du pain et des roses participait aux luttes contre l'appauvrissement des femmes causé par les politiques néolibérales. La MMF a, par la suite, étendu la base des revendications pour articuler la lutte contre la pauvreté à celle contre la violence envers les femmes. Le texte ci-dessus, sans représenter une position officielle de la MMF ou de la FFQ, présente brièvement quelques-uns des éléments de réflexion qui ont cours dans les milieux féministes autour des enjeux de la souveraineté alimentaire et de l'autonomie économique des femmes.

CITOYENNETÉ ET RÉAPPROPRIATION DE L'AGRICULTURE

Par Yvon Pesant

La souveraineté alimentaire est la capacité, pour une société, de s'organiser pour assurer aux citoyens une saine alimentation, en quantité suffisante. Même s'il est complexe, dans une société comme la nôtre, de ramener de tels enjeux à un niveau très près du simple citoyen, il semble important que la population soit liée au dossier de la souveraineté alimentaire. Ainsi, même si l'on constate que la grande majorité des citoyens ont perdu contact avec l'agriculture, il est important, dans une perspective de souveraineté alimentaire, de donner la possibilité à la population de se réapproprier son agriculture et tout ce qui en découle (transformation, distribution, etc.).

Le Nord et le Sud, un développement parallèle

La situation actuelle de l'agriculture au Québec résulte de décisions de développement prises par la société et ses institutions. Après la Deuxième grande guerre mondiale et encore plus au cours des années 1960-70, les gouvernements ont choisi de s'enligner vers une consolidation et une spécialisation de l'agriculture. Il s'est donc produit une vaste industrialisation du milieu et le nombre de fermes a rapidement voire drastiquement diminué. Aussi, ceux qui sont demeurés actifs dans le milieu agricole ont été invités et grandement soutenus pour devenir de plus en plus productifs et efficaces. Tous les programmes gouvernementaux étaient axés là-dessus, au détriment de la diversification des productions et des activités de transformation à l'échelle locale. La sectorisation et la mécanisation ont contribué à sortir beaucoup de gens de l'agriculture. Évidemment, on ne peut restreindre l'explication à cette variable, car beaucoup de gens étaient désireux de quitter la campagne; à l'époque, les conditions de vie y étaient très difficiles. À cet égard, il existe un parallèle à faire avec certains pays du Sud. En Amérique latine et en Asie du Sud-Est, de grands propriétaires terriens possèdent des milliers d'acres de terre. Ici, nous n'avons pas été bousculés par ces grands propriétaires, mais finalement le résultat est à l'image de certains pays en voie de développement : peu de producteurs, beaucoup de production. La différence est qu'au Nord, nous nous sommes nous-mêmes imposé ce choix.

Les tenants du néolibéralisme, qui affirment que le statu quo est préférable et que la souveraineté alimentaire risque de nuire à la croissance économique, sont une menace directe à sa mise en œuvre. On devrait leur proposer de participer à un stage prolongé auprès des paysans sans terre de ce monde, qui se retrouvent bien souvent dans des bidonvilles sans aucune ressource. Une telle expérience leur permettrait sans doute de voir les choses autrement.

Environnement

Sur le plan environnemental, deux grands enjeux définissent les discussions sur la souveraineté alimentaire: la question des sols et les OGM. D'abord, deux dangers guettent l'agriculture en ce qui concerne les sols. Tant à l'échelle provinciale qu'internationale, on remarque une forte diminution des surfaces cultivables. Il faut donc être très vigilant à l'égard de l'urbanisation qui tend à dilapider de manière exponentielle les terres agricoles. De plus, la manière dont on pratique aujourd'hui l'agriculture est très agressive sur les sols. Il serait nécessaire de se pencher davantage sur la question de leur conservation, puisqu'ils constituent la matière première de l'agriculture. En deuxième lieu, il importe d'aborder la question du rôle potentiel des OGM dans un contexte de souveraineté alimentaire. Lorsqu'il est question d'OGM, nous sommes dans une zone grise. Intuitivement, on ressent une certaine répulsion envers ceux-ci: avec les OGM, on fait disparaître les semences traditionnelles et les agriculteurs cultivent des plantes entièrement dépendantes de certains pesticides, ce qui est financièrement très contraignant et écologiquement questionnable. Cependant, nous restons plutôt dépendants de l'opinion des chercheurs qui sont très partagés sur la question : certains y voient un danger imminent, alors que d'autres louent les bénéfices qu'ils ont apportés à l'agriculture.

Obstacles

Il existe deux obstacles principaux à la souveraineté alimentaire. D'abord, les multinationales agroalimentaires, de par leur grosseur, leur capacité de lobbying et leur influence sur les politiques, sont un obstacle majeur à l'adoption de politiques publiques qui favoriseraient la notion de souveraineté alimentaire. Le deuxième obstacle à la souveraineté alimentaire est la faiblesse de la mobilisation citoyenne. La force de l'opinion publique pourrait être un moteur pour le développement d'une agriculture différente, mais pour l'instant, celle-ci n'est pas suffisamment impliquée dans le processus. En effet, il est possible de constater avec regret que les gens «normaux» sont absents du débat sur l'agriculture et l'alimentation. Un des gros défis des défenseurs de la souveraineté alimentaire est donc de conscientiser «monsieur-madame-tout-le-monde» à cet enjeu qui nous concerne tous en tant que citoyens. Le mode de production actuel représente un modèle de développement insoutenable à long terme. Un virage est nécessaire, mais pour cela, la population se doit d'appuyer le projet. Puisque quand la masse achète au plus bas prix, les gouvernements font une lecture de cette situation et prennent des décisions politiques en conséquence. Si la masse faisait d'autres choix, les gouvernements deviendraient politiquement obligés de suivre.

À l'échelle municipale

Il est relativement peu possible pour le monde municipal de dicter la ligne de conduite des producteurs agricoles si ce n'est, par exemple, pour le respect de certaines règles d'ordre légal comme la bande de protection minimale aux abords des cours d'eau. C'est donc à un autre niveau que le support peut et doit se faire sentir. Les priorités gouvernementales devraient viser davantage le salaire équitable et décent des ouvriers et producteurs agricoles que le financement des grandes entreprises déjà prospères. Ce n'est donc pas à l'échelle municipale, mais plutôt nationale que beaucoup d'éléments se jouent.

Cependant, il est tout de même possible de prendre certaines initiatives à l'échelle de la municipalité dans une optique de souveraineté alimentaire. En 2003, la municipalité de Saint-Marcel a mis sur pied un questionnaire concernant l'agriculture, l'environnement, les conditions socio-économiques, les jeunes et les aînés, l'éducation, etc. afin de prendre le pouls de la population à l'égard de plusieurs enjeux. De plus, des rencontres s'adressant aux agriculteurs sous le thème «Notre développement agricole, une réflexion s'impose» ont été mises sur pied, encore une fois dans l'objectif de sonder les préoccupations des citoyens et de favoriser l'échange et la discussion entre eux. Enfin, dans le cadre des travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, la municipalité a présenté un mémoire intitulé «L'avenir des petites municipalités rurales dans les milieux d'agriculture intensive au Québec: le cas de Saint-Marcel-de-Richelieu» dans lequel des considérations d'ordre social, économique et environnemental ont été prises en compte.

Finalement, il est utile de souligner la politique d'achat local dont s'est dotée la municipalité. Concrètement, un cahier répertoriant les commerces et services locaux à la population de la région a été produit afin de sensibiliser et d'informer les gens des opportunités d'achat local dont ils disposent. Enfin, la municipalité se fait toujours un devoir d'encourager les commerçants locaux lorsque l'offre de produits ou de services recherchés existe.

Yvon Pesant est maire de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu depuis 2001. Saint-Marcel fait partie de la Municipalité régionale de comté (MRC) les Maskoutains et compte à ce jour 619 habitants. Monsieur Pesant, qui a déjà travaillé pour le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

POUVOIR MUNICIPAL ET GESTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Par Sylvie Beauregard

Souveraineté alimentaire et environnement

La souveraineté alimentaire est aujourd'hui un outil très pertinent à appliquer dans la municipalité de Saint-Jude et au Québec en général, car elle pourrait permettre de briser le cycle de la concurrence mondiale qui contraint les agriculteurs à produire de manière industrielle et à adopter des pratiques peu soucieuses de l'environnement. Deux illustrations de cette concurrence et de ses effets pervers permettent d'illustrer le lien entre la souveraineté alimentaire (ou son absence) et l'environnement dans le cas précis de Saint-Jude. Par exemple, pour permettre l'expansion de l'élevage porcin dans la région, il a été nécessaire de déboiser de nombreuses terres afin de pouvoir répandre le purin des animaux. En 10 ans, le pourcentage de terres boisées à Saint-Jude est passé de 50% à 34%. Ce même déboisement cause de nombreux problèmes environnementaux, comme l'érosion des sols ou bien des tempêtes de sable.

Depuis peu, une nouvelle réglementation de la Municipalité Régionale de Compté (MRC) interdit les coupes à blancs, mais cette norme ne saurait être suffisante en elle-même pour garantir le respect de l'environnement. Un autre exemple est celui de l'épandage de pesticides et d'insecticides par avion. À Saint-Jude, c'est Bonduelle, une compagnie européenne de transformation des légumes, qui se charge de l'épandage des pesticides. L'information qui est transmise aux citoyens quant à la nature, la nécessité et les dangers d'une telle pratique est assez limitée. De plus en plus, la municipalité tente de faire pression auprès du géant européen afin d'être davantage informée sur les implications de l'utilisation massive de ces produits. En somme, dans un contexte de libre-marché total, les producteurs ont tendance à rechercher la productivité à tout prix, et n'ont pas vraiment intérêt à adopter des pratiques environnementales responsables.

Dans un contexte de souveraineté alimentaire, la production est contrôlée et planifiée, ce qui réduit la pression à la productivité sur les agriculteurs. Dans le cadre de ce type de pratiques agricoles, il devient donc plus aisé de respecter l'environnement, car la production ne vise plus uniquement «la quantité au plus bas prix possible».

Politiques publiques (municipales et provinciales)

Parmi les politiques agricoles québécoises qui permettent d'appuyer la souveraineté alimentaire, il est possible d'identifier deux outils: la Commission de la protection des territoires agricoles du Québec (CPTAQ) et la gestion de l'offre. Ces deux outils jouent des rôles différents

et complémentaires, permettant un certain degré de souveraineté alimentaire au Québec. La CPTAQ aide à protéger les territoires agricoles de l'expansion des villes, et la gestion de l'offre détermine les prix et la production de certains produits agricoles en fonction de leur coût de production. Cependant, les deux outils sont très contestés. La CPTAQ est particulièrement malmenée par les villes, alors que la gestion de l'offre est vivement en opposition aux divers traités commerciaux supranationaux. Ces outils sont donc constamment en danger et il serait sans doute nécessaire de réviser leurs principes (car ils sont assez «âgés»). Par exemple, dans le cas de la CPTAQ, il serait intéressant d'autoriser le morcellement des terres afin de permettre l'existence de petites productions. Cependant, il est également impératif de s'assurer que ces mécanismes survivront aux diverses pressions extérieures qu'ils subissent.

Sur le plan municipal, il importe de considérer trois éléments. D'une part, il faut limiter la décentralisation des responsabilités politiques de la province vers les municipalités. En effet, la décentralisation ne doit pas se faire dans tous les domaines et n'importe comment, car, lorsque ce sont les impératifs politiques des dirigeants municipaux qui guident leurs actes, cela ne donne pas toujours des résultats qui respectent l'intérêt collectif national ou provincial. Par exemple, dans le cas d'une industrie désirent agrandir son terrain et empiéter ainsi en zone agricole, le politicien va l'appuyer auprès de la CPTAQ, mais n'aura pas toujours le recul nécessaire pour évaluer l'ensemble des conséquences de ce dézonage.

Deuxièmement, il serait important, dans une perspective de souveraineté alimentaire, de favoriser la transformation sur place des aliments, mais aussi de favoriser la multiplication des petits transformateurs. Avec les normes de salubrité actuelles, il est très difficile d'inciter le développement des petites unités de transformation (on pense ici aux cas des petits abattoirs et de la transformation des petits fruits) parce que les coûts reliés aux normes de salubrité demandées ne peuvent être couverts que par de grands transformateurs. Si l'on veut envisager l'existence de plus nombreuses petites unités de transformation et de production, il faut nécessairement accepter de vivre avec un certain «risque». Au fond, va-t-on trop loin dans nos normes de salubrité actuelles? Est-ce normal que l'investissement de base pour la création d'une petite usine de transformation soit aussi élevé et quasi inaccessible?

Enfin, un autre point à surveiller au niveau municipal serait de travailler à réduire la dualité entre la vie urbaine et rurale, et d'œuvrer à une meilleure cohabitation, connaissance et collaboration entre les deux milieux. Un exemple permet d'illustrer ce fossé entre la ville et le milieu rural. Certains nouveaux résidents du milieu rural, attirés par l'aspect bucolique du paysage, se plaignent quelques semaines après leur déménagement du bruit des tracteurs à 5h du matin. Ce genre d'événement témoigne de l'incompréhension qui peut régner entre les deux

univers et de la nécessité de les rapprocher. En termes de politiques pouvant être davantage développées pour favoriser la souveraineté alimentaire, on peut ici noter l'initiative de la municipalité de Saint-Camille. En termes d'achat des terres, la CPTAQ autorise d'ordinaire uniquement la vente de très grandes surfaces de terres, ce qui représente bien souvent un obstacle insurmontable pour un producteur qui désire établir une production modeste. Or, Saint-Camille, pour répondre à cet écueil, a décidé d'acheter une grande terre après un dézouage et de vendre des parcelles de celle-ci à différents petits producteurs. Cette pratique a différents avantages non négligeables: premièrement, elle donne la chance aux jeunes d'établir une première production; ensuite, elle permet la diversification des productions; finalement, elle permet à la municipalité de se développer, car plus de résidants signifie également une vie municipale plus développée.

Enfin, un outil important de la souveraineté alimentaire est évidemment l'achat local.

Concrètement, à Saint-Jude, l'achat local est encouragé de diverses manières. D'abord, la municipalité tente de favoriser l'installation de kiosques de vente sur les fermes. Ensuite, au niveau de la MRC, il y a une volonté de développer la tenue de marchés publics durant l'été. Puis, la municipalité tente de modifier la réglementation sur la création de tables champêtres. À l'heure actuelle, seuls les producteurs agricoles ont le droit d'établir des tables champêtres, ce qui limite clairement leur multiplication, puisque ceux-ci n'ont bien souvent pas le temps de



Source : Élodie Rousselle

développer ce genre d'établissement. L'objectif est donc de modifier la réglementation pour que des citoyens qui ne sont pas des agriculteurs puissent ouvrir et exploiter des tables champêtres, et ainsi faire la promotion de produits locaux. Ensuite, à Saint-Jude, une initiative de livraison à domicile de fruits et de légumes locaux a été lancée et connaît beaucoup de succès. Finalement, la municipalité désire encourager les citoyens à avoir leurs propres jardins personnels, mais cette initiative a perdu beaucoup d'adeptes avec les années, même si Saint-Jude est un milieu rural.

Obstacles

Trois principaux obstacles se dressent face à la mise en pratique de la souveraineté alimentaire. Premièrement, il y a la difficulté de la gestion des volumes de production. Lorsque l'on parle de souveraineté alimentaire, cela implique nécessairement un contrôle des volumes et une diversification de la production. Or, contrôler ou gérer la production agricole signifie également la nécessité d'une vaste concertation entre agriculteurs, une prévision des besoins alimentaires du territoire et une capacité de projection dans le futur. Tous ces éléments représentent un défi administratif en soi, mais il y a aussi la difficulté de trouver des compromis parmi les intérêts divergents des agriculteurs, des consommateurs, de l'État, etc. Deuxièmement, un autre défi est d'intégrer les méga-acteurs de l'agroalimentaire à la démarche de la souveraineté alimentaire, que ce soient les producteurs (comme Cargill ou Dole) ou les acheteurs (comme Wall-Mart). On peut ainsi s'interroger : comment convaincre ces méga-entreprises de la nécessité et de la pertinence de la souveraineté alimentaire? Y trouveront-elles un intérêt? Enfin, un troisième obstacle à la mise en pratique de la souveraineté alimentaire est le danger de l'étalement urbain. Au Québec, moins de 2% du territoire est cultivable. Si l'on désire mettre en pratique la souveraineté alimentaire, il faudra dans un premier temps se questionner sur l'espace physique que l'on désire accorder à l'agriculture, car les possibilités ne sont pas illimitées, et une gestion rigoureuse de l'étalement urbain devient donc absolument nécessaire et pertinente.

Sylvie Beauregard est Directrice de la municipalité de Saint-Jude, qui fait partie de la grande région de Saint-Hyacinthe, technopole agroalimentaire du Québec. Saint-Jude compte aujourd'hui 1207 habitants et son agriculture comprend, entre autres, des productions de porcs, de maïs, d'œufs d'incubation, de soya, de pois, de citrouilles et de lait.

L'AGRICULTURE URBAINE : « DES JARDINS SUR LES TOITS »

Par Ismael Hautecoeur

Pour Alternatives, la souveraineté alimentaire est le droit des peuples à choisir leur politique alimentaire, mais c'est également la responsabilité de respecter la souveraineté alimentaire des autres. Ce droit doit s'exercer dans le respect de tout ce qui touche la production alimentaire: respect de l'environnement, respect des travailleurs et qualité de l'alimentation. De surcroît, la notion possède une dimension culturelle: à travers la souveraineté alimentaire, on cherche à protéger et à valoriser le mode de vie paysan au Nord comme au Sud. Quant à l'agriculture urbaine, son objectif principal consiste à promouvoir un mode de vie plus écologique et solidaire en milieu urbain par l'intermédiaire de jardins collectifs. Ainsi, l'agriculture urbaine permet de sensibiliser les gens à la production agricole et elle procure des aliments de qualité aux citoyens, ce qui s'inscrit dans le mode de pensée de la souveraineté alimentaire.

Dans un cadre de souveraineté alimentaire, ce ne sont plus les traités internationaux qui décident de ce qui se retrouve dans nos assiettes; les consommateurs ont un meilleur contrôle de ce qu'ils mangent et ils sont en mesure de manger des produits de meilleure qualité. Le gain à ce niveau est considérable. À cet égard, il est important de sensibiliser et d'éduquer la population à la qualité de l'alimentation, à l'achat local et à l'étiquetage. Mais le tout doit être encadré par certaines lois, car la sensibilisation à elle seule ne permet pas la réalisation de la souveraineté alimentaire. Par exemple, même si on décide d'éduquer les consommateurs et que l'on parvient à les convaincre d'acheter des fraises du Québec, si on vend des fraises de Californie deux fois moins cher et juste avant le temps des fraises du Québec, ces mêmes consommateurs risquent fort d'être confus et plusieurs ne feront pas le choix d'acheter localement pour des raisons financières. Ainsi, l'éducation doit être accompagnée de lois pour être efficace. Il faut toutefois spécifier que la souveraineté alimentaire n'implique pas d'interdire la vente de fraises à l'année, mais plutôt de trouver un moyen pour s'assurer que le consommateur peut faire un choix éclairé en faveur de son marché local, sans que ça ne le compromette financièrement.

En termes d'initiatives permettant de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire, on peut citer l'exemple de la France qui, en plus de sortir la malbouffe de ses institutions publiques (comme nous avons commencé à le faire au Québec), a mis en place une politique qui incite les écoles et les hôpitaux à acheter leurs aliments dans la région où ils sont situés. Grâce à cette politique, il se crée un lien durable entre les institutions et les agriculteurs, ce qui stabilise les revenus des producteurs et limite les coûts énergétiques liés au transport des aliments.

«Des jardins sur les toits» s'inscrit également dans le cadre de la souveraineté alimentaire. L'objectif du projet consiste à augmenter les possibilités de production d'aliments en milieu urbain. L'organisme Alternatives a donc développé des modèles de production dont il fait la



Source de l'image : UQÀM, Centre d'écologie urbaine de Montréal
<http://www.uqam.ca/entraves/2008/e2008-052.htm>

promotion auprès des groupes communautaires. Partout où les jardins collectifs traditionnels ne peuvent s'installer (p. ex. les toits, les balcons, les sols contaminés), il est possible de produire à l'aide de la technique du «jardinage en contenant». Cette méthode novatrice préconisée par Alternatives consiste à cultiver des fruits et des légumes dans des bacs à réserve d'eau.

Cette technique simple optimise la croissance des plantes potagères en assurant un apport constant en eau et en oxygène. Alternatives se charge d'accompagner les groupes dans les différentes étapes de mise œuvre d'un projet de «jardinage en contenant». L'organisme joue également un rôle d'intermédiaire entre les propriétaires de terrains (p. ex. l'Université McGill) et les groupes communautaires (p. ex. le Santropol roulant) qui veulent mettre en place un potager.

«Des jardins sur les toits» permet différents bénéfices en lien avec la souveraineté alimentaire. D'abord, il donne lieu à une réappropriation, par les citoyens, du processus de production alimentaire. Cette réappropriation permet une sensibilisation par l'action, par l'implication dans un projet, et également, une sensibilisation par le goût des aliments. En effet, lorsque les gens goûtent aux légumes et fruits produits dans un jardin collectif, ils constatent bien souvent la différence avec les aliments des supermarchés, et accordent ainsi une plus grande importance à la qualité de leur alimentation. Les initiatives d'agriculture urbaine sont donc une manière de sensibiliser les consommateurs par une implication directe dans le processus alimentaire. Cependant, pour que le projet atteigne son plein potentiel, il reste encore beaucoup de travail à faire sur le plan municipal. À l'heure actuelle, l'agriculture urbaine n'est pas reconnue comme une pratique officielle par la ville, elle n'est pas intégrée dans le plan d'urbanisme et elle n'est

pas valorisée par les arrondissements, ce qui limite beaucoup les possibilités d'action. En effet, à la Ville de Montréal, il n'y a aucun employé qui a la fonction de s'intéresser aux questions d'agriculture urbaine. Conséquemment, lorsque l'organisme cherche de l'appui pour développer des jardins, il n'y a aucune réponse politique. À court terme, le Regroupement des jardins collectifs du Québec (RJCC) a donc comme objectif d'intégrer le concept d'agriculture urbaine au plan d'urbanisme de 2010 de la Ville de Montréal. Il s'agit d'une étape cruciale dans le déploiement d'initiatives comme «Des jardins sur les toits».

Ismael Hauteceur est responsable du projet «Des jardins sur les toits» chez Alternatives, une ONG altermondialiste de développement international qui s'implique également au niveau local par le biais, entre autres, de l'agriculture urbaine incarnée par le projet «Des jardins sur les toits» qui existe depuis 2002. Le projet est principalement ancré à Montréal, mais il possède également des antennes au Mali, à Cuba, au Maroc, au Brésil, en Afrique du Sud et bientôt à Haïti. Alternatives préside également le Regroupement des jardins collectifs du Québec (RJCC).

LE DROIT À L'ALIMENTATION

Par François Décarry-Gilardeau

Le concept de la souveraineté alimentaire est très récent. Loin d'avoir atteint une maturité, son cadre reste à définir. La souveraineté alimentaire est sujette à une construction dynamique où les pratiques et les idées se chevauchent pour délimiter son contenu normatif. C'est pourquoi Option consommateurs juge qu'il est essentiel de prendre part à la réflexion sur la souveraineté alimentaire dans le but de s'assurer que le débat se trouve sur la place publique et qu'il soit perçu comme un réel débat de société.

Une marchandise pas comme les autres

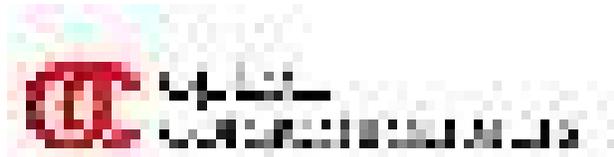
En premier lieu, Option consommateurs soutient qu'au pays, tous les citoyens doivent pouvoir se nourrir adéquatement en ayant accès à des aliments sains, culturellement et socialement acceptables, notamment en étant produits de manière durable. Cela bien entendu peu importe les revenus ou le statut socioéconomique de l'individu. En fait, pour l'organisme, l'alimentation est un droit.

D'ailleurs, il est stipulé à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation [...] ». On cite aussi comme droits essentiels, le logement, l'habillement et les soins de santé.

Pourtant, force est de constater qu'aujourd'hui, loin d'être considérés comme un droit, les aliments sont de plus en plus perçus comme une marchandise, l'exemple le plus flagrant étant la montée considérable des agrocarburants et des bioproduits. Dans un système de libre marché, un kilo de blé pourra aussi bien servir à la production d'éthanol qu'à produire une vingtaine de miches de pain (selon Olivier de Schutteur, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation). Lorsque l'on sait que la faim touche près d'un milliard d'individus dans le monde, c'est troublant! Dans les faits, rien n'empêche le distributeur de privilégier la filière énergétique à la filière alimentaire. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, ces deux filières sont de plus en plus interconnectées.

Bref, si l'alimentation est un droit, par le fait même, les aliments ne sont pas une marchandise comme les autres et l'agriculture est une activité économique distincte. On ne peut assujettir les aliments aux mêmes règles du marché qu'un crayon ou un iPod. Pourquoi? Tout simplement

parce que le marché n'est d'aucune façon structuré pour répondre aux besoins fondamentaux des individus.



La souveraineté alimentaire

En fait, pour Option consommateurs, la souveraineté alimentaire, c'est se redonner le pouvoir sur notre alimentation à tous les égards : au niveau du citoyen, au niveau de l'agriculteur, au niveau du consommateur. C'est réorienter l'agriculture et l'industrie agroalimentaire vers leur but ultime : contribuer au bien-être des individus par le biais d'une alimentation saine.

Au début, on a mentionné que la souveraineté alimentaire est un concept récent. Cette jeunesse n'est pas étrangère aux transformations qu'ont connues l'agriculture et l'industrie agroalimentaire au cours des dernières décennies, et plus particulièrement au cours des dernières années. Aujourd'hui, seulement trois entreprises contrôlent indirectement environ 75 % du commerce de détail alimentaire au Québec. La transformation et l'abattage sont également fort concentrés. On n'a qu'à penser à Maple Leaf qui, lors de la crise de la listériose, a dû rappeler 220 produits distincts partout au Canada, ou encore à Monsanto, qui commercialise 40 % des semences de maïs et 25 % des semences de soya mondial. Bref, le rapport de la société et de l'industrie vis-à-vis l'alimentation s'est grandement transformé, d'où l'impression d'une perte de contrôle généralisée et le besoin de trouver une solution de rechange auquel répond la souveraineté alimentaire.

Du discours à l'action

Au Québec comme ailleurs, on parle de plus en plus de souveraineté alimentaire. On parle, entre autres, d'autonomie, de pouvoir local, du droit de décider, du droit de produire. Le discours (ou contre-discours) est en train de changer et s'inscrit en faux avec l'idéologie dominante néolibérale (pensons à l'Accord Canada-Union Européenne). Cependant, si l'on perçoit des changements importants dans le discours, les gestes et les décisions ne semblent pas suivre le courant, notamment au plan des politiques publiques et des pratiques commerciales.

Nous croyons que cette déclaration du chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, démontre bien l'idéologie dominante changeante : « la nourriture fait partie des choses qu'on ne doit pas mondialiser. L'agriculture est différente des autres secteurs économiques... il faut repenser la politique alimentaire nationale en l'axant sur la souveraineté alimentaire afin

d'accroître au pays la consommation d'aliments produits par les agriculteurs canadiens, notamment en raison de la croissance inexorable des frais de transport. La souveraineté de mon État doit aussi servir à protéger et à garantir la salubrité de ce que les Canadiens consomment »ⁱ.

Option consommateurs croit que les consommateurs ont le droit d'être informés relativement aux aliments qu'ils achètent. Cette information doit être pertinente, véridique, simple, précise et vérifiable. Si l'exemple des organismes génétiquement modifiés (OGM) vient immédiatement à l'esprit, les citoyens veulent faire des choix éclairés en fonction de valeurs qui leur sont chères (santé, environnement, lieu de production), mais force est de constater qu'il est ardu aujourd'hui de faire les « bons choix ». Étiquetage inadéquat, allégations impertinentes, logos douteux, voilà des pratiques commerciales qui minent la crédibilité de la filière agroalimentaire dans son ensemble.

Finalement, si les acteurs économiques et politiques ont un grand rôle à jouer, une première étape cruciale vers la souveraineté alimentaire est d'encourager et de revaloriser les diverses actions entreprises par le milieu communautaire liées à l'alimentation. Par exemple, on pense aux cuisines collectives, aux jardins urbains ou aux coopératives d'achat. Chacune de ces initiatives a des répercussions extrêmement positives à divers niveaux (social, économique, santé) et permet aux individus de faire des choix autonomes qui respectent les principes de la souveraineté alimentaire.

François Décary-Gilardeau est analyste agroalimentaire chez Option consommateurs. Créée en 1983, cette association sans but lucratif est vouée à la défense et à la promotion des droits consommateurs. Pour ce qui est de l'alimentation, Option consommateurs travaille à trois niveaux : l'information donnée aux consommateurs, la sécurité des aliments et l'accessibilité aux aliments.

ⁱ Rapporté par *La terre de chez nous*, après sa rencontre avec l'UPA, le 4 juin 2009

<http://www.laterre.ca/?action=detailNouvelle&menu=9§ion=editionCourante&idArticle=6322>

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE COMME PROJET ÉTHIQUE

Par André Beaudoin

Pour l'Union des producteurs agricoles – Développement international, la souveraineté alimentaire s'articule principalement en réaction à la perte de contrôle de l'État sur l'agriculture en faveur des traités supranationaux. Elle est donc un projet éthique qui vise à redonner le pouvoir à l'État en ce qui a trait aux politiques agroalimentaires. Même si les contextes du Nord et du Sud sont effectivement différents, la souveraineté alimentaire est fondée sur le même principe partout dans le monde, soit la capacité de maintenir une agriculture familiale basée sur les interventions souveraines de nos gouvernements.

Définir l'agriculture familiale n'est pas une tâche aisée. D'abord, il existe certains critères au plan de la gestion: l'essentiel du travail et la gestion de l'exploitation doivent être contrôlés par la famille et celle-ci doit également contrôler les leviers financiers de l'entreprise agricole. Il y a également la question de la grosseur de l'exploitation, car, comme on le sait, il existe aussi des méga-entreprises familiales. Dans ce cas, peut-on toujours parler d'agriculture familiale? Et où doit-on tracer la ligne quant à la grosseur des exploitations dans un contexte de souveraineté alimentaire? Selon moi, il y a deux critères que l'on doit prendre en compte pour répondre à ces questions: l'acceptation sociale et le contexte économique. D'abord, le contexte économique influence la grosseur relative d'une exploitation agricole: par exemple, 100 vaches au Québec et 100 vaches au Burkina Faso sont loin d'être des situations identiques. Il y a aussi la notion d'acceptation sociale. Chaque société doit se poser la question à cet égard: quand une ferme est-elle trop grosse pour être considérée comme familiale? Où tracer la ligne? C'est une réflexion commune que l'on se doit de faire en tant que société, mais il n'y a certainement pas de critère universel qui permette de répondre à cette problématique.

Environnement et OGM

Il existe un lien important entre la souveraineté alimentaire et l'environnement. Dans le contexte de production actuel, où l'on vise à toujours produire au plus bas prix, on met énormément de pression sur les ressources naturelles, ce qui nuit à la capacité de la planète de générer des aliments sains de génération en génération. Le meilleur exemple de cette dérive s'est produit en Californie. La Californie a été pendant des décennies cette région capable de produire des légumes à bas prix pour toute l'Amérique du Nord, mais à quel prix? Aujourd'hui, la nappe phréatique de cet État américain est gravement hypothéquée et il y a un affaissement très significatif des sols. C'est donc au prix d'une dégradation durable des ressources naturelles que sont l'eau et la terre que la région a développé son agriculture. Ce n'est pas le genre de

modèle agricole que l'on doit défendre. La nécessité d'une approche écologique de l'agriculture dans un contexte de souveraineté alimentaire ne fait pas de doute.

Quant à la question du rôle des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans une politique de souveraineté alimentaire, il importe d'avoir une approche nuancée. En ce sens, il importe de prendre en compte deux éléments : le lien entre les OGM et la santé ainsi que la question du contrôle des OGM par le secteur privé. D'abord, on ne peut dire à l'heure actuelle quelles sont les conséquences réelles des OGM sur la santé des populations et de la planète. Avant de trancher définitivement sur la question, il est donc nécessaire d'avoir plus d'information sur les qualités intrinsèques de ces « avancées technologiques » que sont les OGM. Or, il n'en demeure pas moins que c'est l'entreprise privée qui a pris en charge la recherche fondamentale sur les semences, et que c'est donc elle qui contrôle leur développement et qui détient l'information stratégique à ce sujet, ce qui constitue un grave problème. Il y a là un non-sens par rapport à la question des OGM. Il s'agit d'une situation que l'on devrait repenser dans un contexte de souveraineté alimentaire.

En somme, du point de vue de d'UPA DI, la souveraineté alimentaire implique des choix écologiques précis. L'agriculture doit se faire dans un souci de préservation des ressources naturelles. Cependant, la notion de souveraineté alimentaire n'indique pas catégoriquement de choix biologiques précis, puisque, par exemple, elle ne rejette pas d'emblée l'utilisation des OGM, bien qu'elle soit très critique envers leur mode de gestion.

Petites, moyennes et grandes fermes?

Dans un contexte de souveraineté alimentaire, une cohabitation est possible et souhaitable entre petites, moyennes et grandes fermes, et la politique de la gestion de l'offre en est une bonne illustration. Au Québec, il existe des fermes laitières de grosseurs différentes, par exemple de 16 et de 500 vaches, qui partagent un même territoire, ce qui est un signe que la cohabitation est effective et donc possible. L'important est que les gens se retrouvent dans le même système et soient rémunérés sur la même base, qu'ils possèdent de petites ou de grandes exploitations. À partir de là, ce sont les choix individuels qui devraient guider la grosseur des exploitations agricoles. La société ne devrait pas avoir à restreindre ces choix individuels quant à la grosseur des fermes, tant que ces choix répondent à la notion d'acceptation sociale et n'ont pas des conséquences néfastes sur l'environnement.

Politiques concrètes

En termes de politiques concrètes pouvant mettre en pratique la souveraineté alimentaire, on peut penser à trois exemples: un exemple actuel au Canada (la gestion de l'offre), un exemple

actuel en Guinée (la pomme de terre) et un exemple potentiel (les institutions publiques). Du point de vue de l'UPA DI, un des éléments fondateurs de la souveraineté alimentaire doit être la gestion de l'offre. Cette dernière, qui consiste à contrôler la production sur la base de la demande intérieure, démontre qu'il est possible de payer les producteurs à un juste prix, de permettre à l'ensemble de la chaîne agroalimentaire de vivre et d'offrir aux consommateurs des produits essentiels à un prix équitable. Il s'agit donc d'un mécanisme devant être reproduit ailleurs dans le monde. Un



second exemple concret est celui de la Guinée et de sa gestion de la production de pommes de

Source : Élodie Rousselle

terre. Il y a 15 ans, la Guinée importait 95% de sa production de pommes de terre. À la suite des pressions des paysans guinéens, le gouvernement a décidé de négocier avec les importateurs pour qu'ils n'importent que pendant la période où le pays n'est pas en mesure de combler ses besoins de pommes de terre. La Guinée importe aujourd'hui pendant six mois et approvisionne le pays avec la production locale le reste de l'année. Le gouvernement guinéen a donc travaillé avec les importateurs pour négocier une solution médiane, et ceux-ci ont choisi de jouer le jeu. Finalement, il serait très intéressant de voir nos gouvernements favoriser l'achat local par l'intermédiaire des institutions publiques (hôpitaux, centre de personnes âgées, CPE). Il y a un

grand potentiel d'action à ce niveau-là qui permettrait de mobiliser le gouvernement et les communautés dans un projet commun qui appuierait la souveraineté alimentaire.

Le rôle du citoyen

Le rôle du consommateur dans la mise en pratique de la souveraineté alimentaire est essentiellement marginal, car chercher à politiser la consommation n'est pas la solution. Ce qu'il faudrait faire est plutôt de «réveiller le citoyen», d'où l'idée de «faire agir le citoyen plutôt que de culpabiliser le consommateur». De fait, ce qui limite le consommateur, c'est qu'il agit d'un point de vue individuel, alors que le citoyen a la possibilité d'agir collectivement. Concrètement, l'action citoyenne peut se traduire de différentes façons: demander à l'État la raison pour laquelle il fait la promotion de l'achat local sans pour autant adopter ces mêmes politiques pour ses institutions publiques. Ou alors, tenter de faire de l'agriculture un enjeu électoral. Si les citoyens forçaient les gouvernements à répondre à des questions sur l'agriculture, on aurait déjà posé un premier geste important. Pour le moment, le ministère de l'Agriculture n'est même pas obligé de faire cet effort-là; personne ne lui pose de questions et donc, nécessairement, il n'a aucun intérêt à modifier ou remettre en cause ses politiques.

André Beaudoin est Secrétaire général de l'Union des producteurs agricoles – Développement international (UPA DI). L'UPA DI est la branche internationale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec. Au tournant des années 1990, les producteurs et productrices agricoles du Québec se sont aperçus que leur pouvoir décisionnel s'effritait de plus en plus au profit des décideurs au niveau supranational. Ainsi, dans l'objectif de mieux défendre l'agriculture familiale au Québec, ils décidèrent d'aller à la rencontre des agricultures familiales dans le monde, principalement dans les pays en développement. L'UPA DI, depuis sa création en 1993, a comme mandat d'appuyer les organisations paysannes dans les pays en développement. UPA DI est présente principalement en Afrique de l'Ouest. L'organisation a deux axes d'intervention: appuyer des projets de développement agricole et soutenir la création de politiques agricoles.

LE DROIT DES PEUPLES

Par Ryan Worms

Développement et paix adhère à la définition de la souveraineté alimentaire telle qu'elle a été définie au Forum de Nyéléni en 2007. Globalement, celle-ci affirme que la souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, produite à l'aide de méthodes durables et dans le respect de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leur système alimentaire et agricole. Elle place donc les producteurs, les distributeurs et les consommateurs au cœur du système politique alimentaire en lieu et place des exigences du marché alimentaire transnational. Donc, les principes qui sont défendus par cette définition de la souveraineté alimentaire rejoignent de nombreuses luttes et préoccupations des partenaires du Sud de Développement et paix, ce qui en fait un concept important pour l'organisme.

Pour DP, la souveraineté alimentaire n'a pas la même signification pour le Nord et le Sud, car la lutte pour se nourrir n'est pas la même. Bien que les pays industrialisés souffrent aussi d'un déficit de souveraineté alimentaire par un manque de production locale à destination locale, cette déficience ne menace pas directement leur capacité quotidienne à se nourrir, ce qui constitue une différence notable. En Occident, les ménages consacrent de 10% à 20% de leur budget à l'alimentation, alors que dans les pays du Sud, c'est entre 60% et 90%. La souveraineté alimentaire est donc une question de survie dans les pays du Sud.

Le cas de la région du Choco en Colombie

Afin d'illustrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques liés à la souveraineté alimentaire (ou à son absence), on peut étudier l'exemple de la région du Choco en Colombie, où les populations locales sont aux prises avec le développement sans précédent de la culture de la palme africaine. Cet exemple permet de démontrer les dégâts pluriels des monocultures à destination de la production d'agrocarburant. En 1997, le gouvernement colombien a pris la décision de déplacer plusieurs communautés d'agriculteurs de la région du Choco pour entreprendre la culture de la palme africaine, un arbre donnant un fruit qui sert de base à la production d'agrodiesel et qui se retrouve également dans plusieurs aliments. Le gouvernement a prétexté, à l'époque, des combats avec la guérilla des FARC, et il a affirmé aux populations qu'elles ne seraient déplacées que pendant trois mois. C'est en retournant sur leurs terres quelques années plus tard que certains paysans ont pu constater la nature véritable du projet gouvernemental. En 2000, de nombreux agriculteurs de la région ont décidé de retourner sur leurs terres et ont reçu comme réponse du gouvernement une forte répression paramilitaire. Avant que ne commencent les déplacements, en 1997-98, ces populations avaient atteint la

souveraineté alimentaire: elles produisaient une grande variété d'aliments (riz, bananes, etc.) qui leur permettait de se nourrir, mais également d'avoir un revenu en vendant leur production sur les marchés locaux.

Sur les plans économique et social, les monocultures de palme africaine sont un désastre. Bien que l'État colombien (et certaines agences de développement international) présente l'accroissement de ces cultures comme une source de développement pour les populations locales, en réalité, elles ne permettent rien de tel parce qu'elles offrent moitié moins d'emplois que les cultures agricoles traditionnelles. De plus, les populations déplacées doivent vivre au pourtour des villes dans des camps rudimentaires où elles ne peuvent pas travailler. Sur le plan environnemental, le bilan n'est guère plus reluisant. En effet, la culture intensive de la palme africaine draine quasiment toutes les ressources d'eau qui sont disponibles dans une région. Une fois qu'une de ces monocultures s'installe, elle ne laisse quasiment aucune chance de survie aux autres modes de culture traditionnelle. En somme, il ne faut pas reculer très loin dans le passé pour constater l'existence de la souveraineté alimentaire dans la région du Choco, mais lorsque l'on constate la vitesse à laquelle la situation se détériore, l'urgence et la nécessité d'un changement radical deviennent manifestes.



Un plan d'action?

Pour Développement et paix, la mise en application de la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud se fait de deux manières: en appuyant des initiatives locales au Sud et en changeant les mentalités au Nord. Par exemple, DP appuie depuis plusieurs années le *Mouvement des sans-terre* au Brésil qui lutte pour une redistribution des terres et la possibilité de redonner aux petits agriculteurs leur rôle dans la société brésilienne. DP appuie également Inades-Formation, une ONG panafricaine qui offre des formations aux petits agriculteurs et qui leur permet de se réunir en coopératives pour avoir une plus grande force de négociation face aux multinationales. Cependant, toutes ces initiatives locales ne se suffisent pas en

elles-mêmes. Une composante importante de la lutte pour la souveraineté alimentaire est le changement des mentalités dans les pays du Nord. Pour DP, on ne peut pas atteindre un vrai développement global si on ne commence pas par changer nos politiques et mentalités au Nord. C'est pourquoi l'organisme met beaucoup d'énergie dans la sensibilisation du public canadien: on présente le concept de souveraineté alimentaire, on met les partenaires en contact avec le public afin que celui-ci puisse comprendre les impacts concrets de ces initiatives locales, on incite les citoyens à rencontrer leurs députés et faire pression sur eux; bref, on implique les gens du Nord dans le changement, parce qu'ils peuvent et doivent faire partie de la solution.

Quant au rôle de l'État dans la mise en application de la souveraineté alimentaire, on constate que pour plusieurs pays du Sud, il est clairement et simplement un frein à sa mise en œuvre. Dans le cas de la Colombie, on remarque l'existence de liens très forts entre le gouvernement colombien et les grands groupes agroindustriels, et ce n'est malheureusement pas un exemple inhabituel de collaboration entre les pouvoirs publics et les intérêts financiers des multinationales agroindustrielles ou agroalimentaires. Cependant, il y a aussi des exemples où l'État a joué un rôle favorable. L'Équateur a récemment adopté une nouvelle constitution qui inclut les principes de la souveraineté alimentaire. Théoriquement, il a donc choisi de faire passer le droit de la population à une alimentation saine avant le droit au profit. Il reste maintenant à voir comment le principe de la souveraineté alimentaire se transformera en politiques publiques dans ce cas précis.

Bref, la souveraineté alimentaire est une composante essentielle du développement durable qu'appuie Développement et paix. En plus des avantages respectifs qu'elle octroie aux producteurs (garantie de toucher un revenu décent) et aux consommateurs (qualité de la provenance et du mode de production des aliments), la souveraineté alimentaire offre des bénéfices symétriques et globaux à chaque groupe de citoyens. D'abord, de la souveraineté alimentaire découle des échanges plus étroits entre producteurs et consommateurs, ce qui permet de recréer le lien social entre eux. Ensuite, de manière globale, la souveraineté alimentaire permet aux citoyens (producteurs comme consommateurs) d'être plus indépendants des règles du commerce international qui briment trop souvent leur droit à l'alimentation.

Ryan Worms est agent au matériel pédagogique, Développement et paix (DP), l'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique du Canada. À travers les années, DP a été amené à entreprendre diverses campagnes qui se rapprochaient de la notion de souveraineté alimentaire. L'organisme a, entre autres, mené une campagne de lutte contre la privatisation des semences ainsi que des campagnes pour défendre l'accès à la terre et à l'eau.

AGIR COLLECTIVEMENT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

Par Lise Latrémouille

La souveraineté alimentaire, telle que définie par la Via Campesina, est un concept qui concorde parfaitement avec les valeurs et les activités de USC Canada. Ce concept sous-tend les mêmes principes au Nord et au Sud, mais les stratégies pour l'atteindre sont différentes selon les contextes. Par exemple, au Nord, le modèle agroindustriel étant encore plus influent qu'au Sud, il y a donc moins d'adhérents à la notion, puisqu'elle vise à transformer le mode de production actuel. Au Sud, la majorité des agriculteurs pratique une agriculture de subsistance et travaille à petite échelle. Le concept de souveraineté alimentaire trouve donc plus facilement des adhérents dans un tel environnement. Les stratégies de mise en application de la souveraineté alimentaire ne sont donc pas les mêmes lorsque la majorité des agriculteurs produisent à petite échelle.

Pour USC, la souveraineté alimentaire est incompatible avec deux des grandes forces du modèle agroindustriel: les OGM et la privatisation des semences. Trois arguments permettent d'expliquer en quoi les OGM sont incompatibles avec le concept de souveraineté alimentaire. D'abord, les OGM ont été introduits dans le processus de production agricole par des firmes multinationales avec l'unique but de générer des profits et ces semences ne peuvent être performantes que si elles sont accompagnées d'autres intrants (pesticides ou engrais), nécessaires à la réussite de l'utilisation des OGM. Ce qui sous-tend la production d'OGM, c'est l'intérêt économique et non pas la qualité de l'alimentation, donc par essence, ça ne cadre pas avec l'idée de souveraineté alimentaire, qui implique le respect de la nature et l'importance de la qualité des aliments que l'on produit. De plus, lorsqu'il y a utilisation d'OGM, le paysan perd le contrôle de sa production car il devient dépendant des semences et intrants de la compagnie qui lui vend ces produits, ce qui déroge encore une fois aux objectifs de la souveraineté alimentaire. Finalement, on ne connaît pas encore scientifiquement les impacts des OGM sur la santé. L'absence de preuve au sujet de l'innocuité des OGM justifie la précaution et le rejet de leur utilisation.

Quant à la privatisation des semences, elle constitue elle aussi un obstacle au contrôle que les paysans ont sur leur production et donc, elle s'oppose à la souveraineté alimentaire. De plus, si les chercheurs et entreprises qui produisent des semences pour la vente ont accès au matériel génétique de base, c'est grâce au travail millénaire des paysans qui ont su conserver ce matériel. En ce sens, USC fait un travail de plaidoyer pour que le patrimoine génétique soit

considéré comme un patrimoine appartenant à l'humanité; les semences font partie du vivant et ne devraient pas être conçues comme une marchandise que l'on peut privatiser.



Source de l'image : USC, Honduras 2007

<http://usc-canada.org>

Le programme «Semences de la survie» (SoS) qu'USC a mis sur pied dans les années 80 tente de redonner aux paysans le contrôle sur la première étape de la chaîne de l'alimentation: les semences. Le programme SoS propose, entre autres choses, de créer des banques de semences communautaires pour conserver le patrimoine génétique des semences locales. Ces banques de semences communautaires deviennent alors un centre dynamique d'échange de savoirs et de matériel génétique entre les paysans qui les gèrent et les contrôlent. Les banques de semences

viennent appuyer le travail que les familles paysannes font dans leur ménage pour conserver les semences in situ (sur la ferme) afin de permettre une diversité de semences adaptées aux conditions climatiques. SoS permet aussi de créer un lien entre les chercheurs et les paysans, dans un contexte où les scientifiques sont au service des agriculteurs plutôt que l'inverse. Le programme SoS fait partie d'un mouvement grandissant de conservation des semences paysannes et USC a permis justement à des paysans, chercheurs et militants de se joindre au mouvement grâce à des formations et des échanges. USC et son programme SoS s'inscrivent tout à fait dans la mouvance de la souveraineté alimentaire en appuyant des actions de production agricole qui respectent la nature et donnent aux paysans les moyens de protéger, d'utiliser et de contrôler le patrimoine génétique pour augmenter le contrôle des paysans sur la production alimentaire.

En plus des initiatives qui concernent directement les agriculteurs, il est possible d'agir en tant que citoyen-consommateur pour appuyer la souveraineté alimentaire. Par exemple, poser des questions à nos détaillants sur la provenance des aliments qu'ils mettent sur leurs tablettes et faire pression pour qu'ils achètent davantage de produits locaux et biologiques sont des moyens concrets d'exercer son pouvoir de consommateur. Il est également possible de faire pression auprès de nos députés, de leur faire connaître les enjeux agroalimentaires et de les inciter à s'y

intéresser. De plus, il est possible d'agir en s'impliquant directement dans un projet qui met en pratique la souveraineté alimentaire comme les jardins collectifs ou l'agriculture soutenue par la communauté.

Toutefois, il est également nécessaire qu'il y ait des actions à grande échelle pour espérer un changement global. Plusieurs politiques pourraient (si elles étaient promues et mises en œuvre) permettre de traduire concrètement la notion de souveraineté alimentaire; on peut penser, par exemple, aux politiques touchant la santé des sols, l'accès à l'eau, la formation des agriculteurs, le transport des aliments, l'information aux consommateurs, etc. Il serait aussi important qu'il existe un cadre institutionnel qui interdise la privatisation des ressources liées aux besoins fondamentaux de production alimentaire, tels l'eau et les semences. De plus, il est primordial de revoir les valeurs qui guident les subventions à l'agriculture. En effet, plutôt que de subventionner l'exportation massive de certains produits, on pourrait exiger de l'État qu'il subventionne les agriculteurs pour encourager les productions écologiques et biologiques. De plus, dans un souci de cohérence, il faudrait évidemment que les subventions ne soient permises que si elles ne nuisent pas à la souveraineté alimentaire des autres États, ce qui n'est pas le cas actuellement; dans plusieurs cas, il est démontré que les subventions aux produits agricoles du Nord permettent le «dumping» de ces aliments au Sud qui n'arrive plus à vendre ses propres produits à des prix raisonnables. Ainsi, des appuis aux initiatives de commerce équitable iraient dans le sens de la souveraineté alimentaire.

Lise Latrémouille est Directrice des programmes internationaux chez USC Canada, ONG de solidarité internationale fondée en 1945 qui est aujourd'hui active dans 14 pays du Sud, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Depuis maintenant quelques années, l'organisation concentre son action dans les domaines de l'agriculture durable et de la conservation de la biodiversité agricole. USC Canada travaille également à sensibiliser la population canadienne à ces enjeux et est engagée dans un travail de plaidoyer au Canada et sur la scène internationale.

RÉFUGIÉS KARENS DE BIRMANIE, VIOLENCE ET ALIMENTATION

Par Alexandra Lemay

La Birmanie est une dictature militaire et, depuis près de 60 ans, les Karens, comme plus d'une centaine d'autres groupes minoritaires du pays, sont violemment opprimés par le gouvernement en place. On y recense jusqu'à ce jour près d'un million de morts en raison de conflits ethniques. Fort d'une armée de près 400 000 hommes, le gouvernement birman n'hésite pas à violer les droits fondamentaux des Karens, que ce soit par des expropriations, de la torture, des viols ou des meurtres.

La question de l'alimentation est particulièrement sensible pour les Karens. À cause de l'instabilité politique et la violence dont fait preuve le régime, les agriculteurs peuvent perdre leurs champs à tout moment, car les militaires birmans n'hésitent pas à les brûler et à chasser les agriculteurs quand bon leur semble. Après des années d'oppression, plusieurs d'entre eux se sont découragés de perdre leurs récoltes et de devoir sans cesse «rebâtir» leurs terres. Dans ces conditions, les agriculteurs Karens vont donc bien souvent abandonner leurs champs. De plus, puisque les militaires birmans peuvent continuellement détruire et brûler les récoltes, il existe un danger patent pour toute la population karen de ne plus avoir accès à la nourriture. Ainsi, pour les Karens, la souveraineté alimentaire est principalement liée à leur sécurité alimentaire. En effet, puisque les champs du côté birman peuvent être détruits, les Karens ne peuvent dépendre uniquement des cultures qui sont de ce côté de la frontière.

Face à cette situation alarmante, l'ONG Québec-Birmanie tente d'apporter sa contribution. En réaction à l'instabilité alimentaire à laquelle font face les Karens, l'ONG adopte des pratiques alimentaires particulières en plus des services d'enseignement qu'elle offre. Québec-Birmanie possède un établissement où des bénévoles donnent, entre autres, des cours d'anglais intensifs aux Karens qui désirent suivre le programme. Pour la durée de leur séjour, les élèves ont accès à une formation gratuite, à un logement et à la nourriture. Pour nourrir les bénévoles et les élèves, Québec-Birmanie a choisi de former son propre jardin. L'organisation y produit des papayes, des limes, des oranges, des herbes; un poulailler a également été aménagé. Le riz est l'unique aliment que Québec-Birmanie doit acheter à l'extérieur. En plus de représenter un avantage économique significatif -la nourriture coûtant beaucoup moins cher que si elle était achetée à l'extérieur- le fait de posséder un jardin côté thaï réduit les risques de voir les récoltes détruites et permet un meilleur accès aux cultures. Pour Québec-Birmanie, la souveraineté alimentaire s'articule donc au niveau local: elle signifie une plus grande autonomie, des économies financières et surtout une plus grande sécurité alimentaire. Elle permettra dans le

futur (puisque l'organisme planifie d'acheter davantage de terres) de nourrir plusieurs Karens en situation d'urgence, de créer de l'emploi durable et de générer des profits pour faire fonctionner l'organisation.

En bref, avant de penser à une souveraineté alimentaire gérée par l'État en Birmanie, il faudra que la situation politique du pays change radicalement. Néanmoins, on peut observer que, malgré l'instabilité et la violence, de petites initiatives visant à redonner le pouvoir aux citoyens de produire et de consommer leurs propres aliments est à même de produire des résultats intéressants. C'est une manière de voir et de pratiquer le développement que certaines « méga-ONG » auraient peut-être intérêt à mettre en application.

Alexandra Lemay est fondatrice et dirigeante de Québec-Birmanie. L'organisme est situé à la frontière thaïlando-birmane, du côté thaï, et a pour objectif de soutenir les Karens, un groupe ethnique minoritaire birman. L'organisme propose principalement des services d'éducation aux Karens, soit des cours d'anglais, des cours de perfectionnement en couture, en santé ou en informatique.

ENJEUX DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Par Marie Fall

La souveraineté alimentaire implique que l'on puisse choisir ce qu'on mange, la manière dont on le produit et la manière dont on le consomme. Elle inclut la priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population.

La souveraineté alimentaire a une signification ou des implications différentes selon qu'il s'agit des pays du Sud, des pays du Nord ou des pays émergents. En effet, les pays du Nord, dits développés, ont le choix de leurs politiques agricoles et aussi des produits de consommation. Leurs populations, par le biais des regroupements de consommateurs, participent à l'élaboration des politiques et pratiques agricoles. Par contre, dans la plupart des pays du Sud, dits en développement, les politiques et pratiques agricoles sont sujet à des normes importées, souvent inadaptées aux contextes locaux. Les cultures commerciales ou cultures de rentes (le coton, le cacao et l'arachide), destinées à l'exportation, sont privilégiées par rapport aux cultures vivrières (le riz, le mil, le maïs et les haricots), destinées à la consommation locale. En somme, les pays du Sud cultivent d'abord pour les marchés internationaux alors que les pays du Nord cultivent en premier lieu pour nourrir leurs populations.

En Afrique, depuis la période coloniale, il existe un « Pacte de collaboration » entre les chefferies traditionnelles et l'administration coloniale pour le développement de certaines cultures. À partir de 1960, ce fut l'« âge d'or » des cultures de rente avec la mécanisation et la semi intensification des cultures, et avec une révolution agricole à l'origine d'une économie monétaire. Les nouveaux États se sont appuyés sur les paysans pour assurer leur propre édification. Avec les années de sécheresse, 1965-1990, il y a eu baisse des rendements et des signes de désertification accompagnés du vieillissement du matériel agricole, ce qui a entraîné une pénurie alimentaire et l'endettement des paysans.

Le Sahel, une région très fragile aux prises avec la sécheresse, l'aridité, la désertification, sans oublier le péril acridien qui y sévit souvent, est donc particulièrement vulnérable au plan alimentaire. Ces dernières années, la pénurie des denrées alimentaires de première nécessité a renforcé les crises alimentaires qui se sont multipliées dans certains pays (Burkina, Niger, Mali, Mauritanie, Tchad, Sénégal), où certaines familles ne peuvent s'offrir qu'un repas par jour. De ce fait, la notion de souveraineté alimentaire revêt un caractère particulier dans les pays de

cette région, car elle implique des initiatives locales de rupture avec le marché mondial, lesquelles sont en lien direct avec la souveraineté alimentaire des populations.

Enjeux de la souveraineté alimentaire au Sahel

Plusieurs enjeux sont liés à la souveraineté alimentaire au Sahel : des enjeux économiques, politiques, environnementaux et sociaux.

Enjeux économiques : les pays qui veulent assurer leur souveraineté alimentaire doivent obligatoirement être indépendants sur le plan économique. Un nouvel ordre économique mondial permettrait un changement dans les relations Nord/Sud.

Enjeux politiques : Les jeux de pouvoir et les diktats imposés dans les politiques internationales devraient cesser. La souveraineté alimentaire implique des politiques différentes et adaptées aux contextes locaux et aux niveaux de vie (pouvoir d'achat, loi de l'offre et de la demande).

Enjeux sociaux : Les populations devraient revenir à des habitudes alimentaires adaptées aux productions locales. Une véritable révolution sociale s'impose. L'extraversion alimentaire est une des principales causes de l'insécurité alimentaire.

Enjeux environnementaux : L'état de l'environnement a un impact majeur sur l'agriculture. Les pays sahéliens, dont l'environnement est fragile, ont de grosses contraintes agricoles : terres improductives et dégradées, manque d'eau avec la sécheresse, faibles productions. La maîtrise de l'eau est un enjeu majeur pour le développement agricole dans ces pays.



Source de l'image : Wikipédia, Carte du Sahel africain
<http://fr.wikipedia.org>

La course à la croissance économique, au gain et au profit a mené le monde vers l'inégalité, la disparité et des problèmes auxquels nous ne parvenons pas à trouver des solutions durables. Il faut repenser les modèles afin d'avoir un monde meilleur. Le sous-développement et la dépendance économique des pays du Sahel, de même que les contraintes géographiques, et démographiques ne sont pas faciles à corriger. Les populations sahéliennes ont un rôle à jouer dans l'atteinte de leur propre souveraineté alimentaire. Elles peuvent (mieux) s'organiser et

imposer leurs besoins et leurs choix de produits de consommation. Elles doivent pousser les États à adopter des politiques de développement à la base adaptées aux contextes locaux.

États et politiques

Le rôle de l'État dans l'établissement et le bon fonctionnement de politiques publiques en lien avec la souveraineté alimentaire est primordial. L'État est le garant de la stabilité et la durabilité des politiques publiques. L'État a un grand rôle à jouer dans la mise en pratique de la souveraineté alimentaire, car il est garant de la stabilité et de la durabilité des politiques publiques. En termes de politiques agricoles en lien avec la souveraineté alimentaire, nous pouvons citer l'exemple du Zimbabwe qui, dans les années 80-90, a réalisé une révolution agricole avec les fermiers blancs. Il y a également l'exemple de l'Afrique du Sud, qui a amélioré sa souveraineté alimentaire et qui est aujourd'hui auto-suffisante dans la production de la majorité de ses produits agricoles.

Dans les pays du Sahel, il y a eu une prise de conscience depuis les années 70-80. Cependant, des actions concrètes ont seulement été posées dans les années 90-2000 avec les slogans « Consommons local » et « Produisons et consommons local ». De la parole aux actes : promotion des produits locaux par les femmes, par exemple : production, transformation et commercialisation du sorgho, mil, maïs, riz des vallées et fonio ; calibrage des produits selon les besoins des consommateurs et des marchés sous régionaux ; définition et promotion des menus des terroirs par les associations de femmes (livres de recettes).

Au Sénégal, avec l'alternance politique, il y a eu des programmes spéciaux (maïs, manioc, sésame, bissap), des programmes de maîtrise de l'eau (sans effets notables pour l'instant), le Programme de retour à l'agriculture (Plan REVA) élaboré en 2006 et la Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (Goana) en 2008. Tous visent à mettre fin à la dépendance alimentaire du Sénégal vis-à-vis des pays occidentaux et asiatiques. Concrètement, le Plan REVA s'engage d'une part à donner des terres aux jeunes qui sont particulièrement tentés par l'émigration en raison d'un taux de chômage très élevé, et d'autre part « l'Offensive » vise à doubler la production actuelle de denrées consommées par les Sénégalais (maïs, manioc, sorgho, blé, riz et mil). Ainsi, de plus en plus de gouvernements du Sud constatent les dégâts de « l'extraversion alimentaire » et tentent d'y répondre par des politiques qui visent à valoriser les productions agricoles locales.

Une autre alternative des États pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire consiste à subventionner leur agriculture. Ainsi, ils auront la possibilité de choisir leurs productions agricoles pour nourrir d'abord leurs populations. Cependant, la pratique de politiques favorisant

la souveraineté alimentaire (que ce soit au niveau individuel ou collectif) a quelques désavantages. Les ressources financières seront limitées (moins de rentes), et l'imposition amène souvent un autoritarisme (régime autoritaire qui impose des choix de cultures).

Les initiatives ou les pistes d'action qui sont mises de l'avant (ou qui pourraient l'être) pour favoriser ou davantage implanter la réalisation de la souveraineté alimentaire passent par la promotion du développement local, des programmes adaptés aux niveaux de vie des pays et des politiques adaptées aux ressources disponibles. Par exemple, des initiatives concrètes pourraient être envisagées pour permettre aux consommateurs de faire des choix autonomes qui respectent les principes de la souveraineté alimentaire, notamment des programmes nationaux de valorisation des productions locales. Favoriser l'entrepreneuriat féminin de valorisation des céréales locales pour assurer un meilleur rendement et une meilleure qualité nutritionnelle peut être l'un de ces programmes de valorisation.

Femmes et souveraineté alimentaire

Au Sahel et dans bien des pays du Sud et du Nord, ce sont les femmes qui ont le rôle de nourrir la famille. Elles produisent ou achètent les aliments, les transforment, s'occupent des menus et les adaptent aux besoins alimentaires des familles. Selon la FAO, les femmes produisent, à l'échelle africaine, jusqu'à 80% des denrées alimentaires. La souveraineté alimentaire est donc un enjeu qui touche particulièrement les femmes car elles sont au cœur de tout ce qui touche à l'alimentation. Puisqu'elles sont au centre de ces enjeux, les femmes peuvent et doivent jouer un rôle déterminant dans l'élaboration des politiques liées à la souveraineté alimentaire. D'ailleurs, dans de nombreux pays du Sahel, les femmes, à travers leurs associations, se sont



Source de l'image : USC, Mali 2008
<http://usc-canada.org>

approprié le concept de souveraineté alimentaire et le traduisent en actions concrètes à travers la promotion du «consommer local». Par exemple, au Sénégal, les femmes proposent des livres de recettes qui mettent en valeur les produits locaux. Des programmes de valorisation des céréales locales ont également été mis en œuvre par des associations de femmes. Des petites et moyennes entreprises de transformation de mil, de riz, de maïs ou de sorgho ont été créées. Cela favorise la promotion des produits locaux et la création

d'emplois rémunérés. En Afrique en général, et au Sahel en particulier, les femmes sont donc au centre de l'action en faveur de la souveraineté alimentaire. Les avantages de la souveraineté alimentaire pour les femmes sont énormes, et incluent un plus grand choix et une meilleure accessibilité des produits alimentaires.

La question des OGM

L'enjeu de l'utilisation des OGM dans le cadre de la production agricole des pays du Sahel est assez sensible. La faiblesse des productions agricoles, due aux terres peu productives et au manque d'eau, met la question de la souveraineté alimentaire au centre du débat sur l'utilisation des OGM. D'une part, puisque les OGM favorisent une meilleure productivité (c.-à-d. que sur une surface où on pouvait produire seulement deux à trois tonnes de riz, avec les OGM, on peut en produire de cinq à six), ils auraient leur place dans une perspective de souveraineté alimentaire, si les producteurs sahétiens en avaient le contrôle. Or, les OGM contrôlés par les multinationales étrangères sont un frein à la souveraineté alimentaire des pays sahétiens, qui continuent de dépendre de ces multinationales pour avoir de bons rendements agricoles. Il y a aussi les questions éthiques et les impacts environnementaux incertains autour des OGM qui doivent être résolus. Il faut donc d'abord poser la question du contrôle des OGM, de leurs impacts à long terme sur l'environnement et les êtres vivants (les êtres humains y compris) avant de promouvoir leur utilisation.

Finalement...

Manger à sa faim et boire à sa soif... les pays sahétiens doivent mettre en place des politiques adaptées pour y parvenir. De nos jours, il ne faut pas penser pour l'agriculture et juste pour l'agriculture, les enjeux sont énormes (économiques, environnementaux, sociaux, politiques...). La promotion des productions agricoles locales et leur transformation en aliments de base pour nourrir les populations permettent de rapprocher les pays sahétiens de la souveraineté alimentaire.

Marie Fall est professeure adjointe à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Elle détient un doctorat en géographie environnementale de l'Université de Montréal. Elle a travaillé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Ses enseignements et ses champs de recherche couvrent la coopération internationale, la gestion participative des ressources naturelles, la gouvernance décentralisée et le développement local. Madame Fall réalise actuellement des recherches sur la planification participative pour une gouvernance décentralisée de la biodiversité dans la réserve de biosphère du delta du Saloum au Sénégal : la valorisation des savoirs traditionnels dans la gouvernance de la biodiversité, et sur l'adaptation des savoirs professionnels dans les initiatives locales de développement.

RENFORCER ET SOUTENIR LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Par Devlin Kuyek

Lorsque l'on parle de souveraineté alimentaire, il est primordial de souligner qu'elle est née d'une résistance au modèle agricole actuel. La souveraineté alimentaire a donc émergé d'une constatation de l'échec de plusieurs projets: la Révolution verte, les programmes d'ajustement structurel (PAS), l'OMC, les divers accords de libre-échange, etc. Dans ce système néolibéral, qui se dirige de lui-même vers une impasse, les paysans sont marginalisés des processus politiques qui déterminent l'orientation de l'agriculture. La souveraineté alimentaire, c'est donc la volonté de reverser ce pouvoir, qui, jusqu'aujourd'hui, était entre les mains des grandes institutions internationales et des multinationales agroalimentaires, pour le remettre entre les mains des premiers concernés par l'agriculture: les producteurs. La notion fait donc la promotion de diverses valeurs qui devraient orienter les choix agroalimentaires d'une société: l'écologie, l'égalité, l'humanité et un revenu décent pour les agriculteurs.

De mon point de vue personnel, les innovations technologiques ne sont pas exclues de la notion de souveraineté alimentaire. Cependant, les OGM, en tant que type spécifique d'innovation, ne devraient pas faire partie de la mise en application du concept de souveraineté alimentaire, et ce, pour différentes raisons. D'abord, les OGM sont une technologie produite par des scientifiques loin des réalités locales et il est impossible pour les paysans de participer au processus qui mène à la création de ces semences. La production même des OGM



Source : Élodie Rouselle

va donc à l'encontre de la notion de souveraineté alimentaire qui vise à redonner le pouvoir aux producteurs agricoles. Ensuite, il faut noter que les OGM sont une technologie qui tend vers l'utilisation de semences stériles - que les paysans ne peuvent conserver- ce qui entraîne des coûts élevés pour les agriculteurs et ne profite finalement qu'aux multinationales. Enfin, les OGM sont des semences homogènes, qui ne tiennent pas compte de la diversité des sols et des contextes agricoles. Bref, il vaut mieux, selon moi, rechercher des innovations technologiques

adaptées aux réalités locales et qui permettent une participation des paysans au processus, plutôt que de promouvoir des innovations uniformisées et coûteuses comme les OGM.

Le rôle de l'État dans la mise en application de la souveraineté alimentaire et dans la société en général est d'écouter ses citoyens et de mettre en place les politiques qu'ils réclament. Pour ce faire, l'État doit s'assurer de laisser la place à des canaux de transmission permettant aux populations de s'exprimer. Or, le problème actuel est que ces canaux d'échange entre les citoyens et le gouvernement sont très ténus, et lorsqu'ils se mettent en place (comme dans le cas du rapport Pronovost), ils sont loin d'entraîner des actions conséquentes. Dans ce contexte de perte de contact entre le politique et la société civile, ce sont les communautés elles-mêmes qui doivent prendre en charge le changement. Il n'est donc pas nécessaire d'être engagé dans un processus de consultation avec le gouvernement pour entreprendre la souveraineté alimentaire. Éventuellement et idéalement, le gouvernement devrait s'impliquer dans le virage, mais l'initiative, que ce soit pour n'importe quelle sorte de transformation sociale, vient bien souvent de la société civile et non pas de la sphère politique traditionnelle. Cependant, pour que ce changement soit possible, les communautés doivent s'organiser. Renforcer les mouvements sociaux est donc un moyen d'aider à la mise en application de la souveraineté alimentaire. En plus de s'auto-organiser, les communautés se doivent d'unir leurs efforts, d'échanger leurs savoirs et de coordonner leurs actions, car en étant plus nombreuses, elles augmentent leur force de persuasion sur les pouvoirs politiques national et international.

Cependant, de cette force globale, émanant de la société civile, découle également un écueil important. Créer un mouvement social, c'est coordonner des efforts, communiquer et échanger. Il y a donc un obstacle organisationnel lié à sa mise en application parce qu'il faut composer avec des réalités locales bien différentes et s'entendre sur des priorités, ce qui est loin d'être simple.

Devlin Kuyek est chercheur pour l'organisation non gouvernementale GRAIN, il est membre du Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (RCAB) et du Projet pour une politique de semences canadiennes. GRAIN est une ONG internationale fondée en 1990 dont le but est de soutenir les communautés locales qui cherchent à retrouver le contrôle sur leur biodiversité. C'est dans ce but que l'organisme effectue de la recherche et de l'analyse au sujet de la biodiversité et tente d'appuyer et de renforcer les mouvements sociaux (principalement du Sud) qui luttent pour atteindre la souveraineté alimentaire.

SÉCURITÉ HUMAINE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU SUD

Par Assétou Samaké

Du point de vue de Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN), la souveraineté alimentaire est l'autonomie, pour toutes les nations, dans la production et la gestion de l'alimentation. La notion a théoriquement le même sens au Nord et au Sud. Cependant, dans la pratique, de nombreux pays du Sud sont dans une position de vulnérabilité structurelle qui les empêche de tendre vers cette autonomie, alors qu'elle est relativement plus accessible pour les pays du Nord. Tous les membres de COPAGEN s'entendent sur la définition de la souveraineté alimentaire; le réseau fut d'ailleurs très actif dans l'organisation du *Forum de Nyéléni*.

Dans la société civile africaine engagée dans le débat sur la souveraineté alimentaire, il existe différents points de vue sur la manière de l'atteindre. Pour certains, elle est réalisable aujourd'hui et ses principes devraient être mis en application dès maintenant. Pour d'autres, il faut aller d'abord vers la sécurité alimentaire en assurant la disponibilité et l'accessibilité aux aliments, tout en construisant la souveraineté alimentaire en augmentant davantage la production alimentaire locale.

De mon point de vue personnel, la production locale doit être complétée par l'importation pour combler le déficit alimentaire actuel et, dans certains cas, une cohabitation est possible entre petites et grandes fermes dans une perspective de souveraineté alimentaire. En effet, «souveraineté alimentaire» ne veut pas dire «autarcie dans la production alimentaire», mais il faut que la production locale y soit valorisée. En d'autres mots, c'est la production d'exportation qui devrait compléter le déficit de la production locale et non l'inverse. Cette démarche mixte de la construction de la souveraineté alimentaire exige un engagement politique fort des États du Sud et la participation active et soutenue de la société civile.

Nos États africains, dès leur accession à l'indépendance, ont fait de la question alimentaire la priorité des priorités. Le principe fondateur des politiques agricoles était l'autosuffisance alimentaire axée sur les producteurs et les ressources nationaux. Mais avec les politiques d'ajustement structurel et la libéralisation du commerce international des produits alimentaires, l'autosuffisance va être remplacée par la sécurité. La différence fondamentale entre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire réside dans la place du système de production agricole national dans la stratégie de production alimentaire. Si l'autosuffisance alimentaire est

fondée prioritairement sur les producteurs et les ressources nationales disponibles, la sécurité alimentaire, quant à elle, en fait un élément secondaire.

Les crises alimentaires et sociales récurrentes ont démontré que l'alimentation est une donnée fondamentalement politique et culturelle, et qu'elle va bien au-delà de la seule disponibilité/accessibilité. La souveraineté alimentaire en tant que politique permet aux décideurs publics, aux producteurs et à l'ensemble de la société civile d'un pays ou d'une région de se réapproprier leur alimentation dans toutes ses dimensions.

Souveraineté alimentaire et sécurité humaine

Les avantages de la souveraineté alimentaire sont nombreux: la maîtrise des producteurs agricoles face à leurs terres, et la création d'un lien entre le producteur et le consommateur figurent au premier plan. Ces deux éléments contribuent à une plus grande sécurité humaine. Ce concept, utilisé pour la première fois par l'ONU en 1994, place les êtres humains plutôt que les États au centre de la réflexion sur la sécurité. Dans son sens large, elle signifie être à l'abri du besoin, de la faim et de la peur. Dans un contexte de souveraineté alimentaire, les agriculteurs produisent ce qu'ils veulent, en fonction de leur culture et de leur expertise et non en fonction de techniques qu'ils ne maîtrisent pas. Ainsi, la souveraineté alimentaire est synonyme de plus de sécurité humaine pour les producteurs, car elle réduit l'insécurité liée à la dépendance à l'égard des multinationales ou des institutions supranationales et l'incertitude face à l'avenir. De mon point de vue, la sécurité humaine, ce n'est pas uniquement conserver l'intégrité de son corps contre la violence physique, c'est aussi avoir la garantie d'un revenu décent dans le temps, la garantie du respect de son mode de vie et la pérennité de sa culture pour ses descendants. De plus, la souveraineté alimentaire permet de rétablir le lien entre le producteur et le consommateur. Cette notion fait de la question alimentaire une réalité tangible (plutôt que virtuelle) pour le consommateur et rend imputable le producteur face au consommateur. Cette imputabilité permet davantage de sécurité humaine pour le consommateur, car le producteur est responsable de la qualité des aliments qu'il produit.

La question des OGM

COPAGEN et moi-même sommes contre l'utilisation des OGM dans une perspective de souveraineté alimentaire. D'abord, les OGM sont synonymes d'une logique marchande qui s'oppose à la pratique actuelle d'échange libre des semences entre paysans africains. Dans le système actuel, où les semences sont échangées librement, ce ne sont pas des relations juridiques ou économiques qui encadrent les transactions de semences, mais des relations sociales entre les paysans. Ces échanges font partie des mécanismes endogènes de solidarité et de cohésion sociale. Avec les OGM, les dimensions économiques et juridiques dominent la

dimension socioculturelle, les paysans perdent ainsi leur liberté de choisir ce qu'ils veulent cultiver sur leurs terres, et il s'ensuit une érosion de la biodiversité. Ensuite, les OGM comportent une grande imprévisibilité, puisqu'ils n'ont pas de «passé écologique». De ce fait, ils sont comme «les radicaux libres de la biodiversité», c'est-à-dire qu'ils mènent vers des sentiers complètement inconnus et incontrôlables. Le métabolisme de l'être humain s'est développé et adapté au fil de l'évolution pour absorber et transformer les aliments que nous mangeons. Notre métabolisme actuel est donc le résultat d'un processus complexe et graduel entre notre corps et notre alimentation, à laquelle on s'est adapté. Les OGM sont une nouvelle forme



Crédit de l'image : Jean Pierre Muller, AFP

d'alimentation, créée artificiellement et imposée subitement au métabolisme. On ignore donc comment le métabolisme et le système immunitaire de l'être humain vont réagir face à ce changement et on ne peut affirmer avec certitude ce que seront les impacts de cette technologie sur notre santé. De ce fait, il faut s'attendre à des perturbations métaboliques auxquelles nous ne sommes pas préparés et qui vont mettre en péril la santé humaine.

Politiques concrètes?

Pour ce qui est des politiques pouvant être mises en place pour réaliser la souveraineté alimentaire, il y a tout un travail de diffusion d'information et d'échange d'idées qui doit être fait. En effet, pour permettre la réalisation du concept, il faut d'abord que tous les acteurs impliqués dans le débat sachent de quoi on veut parler lorsque l'on dit «souveraineté alimentaire». Il s'agit d'un des aspects les plus importants du travail de COPAGEN. Concrètement, l'organisation veut porter à la connaissance de la grande majorité des Maliens et des Africains le concept de souveraineté alimentaire et permettre aux producteurs et à la société civile de comprendre les fondements du système alimentaire dominant, ainsi que son lien avec la faim, la famine et l'effondrement du système alimentaire. Il y a aussi un travail de promotion de l'agriculture familiale et paysanne à faire, puisque celles-ci sont très souvent perçues comme des types d'agriculture archaïques et sans intérêt. C'est ainsi que la COPAGEN travaille sur des alternatives de promotion de l'agriculture paysanne familiale en tant que système de production agricole et alimentaire. Ensuite, à un niveau étatique, COPAGEN/Mali a participé activement à l'élaboration de la Loi d'Orientation Agricole du Mali, centrée autour de la notion de souveraineté alimentaire et du rejet des OGM. Aujourd'hui, pour la Coalition, le travail consiste à veiller à la mise en œuvre pratique des orientations prises à travers la LOA. Finalement, au plan local, il existe des initiatives de consolidation des systèmes alimentaires

locaux, comme la mise en place des banques de gènes locales, des banques de semences et des banques de céréales. Ces banques contribuent à la préservation et la valorisation de la biodiversité agricole locale adaptée au milieu, garantissent par leur proximité l'accès des producteurs aux semences et, enfin, participent à la consolidation de la sécurité et de la souveraineté alimentaire en stabilisant les prix des denrées de première nécessité et en assurant la participation effective des producteurs à toutes les séquences du système.

Assétou Samaké est biologiste généticienne de formation. Elle est cofondatrice de l'Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement (IRPAD) et membre de la Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN). COPAGEN est un réseau de membres de la société civile regroupant des agronomes, des généticiens, des sociologues, des groupes de femmes, des paysans, des associations de consommateurs, etc., et qui est présent dans neuf pays de l'Afrique de l'Ouest. L'objectif principal du réseau est de protéger les semences traditionnelles et de lutter contre l'utilisation des OGM. COPAGEN existe depuis 2004.

INTRODUCTION

Par Kheira Issaoui-Mansouri

Comme tout concept en émergence, la souveraineté alimentaire n'a pas une seule définition fixe et unanime, elle revêt plutôt différents sens selon les groupes qui l'adoptent. Le constat est le même en ce qui concerne la manière de la mettre en application : certains prônent des politiques globales, d'autres préfèrent une approche locale. Cette «nébuleuse» de sens peut être perçue comme une faiblesse. Après tout, comment peut-on faire avancer une cause dont le sens n'est pas le même pour ses défenseurs ?

Cependant, le fait que la notion n'ait pas de définition fixe faisant l'unanimité pour ses défenseurs est également signe que le concept est bien vivant, puisqu'on l'utilise et le remet en question, qu'on cherche à mieux le définir, à trouver un consensus parmi les diverses interprétations en «concurrence».

C'est dans ce contexte que le *Réseau d'Études des Dynamiques Transnationales et de l'Action Collective* (REDTAC) de l'*Université de Montréal* a choisi d'organiser, le 18 juin 2009, un colloque intitulé «Au-delà de la crise alimentaire : souveraineté alimentaire et politiques publiques». Le colloque a réuni 17 participants de différents milieux dont le point en commun était l'utilisation de la notion de souveraineté alimentaire dans l'exercice de leurs activités. L'objectif du colloque était double : déterminer quelles sont les différentes interprétations de la souveraineté alimentaire et quelles sont les manières de la mettre en œuvre en termes de politiques publiques¹.

Certains participants provenaient de groupes d'agriculteurs (National Farmers Union, Union Paysanne, UPA DI), de groupes de la société civile (Option Consommateurs, Coalition pour la souveraineté alimentaire, Sécurité alimentaire Canada, Marche Mondiale des femmes) et d'ONG (GRAIN, COPAGEN, Développement et paix, USC Canada, Québec-Birmanie, Alternatives), alors que d'autres représentaient des municipalités (St-Jude, St-Marcel de Richelieu) ou d'organisations communautaires et universitaires (Option consommateurs, Université du Québec à Chicoutimi). Des participants du Nord comme du Sud étaient présents et des petites comme plus grandes organisations étaient représentées.

Cette section présente les réflexions de ces participants. Chacun présente tour à tour sa conception et son analyse de la souveraineté alimentaire et surtout comment il est possible d'y arriver à travers certains choix politiques et pratiques citoyennes.

Kheira Issaoui-Mansouri possède une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal. Ses intérêts de recherche portent sur la gestion des ONG, la collaboration entre les ONG et les entreprises, et la souveraineté alimentaire.

ⁱ Le terme «politiques publiques» est utilisé dans un sens large, qui va au-delà des politiques «institutionnelles» mise en place par un État. Donc une politique publique peut être mise en place à différentes échelles : par une communauté, une municipalité, une province ou un État.

POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE POPULAIRE

Par Amanda Sheedy

La différence entre sécurité et souveraineté alimentaire est assez importante, mais les concepts sont tout de même liés l'un à l'autre. La sécurité alimentaire fait principalement référence à la question d'accès à l'alimentation et à la production durable, mais surtout, elle est un concept moins politisé. Pour sa part, la souveraineté alimentaire reconnaît les injustices du système alimentaire actuel et vise à le transformer pour, entre autres, permettre aux peuples de reprendre la responsabilité du système alimentaire. En somme, la souveraineté alimentaire comprend la sécurité alimentaire, mais va à la base du problème et propose une solution et des changements plus radicaux que la stricte notion de sécurité alimentaire. Sécurité alimentaire Canada travaille donc avec la notion de souveraineté alimentaire, mais principalement par l'intermédiaire du projet « Pour une politique alimentaire populaire » (PPAP). Depuis novembre, l'organisme chapeaute le projet, une vaste mobilisation publique qui vise à créer une politique alimentaire canadienne basée sur les piliers de la notion de souveraineté alimentaire. Le projet PPAP vise à appuyer l'élaboration d'un système alimentaire juste et durable au Canada et ailleurs dans le monde. Le PPAP adopte la définition et les six piliers de la souveraineté alimentaire tels qu'ils ont été définis au forum de Nyéléni en 2007.



La pertinence d'une coalition, comme celle rassemblée pour la mise en pratique du PPAP, est qu'elle permet une plus grande force de mobilisation et de solidarité ainsi que des échanges plus fréquents entre ses membres. Cependant, certains éléments restent à clarifier au sein de la coalition quant à la mise en pratique de la souveraineté alimentaire. D'abord, les six piliers de Nyéléni sont pertinents et féconds pour traduire la souveraineté alimentaire en actes concrets, mais puisqu'ils ont été principalement élaborés au Sud, il faut s'interroger sur la manière dont ces principes se traduisent dans le contexte spécifique canadien, ce qui ne va pas nécessairement de soi. Ensuite, la notion de «contrôle des peuples sur le système alimentaire» reste encore à définir plus clairement. Est-ce que l'on traduit ce «contrôle» par des initiatives citoyennes en dehors du système politique traditionnel (entre autres, l'agriculture soutenue par la communauté et l'échange de semences entre fermiers) ou alors est-ce davantage par le truchement de politiques gouvernementales? Comment fait-on pour concilier ces deux niveaux d'action? Bref, au sein de la coalition, il y a encore un grand travail conceptuel à entreprendre

quant à la mise en application de la notion de souveraineté alimentaire dans le contexte canadien.

Défis de gouvernance

Sur le plan étatique, la souveraineté alimentaire soulève trois défis de gouvernance : le premier est horizontal, le second est vertical et le troisième concerne l'engagement citoyen. Premièrement, si l'on adopte une vision globale de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé, comme dans le cadre de la souveraineté alimentaire, il faut aussi que nos gouvernements optent pour cette approche holistique. Ceci soulève donc la question suivante: pourquoi accepte-t-on qu'Agriculture Canada et Santé Canada poursuivent des objectifs distincts ou parallèles, alors que leurs domaines d'expertise sont liés? Il est donc important, dans une perspective de souveraineté alimentaire, qu'il y ait davantage de collaboration et de cohérence entre les ministères (au sein d'un même palier de gouvernement), que ceux-ci cessent de travailler en vases clos et qu'ils identifient des objectifs globaux et communs. Une première étape vers la mise en pratique de la souveraineté alimentaire consiste donc à améliorer et coordonner la gouvernance horizontale (entre ministères) de nos instances politiques.

Ensuite, il y a également un travail de coordination à faire entre les différents paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), afin de donner lieu à des actions plus efficaces et cohérentes. Par exemple, il est intéressant de noter que plusieurs luttes ont lieu aux échelles fédérale et provinciale pour retirer la malbouffe des écoles. Cependant, ce sont les municipalités qui octroient les permis de développement urbain. De la sorte, on remarque maintenant que les chaînes de restauration rapide se développent autour des écoles, et les enfants continuent de mal s'alimenter, mais à l'extérieur des murs de leurs institutions. Si l'on désire faire davantage que de déplacer les problèmes, il faut qu'il y ait une cohérence entre les actions des différents paliers de gouvernement, et donc une meilleure gouvernance verticale. En bref, pour bâtir une vision globale de l'alimentation, il faut d'abord revoir notre système de gouvernance afin qu'il soit en mesure de produire des résultats cohérents à l'échelle nationale.

Le troisième défi concerne le développement de notre démocratie. Il faut trouver un moyen d'impliquer les citoyens et citoyennes à un niveau institutionnel. Présentement, notre démocratie est en crise puisque les gens votent de moins en moins et ont aussi de moins en moins confiance en nos décideurs publics. L'«engagement citoyen» est une réponse à cette crise. Le concept d'engagement citoyen aspire à un système de gouvernance horizontale qui implique la société civile dans le politique de manière plus intensive par rapport à ce qui se fait actuellement (c-à-d. des consultations publiques qui imposent un échange unidirectionnel entre les groupes de la société civile et l'État). La vision de «l'engagement citoyen» en est une où les

gens affectés par une décision s'impliquent dans le processus menant à cette décision, ce qui permet un échange d'information multidirectionnel et interactif entre la société civile et l'État. Ce type de démocratie nous permettrait de développer des politiques légitimes, ancrées dans les connaissances et les valeurs du peuple.

Politiques concrètes et actuelles

Plusieurs initiatives peuvent être mises de l'avant pour mettre en pratique les piliers de la souveraineté alimentaire. Par exemple, à Toronto, la banque alimentaire «The Stop» a décidé, depuis quelques années, d'élargir son horizon d'action et d'être bien plus qu'une banque alimentaire traditionnelle. Dans le même édifice qui accueille la banque et qui nourrit des milliers de Torontois à faible revenu, on retrouve maintenant diverses activités liées à l'alimentation auxquelles les citoyens sont invités à participer: cuisines collectives, jardinage collectif, projets de mobilisation contre la pauvreté, etc. Ce qui n'était jadis qu'une banque alimentaire est maintenant devenu un moyen de rejoindre les citoyens, un lieu de rencontre, d'échange et de mobilisation; bref, un véritable carrefour de foisonnement de la société civile. Cet exemple illustre bien la capacité d'action de la communauté et l'importance de s'impliquer non seulement en tant que consommateur, mais aussi en tant que citoyen dans des projets permettant de mettre en pratique la notion de souveraineté alimentaire. Car se voir strictement comme un consommateur nous limite grandement dans notre pouvoir d'action.

Amanda Sheedy coordonne le projet «Pour une politique alimentaire populaire» conçu par Sécurité alimentaire Canada (SAC), une coalition pancanadienne de différentes organisations de la société civile (syndicats de fermiers et de travailleurs, groupes autochtones, coalitions de pêcheurs, etc.) fondée en 2006 et dont l'objectif central est d'encourager le dialogue et la collaboration en faveur de politiques et d'initiatives qui améliorent la sécurité alimentaire au Canada et dans le monde.

CONSTRUIRE UNE COALITION POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Par Frédéric Paré

Les avantages liés à la souveraineté alimentaire sont nombreux, que l'on se place du point de vue du producteur, du transformateur ou du consommateur. Ceci implique principalement trois éléments: la sécurité alimentaire pour les citoyens, la sécurité d'approvisionnement pour les transformateurs et la stabilité économique pour les autres opérateurs économiques, comme les agriculteurs. D'abord, la souveraineté alimentaire permet aux pays de choisir leur niveau d'autosuffisance alimentaire et de prendre les moyens requis pour l'atteindre, en y incluant une rémunération (prix) apte à couvrir les coûts de production domestiques par un écoulement domestique organisé (c'est l'idée du contrat social qui prend tout son sens). La souveraineté alimentaire est donc cette capacité de choisir collectivement et réaliser sa sécurité alimentaire pour un peuple, un pays. Ensuite, elle permet aux transformateurs de s'approvisionner à même les ressources agricoles du territoire, dans un système où les niveaux de production sont maîtrisés, plutôt que laissés aux forces du marché. En cela, la mise en marché collective et la formule coopérative sont de belles applications de la souveraineté alimentaire. Enfin, elle permet une croissance économique durable, dans la mesure où les facteurs du marché sont davantage contrôlés (cas des banques canadiennes qui sont passées à travers de la crise économique parce qu'elles avaient des obligations réglementaires à rencontrer, comme la constitution de réserves importantes). Comme pour l'eau, les soins de santé ou l'éducation, les citoyens peuvent aussi convenir d'un contrat social pour leur système alimentaire garantissant l'universalité, la durabilité et l'équité pour tous.

L'État et la souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire vise par définition la réhabilitation du politique et de la capacité à faire des choix collectifs dans le fonctionnement des systèmes alimentaires. La Coalition pour la souveraineté alimentaire défend la notion de souveraineté alimentaire telle qu'elle a été présentée à l'occasion du Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, lors de la dernière journée d'audience de la Commission sur l'avenir de l'agriculture le 7 septembre 2007 à Montréal. Deux idées fondamentales jalonnent, pour la Coalition, le concept de souveraineté alimentaire: subordonner le commerce au droit fondamental à une production locale et écologique saine, et réguler et organiser les marchés afin qu'ils assurent le droit à des conditions de travail décentes et celui à des aliments sains provenant du territoire local.

Pour la Coalition pour la souveraineté alimentaire, ce que les citoyens mangent doit être fortement déterminé par ces choix collectifs. À cet effet, l'État joue un rôle central dans son

avènement et sa réalisation. Il peut jouer trois différents rôles dans son application. Par des actions de type «Campagnes d'éducation» comme la campagne «Mettez le Québec dans votre assiette», l'«État éducateur» invite les citoyens à consommer des aliments locaux, produits et commercialisés dans le respect de l'environnement et des personnes, dans un esprit d'universalité, de durabilité et de solidarité. Mais ce type d'action gouvernementale comporte ses limites, car il fonde sa logique sur la responsabilité individuelle en vue d'assurer les changements collectifs souhaités. Or, on sait à quel point les conditions de production et de commerce des aliments peuvent varier d'un pays à l'autre et à quel point le revenu des ménages peut grandement déterminer ce qu'ils consomment. En cela, l'équité économique n'est pas possible pour les aliments et pour l'agriculture, à moins d'interventions politiques et collectives. Des pays ou des régions seront toujours favorisés, d'autres défavorisés. Mais tous ces États encourent les mêmes responsabilités à l'égard des droits humains. Puis, il y a l'«État complice», qui s'en remet aussi à la liberté de consommer et d'entreprendre comme principale stratégie de changement, mais qui aide économiquement les citoyens ou entrepreneurs à faire des choix responsables (par exemple, en soutenant les marchés publics ou en soutenant les projets qui raccourcissent les chaînes de distribution alimentaire comme l'Agriculture soutenue par la communauté). Cette approche est plus volontariste. Des mesures de type «incitatif» présentent les limites de la capacité financière des États à favoriser certaines formules dans un marché compétitif et ouvert, et celles des citoyens à pratiquer la consommation responsable. Enfin, l'«État régulateur» est celui qui table le moins sur la liberté de consommer ou celle d'entreprendre, ou qui l'encadre davantage. L'État régulateur intervient dans le marché par voie réglementaire parce qu'il juge que les forces du marché sont telles que les seuls choix individuels ne produisent pas suffisamment d'effets et qu'ils répondent mal au principe de l'universalité.

Quand on sait à quel point la saine alimentation n'est maintenant plus accessible économiquement à tous (conclusion répétée des études annuelles du «Dispensaire diététique de Montréal») et qu'elle détermine profondément la santé publique, les interventions réglementaires sont et seront requises de plus en plus. Dans cette catégorie d'actions, nous pourrions sans doute classer la gestion de l'offre, mais aussi d'éventuelles mesures revendiquées déjà par plusieurs ONG, comme la réglementation des prix au détail pour les aliments d'un panier nutritif de base ou l'approvisionnement obligatoire et ambitieux des établissements publics en aliments locaux, régionaux ou nationaux, et bio si disponibles, l'établissement d'un seuil d'approvisionnement minimal en aliments du Québec dans les supermarchés, l'étiquetage obligatoire de la provenance des aliments, etc.

L'enjeu environnemental

Trois questions environnementales en lien entre la souveraineté alimentaire. Pour les deux premiers enjeux (transport et énergie), il semble y avoir un certain consensus parmi les groupes défendant la notion de souveraineté alimentaire. Pour le troisième enjeu, qui concerne les OGM, on peut identifier, selon lui, deux types de position.

Lorsque l'on parle de système alimentaire et d'environnement, on parle de la question du transport et de celle de l'énergie entre autres. Une politique de souveraineté alimentaire en vertu de laquelle les États pourraient valoriser (États «complices»), voire garantir (États «régulateurs») un niveau d'autosuffisance accru et ambitieux impliquerait un rôle actif de l'État sur ces questions. Sur la question de la biodiversité, rappelons que, selon la FAO, 75% des espèces végétales et animales nourricières de la planète sont disparues depuis 100 ans, en faveur de celles qui présentent les meilleurs rendements sur le plan économique. Puisque, par définition, la souveraineté alimentaire propose de subordonner ce droit individuel au commerce par celui à un approvisionnement domestique ambitieux et à une production agricole locale, saine et écologique réalisée dans des conditions de travail décentes pour tous les travailleurs, cela implique par définition que l'État soit capable de protéger et mettre en valeur les choix qu'il pourrait faire en ce sens, dont celui de faire reconnaître par des prix administrés le patrimoine génétique national.

Si l'on part du postulat que la souveraineté alimentaire est principalement un espace politique pour faire des choix collectifs, alors chaque nation, une fois qu'elle aura récupéré ce pouvoir décisionnel, aura à faire ses propres choix en matière de politiques agricoles et alimentaires. Dans cette optique, les OGM ne sont pas d'emblée exclus de l'équation de la souveraineté alimentaire, mais leur rôle devra être débattu et convenu **en tant que choix collectif**.

L'acquisition de l'espace politique permettant de faire des choix collectifs en termes d'agriculture est une démarche ambitieuse, car elle pose la question de la liberté et du droit au commerce, et interpelle le rôle de l'OMC au premier rang. Rappelons que 35% du PIB canadien provient de la production et de la vente de biens et de services exportés. C'est dire à quel point cette bataille pour un traitement commercial d'exception pour les aliments et l'agriculture n'est pas gagnée, d'abord chez nous, puis à l'échelle internationale. Elle est incontournable toutefois, car notre contexte interne d'incapacité ou de grande difficulté à contraindre ou à organiser les marchés en découle directement. Et les pratiques agricoles que nous pourrions qualifier d'intensives (OGM, engrais, pesticides, antibiotiques) s'inscrivent également dans la même dynamique de compétition planétaire entre agriculteurs et entre agricultures, un principe défendu et promu par l'OMC, mais aussi chez nous. Ces pratiques découlent du traitement

«marchand» des biens agricoles. Tant que les États ne pourront faire reconnaître les différences agronomiques, climatiques, pédologiques, sociales et culturelles dans lesquelles sont insérés leurs systèmes alimentaires respectifs, il sera difficile, voire impossible d'aller très loin dans la poursuite d'objectifs d'universalité, d'écologie et de solidarité.

Le rôle de la coalition

Dans ce contexte, la Coalition pour la souveraineté alimentaire propose d'unir les forces de différents regroupements de la société civile pour défendre une souveraineté alimentaire principalement vue comme un espace politique pour faire des choix collectifs dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, dont celui de la capacité à définir notre degré d'autonomie alimentaire, à réguler et organiser les marchés, à rémunérer de façon décente tous les travailleurs du système



Source de l'image: Coalition pour la souveraineté alimentaire, Équiterre

<http://www.equiterre.info/site/rapportannuel/fr/agriculture-ecologique>

alimentaire, dont les agriculteurs, et à aller de l'avant avec des pratiques agricoles plus écologiques. La réalisation de cette mission se fait par des activités de représentation, de relation médiatique, de recherche et de diffusion d'information.

Frédéric Paré, est agronome de formation et Coordonnateur de la Coalition pour la souveraineté alimentaire. Il s'agit d'un jeune regroupement de 80 organisations de la société civile dont l'objectif premier est de promouvoir des mesures publiques (nationales et internationales) visant le droit de tous les pays à établir leurs politiques agricoles et alimentaires dans l'optique de la réalisation des droits humains fondamentaux reliés à l'alimentation (droits à l'alimentation, droit à la santé, droit au développement, droit à un travail décent, droit à un environnement sain) et du droit des pays à fonder leur sécurité alimentaire sur leur propre territoire et ressources.

L'UNION NATIONALES DES FERMIERS DU NOUVEAU BRUNSWICK

Par Jean-Eudes Chiasson

La souveraineté alimentaire peut être vue sous différents angles. Par exemple, d'un point de vue national, elle signifie la capacité pour un État ou une nation de se nourrir de façon durable et de choisir quelle agriculture il désire promouvoir. D'un point de vue plus individuel ou familial, elle signifie l'accès sécuritaire à une alimentation de qualité. Cependant, une idée fondatrice qui traverse les différents niveaux d'application de la souveraineté alimentaire est la durabilité. La souveraineté alimentaire se fonde donc principalement sur la possibilité de se nourrir et de nourrir les générations futures. Elle est une notion qui devrait être applicable au Nord comme au Sud. Or, puisque plusieurs pays du Nord, comme le Canada, sont des exportateurs nets d'aliments, elle est une notion beaucoup plus discutée au Sud, où les petits producteurs sont plus nombreux.

Souveraineté et sécurité alimentaire

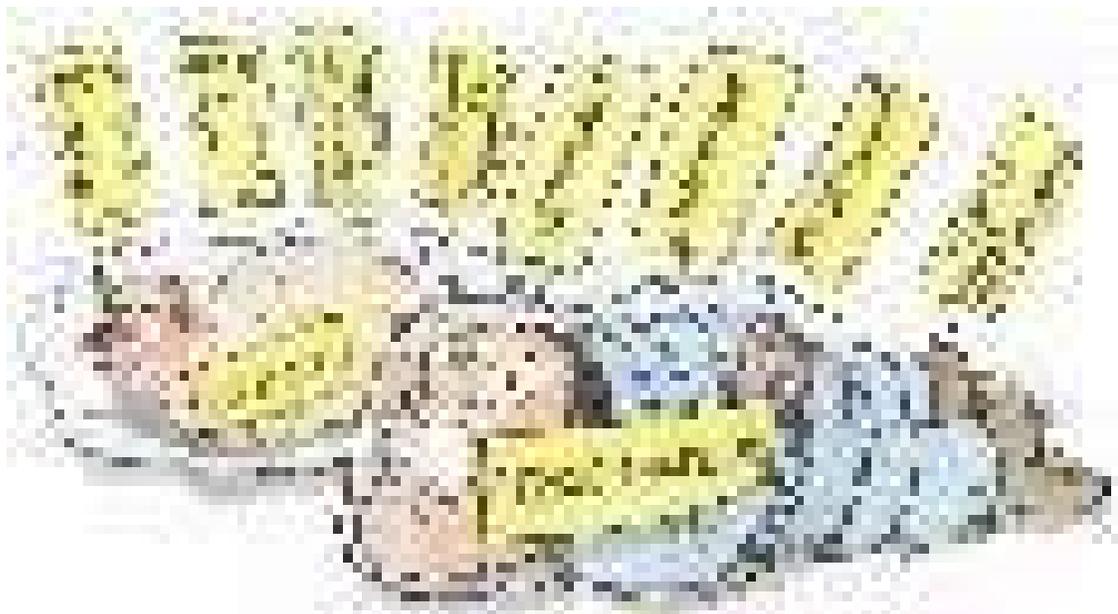
La souveraineté alimentaire amène certainement une plus grande sécurité alimentaire aux nations, et si l'on regarde la situation d'un point de vue historique, on se rend compte à quel point elle est nécessaire. Dans les années 30, le monde a vécu une grave crise économique, qui s'était également accompagnée d'une crise alimentaire. En effet, les gens qui ont vécu à cette époque peuvent témoigner du manque de nourriture que la crise a occasionné et de l'instabilité que cela a amené. Or, en 1930, 60% des individus produisaient leur alimentation (ou une partie de celle-ci), il y avait une majorité de gens qui était quand même assez souverains au niveau alimentaire. Malgré tout, la crise économique des années 30 a affecté la quantité de nourriture disponible pour alimenter les peuples. Aujourd'hui, il y a moins de 2% des gens qui produisent des aliments. En cas de crise, les nations qui ne sont pas souveraines au niveau alimentaire se retrouveront dans une situation de grave instabilité et vulnérabilité à l'égard des autres nations. Sur ce plan, on comprend pourquoi la capacité de chaque nation à produire une bonne partie de son alimentation est très importante. La souveraineté alimentaire est donc, dans une certaine mesure, une manière de prévenir l'utilisation de l'alimentation comme une « arme » ou un « moyen d'influence politique », et de protéger les petits pays contre les agressions économiques déloyales des grands États.

Dans les années 80, Haïti était un pays exportateur de riz. Puis, le gouvernement américain s'est mis à subventionner massivement ses producteurs de riz au Texas et en Louisiane. Bien entendu, les petits producteurs haïtiens n'ont pas été capables de concurrencer les producteurs de riz américains et les millions du gouvernement américain. Aujourd'hui, 17% du riz consommé

par les Haïtiens provient de la production locale, et le reste est importé. Le pays n'a plus la possibilité de produire, alors que la capacité physique et climatique est toujours là. Il faut donc s'interroger: comment peut-on accepter que les subventions d'un État puissant comme les États-Unis entrent en compétition avec les producteurs de riz haïtiens? Où est l'équité dans cette situation?

Politiques concrètes

En termes de politiques concrètes pouvant mettre en pratique la notion de souveraineté alimentaire, l'Union nationale des femmes au Nouveau-Brunswick (UNF NB) défend auprès de son gouvernement provincial deux politiques importantes: l'une concerne l'étiquetage et l'autre se rapporte au calcul économique de la productivité agricole. L'étiquetage de la provenance des



Source de l'image : Action Consommation

<http://www.actionconsommation.org/publication/lrradiation-des-aliments-le-saviez.html>

aliments est une composante essentielle de la souveraineté alimentaire, car sans cette précieuse information, il n'y a pas de possibilité d'action pour les consommateurs. Par exemple, dans les supermarchés au Nouveau-Brunswick, la mention «produit local» peut porter à confusion. Pour la plupart des consommateurs, «local» est synonyme de «produit au Nouveau-Brunswick», alors que pour le marchand, «local» signifie «maximum 24 heures de route pour la livraison». C'est le type de confusion que l'on cherche à éviter avec une réglementation étatique précise et claire. Au Nouveau-Brunswick, plusieurs aliments ne sont pas du tout étiquetés. Les viandes représentent une situation particulièrement alarmante. Dans le même paquet de côtelettes de porc, il peut y avoir une côtelette du Nouveau-Brunswick, une de la Nouvelle-Écosse, une de l'Île-du-Prince-Édouard, une du Québec et une de l'Iowa. Lorsque l'étiquetage de

la provenance des aliments sera une lutte gagnée, on aura des consommateurs mieux instruits et capables de faire des choix éclairés. On aura alors franchi une étape importante vers la souveraineté alimentaire.

La deuxième politique que défend l'UNF-NB auprès de son gouvernement est de revoir la manière de calculer la productivité et le progrès de la nation dans le domaine de l'agriculture. L'idée est simple et ingénieuse: changer l'indice actuel, le PNB (produit national brut) pour le GPI (*genuine progress indicator*, qui correspond en français à «l'indice de progrès véritable»). Lorsque l'on regarde le PNB pour évaluer la performance d'un pays dans le domaine agricole, on ne retient uniquement que les revenus provenant de la vente des produits agricoles. Lorsqu'on utilise le GPI, on mesure aussi la dégradation des sols, on mesure la distribution des revenus, on prend en compte la qualité de l'air, bref, on mesure le coût total (environnemental, humain, santé, etc.) de la production et pas seulement le résultat financier d'une activité économique. L'exemple de la morue permet de démontrer comment les deux indices perçoivent le même événement. En 1991, d'un point de vue du PNB, la pêche à la morue était un domaine de l'économie en pleine santé et en pleine expansion, générant les revenus les plus imposants de son histoire. Cependant, c'était également la période où le stock de morue était presque à zéro. En regardant uniquement le PNB, on avait l'impression que la pêche à la morue se portait très bien... mais il n'y avait plus de poissons dans la mer, un élément que le GPI n'omet pas de prendre en compte dans son calcul. En somme, le GPI, un indice développé par le groupe de recherche GPI Atlantic, une filiale du groupe de recherche [think tank] californien Redefining Progress, devrait être l'indice par excellence utilisé par nos gouvernements pour juger de la performance de notre agriculture.

La cohabitation? Oui, mais...

Dans une perspective de souveraineté alimentaire, la cohabitation est tout à faire possible entre petites et moyennes fermes (bien que leurs définitions respectives soient assez flexibles). Cependant, il y a plusieurs questions à se poser par rapport aux «méga-fermes». En effet, avoir une méga-ferme signifie bien souvent être principalement motivé par le profit. De plus, il est assez difficile dans le contexte d'une exploitation de cette envergure de concilier «production agricole» et «environnement». Ainsi, il devient assez ardu de défendre la pertinence des méga-fermes dans une perspective de souveraineté alimentaire.

Jean-Eudes Chiasson est un producteur agricole depuis 30 ans et président de l'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick. L'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick (UNF-NB) est un des deux syndicats agricoles accrédités au Nouveau-Brunswick et elle représente 20% des travailleurs agricoles de la région. Elle fait partie du Syndicat national des cultivateurs du Canada (NFU Canada), qui a été fondé en 1969 par la fusion de

différents syndicats agricoles canadiens. NFU Canada est une des organisations fondatrices du grand mouvement paysan international la *Via Campesina*. Monsieur Chiasson est président de l'UNF au Nouveau-Brunswick depuis mars 2008.

L'UNION PAYSANNE DU QUÉBEC

Par Benoît Girouard

L'Union paysanne (UP) a participé de façon active à la formation du concept de souveraineté alimentaire au sein de la Via Campesina. Pour l'UP, la souveraineté alimentaire est un «état de fait» face aux politiques agricoles désastreuses des 40 dernières années. Le modèle agroindustriel mis en place lors de la Révolution verte a abaissé les conditions de vie des agriculteurs et a miné la santé des populations du Nord au Sud. La souveraineté alimentaire est donc une alternative aux politiques agricoles actuelles qui se manifeste par différents choix: renforcer le pouvoir des agriculteurs face aux grandes entreprises agroindustrielles, favoriser l'agriculture de proximité destinée à alimenter les marchés régionaux et nationaux, permettre aux pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leur population, etc. Même si la souveraineté alimentaire est revendiquée et applicable au Nord comme au Sud, elle a des applications différentes dans chaque hémisphère. Par exemple, dans certains pays du Sud, les citoyens réclament des réformes agraires ou une répartition juste des terres. Ces problématiques sont moins présentes au Québec ou, du moins, on ne les retrouve pas sous la même forme. Ainsi, même s'il existe une forme de ségrégation au niveau des terres au Québec du fait que les jeunes y ont peu accès, il n'en demeure pas moins que la problématique ne se manifeste pas du tout de la même manière au Nord et au Sud.

Un des grands objectifs de la souveraineté alimentaire est de permettre aux travailleurs agricoles d'être souverains sur leur production et donc de ne pas être dépendants des multinationales agroalimentaires. À l'heure actuelle, c'est précisément le phénomène inverse que l'on observe. Plusieurs agriculteurs sont dépendants des intrants qui leur sont vendus par les multinationales: pesticides, herbicides et OGM. En effet, il faut savoir que lorsqu'un agriculteur cultive ses terres à l'aide d'OGM, il devient nécessairement dépendant du pesticide qui correspond à la semence qu'on lui a vendue.



Crédit de l'image : Frédéric Bach

http://www.fredericback.com/artiste/position/terre-nourriciere/media_retrouver-lequilibre_C_1608.fr.shtml

Ainsi, pour l'Union paysanne et pour la Via Campesina, les OGM n'ont pas leur place dans un contexte de souveraineté alimentaire, car ils riment nécessairement avec la dépendance des travailleurs agricoles aux multinationales.

En plus de l'autonomie qu'elle octroie aux travailleurs agricoles, la souveraineté alimentaire permet une meilleure sécurité alimentaire et elle est bénéfique pour la santé des populations. Au Québec, à l'heure actuelle, il n'y a que 105 producteurs d'œufs. Un nombre aussi faible de producteurs pour le même aliment est un obstacle à la souveraineté et à la sécurité alimentaire de la province. Par exemple, s'il y avait une crise affectant une dizaine de producteurs au Québec, on se retrouverait dans l'obligation d'importer des œufs. Ainsi, puisque la souveraineté alimentaire soutient la multiplication des petites productions de proximité, elle amène du même coup davantage de sécurité alimentaire. De plus, la souveraineté alimentaire permet de diminuer les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs, ce qui augmente l'imputabilité des premiers envers les seconds. Cette imputabilité a pour résultat d'augmenter la qualité des aliments produits. En effet, dans les pays qui ont une forte souveraineté alimentaire (par exemple en Suisse), on remarque qu'il s'établit entre les producteurs une forme de concurrence quant à la qualité des aliments. Il y a donc une meilleure incitation, dans un cadre de souveraineté alimentaire, à produire des aliments sains parce que les producteurs sont près des consommateurs et se sentent responsables envers eux.

En termes de politiques concrètes pouvant encourager ou permettre la mise en application de la notion de souveraineté alimentaire, plusieurs exemples proviennent des Européens, qui sont des modèles à suivre dans le domaine. D'abord, au niveau des politiques publiques que l'État peut mettre en place, il y a la «prime à l'herbe». Un peu partout en Europe, lorsque les producteurs envoient leurs troupeaux en pâturage, ils reçoivent une prime. On peut se demander quel est le lien entre la souveraineté alimentaire et la possibilité d'envoyer ses animaux en pâturage. Il en existe bel et bien un. D'abord, le fait d'envoyer les troupeaux dehors est bon pour la santé des animaux et des consommateurs. De surcroît, cela nous rappelle que l'agriculture existe, que les aliments n'arrivent pas déjà emballés et préparés dans des contenants. De nos jours, on peut traverser de grandes zones agricoles en voiture sans voir d'animaux, sans prendre conscience que l'on est en zone agricole, et ce, même si 46% des fermes du Québec sont animales. La «prime à l'herbe» est donc une politique qui prend en compte et respecte le rôle de l'agriculture dans la société.

Toujours dans l'espace européen, il existe des incitatifs à la proximité. Par exemple, pour produire du gruyère en France, il faut obligatoirement être situé à moins de 30 km de l'usine de traitement de lait. Cette politique a pour effet de favoriser le développement de petits centres

régionaux de fabrication du gruyère. De ce fait, on encourage les petits producteurs, on régionalise les productions et on limite les dépenses énergétiques en matière de transport, trois éléments en harmonie avec l'idée de souveraineté alimentaire.

Cependant, il n'y a pas que des politiques étatiques. En France, le détaillant Biocoop est un exemple intéressant d'initiative privée qui respecte la souveraineté alimentaire. La coopérative, qui a un chiffre d'affaire de 300 millions € et 300 succursales en France, a une politique d'achat local très développée. Donc, en plus d'offrir des produits biologiques, le détaillant achète prioritairement aux producteurs français. Biocoop va même jusqu'à payer des primes pour encourager les agriculteurs français à produire de façon biologique (par exemple, lorsqu'elle manque d'approvisionnement en lait bio). Il s'agit d'un modèle de détaillant qui devrait être élargi et imité à travers le monde.

En termes de politiques publiques, un autre dossier important, soulevé par l'Union paysanne dans le cas spécifique du Québec est la gestion de l'offre. Pour l'UP, la gestion de l'offre n'est pas une mauvaise politique en soi, mais c'est la manière dont elle est gérée au Québec qui pose problème. Il y a environ 40 ans, la province décidait de se prémunir d'une politique de gestion de l'offre dans l'objectif de procurer à la population certains produits de base à un prix stable. Des quotas ont donc été distribués gratuitement aux producteurs de ces aliments (volailles, lait, œufs). Or, la gestion de ces quotas a été confiée à un syndicat puissant, l'UPA, ce qui a eu comme impact de gonfler progressivement leur valeur, qui a maintenant atteint des sommes exorbitantes. Aujourd'hui, les jeunes n'ont pas accès au marché des produits sous gestion de l'offre parce que le coût initial pour se lancer en affaires est beaucoup trop élevé (posséder une seule vache pour produire du lait coûte 25 000\$). De plus, cette politique a également eu comme impact de réduire le nombre de producteurs (en tout, il y a 20 000 fermes de moins qu'il y a 20 ans). Ainsi, la production agricole dans les domaines sous gestion de l'offre est contrôlée par de moins en moins d'agriculteurs, ce qui est tout à fait à l'opposé de la définition de la souveraineté alimentaire telle qu'elle a été définie plus tôt, puisqu'elle cherche plutôt à multiplier les petites entreprises agricoles. En somme, l'Union paysanne désire que l'on mette l'accent sur la dimension sociale de la gestion de l'offre plutôt que sur sa dimension économique afin de la rendre davantage en harmonie avec la notion de souveraineté alimentaire. Concrètement, le regroupement demande de décapitaliser les quotas et d'en remettre la gestion à l'État et à la société pour qu'il devienne envisageable pour un jeune de commencer une petite production de lait, d'œufs ou de volaille.

À travers ces différentes politiques en lien avec la souveraineté alimentaire, on retrouve une idée commune quant au rôle que les agriculteurs devraient jouer dans la société. L'agriculteur

d'aujourd'hui a uniquement un rôle économique. Or, dans une perspective de souveraineté alimentaire, l'agriculteur doit retrouver son rôle de co-gestionnaire de l'environnement ainsi que son rôle social. Les agriculteurs ont un rôle environnemental à jouer, car plusieurs de leurs décisions ont un effet direct sur celui-ci. Ils ont également un rôle social, car ce sont eux qui nourrissent les citoyens. Le modèle agricole actuel pousse au maximum la fonction économique des agriculteurs et délaisse leurs autres rôles. Le modèle proposé par la souveraineté alimentaire vise à rééquilibrer les rôles des agriculteurs et à modérer l'objectif lié à la quantité produite, en faveur d'un objectif qui vise la qualité de la production et qui conçoit l'agriculteur comme un acteur multipartite au sein de la société.

Benoît Girouard est président de l'Union paysanne (UP), un syndicat agricole et citoyen, dont l'objectif central est de défendre les intérêts de ses membres, qui sont principalement associés aux terroirs, aux régions et au biologique. L'Union paysanne existe depuis 2001 et est membre de la *Via Campesina*, le plus grand regroupement d'agriculteurs au monde.

AGRICULTURE MONDIALE OU LOCALE : QUEL MODE DE VIE POUR DEMAIN ?

Par Anne-Cécile Gallet

De nos jours, la question reste de savoir comment nous décidons de vivre¹. Ce choix s'avère d'autant plus difficile et critique que nous nous trouvons dans une période charnière, où s'offrent à nous de nombreuses alternatives au modèle dominant qui s'est imposé dans tous les domaines de la vie au cours du XX^e siècle.

Cette recherche d'alternatives concerne aussi l'agriculture, qui n'a échappé ni aux mains des premiers capitalistes ni à celles des apôtres de la mondialisation. Les produits agricoles ont été soumis à la même logique marchande que n'importe quel autre bien. La concurrence a fini par évincer les petits producteurs et faire du marché de l'alimentation le secteur le plus concentré de l'économie. La libéralisation des marchés a également conduit à un modèle agro-alimentaire extraverti, tourné vers les exportations et assis sur les avantages comparatifs de chaque pays. Pour les quelques grandes firmes multinationales, intermédiaires entre le producteur et le consommateur, le résultat est satisfaisant : les gouvernements et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont de leur côté. Ainsi, aucune contrainte ne vient frustrer leur appétit.

Des personnes, souffrant d'un tout autre appétit et conscientes de la perte de pouvoir liée à leur alimentation, se sont élevées contre ce paradigme en faisant un bilan fort différent : près d'un milliard de personnes sous-alimentées, des inégalités criantes, des communautés paysannes affaiblies, une biodiversité chancelante, des régimes alimentaires moins diversifiés, tels sont les fruits de l'agriculture prétendument moderne et mondialisée. Pourtant, selon ces mêmes personnes, le secteur agricole n'est pas victime d'une fatalité, puisqu'il génère beaucoup de capitaux, mais plutôt de l'absurdité de son organisation, à la fois mondialisée et concentrée entre les mains de quelques firmes. La saugrenuité du système tourné vers les exportations s'illustre clairement au quotidien, puisque nous achetons souvent des denrées agricoles qui ont parcouru plusieurs milliers de kilomètres avant de se retrouver dans notre assiette.

Pour tenter de remédier à cette situation absurde, des initiatives proposant de re-localiser le système alimentaire ont vu le jour. Celles-ci, devenues une vraie philosophie de vie et une sorte d'escapisme, ont été popularisées sous le nom d'*agriculture locale*. Même si elles se décuplent en plusieurs tendances encore très éparses et que leurs défenseurs à travers le monde ne donnent pas tous le même sens au mot *local*, nous pouvons observer une certaine convergence

dans les motivations des acteurs engagés : se réapproprier le contrôle sur leur alimentation, et construire un système alimentaire qui s'inscrive dans une perspective de développement durable. La plupart des acteurs ne s'opposent pas à la mondialisation, mais la souhaitent raisonnable. L'agriculture locale offrirait ainsi une solution, parmi tout un panel, à la crise alimentaire et environnementale actuelle, en proposant des alternatives de production, de distribution et de consommation menant à une souveraineté alimentaire.

Il convient tout d'abord de présenter les différents sens donnés au mot *local* qui varient beaucoup selon les pays et les zones rurales ou urbaines. Agriculture et agroalimentaire Canada en ont offert une synthèseⁱⁱ. Si le critère territorial nous vient à l'esprit en premier, comme il est venu à celui des Américains Alicia Smith et J.B. MacKinnon lorsqu'ils décidèrent de ne se nourrir qu'avec des aliments provenant de moins de cent milles à la ronde, d'autres définitions incluent des éléments plus étroits de traçabilité ou de durabilité. Pour beaucoup de défenseurs de l'agriculture locale, les caractéristiques économiques, sociales et environnementales doivent passer avant le critère de distance. La traçabilité, la durabilité, la santé, le bien-être des animaux et la sécurité alimentaire en général sont considérés au même titre que la territorialité dans les pays d'Europe du Nord. Pour eux, l'agriculture locale ne peut être une véritable alternative au modèle global que si les pratiques de production se tournent vers une perspective de développement durable. Les Etats d'Europe du Sud mettent davantage l'accent sur l'histoire, les traditions et le terroir. Les Etats-Unis optent pour plus de pragmatisme, en se préoccupant essentiellement de la distance et de la durée de transport. Ce dernier critère s'avère très arbitraire, car il peut varier d'une région à l'autre ou d'un moment à l'autre. Equiterre a proposé une autre définition en introduisant le concept de distance socialeⁱⁱⁱ. Il comptabilise le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, avant de juger si un produit peut entrer dans la catégorie locale ou non. Cette position est intéressante, car elle assure que l'essentiel du profit revienne à l'agriculteur, et non aux intermédiaires.

Il semble que le seul critère qui rassemble tous les acteurs soit la distance. Les autres caractéristiques restent encore difficiles à utiliser, car elles ne mènent pas à un consensus. Tout le monde s'entend aussi pour importer les produits que le climat ne permet pas de cultiver. Agriculture locale ne signifie pas autosuffisance alimentaire, mais plutôt produire l'essentiel de notre alimentation dans notre région, en misant sur la biodiversité, les spécificités locales et le choix des acteurs. Cet argument pourrait aider à cristalliser un débat pourtant houleux.

Pour comprendre le débat sur l'agriculture locale, nous nous proposons de revenir sur la construction et la débâcle du système alimentaire contemporain avant de questionner la pertinence du choix de l'agriculture locale au regard de la polarisation du débat et des intérêts

sous-jacents. Il s'agit donc de comprendre dans quelle mesure l'agriculture locale pourrait être une alternative au modèle actuel.

Le modèle de l'agriculture globale

A l'heure de la mondialisation, l'agriculture s'est mutée en un objet de commerce davantage dirigé par le profit que par le bon sens. Trois tendances générales, qui se renforcent les unes les autres, se dégagent du système alimentaire commercial actuel.

Il se définit d'abord par son caractère international, c'est-à-dire qu'il est axé sur les exportations. La réussite d'un agriculteur ne se mesure pas en fonction de la qualité de ses produits mais, curieusement, en fonction de son intégration sur les marchés internationaux. Les aliments parcourent ainsi de nombreux kilomètres, quitte à se croiser les uns les autres et à déplacer les bénéfices économiques, soit dans une région lointaine, soit dans les mains d'intermédiaires. Aux États-Unis, par exemple, les fruits et légumes vendus sillonnent entre 2500 et 4000 kilomètres avant d'arriver jusqu'au consommateur^{iv}. Ce phénomène s'explique assez facilement. Premièrement, la théorie libérale érige le libre commerce comme le meilleur vecteur d'enrichissement des nations et, deuxièmement, la théorie des avantages comparatifs pousse chaque pays à se spécialiser dans les cultures où il détient un avantage comparatif, encourageant de la sorte la monoculture et l'homogénéisation régionale. Notre régime alimentaire ne se limitant pas seulement à quelques produits, nous sommes contraints d'importer l'essentiel de notre nourriture. Cette tendance est renforcée dans les pays en développement, car ce fonctionnement remonte à la colonisation. Cette période a vu les pays sous domination européenne cultiver, d'un côté, des produits tropicaux comme le café, les bananes et les cacahuètes pour satisfaire la demande de la métropole, alors que, d'un autre côté, l'agriculture vivrière, subsistant tant bien que mal, devait accroître toujours plus sa productivité, au détriment des fermes de petite échelle et de l'environnement. La paysannerie a tellement reculé que les pays les plus pauvres vivent sous la dépendance des importations.

Cette internationalisation s'est accélérée grâce à l'extension du principe du libre-échange au secteur agricole, déjà appliqué au sein de l'empire colonial britannique et jugé comme la solution au problème de l'insécurité alimentaire dans le monde. Le marché se voit accorder moult vertus. Ce processus, amorcé après la Seconde Guerre mondiale, connaît son apogée en 1994 lors de la signature de l'Accord sur l'agriculture dans le cadre de l'OMC. Cette entente, découlant de l'Accord de Blair House, négocié essentiellement entre les États-Unis et l'Union européenne, contraint les pays membres de l'OMC à ouvrir leurs marchés et se défaire des barrières à l'importation. Cette tendance s'est accélérée avec la multiplication des zones de libre-échange comme l'ALENA^v, ainsi que des accords multilatéraux et bilatéraux en matière de

commerce agricole comme celui qui lie l'Union européenne et les pays Afrique – Caraïbes – Pacifique (ACP). Les pays occidentaux ont aussi pu monnayer leur vision par le biais des plans d'ajustement structurel, lancés par le Fonds monétaire international (FMI) et imposant un retrait de l'État du secteur agricole.



Marché public – Belém, Brésil, Source : Dominique Caouette

Il résulte du processus de libéralisation des marchés une forte concentration du secteur agricole, autant dans la production, dans l'offre d'intrants chimiques et dans la transformation que dans la distribution. En effet, sur un marché peu protégé, seuls les

plus compétitifs, pouvant se permettre d'investir beaucoup de capitaux, survivent et rachètent ceux qui ne s'éteignent pas complètement. 75% du marché des céréales, par exemple, est tombé aux mains de cinq entreprises^{vi}. Le Mexique, dont les communautés paysannes productrices de maïs, victimes des importations américaines, ont été, depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, disséminées par milliers, illustre parfaitement ce phénomène d'éradication des moins compétitifs, au sens libéral du terme. Un petit groupe de firmes multinationales contrôlent ainsi la majorité de l'alimentation, libérées de toutes considérations morales. Cette centralisation leur octroie une puissance prodigieuse.

Ces trois tendances caractérisant le système alimentaire international rentrent dans une logique de court terme : faire du profit, maintenant, grâce au commerce. Aucune place n'est accordée au respect de l'environnement. Or, la terre demeure l'élément essentiel à l'agriculture. Le modèle actuel ne peut être durable que s'il se concrétise par des fermes à taille inhumaine, pratiquant la monoculture et maniant des intrants chimiques, sans se préoccuper de préserver les écosystèmes pour l'agriculture de demain. De plus, les chaînes longues se sont avérées six à dix fois plus énergivores^{vii} : transport, suremballage, réfrigération, autant de phénomènes qui

libèrent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et participent conséquemment au réchauffement de la planète.

Un modèle en crise

Même si les écologistes nous parlent beaucoup de l'impact environnemental du modèle agricole, il ne faut pas omettre ses conséquences économiques et sociales. La crise alimentaire qui a connu son apogée en 2008 témoigne des distorsions structurelles inhérentes au système mondial. Même si certains facteurs relevant de dynamiques récentes, comme la spéculation et l'augmentation de la demande mondiale, due notamment à la production d'agrocarburants, peuvent être soulevés, nous pensons que cette crise découle d'un processus de long terme.

Cette crise s'est manifestée par l'augmentation subite des prix des denrées agricoles. Par exemple, au début de l'année 2008, le prix du riz aux Philippines est passé de 380 à 1000 dollars la tonne^{viii}. Ce pays est devenu au cours des années précédentes le premier importateur de riz au monde. Pourtant, les Philippines ne sont-elles pas aussi un important producteur et exportateur de riz ? Absurde ! Le cas du continent africain qui est passé d'exportateur net à importateur net de nourriture est tout aussi illustratif. Certes, l'Afrique souffre de difficultés chroniques, comme des sécheresses ou des conflits qui concourent à la crise alimentaire. Toutefois, ce sont véritablement la libéralisation du secteur agricole et la mainmise de quelques firmes multinationales sur les terres, la production et la distribution qui ont bouleversé le paysage rural et l'agriculture locale. Les paysans des pays développés souffrent tout autant de cette crise structurelle. Par exemple, en l'espace de trente ans, la moitié des agriculteurs français et allemands ont abandonné leur métier^{ix}.

La crise, due à la libéralisation du secteur agricole et à la concentration qui s'en est suivie, est amplifiée par les distorsions au sein des relations de pouvoir entre les pays riches et les pays en voie de développement. Les pays occidentaux ont en effet agencé tout un panel de stratégies pour profiter de la libéralisation des marchés émergents sans mettre en péril les leurs. Par exemple, les fermiers européens, subventionnés par l'Union européenne, inondent les marchés des pays du Sud en vendant à perte. Ce procédé mine à l'agriculture locale de ces pays, incapables de concurrencer un tel déferlement, et participe à la faillite générale du monde paysan, suite logique de la mise en place d'un système inéquitable, déshumanisé et dénué de sens.

Ainsi, une internationalisation, une concentration et une libéralisation caractérisent le système agricole d'aujourd'hui. Son peu de respect pour l'environnement en fait un modèle

insoutenable à long terme. Mais l'agriculture locale n'est pas qu'une simple alternative écologique au modèle global, comme nous pouvons souvent l'entendre. Il s'agit d'une vraie stratégie alternative de laquelle sont attendus des bénéfices autant économiques et sociaux, qu'environnementaux. Comme tout sujet de société, l'agriculture locale ne fait pas consensus, car certains sympathisants des idées libérales, pensent que les défenseurs de l'agriculture locale se fourvoient et que l'engouement actuel pour ce choix n'est qu'une illusion.

Manger local pour sauver nos économies locales

Les constructeurs et partisans du système actuel estiment que l'agriculture ne reste qu'une simple activité économique : elle équivaut à une usine sans toit. L'objectif primordial de l'économie capitaliste est de faire des profits. Le modèle en place, utilitariste et vantant l'agriculture industrielle mondialisée, demeure ainsi le plus à même de remplir cet objectif. Des institutions nationales ont été mises en place pour promouvoir ce système. Le Canada, par exemple, a créé une agence de promotion des exportations de l'industrie canadienne du porc, la *Canada Porc International*. Par ailleurs, le critère d'efficacité primant sur le reste, l'organisation contemporaine se base sur les avantages comparatifs de chacun. Un pays se spécialise dans le secteur alimentaire où il détient la technologie la plus avancée et atteint les plus forts rendements. Les acteurs économiques rejoignent ces domaines et offrent ainsi la possibilité d'engendrer de nouvelles économies d'échelle. Au terme de la chaîne, suite à l'entremise de nombreux intermédiaires, l'agriculture se centralise autour de quelques grandes firmes qui détiennent l'essentiel des parts de marché. Celles-ci vendent leurs produits à l'international et bénéficient des retombées économiques positives mises de l'avant par la théorie libérale. Selon cette pensée, le commerce occasionne une croissance des richesses. Mais, dans les faits, ces richesses ne touchent pas tout le monde, puisque l'efficacité prime sur toute autre considération.

Nous ne voulons pas remettre en cause l'argument selon lequel ce système s'avère le plus efficace. Il est vrai que l'agriculture, en termes absolus, n'a jamais été aussi productive qu'aujourd'hui. Cependant, les avantages comparatifs ont bien souvent été artificiellement construits. En outre, à quoi sert cette efficacité si celle-ci engendre principalement gâchis et inégalités, et que la majorité de la population mondiale ne jouit pas des richesses créées ?

Les défenseurs de l'agriculture locale proposent de se contenter sur la viabilité et l'équité économique, et il semble qu'un tel système s'avère pleinement stable. Il a l'immense avantage de concentrer les bénéfices économiques au niveau d'une région. Or, une plus petite échelle facilite une redistribution équitable des richesses. De nouvelles possibilités s'ouvrent afin que chaque acteur trouve sa place, compte tenu des spécificités locales.

Les paysans écoulent leurs produits dans la région, sans être contraints d'adopter une taille inhumaine face à la nécessité de concurrencer les grandes firmes multinationales sur les marchés mondiaux. Ceux-ci conservent une plus grande part de la valeur ajoutée qu'ils créent en ayant recours à moins d'intermédiaires (courtiers, transformateurs, distributeurs...), diminuant ainsi le risque de dépendre du bon vouloir de ces derniers en matière de prix. Les profits ne sont plus expédiés dans des contrées étrangères dont le consommateur n'a pas même connaissance. Selon une étude menée en Allemagne, en France et en Italie, les paysans pourraient se réapproprier de 7 à 10 % de la valeur ajoutée^x. Même si les agriculteurs n'optent pas pour la vente directe, mais plutôt pour celle aux petits commerces locaux, les bénéfices économiques s'enracinent toujours mieux dans la région. L'agriculture locale offre ainsi une pépinière de nouveaux emplois, disparus à cause de la mécanisation à outrance des fermes industrielles ou de la délocalisation d'une partie de la production et de la transformation. Une certaine forme d'agriculture locale, appelée agriculture soutenue par la communauté (ASC), suggère même de partager les risques au sein de la région, et ainsi d'atténuer la vulnérabilité des agriculteurs liée aux facteurs indépendants de la volonté humaine, comme le climat. Le consommateur s'engage à acheter un panier de légumes pendant toute une saison en le payant à l'avance et reçoit en échange des légumes frais, variés, locaux, presque toujours biologiques.

Du côté des paysans des économies en développement, le chantier s'avère énorme. Éviter de nouvelles crises alimentaires passe par un retour aux cultures vivrières. Une gestion locale de l'alimentation, assurant une redistribution efficace, doit être mise en place, afin que les régions dont le climat n'offre pas d'avenir agricole ne souffrent plus de la faim. L'agriculture locale ne signifie pas la mort du commerce, mais plutôt la production du maximum de produits dans une région en misant sur la biodiversité et les spécificités locales. Elle ne remet pas en cause la nécessité de transférer les surplus alimentaires des pays riches vers les pays qui souffrent de déficits alimentaires chroniques.

Au final, sur le plan économique, l'agriculture locale permet de conserver une certaine ruralité, puisqu'il n'est pas envisageable que toute la population mondiale se concentre dans les villes. Il semble que les libéraux aient oublié que le besoin premier de l'homme reste de se nourrir et que nier la ruralité au nom de l'industrie et de l'efficacité nous conduit à des bouleversements dont nous ne pouvons même pas encore soupçonner l'ensemble des dommages. L'agriculture locale se présente aussi comme une solution, parmi d'autres, afin d'assurer la survie de nos sociétés, si nous nous entendons, bien sûr, pour dire qu'une société se définit autrement que par sa capacité de consommation ou de réponse aux agressions du pouvoir marketing, et que l'homme ne se réduit pas à un *homo oeconomicus*, contrairement au postulat de base de la

théorie libérale. Les défenseurs du modèle industriel ne prennent pas en compte le caractère multifonctionnel de l'agriculture, notamment son concours à l'assise du lien social dans les communautés rurales.

Quand manger devient un choix de société

Le climat d'une société dans laquelle la répartition des richesses se fait équitablement est plus propice à la stabilité sociale. La vitalité sociale va de pair avec l'activité économique. La crise alimentaire africaine de 2008 a conduit à de violentes émeutes et une déstabilisation politique. La frustration, liée au manque, occasionne souvent une rupture du lien social. L'Américain Goldschmidt a démontré, dans les années 1940, qu'il existait une relation entre le nombre de petites entreprises agricoles dans une région et son dynamisme social^{xi}. Une agriculture locale crée en effet un tissu régional d'interdépendance, tangible et visible.

L'agriculture locale, en offrant un moyen de survie aux paysans, a aussi le pouvoir de ralentir l'exode rural qui devient un véritable fléau dans les pays en développement, incapables de gérer la croissance de leurs villes et contraints de maintenir les nouveaux venus dans des bidonvilles en périphérie. Beaucoup d'agriculteurs, autant dans les pays riches que pauvres, incapables de résister à la concurrence internationale, quittent la campagne en espérant trouver une vie meilleure en ville. Cet exode rural exacerbe, en outre, les dégâts environnementaux causés par l'agriculture industrielle.

« Sauver la planète...avec sa fourchette »^{xii}

L'agriculture locale se présente comme un choix écologique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les fermes de petite échelle demandent moins d'intrants chimiques que les grandes exploitations agricoles qui sont souvent organisées sur la base d'une monoculture. La biodiversité est l'élément de base d'une ferme en bonne santé. Ensuite, la réduction des distances de transport entre le lieu de production et de consommation évite les dépenses énergétiques en transport, conservation, réfrigération et emballage, qui consomment des ressources fossiles.

Néanmoins, pour que l'agriculture locale soit véritablement un choix écologique, plusieurs conditions doivent être remplies. Le consommateur doit choisir des légumes de saison, sinon manger des tomates du Québec en hiver, par exemple, s'avère moins écologique que de les importer du Mexique, en raison des dépenses considérables liées au chauffage. Dans certains cas spécifiques, l'importation engage moins de coûts environnementaux que la production locale. Une étude a montré que le climat néo-zélandais correspond parfaitement aux besoins

d'un élevage de moutons, contrairement aux conditions britanniques et que, de ce fait, le coût écologique serait moindre si le Royaume-Uni importait toute sa viande ovine. Par ailleurs, les gains écologiques n'interviennent que si les produits ont poussé dans une ferme qui respecte l'environnement, sinon le bilan environnemental de nombreuses petites fermes utilisant des intrants chimiques est moins bon que celui de seulement quelques-unes.

Conclusion

L'agriculture locale peut se présenter comme une alternative au système global à certaines conditions. Le critère principal se trouve dans le mode de production des agriculteurs locaux, respectueux de l'environnement ou non. Rien ne sert de vouloir se nourrir sans la planète. C'est à l'être humain de s'adapter à son environnement, et non l'inverse.

Au-delà de la crise environnementale, l'agriculture locale permettrait de vaincre la crise de la ruralité en offrant des moyens de subsistance à une population mondiale encore à moitié rurale. Elle pourrait aussi encourager le dépeuplement des villes où s'entassent maintenant des millions de personnes de plus en plus pauvres. L'agriculture locale ne se propose donc pas comme une fin en soi, mais fait plutôt partie d'un ensemble de stratégies pour un nouveau mode de vie. Celui-ci doit aller au-delà des illusions vendues par les tenants de l'agriculture industrielle, qui promettent des solutions technologiques à tous les maux qui nous touchent, et plutôt revenir à l'essentiel.

L'agriculture locale ne remet pas en cause, dans certains cas, les bienfaits du commerce international, mais propose de subordonner le commerce au bon sens. Il faut bien différencier les aliments de base des aliments plus superflus. Les partisans de l'agriculture locale aspirent à contrôler la culture de leurs aliments de base localement, mais ne prétendent nullement élever des barrières protectionnistes aux produits agricoles que le climat ne permet pas de cultiver, comme le café au Québec. L'agriculture locale offre donc de concilier commerce et souveraineté alimentaire.

Anne-Cécile Gallet est étudiante en études internationales et science politique à l'Université de Montréal, et s'intéresse aux questions environnementales et alimentaires.

ⁱ Note de traduction: « The problem everywhere nowadays turns on how we shall decide to live ». SMITH, Alisa Smith et J.B. MACKINNON. *The 100-mile diet*, Toronto, Random House Canada, 2007, p.18

ⁱⁱ Agriculture et agroalimentaire Canada. *Les économies alimentaires locales et régionales au Canada : rapport sur la situation*, Ottawa, Agriculture et agroalimentaire Canada, 2007, p.2-9

ⁱⁱⁱ Equiterre et The Centre for Trade Policy and Law. *Local Food Systems and Public Policy: A Review of the Literature*, Carleton, Carleton University, 2009, p.6

^{iv} HALWEIL, Brian. *Home grown: the case for local food in a global market*, Washington, D.C., Worldwatch Institute, 2002, p.16

^v Accord de libre-échange nord-américain

^{vi} DESMARAIS, Annette. *La Via Campesina : une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal, Editions Ecosociété, 2008, p.79

^{vii} DE SCHUTTER, Olivier. *Souveraineté alimentaire et droit à l'alimentation: Que reste-t-il dans nos assiettes*, Présentation orale : Montréal, 8 novembre 2008

^{viii} BELLO, Walden. *The Food Wars*, London, Verso, 2009, p.54

^{ix} DESMARAIS, Annette. *La Via Campesina : une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal, Editions Ecosociété, 2008, p.90

^x Equiterre et The Centre for Trade Policy and Law. *Local Food Systems and Public Policy: A Review of the Literature*, Carleton, Carleton University, 2009, p.15

^{xi} *Ibid*, 98.

^{xii} Titre d'une conférence donnée par Anne-Marie Roy

ÉCHELLE ET FILIÈRE ALIMENTAIRE

Par Jean-Frédéric Lemay

La question de la provenance des aliments et des échelles de production est un enjeu en forte émergence qui concerne les consommateurs, les distributeurs, les transformateurs, les producteurs et les gouvernements. La dynamique de concentration et d'allongement des filières agroalimentaires a provoqué une certaine crise de confiance des consommateurs quant à l'origine et aux procédés de fabrication des produits (OGM, questions sanitaires, etc.). Aussi, le système agroalimentaire conventionnel de plus en plus concentré est ciblé lorsqu'il s'agit d'évaluer les causes de la mauvaise alimentation des ménages qui provoque divers problèmes de santé (maladies cardiaques, obésité, etc.).

Les appuis aux initiatives de promotion et de mise en marché de produits locaux se multiplient au Québec, tel que l'illustrent les 14 millions débloqués par le gouvernement québécois en 2009 pour la diversification des circuits courts ou les 50 millions de décembre 2007 dans le cadre du programme *Mettez le Québec dans votre assiette*. Il existe aussi une multiplication d'initiatives provinciales d'identification des aliments locaux (Aliments du Québec, *Buy BC*, *Pick Ontario freshness*, entre autres). Enfin, les firmes de distribution affectent de plus en plus de ressources à la promotion de l'approvisionnement local (Achat-Québec de Walmart, par exemple).

Au-delà de mesures gouvernementales, des citoyens ont aussi développé des initiatives visant à reconstruire des systèmes alimentaires locaux basés sur la durabilité et l'équité. L'Agriculture soutenue par la communauté a émergé au Japon dans les années 1970 (Teikei) comme un projet visant à rapprocher producteurs et consommateurs par un contact direct. Ces initiatives de circuits courts se sont multipliées et consolidées dans les dernières années dans plusieurs pays, et on note à leur égard un engouement à la fois des citoyens, des producteurs, des pouvoirs publics et des institutions parapubliques. Les initiatives de circuits courts se sont diversifiées partout dans le monde.

Marsden et Banks (2003 : 404) ont étudié un échantillon de sept pays européens et, par extrapolation, ils ont conclu qu'il existait un total, de par le monde, de 7 millions de fermes, dont approximativement 1,4 millions (20%) étaient des vendeurs directs, 800 000 (12%) étaient

inscrites dans la production de qualité et 100 000 (1,5%) impliquées dans la production biologique. Au Canada, l'importance de ces initiatives est confirmée par une étude récente d'Agriculture et agroalimentaire Canada sur les économies alimentaires locales (Chinnakonda et Telford, 2007). Les auteurs ont recensé les divers types d'initiatives de circuits courts : cuisine régionale et tourisme culinaire, approvisionnement des établissements, approvisionnement des restaurants, initiatives de sécurité alimentaire, cuisines collectives, agriculture urbaine, ASC et marchés fermiers.

Lorsqu'on analyse l'achat d'aliments locaux, le problème de la définition même du local est omniprésent. Les études existantes montrent que les définitions varient de par la distance géographique, le nombre d'intermédiaires ou le temps de transport. Par exemple, alors que les organisateurs britanniques de circuits courts avaient proposé un rayon maximum de 30 milles entre la ferme et le point de vente, les consommateurs considéraient plutôt que le local devait être défini par un rayon de 100 milles pour favoriser une diversité de produits (Chinnakonda & Telford 2007: 4).

S'il semble y avoir une sympathie évidente du public et de gouvernements envers les circuits courts, les recherches qui se multiplient sur le sujet arrivent à des conclusions qui illustrent une plus grande complexité que la simple adéquation entre réduction de la distance parcourue et durabilité. Par exemple, les circuits de commercialisation favorisant l'agriculture familiale et biologique appuieraient une émission plus limitée de gaz à effet de serre (jusqu'à 30% de moins pour l'agriculture biologique - Redlingshofer, 2006). Ainsi, localiser les circuits de commercialisation n'est pas une solution simple, puisque les techniques de production peuvent néanmoins avoir un fort impact écologique, comme dans le cas de la production en serres, très énergivore (Redlingshofer, 2006). Les déplacements des consommateurs vers les points de vente peuvent également générer des gaz à effet de serre (Reinhardt, 2005). Pierre Desrochers remet d'ailleurs en cause cette réduction de GES par l'alimentation locale en soulignant que le Transport compte pour moins de 15% des émissions. Est-ce plus durable, en mars, de manger des pommes locales réfrigérées pendant six mois ou des pommes chiliennes cueillies cinq jours auparavant? Tout dépend de ce que l'on évalue et des filières analysées. Si on limite la définition de la durabilité à l'émission de GES, les bilans varient selon les produits. Par contre, d'autres facteurs d'analyse doivent être considérés : les méthodes de production, la provenance intérieure des produits dans les pays du Sud (le transport local), etc. Bref, le débat sur le kilométrage alimentaire est loin d'être conclu.

Les trois conférenciers invités à débattre de l'agriculture locale font le tour d'une question complexe à partir de points de vue diversifiés et parfois opposés. Après un endossement quasi inconditionnel du public envers les circuits courts et de l'agriculture locale, des positions plus nuancées ont commencé à émerger. En effet, il faut éviter ce que certains ont appelé le piège du local (Branden et Purcell, 2006), c'est-à-dire de confondre les moyens avec les finalités. L'agriculture locale est une échelle d'action qui peut être complémentaire à la commercialisation internationale solidaire comme le commerce équitable. En effet, c'est l'agenda ou la vision derrière les pratiques qui importent, plus que l'échelle d'action et ce, même si le local peut être une priorité stratégique pour plusieurs bonnes raisons. Aussi, les acteurs qui travaillent dans les circuits courts devront réfléchir au problème du localisme, c'est-à-dire d'une forme de renfermement sur sa communauté alors que celle-ci peut aussi être porteuse de relations de pouvoir et de pratiques environnementales douteuses. Comment lier des pratiques locales innovantes et la solidarité internationale? C'est une vision commune plus que l'échelle d'action qui en sera garante.

Jean-Frédéric Lemay détient un doctorat en anthropologie et est chercheur à l'ARUC-ISDC de l'Université du Québec en Outaouais et chercheur chez Équiterre. Il travaille actuellement sur des projets relatifs à l'impact des différentes modalités de circuits courts au Québec

Repères bibliographiques

BRADEN, B et M. PURECELL. «Avoiding the Local Trap. Scale and Food Systems in Planning Research» dans *Journal of Planning Education and Research*, N° 26, 2006, p.195-207

CHINNAKONDA, D. et L. TELFORD. «Les économies alimentaires locales et régionales au Canada: rapport sur la situation» dans *Agriculture et agroalimentaire Canada*, Mars 2007

MARSDEN, Terry, Jo BANKS et Gillian BRISTOW. «Food Supply Chain Approaches: Exploring their Role in Rural Development» dans *Sociologia Ruralis*, N°4 Octobre, 2000

REDLINGSHOFER, B. « Vers une alimentation durable? Ce qu'enseigne la littérature scientifique » dans *Courrier de l'environnement de l'INRA*, N°53, Décembre, 2006, p.83-102

REINHARDT, G. « Quelle consommation d'énergie pour faire notre pain? » dans *Okologie & Landbau*, N°4, 2005, p.32-24

ARGUMENTS CONTRE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ : ESSAI DE SYNTHÈSE HISTORIQUE.

Par Pierre Desrochers et Hiroko Shimizu



Source: <http://ia311231.us.archive.org/0/items/journalagricult65pari/journalagricult65pari.pdf>

... la crainte de manquer de grains, & les précautions qui en réfutent, entraînent dans l'écueil que l'on veut éviter.

Herbert, Claude-Jacques. *Essai sur la police générale des grains, Sur leur prix et sur les Effets de l'agriculture*, 1755, p. 23.

Chaque région a sa spécialité, ce n'est qu'en s'y maintenant qu'elle arrivera à tout son développement et que les peuples obtiendront chaque produit à meilleur marché. C'est faute de suivre cette maxime, c'est pour vouloir produire de tout, hors des conditions assignées par la nature, que l'on fait naître le besoin de protections qui ne sont, le plus souvent, qu'une prime accordée à de fausses spéculations, que des encouragements à mal faire et à fausser l'ordre de la nature.

De Gasparin, Adrien Étienne Pierre. *Cours d'agriculture*, 1844, p. 362.

Pendant que l'on s'efforce de repousser, à l'aide de droits de douane variés, les produits agricoles semblables à ceux que nous sommes capables d'obtenir sur notre sol, d'autres denrées exotiques pénètrent en France par masses de plus en plus considérables, et cette « invasion » pacifique prouve - jusqu'à l'évidence - combien il est difficile de forcer un peuple à consommer uniquement les denrées agricoles que peut produire son terroir.

Zolla, Daniel. Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui, 1904, p. 131.

Le mouvement en faveur de l'agriculture de proximité et de la souveraineté alimentaire (impliquant l'adoption d'interventions politiques pour favoriser une autosuffisance plus grande que dans un contexte de libre marché) a pris beaucoup d'ampleur depuis quelques années. Selon ses supporters, ces approches garantissent une relation plus étroite avec la nourriture, les producteurs voisins et le passage des saisons, tout en ayant de multiples bénéfices environnementaux, économiques, sociaux, de même que sur les plans de la santé et de la sécurité nationale.ⁱ À notre connaissance, les leaders intellectuels de ce mouvement n'ont cependant jamais véritablement discuté des contraintes géographiques, économiques et de sécurité alimentaire ayant historiquement motivé le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale et, par la suite, le développement de la chaîne d'approvisionnement planétaire. Notre objectif dans cet article est de combler cette lacune et d'illustrer par le fait même quelques problèmes fondamentaux de la rhétorique « locavore. » Bien que notre argumentation s'appuie principalement sur des sources francophones rédigées entre la fin du dix-huitième et le début du vingtième siècle, nous jugeons nos conclusions universelles dans la mesure où des problématiques et des constats similaires sont observables durant cette période dans toutes les économies développées.ⁱⁱ

Notre essai est divisé comme suit. Nous abordons dans un premier temps les bouleversements profonds que connut le monde agricole européen au dix-neuvième siècle suite à la libéralisation accrue des échanges et au développement d'avancées importantes en matière de transport, de conservation des aliments et de moyens de communication. Ces innovations provoquèrent le déclin rapide de nombreuses productions vivrières ou peu rentables parallèlement à la spécialisation géographique et à une augmentation significative de la taille de plusieurs autres destinées à un marché toujours plus étendu. Loin d'être déplorables, ces résultats furent bénéfiques non seulement aux plans économique et environnemental, mais également en termes de sécurité alimentaire, une problématique que nous examinons plus en détail dans la deuxième section. Nous discutons ensuite du seul concept original de la rhétorique « locavore », à savoir le « kilomètre alimentaire », et endossons le point de vue selon lequel il ne reflète en rien l'impact environnemental des productions agricoles. Nous soutenons finalement que la

libéralisation du commerce est la meilleure façon de promouvoir simultanément la croissance économique, la sécurité alimentaire et la réduction des impacts environnementaux des productions agricoles. Hier comme aujourd'hui, les seuls produits locaux qu'il est légitime de consommer davantage sont ceux qui présentent des avantages intrinsèques (meilleure qualité et/ou moindres coûts) par rapport aux denrées concurrentes d'autres régions.

De l'agriculture de subsistance à la mondialisation de la production.

La mondialisation accrue de la production et du commerce agricoles au cours des dernières décennies est attribuable à une combinaison de facteurs incluant l'entrée en scène (en fait, souvent le retour) sur la scène internationale de producteurs localisés dans d'ex-économies de type soviétique, une relative libéralisation des échanges et le développement de la logistique moderne (nouvelles technologies de l'information, expansion importante du transport aérien et avènement du transport multimodal par container) (Desrochers et Shimizu 2008).

L'agriculture de subsistance

Dans un contexte d'agriculture de subsistance, la nourriture est consommée par la communauté qui l'a produite. Dans les meilleures circonstances, les récoltes sont entreposées et graduellement épuisées jusqu'à la saison suivante, tandis que quelques réserves sont mises de côté pour parer aux imprévus. Le bétail et la volaille, idéalement nourris à partir de fourrages et d'autres produits non comestibles ou peu prisés par les humains (drêches de brasserie, babeurre, insectes, etc.), offrent de la viande, des produits laitiers, des œufs, du cuir, de la laine, des plumes, du fumier et d'autres intrants valables, tout en jouant un rôle d'assurance contre les mauvaises récoltes et les pertes durant l'entreposage (incendies, moisissures, rongeurs, etc.). Dans certaines régions du monde, la pisciculture et la rizipisciculture jouent également un rôle d'appoint.

Indépendamment de leur localisation ou du type de production, les agriculteurs de subsistance sont malheureusement toujours victimes de mauvaises récoltes, de disettes et de famines provoquées par des grêles, des sécheresses, des gelées, des pluies trop abondantes, des inondations, des trombes, des tornades et des ouragans. Comme le remarque Aristote (1863 : livre II, chapitre IV), s'il arrive quelquefois « que les sécheresses et les pluies sont tout ensemble abondantes et répandues dans toute la continuité d'un pays, » elles n'ont parfois lieu « que dans des parties seulement; souvent une contrée reçoit tout alentour les pluies ordinaires de la saison ou même davantage; et pourtant dans une de ses parties, il y a sécheresse. » À ces aléas climatiques plus ou moins localisés s'ajoutent évidemment d'autres maux, tels que les insectes ravageurs et les rongeurs; des maladies des plantes et des animaux provoquées par des champignons, des virus et des bactéries; et d'autres calamités allant des tremblements de terre

aux incendies. L'expérience apprend donc de tout temps à l'agriculteur que « le jour où il sème, il ne saurait sans témérité escompter le résultat de la récolte, car pendant les mois qui séparent l'opération initiale et l'opération finale, mille forces peuvent agir en dehors de la volonté de l'homme, qui anéantissent ou tout au moins compromettent l'espoir de la récolte » (Hitier 1901b: 110). Le résultat est que dans « tous les lieux de la terre, l'abondance et la stérilité se succèdent avec une variété qui n'est assujettie à aucune règle et dont les vicissitudes ne se compensent que dans une assez longue suite d'années » (Turgot 1844b : 169).

L'histoire des famines et des disettes n'étant pas directement attribuables à des interventions politiques (conflits armés, persécutions politiques ou religieuses, contrôle des prix, protectionnisme, taxes de toute sorte et absence de protection du droit de propriété) illustrent beaucoup trop abondamment la fragilité des sociétés n'ayant aucun ou peu d'accès aux surplus générés dans d'autres régions (Torfs 1859; Ó Gráda 2009).ⁱⁱⁱ Par exemple, même dans une zone au fort potentiel agricole comme la France,^{iv} on observe dix famines généralisées au dixième siècle, vingt-six au onzième, deux au deuxième, quatre au quatorzième, sept au quinzième, treize au seizième, onze au dix-septième et seize au dix-huitième, sans compter évidemment des centaines de famines régionales (Braudel 1979). Pour ne donner qu'un exemple de ce dernier type, l'économiste et homme d'état Anne-Robert-Jacques Turgot (1727-1781) décrit comme suit la situation dans le Limousin au tournant des années 1770 :

[T]ous les pauvres artisans, tous les cultivateurs, une grande partie des propriétaires épuisés de toutes leurs ressources, ayant vendu leurs meubles, leurs bestiaux, leurs bardes, ayant engagé leurs fonds pour subsister pendant cette cruelle disette; de nouveaux accidents, à la suite de tant d'autres; des paroisses entières privées de leur récolte par la gelée ou la grêle; la perte d'une grande partie des fourrages; des maladies et des mortalités sur les bestiaux; la diminution de leur valeur, enlevant aux habitants... la dernière espérance qui pourrait leur rester; voilà exactement la position de la province au moment où nous écrivons (Turgot 1844 : 625-626).

L'agriculture commerciale

Le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale – que nous définirons pour le besoin de cet essai comme la spécialisation par les producteurs dans un ou quelques types de production et la vente subséquente de ces productions à d'autres individus localisés en majeure partie dans d'autres zones géographiques - a deux causes fondamentales. La première est évidemment, comme le remarque Turgot (1844 : 7) en 1769, que « la diversité des terrains^v et la multiplicité des besoins amènent l'échange des productions de la terre contre d'autres productions », car si « la terre était tellement distribuée entre tous les habitants d'un pays, que

chacun en eût précisément la quantité nécessaire pour le nourrir, et rien de plus, il est évident que, tous étant égaux, aucun ne voudrait travailler pour autrui; personne aussi n'aurait de quoi payer le travail d'un autre, car chacun n'ayant de terre que ce qu'il en faudrait pour produire sa subsistance, consommerait tout ce qu'il aurait recueilli, et n'aurait rien qu'il pût échanger contre le travail des autres. » Selon Turgot (idem : 7-8), les premiers agriculteurs « ont probablement cultivé autant de terrain que leurs forces le permettaient et, par conséquent, plus qu'il n'en fallait pour les nourrir », une situation à son avis insoutenable dans la mesure où « chacun ne tirant de son champ que sa subsistance, et n'ayant pas de quoi payer le travail des autres, ne pourrait subvenir à ses autres besoins, du logement, du vêtement, etc., que par son propre travail; ce qui serait à peu près impossible, *toute terre ne produisant pas tout*, à beaucoup près. » Par exemple, celui « dont la terre ne serait propre qu'aux grains, et ne produirait ni coton, ni chanvre, manquerait de toile pour s'habiller; l'autre aurait une terre propre au coton qui ne produirait pas de grains; tel autre manquerait de bois pour se chauffer, tandis que tel autre manquerait de grains pour se nourrir. » L'expérience apprendrait donc à chacun rapidement « quelle est l'espèce de production à laquelle sa terre serait la plus propre, et il se bornerait à la cultiver, afin de se procurer les choses dont il manquerait par la voie de l'échange avec ses voisins, qui, ayant fait de leur côté les mêmes réflexions, auraient cultivé la denrée la plus propre à leur champ et abandonné la culture de toutes les autres. »

Il est cependant peu plausible de croire que les volumes impliqués dans ces transactions aient été très significatifs avant l'émergence des marchés urbains, seuls capables de rentabiliser le commerce à grande échelle et sur de longues distances de quelques denrées agricoles recherchées et pouvant être facilement conservées et transportées (céréales, vins, huiles, etc.). Les intervenants de *La république* de Platon (1840 [appr. - 360]: 73) observent ainsi il y a plus de



Le renvoi de Anne-Robert-Jacques Turgot (1727-1781), Ministère des finances de France
Source: IMAGE: © Bettmann/CORBIS

deux millénaires que « ce qui donne naissance à une cité [est] l'impuissance où se trouve chaque individu de se suffire à lui-même, » qu'il est « presque impossible à qui veut fonder un état de lui trouver un lieu d'où il puisse tirer tout ce qui est nécessaire à sa subsistance », que les habitants de la cité idéale devront « aller chercher dans les états voisins ce qui [leur] manque » et à leur tour porter « à ces états ce dont ils ont besoin. »

Ce n'est finalement que dans les économies européennes les plus tournées vers le commerce international et les plus avancées technologiquement, au premier rang desquelles on trouve la Hollande et l'Angleterre, que les famines commencent à disparaître pour de bon à partir de la fin du XVIIIe siècle (Ó Gráda 2009). La libéralisation des échanges, le développement et l'expansion de nouveaux moyens toujours plus rapides, efficaces et économiques de transport (navire à vapeur, chemin de fer), de communication (télégraphie), de production (mécanisation des opérations, développement nouvelles variétés de plantes et d'animaux), d'entreposage et de préservation de la nourriture (conserves alimentaires, réfrigération) permettront par la suite de stabiliser, d'augmenter et de diversifier toujours davantage l'approvisionnement d'un nombre sans cesse croissant d'êtres humains. Ces avancées éliminent progressivement le principal obstacle à la spécialisation de la plupart des productions agricoles, soit le fait que bon nombre de denrées sont lourdes, volumineuses et difficiles à transporter, ce qui en rendait l'écoulement difficile en plus de décourager une plus grande dépendance envers des produits importés d'autres régions. Comme l'observe l'économiste agricole Joseph Hitier (1901b : 643) : « C'est à cet ancien état de choses qu'il faut se reporter pour comprendre le mot empreint de quelque exagération de Muenchausen sur ce qu'il appelle les biens de cocagne, dont le propriétaire était obligé de consommer lui-même les produits sur les lieux, et où, pour fêter son hôte, on aimait mieux tuer un bœuf élevé à la ferme qu'acheter un chapon au dehors. »

La transition de l'agriculture européenne d'un modèle dominé par la quasi-subsistance vers un mode presque complètement commercial est décrite de façon succincte par Henri Hitier (1901a : 25), titulaire de la chaire d'agriculture comparée de l'Institut national agronomique (France) vi au tournant du vingtième siècle:

Chercher à obtenir sur les terres de sa ferme la plupart des produits dont il pouvait avoir besoin pour lui-même et l'entretien de sa famille, s'assurer surtout par une culture étendue de céréales le pain quotidien, tel a été pendant longtemps le but principal de l'agriculteur.

Le surplus de sa production avait un débouché assuré dans le pays même où se trouvait son exploitation. N'était-ce pas à lui, en effet, que devaient s'adresser les habitants non cultivateurs des villes et des villages voisins pour avoir le pain et la

viande qu'il leur fallait pour se nourrir et qu'il leur était impossible, ou dans tous les cas trop coûteux, de faire venir des régions plus éloignées?

Alors certaines cultures, bien que le sol et le climat du pays ne leur fussent parfois pas favorables, étaient en quelque sorte nécessaires, et le haut prix auquel on pouvait espérer vendre les produits ainsi obtenus venait compenser la médiocrité des rendements.

Les conditions économiques actuelles ont transformé aujourd'hui, du tout au tout, les conditions de la production agricole, et le principal facteur de ces transformations a été le prodigieux développement des voies de communication pendant la seconde moitié du XIXe siècle.

Cette mondialisation progressive des échanges agricoles s'inscrit évidemment dans une trame plus large. Comme l'observe quelques décennies auparavant l'économiste et agronome Édouard Lecouteux (1879 : 270):

Exploiter les aptitudes spéciales des sols et des climats pour en obtenir tous les produits que comporte chacune des zones du globe terrestre; transporter plusieurs de ces produits aux plus grandes distances, soit pour les livrer directement à la consommation, soit pour les manufacturer, pour les transformer et les approprier aux besoins de l'homme; retransporter ensuite, à travers les mers et les continents, les produits fabriqués dont la matière première avait déjà supporté de grands frais de transport, voilà ce qu'a fait et ce que fait encore le commerce international.

Commerce inter-régional et spécialisation géographique des productions

La conséquence la plus ancienne de l'expansion du commerce agricole a été d'encourager la concentration géographique de certaines productions afin de profiter, comme le remarque l'économiste Adam Smith (1859: 212) en 1776, des « avantages naturels qu'un pays a sur un autre » qui sont « quelquefois si grands, qu'au sentiment unanime de tout le monde, il y aurait de la folie à vouloir lutter contre eux. » S'il est ainsi possible au « moyen de serres chaudes, de couches, de châssis de verre » de faire « croître en Écosse de fort bons raisins, dont on peut faire aussi de fort bon vin avec trente fois peut-être autant de dépense qu'il en coûterait pour s'en procurer de tout aussi bon de l'étranger, » il y a néanmoins une « absurdité évidente à vouloir tourner vers un emploi trente fois plus du capital et de l'industrie du pays, qu'il ne faudrait en mettre pour acheter à l'étranger la même quantité de la marchandise qu'on veut avoir. » Il ajoute que tant « que l'un des pays aura ces avantages et qu'ils manqueront à l'autre, il sera toujours plus avantageux pour celui-ci d'acheter du premier que de fabriquer lui-même » tout comme il est plus avantageux pour un artisan d'acheter de son voisin qui exerce un autre métier (idem).

Sept décennies plus tard, l'économiste Frédéric Bastiat (1873b : 61-62, originellement publié en 1845) tient une argumentation similaire dans sa classique Pétition des fabricants de chandelles lorsqu'il écrit que si « une orange de Lisbonne se vend à moitié prix d'une orange de Paris, c'est qu'une chaleur naturelle et par conséquent gratuite fait pour l'une ce que l'autre doit à une chaleur artificielle et partant coûteuse. » Dans ce contexte, ajoute-t-il, « quand une orange nous arrive de Portugal, on peut dire qu'elle nous est donnée moitié gratuitement, moitié à titre onéreux, ou, en d'autres termes, à *moitié prix* relativement à celle de Paris. » Sur la base de cette *demi-gratuité*, observe ironiquement Bastiat, les protectionnistes agricoles dénoncent la concurrence étrangère déloyale, ce qui devrait logiquement les amener à « repousser *a fortiori* et avec deux fois plus de zèle la gratuité entière. »

Comme l'anticipent également à l'époque les auteurs de la première carte géologique de France, les chemins de fer et la facilité toujours croissante des communications « pourront rapprocher les villes et prolonger, pour ainsi dire, les faubourgs de Paris jusqu'aux frontières du royaume. » Le résultat de ces avancées ne pourront cependant qu'être « que les cultures établies sur des sols différents s'identifient plus qu'elles ne l'ont fait jusqu'à ce jour. La facilité des communications ne changera ni la forme des vallées, ni l'aspect des coteaux; elle permettra, au contraire, de les comparer plus facilement, et, par conséquent, de mieux saisir leurs dissemblances » (Dufrénoy et Élie de Beaumont 1841 : 7). En d'autres mots, les progrès dans les domaines du transport et des communications, combinés aux différences physiographiques et micro-climatiques entre les régions françaises, ne pourront selon eux qu'encourager la spécialisation toujours plus grande des productions agricoles.

Plusieurs décennies plus tard, Hitier (1901b : 645) ne peut que constater la justesse de ces prédictions : « Si l'on compare une carte de la France agricole de la fin du XVIIIe siècle et une carte de la France actuelle, on constate immédiatement que les zones des plantes cultivées tendent de plus en plus à représenter des zones naturelles de climat et de sol. Si l'on suppose les cultures indiquées par des teintes, ce qui frappe tout d'abord, c'est une moindre dispersion des taches. Il y a là une application de l'idée de spécialisation et nous la saisissons très nettement pour toute une série de productions.» Zolla (1904 : 175) observe également qu'il existe depuis longtemps dans l'hexagone « des régions agricoles caractérisées par la prédominance de certaines cultures » telles que les bois, les prairies, les plantes industrielles, la vigne et les céréales. Selon lui, l'observation des faits et l'étude de l'histoire « prouve clairement que chaque région agricole possède, aujourd'hui encore, et a possédé depuis des siècles certains traits caractéristiques, une physionomie et des productions spéciales, qui dépendent des aptitudes culturelles naturelles de son terroir » (idem). Il ajoute que cette tendance à la

spécialisation régionale a depuis longtemps relégué aux oubliettes « l'époque, déjà lointaine, où les voies de communication étaient rares et les transports coûteux [et où] il fallait... tirer du sol, là où l'on se trouvait, des produits variés » (idem, p. 176).

Le tournant du vingtième siècle est également marqué dans les économies avancées par le développement accéléré de la production de denrées agricoles périssables (lait frais, crème, beurre, fromage, œufs, volailles, viandes fraîches, fruits et légumes frais, produits de la mer) pour des marchés de plus en plus éloignés des lieux de production. Bien souvent, les productions à grande échelle de ce qui était historiquement considéré comme des biens de luxe remplacèrent sur un même site des productions plus anciennes devenues non rentables, renforçant par le fait même la spécialisation géographique « là où les conditions naturelles (sol, climat, exposition, etc.) et les conditions économiques (rapidité des voies de transport, abondance de la main-d'œuvre, etc.) se présentaient les plus favorables » (Hitier 1912 : 110). Le théoricien marxiste Karl Kautsky (1900: 380) ajoute que du temps « où chaque exploitation rurale se suffisait, elle devait produire tout ce dont elle avait besoin, que le sol fût bon pour telle ou telle culture, ou non. Même sur des terrains stériles, pierreux, fortement inclinés, on cultivait des céréales. » La concurrence d'outremer force cependant l'abandon des productions céréalières sur les « terrains qui n'y sont pas appropriés » et, là où les circonstances sont favorables, leur remplacement par « d'autres genres de production agricole » qui souvent, comme dans le cas des productions fruitières par exemple, nécessitent beaucoup plus de travaux préparatoires et de main-d'œuvre (idem). Comme on le constate donc à l'époque, ces nouvelles productions ne visent pas dès leur lancement à « approvisionner seulement les marchés locaux de voisinage immédiat, mais les grands marchés des principaux pays, et alors les questions mêmes de distance deviennent parfois secondaires » (Hitier 1912 : 110). De plus, « à l'encontre de ce qui se passait autrefois, plus la production de ces fruits et légumes augmente sur un point déterminé, plus les débouchés s'agrandissent pour ce centre de production: les acheteurs étrangers y viennent alors de préférence; des trains spéciaux d'exportation, avec tarifs réduits, s'y organisent » (idem : 111).

Les producteurs pouvant mettre en marché leurs denrées à une plus grande échelle géographique y trouvent leur compte à deux niveaux. Premièrement, bon nombre de consommateurs plus éloignés sont disposés à payer davantage. De plus, le fait que les périodes de récolte diffèrent entre régions évite la dépréciation rapide du prix de vente qui accompagne inévitablement la mise en marché simultanée et strictement locale d'un même produit par plusieurs exploitants. Si dans ces circonstances les consommateurs locaux doivent payer davantage pendant la période des récoltes locales, ils bénéficient par contre pendant le reste de l'année d'une plus grande accessibilité à ce produit et de prix plus abordables. Il est de plus

entendu, comme nous l'avons expliqué plus tôt, que l'offre – même locale – de produits diversifiés n'est ultimement rendue possible que par une division toujours plus grande et étendue du travail agricole. Hier comme aujourd'hui, les principaux bénéficiaires de ce système sont les consommateurs qui ignorent désormais la source de leur approvisionnement. Pour ne donner que deux exemples, dans une fable originellement publiée dans les années 1840, Bastiat (1862) décrit le cas d'un artisan français qui ignore le pays d'où provient le blé qu'il consomme tandis qu'au tournant du vingtième siècle, Hitier (1901a : 386) écrit que le consommateur londonien bénéficie d'un approvisionnement continu et planétaire de légumes et de fruits frais, car « la vapeur a supprimé les saisons. »

Spécialisation géographique, économies d'échelle et volume de production

La spécialisation géographique accrue des activités agricoles favorise depuis longtemps l'innovation et le développement d'économies d'échelle. Selon Joseph Hitier (1901b : 105), « une expression revient sans cesse [dans le contexte français]: *L'agriculture s'industrialise... ou l'agriculture doit s'industrialiser.* » En d'autres termes, on recommande aux exploitants agricoles de s'inspirer autant que possible de la production à grande échelle dans le secteur manufacturier afin de produire toujours davantage et plus efficacement, un constat qui était déjà évident près d'un siècle et demi auparavant pour **l'économiste Nicolas Baudeau (1910 [1767]: 46):** « Tel est le but des grandes exploitations productives; premièrement, de doubler, tripler, quadrupler, décupler s'il est possible la récolte des subsistances et des matières premières, qui se fait sur une certaine étendue de sol; secondement, d'épargner le nombre des hommes employés à ce travail, en le réduisant à la moitié, au tiers, au quart, au dixième, s'il est possible. »

Outre la meilleure mise en marché des récoltes, les améliorations dans le domaine du transport facilitent également le transport des engrais, ce qui permet de mettre sous culture permanente plusieurs lieux auparavant peu exploités ou laissés périodiquement en jachère, augmentant par le fait même la production agricole totale. Le transport à grande échelle des semences augmente similairement la productivité et la résilience de nombreuses régions. Hitier (1901b : 463) écrit ainsi que l'hiver de 1890-1891 fut particulièrement rigoureux dans le nord de la France et que par le passé, la faillite des récoltes de blé impliquait « la certitude à peu près absolue d'une année de famine. » Dans ce cas précis, cependant, la livraison de nouvelles semences permit de réparer dans une large mesure le mal causé par les forces naturelles et de donner à la production plus de régularité. L'avènement de l'agriculture intensive, conclut-il, fait que l'agriculture française moderne « connaît moins que l'agriculture d'autrefois l'usage de la vieille expression : *C'est une année de blé, d'avoine,* etc. où se traduisait le fatalisme du monde agricole, reconnaissant sa dépendance des forces naturelles et des agents atmosphériques. Sans

doute elle reste soumise à leur action, mais elle a appris à en atténuer les effets » (idem : 462-463). Il suggère donc d'en tirer les conclusions qui s'imposent, soit qu'une « grande partie des terres livrées à la culture sont encore susceptibles d'absorber des doses nouvelles plus ou moins considérables de capital et de travail » et qu'il est désirable que « partout où elle est reconnue possible, la culture intensive vienne remplacer la culture d'autrefois et que de plus en plus se généralise le système des gros produits bruts » (Hitier 1901b : 464).

Comme le remarque Lecouteux (1879 : 111) dans son *Cours d'économie rurale*, dans la mesure où les investissements en capitaux se traduisent par un accroissement des rendements plutôt que des frais de production par unité, il est souhaitable de « *concentrer ses forces, son travail, ses engrais, son capital en un mot, plutôt que d'éparpiller tous ces moyens d'action sur de trop grandes surfaces, où l'insuffisance du capital ne peut se traduire que par des produits chèrement obtenus* » (idem, nos italiques). Ces gains de productivité se traduisent, sous l'effet de la concurrence, par une tendance forte vers « un abaissement des prix de vente, un abaissement des cours », qui ne laisse plus au producteur moins novateur ou compétitif « une marge de bénéfices suffisante pour [le] rémunérer de son travail » (Hitier 1901b : 106). Les meilleurs agriculteurs parviennent par contre à augmenter les quantités récoltées « en utilisant des procédés de culture plus perfectionnés et plus économiques » leur permettant de réduire « les prix de revient de leurs principaux produits » (Zolla 1904 : 111). La commercialisation croissante du monde agricole amène donc inmanquablement les producteurs à « travailler pour le débouché », c'est-à-dire principalement pour vendre à autrui plutôt que pour leur propre subsistance. Bien que la production agricole ait toujours eu ce double but, la ferme française au tournant du vingtième siècle « est devenue une manufacture de produits destinés à la vente à titre principal comme la manufacture de produits industriels proprement dits. L'agriculteur comme l'industriel... a dû, **pour** s'assurer le maintien de ses débouchés, s'ingénier à diminuer son coût de production, seul moyen de lutter contre la concurrence de ses rivaux » (Hitier 1901b : 114).

D'autres considérations d'ordre social ou économique affectent évidemment depuis longtemps la localisation géographique des productions agricoles. Rislér (1898 : iii-iv) énumère la densité de la population, sa richesse, la nature de ses consommations et son groupement en villes plus ou moins grandes; la distance de la ferme au marché, les coûts de transports, les droits de douane et d'octroi; les salaires et les conditions variées de la main-d'œuvre; le prix des terres, des engrais et amendements; et la fiscalité et les subsides aux producteurs. Bien que l'impact de ces facteurs varie dans le temps, le lieu et l'espace, il n'en demeure pas moins que la tendance à long terme vers la spécialisation géographique toujours croissante des productions agricoles est indéniable et que, au tournant du dernier siècle ou du nôtre, les critiques des bouleversements

provoqués dans le monde agricole par la libéralisation du commerce et le développement de nouvelles technologies de production et de transport oublient trop facilement que les (toujours plus nombreux) consommateurs bénéficient grandement de la baisse des prix et de la diversification de l'offre, tandis que les producteurs les plus efficaces engrangent malgré tout des profits suffisants pour demeurer en affaires et augmenter la taille de leurs opérations.

Bénéfices environnementaux de la spécialisation des productions agricoles

Une critique fréquente de la production agricole moderne est que les économies d'échelle résultant de la monoculture à grande échelle impliquent par définition une réduction de la biodiversité. Cette critique est valable au niveau local (peu importe la définition utilisée) dans les zones de production intensive, mais elle occulte les bénéfices environnementaux indéniables à plus grande échelle de l'agriculture moderne. En résumé, la production agro-industrielle requiert une superficie toujours décroissante (ou à tout le moins relativement stable) pour nourrir une population sans cesse croissante. En concentrant dans la mesure du possible la production dans les territoires les plus productifs et en améliorant sans cesse les rendements, l'agriculture moderne a permis au cours des deux derniers siècles la reforestation (volontaire ou spontanée) à grande échelle des terres agricoles marginales délaissées par leurs propriétaires.^{vii} Ce dernier point est particulièrement notable en France où la croissance du couvert forestier dans un contexte de croissance démographique et économique est observable depuis les années 1830 (figure 1).

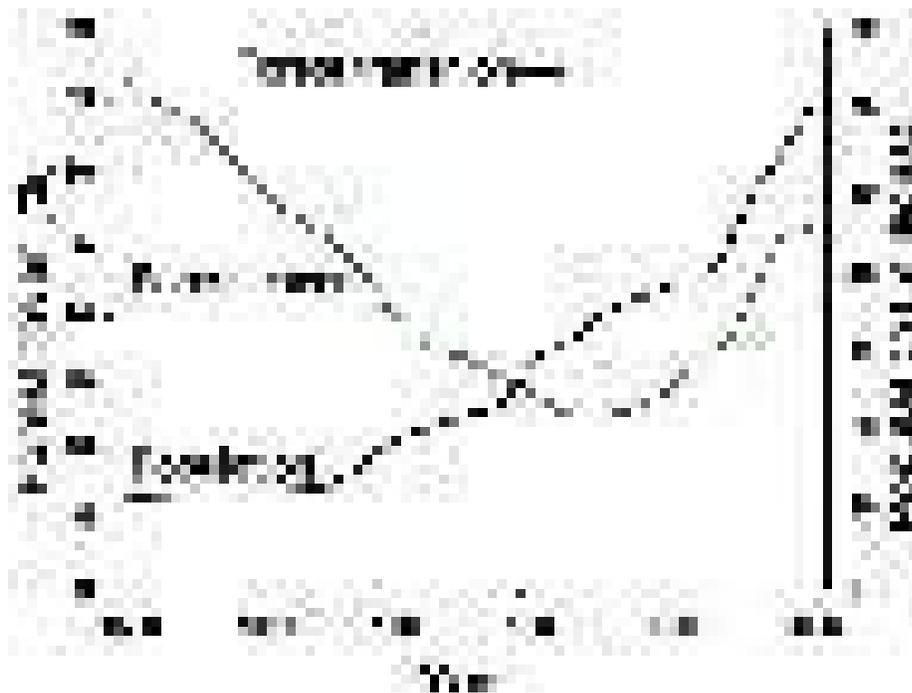


Figure 1: Comparaison entre la couverture en forêts et la croissance de population en France (source: Kauppi et al. 2006: 1755)

Coûts économiques contemporains de l'agriculture de proximité non concurrentielle

Comme nous l'avons illustré, favoriser la consommation de denrées locales qui ne sont pas concurrentielles revient en pratique à faire la promotion de productions moins efficaces qui requièrent plus d'intrants, de surfaces cultivées et de pâturages. Ces coûts de production additionnels impliquent inévitablement des prix beaucoup plus élevés ainsi qu'une réduction draconienne de la quantité et de la diversité de la nourriture mise en marché. L'expérience des tenants de la « 100 mile diet », qui limitent volontairement leur consommation à des aliments cultivés ou abattus à l'intérieur d'un périmètre de 161 km de leur résidence, illustre bien ces problèmes.

En résumé, un couple vivant dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique (une région agricole canadienne écologiquement diversifiée et très productive) a relevé ce défi en 2005 pendant une année et a constaté les problèmes suivants :

- Coût : Les produits biologiques locaux ou les substituts à des produits courants (par exemple, le miel en remplacement du sucre) coûtent en général plus cher (souvent considérablement plus cher) que les produits courants.
- Absence de variété : Il est impossible de produire localement du sucre, du riz, des citrons, du ketchup, de l'huile d'olive, du beurre d'arachide, du jus d'orange et de la farine. En hiver, le choix de légumes était extrêmement limité.
- Temps : Le temps passé à obtenir et à préparer la nourriture équivalait à un emploi à temps partiel.

Ces résultats ne font évidemment que nous rappeler les causes du faible niveau de vie des habitants, présents ou passés, d'économies moins développées aux plans économique et agricole. En dernière analyse, les promoteurs de l'achat local ignorent volontairement ou ne comprennent pas que le gain économique de l'agriculteur non compétitif se fait aux dépens du consommateur qui doit payer plus cher pour un produit similaire ou le même prix pour un produit de moindre qualité (si ce n'était pas le cas, il ne serait pas nécessaire d'adopter des mesures coercitives contre les produits en provenance de régions plus éloignées). Ces politiques font en sorte que les consommateurs et les contribuables ont moins d'argent pour acheter autre chose (incluant d'autres types de productions locales) ou pour investir dans le développement de nouvelles activités, ce qui a des effets négatifs sur l'économie régionale et mondiale dans la mesure où nos ressources rares ne sont pas utilisées aussi efficacement pour créer de la richesse qu'elles pourraient l'être. Ces mesures pénalisent également les

producteurs agricoles des pays en développement qui ne peuvent améliorer leurs conditions de vie en se spécialisant dans des cultures destinées à l'exportation.

La sécurité alimentaire^{viii}

Les partisans de l'achat local invoquent régulièrement les risques inhérents à la dépendance d'une économie locale envers des fournisseurs étrangers ou, inversement, les risques encourus par les agriculteurs de subsistance qui orientent leurs activités vers l'exportation (principalement les aléas des marchés internationaux et la plus grande susceptibilité des monocultures aux maladies des plantes et des animaux). Bien que ces arguments soient très anciens, il existe également depuis longtemps une autre perspective selon laquelle la libéralisation des échanges favorise au contraire une plus grande sécurité alimentaire.

Libéralisation des échanges et sécurité alimentaire

Comme nous l'avons illustré plus tôt, l'agriculture de subsistance - et par extension tout système alimentaire dont tous les œufs sont pour ainsi dire placés dans le même panier géographique - est fondamentalement instable en raison des nombreux problèmes naturels pouvant affecter les productions vivrières. On ne peut donc opposer d'une part « moins de richesse et plus de sécurité alimentaire » (agriculture de proximité) et de l'autre « plus de richesse et moins de sécurité alimentaire » (agriculture mondialisée), car la véritable problématique de la sécurité alimentaire est en définitive la meilleure répartition des risques inhérents à toute production agricole. Dans cette optique, il est difficile de nier qu'une agriculture mondialisée (et par le fait même diversifiée à l'échelle du globe) est intrinsèquement plus stable et sécuritaire que n'importe quel système local en raison du caractère périodique des mauvaises récoltes. Cet argument a évidemment une longue histoire et a probablement été le mieux résumé par la formule : « Les accidents se compensent entre les Royaumes » (cité par Gunnar Persson 1999 : 8).^{ix} En d'autres mots, les mauvaises récoltes d'une région peuvent être comblées par les récoltes plus abondantes que de coutume dans d'autres portions d'un continent ou du globe.

En outre, dans un libre marché, le prix d'un aliment est déterminé par le jeu de l'offre et de la demande. Dans le contexte d'une aire géographique relativement grande, les prix au cours d'une période donnée n'auront pas tendance à varier grandement d'une année à l'autre puisque les surplus résultant de récoltes abondantes dans une région, qui devraient normalement générer une chute importante du prix local en l'absence de commerce sur de plus longues distances, sont systématiquement acheminés dans les régions où les récoltes sont moins abondantes, prévenant ainsi une hausse autrement plus rapide des prix dans les régions

moins performantes. À long terme, les habitants de toutes ces régions bénéficient de cet arrangement.

La validité de cette perspective est démontrée à maintes reprises à travers l'histoire. Par exemple, la première disette de l'Europe francophone au début du dix-neuvième siècle résulte d'un hiver doux en 1801 suivi d'un « printemps hivernal » au cours duquel « des vents arides et des gelées tardives détruisirent les floraisons précoces » (Torfs 1859 : 216). La catastrophe est cependant évitée lorsque le gouvernement français, alarmé de la hausse rapide du prix des céréales à l'été de 1802, « fit acheter partout des grains : en deux mois, 317 navires, chargés d'un million de quintaux de froment, entrèrent dans les ports de France. » À la même époque, la Belgique « fut principalement ravitaillée par les entrepôts de la Hollande, où les grains arrivèrent par les eaux intérieures à Anvers, à Gand, à Bruxelles, etc. » (idem). Le milieu des années 1840 est également dramatique en Europe du nord, car outre le mildiou de la pomme de terre (dont les ravages ne sont pas limités qu'à l'Irlande), les récoltes de seigle et les rendements du froment sont désastreux dans de nombreux pays, dont notamment la Belgique. La plupart des contrées d'Europe du nord parviennent cependant à éviter l'ampleur de la catastrophe irlandaise, car bien que leurs couches populaires soient souvent également fortement dépendantes de la pomme de terre, elles sont beaucoup plus développées et intégrées à l'économie mondiale, ce qui leur permet de recourir à « tous les marchés du globe » et d'avoir accès à une « diversité des aliments qui ne peuvent jamais manquer tous à la fois » (Anonyme, 1848 : 144).^x

La volonté de répartir géographiquement les risques de mauvaises récoltes sous-tend quelques décennies plus tard la stratégie de l'administration coloniale anglaise aux Indes. Comme le remarque l'un de ses auteurs : « Chaque province avait autrefois à pourvoir par elle-même à ses besoins; désormais elles contribueront toutes au soulagement des localités spécialement atteintes par la famine, et on aura ainsi les avantages d'une assurance mutuelle » (Anonyme 1878 : 44). Les autorités de l'époque étaient par ailleurs bien conscientes des limites d'une stratégie qui aurait visé une plus grande autosuffisance régionale, car si l'irrigation est vue comme « un remède excellent contre la famine et susceptible d'une grande extension », son application ne peut cependant « être faite avantageusement dans certaines régions, par suite de conditions géographiques ou climatologiques défavorables » et « nulle part, d'ailleurs, l'irrigation, sans les chemins de fer, ne suffirait » (Anonyme 1878 : 45).

Un autre problème fondamental des stratégies de sécurité alimentaire prônant une plus grande autosuffisance est que plusieurs régions cruciales pour l'économie mondiale en termes de production de ressources naturelles ou de biens manufacturés sont tout simplement incapables

de nourrir leur population en raison de la pauvreté ou de la rareté de leurs ressources physiographiques. Si des cas extrêmes comme le Japon ou l'Arabie Saoudite viennent rapidement à l'esprit, le nombre d'économies répondant à cette description a toujours été beaucoup plus grand que ce que l'on imagine généralement. Brandts (1880 : 203-204) observe ainsi à la fin du dix-neuvième siècle que, « malgré la fertilité d'une partie de son terroir, le travail assidu et la capitalisation généreuse de ses cultivateurs, » la population belge ne parvint jamais à se nourrir à partir de ses propres productions et dépendit en permanence des importations alimentaires, notamment des provinces françaises voisines et plus tard du « Levant [qui] était le grenier de nos provinces » et dont « le retard [des] arrivages pouvait suffire à provoquer la famine sur notre sol. »^{xi} Il ajoute:

Les famines en Belgique! L'histoire en est triste et longue; elle est une preuve trop palpable de l'insuffisance relative de notre production nationale. Nous sommes donc nécessairement, au point de vue alimentaire, tributaires de l'étranger. Nous l'avons toujours été. Cette vérité conduit à une conclusion... c'est que la Belgique ne vit que du libre-échange. Elle en a besoin au point de vue alimentaire pour pouvoir importer le montant de son déficit annuel. Elle en a besoin au point de vue industriel: ce n'est en effet qu'en ayant à l'extérieur un libre débouché pour les produits d'une manufacture florissante qu'elle aura de quoi payer à l'étranger la contribution annuelle qu'elle lui réclame... C'est ce que nos ancêtres ont toujours compris, c'est ce que nous ne devrions pas oublier (Brandts 1880 : 204).

En dernière analyse, force est de reconnaître que pénaliser les populations ayant développé des créneaux économiques utiles qui conviennent mieux à la réalité de leurs sols et de leur climat est une politique contre-productive pour l'humanité dans son ensemble.

Autres considérations

Bien que les supporters de la souveraineté alimentaire ne semblent pas anticiper l'insécurité alimentaire accrue qui résulterait de leur prescription, on peut anticiper l'instauration de deux types de mesures aussi anciennes que la civilisation qui en découleraient.

La première, qui n'est évidemment valable que dans la mesure où une politique de souveraineté alimentaire n'implique pas une autosuffisance totale, est d'interdire l'exportation de produits agricoles lors de périodes de hausse rapide des prix.^{xii} Cette mesure toujours d'actualité^{xiii} est contre-productive, car elle décourage l'investissement à long terme dans les exploitations agricoles et résulte inmanquablement en une production globale moins importante. Tirant les leçons de plusieurs expériences à travers les âges, Harte (1764 : 51, notre traduction) écrit à la même époque « que les États n'ayant pas de lois prohibant les exportations de grains sont

toujours les mieux pourvus en pain, tandis que ceux qui interdisent le libre commerce et les exportations sont toujours dans une situation précaire... »^{xiv} Il va également sans dire que la nation « souveraine alimentairement » se prive d'emplois dans d'autres secteurs (en raison des ressources utilisées moins efficacement en agriculture) et de richesses en provenance de l'étranger.

La seconde mesure découlant logiquement d'une politique de souveraineté alimentaire est l'entreposage par les autorités publiques de denrées qui ne seraient mises en vente ou redistribuées que dans les périodes de pénuries ou de très fortes hausses des prix. Bien que cette mesure demeure pour l'instant théorique, elle a cependant été remise de l'avant par un ensemble d'organismes militant en faveur de la création de « réserves de sécurité alimentaire locales et régionales culturellement appropriées » (IATP 2010). Il est donc utile de rappeler les raisons ayant mené depuis longtemps à l'abandon de telles politiques en Europe. Comme le souligne Torfs (1859 : 238), la conclusion que « les granges de nos fermiers et les magasins de nos négociants doivent être considérés comme les véritables greniers d'abondance^{xv} du pays » s'est imposée aux gens qui ont bien « réfléchi aux graves inconvénients inhérents à leur érection et à leur maintien. » En résumé:

D'abord l'administration publique achète rarement aussi bien et à aussi bon compte que les particuliers, et, d'un autre côté, l'acquisition de fortes masses de grains a presque toujours pour effet de faire hausser les prix. Ensuite, l'accumulation des grains en rend la conservation difficile et coûteuse; en temps d'émeute, le pillage est à craindre; les accidents et l'incendie ne le sont pas moins. Enfin, il faudrait des sommes incalculables pour assurer les subsistances pour quelques jours seulement, non pas au pays entier, mais à la capitale ou à quelque grande ville, et il faudrait des capitaux non moins considérables pour la construction des bâtiments destinés à recevoir les provisions de grains. Sous ce dernier rapport, on peut dire que l'idée de greniers d'abondance pour compte de l'État est sans aucune valeur pratique. (Torfs 1859: 238-239)

Dans ces circonstances, écrit Torfs (1859 : 240), la seule politique véritablement efficace est « la liberté du commerce et de la circulation des denrées, et la protection de la sécurité des vendeurs et des acheteurs, » un diagnostic que nous jugeons toujours valable dans le contexte des économies avancées et sous-développées contemporaines.^{xvi} On peut par contre ajouter que la libre circulation des individus, dont notamment l'émigration de populations vivant dans des régions à risque ou sous-développées vers des régions plus avancées, qu'il s'agisse de l'Irlande au milieu du dix-neuvième siècle ou d'Haïti au début du vingt-et-unième, ne peut qu'améliorer la sécurité alimentaire à court terme de leurs habitants (ce qui ne veut

évidemment pas dire que le développement économique de ces régions n'est pas souhaitable à long terme comme l'illustre le cas irlandais).

Diversité économique et sécurité alimentaire

Un point sur lequel nous rejoignons d'une certaine façon l'argumentaire des partisans de la souveraineté alimentaire est l'instabilité inhérente de n'importe quelle économie mono-industrielle, que son principal employeur œuvre dans le secteur agricole, des ressources naturelles, manufacturier ou des services. Selon nous, l'engouement de la plupart des économistes pour la spécialisation régionale des activités économiques résulte de l'extrapolation erronée de la théorie de l'avantage comparatif du niveau individuel au niveau régional. En résumé, s'il est effectivement souhaitable que les individus développent certaines connaissances et habiletés spécifiques, rien ne permet de conclure qu'il soit optimal pour une région composée d'individus ayant des aptitudes différentes de se spécialiser dans un seul domaine d'activité (Desrochers et Sautet 2008; Leppälä et Desrochers 2010). Dans ce contexte, la spécialisation régionale dans une seule activité agricole concurrentielle n'est pas une mauvaise chose si de nouvelles activités économiques non-agricoles sont également développées et offrent de nouvelles possibilités d'emplois.

Le kilomètre alimentaire : un indicateur trompeur et inutile^{xvii}

La seule véritable différence entre les anciens énoncés en faveur du protectionnisme agricole et le discours plus récent sur la souveraineté alimentaire et l'agriculture de proximité est l'argument selon lequel en décourageant les consommateurs d'acheter des aliments transportés sur de longues distances, moins d'énergie sera dépensée et moins de gaz à effet de serre (GES) émis, ce qui contribuera à minimiser la dégradation de l'environnement. L'aspect le plus discutable de la thèse du kilomètre alimentaire est qu'elle ignore complètement les écarts de productivité entre les emplacements géographiques qui, comme nous l'avons vu, ont de tout temps motivé la spécialisation des productions. En d'autres termes, les « locavores » présument implicitement que la production d'un aliment nécessite la même quantité d'intrants quels que soient l'endroit et la façon dont il est produit. De ce point de vue, la distance parcourue entre le producteur et le magasin où les aliments sont achetés, de même que le mode de transport utilisé, deviennent les principaux facteurs qui déterminent l'impact sur l'environnement.

Une évaluation réaliste de l'impact environnemental du transport des aliments doit cependant tenir compte de la consommation totale d'énergie et des émissions de GES associées à la production. Une façon d'obtenir un portrait d'ensemble relativement juste de ces considérations est d'utiliser la méthodologie du cycle de vie des produits (voir le Tableau 1).^{xviii} Au chapitre du transport, on observe ainsi le processus dans son ensemble au lieu de se

focaliser uniquement sur le pays où l'aliment a été produit car après tout, les choix de transport des consommateurs, tels que la marche ou la bicyclette par opposition à la conduite automobile, ont de toute évidence des conséquences sur la quantité totale de CO₂ associée à leurs achats.

Toutes les analyses sérieuses prouvent également que les nombreuses courses en voiture pour ramener un volume modeste de nourriture que fait chaque famille ont un impact relatif notable sur les émissions de GES car elles sont beaucoup moins efficaces que les plus gros moyens de transport qui déplacent la nourriture de l'endroit où elle a été produite jusqu'à celui où elle sera vendue. Par exemple, transporter de très grandes quantités de nourriture dans des navires ultra efficaces propulsés au diesel requiert beaucoup moins d'énergie par pomme ou côtelette d'agneau, même si la distance parcourue est beaucoup plus grande.

L'analyse la plus exhaustive sur l'enjeu de l'achat local au moment d'écrire ces lignes a été réalisée en 2005 par le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA) du Royaume-Uni (Smith et al., 2005). Les auteurs ont notamment calculé que 82 % des 30 milliards de kilomètres alimentaires (la distance parcourue entre les producteurs et les consommateurs) qu'on estime être



Source : Desrochers et Shimizu 2010 : 2.

associés aux aliments consommés par les Britanniques sont générés à l'intérieur même du pays, le transport par voiture des magasins jusqu'aux maisons comptant pour 48 % et le transport par véhicule lourd pour 31 %. Les transports par avion et par bateau comptaient chacun pour moins de 1 % des kilomètres alimentaires et n'est donc responsable que d'une fraction insignifiante des émissions totales de GES. De plus, la proportion représentée par le transport n'est qu'une fraction de celle de la chaîne de production agricole, qui requiert notamment l'utilisation de fertilisants, de pesticides, l'irrigation, l'énergie requise pour faire fonctionner la machinerie, etc. Aux États-Unis, une autre étude suggère que 11 % des émissions de GES associées à la nourriture provenaient du transport dans son ensemble, contre 83 % pour l'étape de la production (Weber et Matthews 2008).

L'étude du DEFRA comparait également les émissions provoquées par la dépense énergétique de la production de tomates au Royaume-Uni et par l'importation de tomates espagnoles. Dans le premier cas, la production par tonne entraîne l'émission de 2394 kg de CO₂ contre 630 kg dans le second. La différence provient essentiellement de l'énergie nécessaire à la production de tomates en serre au Royaume-Uni (environ 90 % de l'énergie totale utilisée) alors que la culture se fait dans des serres non chauffées recouvertes de plastique en Espagne. De même, les militants et les consommateurs oublient facilement l'importance du contexte saisonnier dans le calcul de l'énergie utilisée et des émissions de CO₂. Dans une étude publiée en 2006, des chercheurs concluent que l'envoi et la vente rapide pendant l'hiver en Grande-Bretagne de pommes néo-zélandaises fraîchement cueillies provoquent moins d'émissions de GES que l'achat de pommes cultivées sur place et entreposées pendant plusieurs mois, pour la bonne raison que la Nouvelle-Zélande est située dans l'hémisphère sud où la saison de culture coïncide avec l'hiver dans l'hémisphère nord.

De façon générale, les environnements physiques comme celui du Canada, qui nécessitent des installations et des technologies pour maintenir les aliments au chaud ou au froid, requièrent une dépense d'énergie beaucoup plus élevée que les climats plus favorables, dans une mesure qui dépasse souvent de loin la quantité d'énergie nécessaire au transport des produits agricoles venant d'endroits plus éloignés. Les prix des aliments, bien qu'imparfaits en raison de nombreuses interventions gouvernementales qui encouragent l'inefficacité et le gaspillage (subventions, quotas, tarifs, garanties de toute sorte, etc.), donne néanmoins dans l'ensemble une idée beaucoup plus juste de leur impact environnemental que leur lieu d'origine, car il tient compte non seulement des coûts de transport, mais également des coûts de production, d'entreposage et de distribution, et donc, par le fait même, des intrants requis à chacune de ces étapes. Dans ce contexte, mieux vaut s'attaquer aux interventions gouvernementales qui faussent l'allocation toujours plus efficace des ressources par l'intermédiaire du libre marché

(par exemple, en militant pour l'abolition des subventions à l'irrigation ou des entraves au commerce qui faussent les prix et encouragent le gaspillage et, par le fait même, un plus grand impact environnemental) que de cibler sans raison valable le lieu de production des aliments.

Conclusion

Chercher des aliments plus frais et entretenir des relations de voisinage peuvent s'avérer de bonnes raisons d'acheter des produits locaux, mais sauver la planète, soutenir l'économie locale et assurer une plus grande sécurité alimentaire n'en sont pas. Loin d'être avantageuse à ces niveaux, la philosophie « locavore » se traduit au contraire par des productions moins efficaces et donc plus dommageables pour l'environnement, car requérant plus de ressources, y compris de terres qui seraient autrement inoccupées par les humains; un appauvrissement des populations locales en raison de prix plus élevés et d'opportunités réduites de se spécialiser dans des domaines autres que l'agriculture; et un approvisionnement alimentaire beaucoup plus instable que celui fourni par le marché mondial.

Loin d'être radicalement nouvelle, la philosophie « locavore » s'inscrit dans la continuité de mouvances protectionnistes et hostiles au progrès technique qui s'opposent depuis longtemps à l'industrialisation des productions agricoles et à la libéralisation du commerce. Outre les intérêts économiques évidents des producteurs peu compétitifs, la popularité de ce mouvement s'explique en bonne partie par notre méfiance instinctive face aux changements, aux grandes organisations et aux individus qui vivent loin de notre communauté d'appartenance. L'analyse économique et historique démontre cependant les avantages indéniables d'une division toujours plus poussée du travail par laquelle les gens se spécialisent dans ce qu'ils font de mieux (bien souvent dans le contexte d'économies d'échelle importantes qui expliquent l'émergence de grandes entreprises) et échangent le fruit de leur labeur. Ce système garantit à la fois des prix plus bas, une plus grande variété de produits tout au long de l'année et une plus grande sécurité alimentaire.

Que faire alors pour assurer la survie et améliorer la sécurité alimentaire d'une population mondiale croissante? En dernière analyse, force est de reconnaître que seule la libéralisation complète des échanges agricoles permettra de produire la nourriture de la façon la plus efficace possible dans les endroits les plus appropriés, permettant ainsi d'obtenir des économies de ressources, la création de plus de richesse et un environnement plus sain pour tous. Nos recommandations sont les mêmes que celles de Hitier (1901a : 400), qui écrivait il y a plus d'un siècle que la seule option valable à long terme est que « chacune de nos régions naturelles se spécialise donc dans le genre de production le mieux adapté à ses conditions naturelles de sol et de climat et à son milieu économique » ce qui lui permettra « de produire mieux et à moindres

frais. » Dans ce contexte, la survie des agriculteurs dépendra de leur capacité novatrice, mais également de « s'associer... [et de] surtout s'organiser pour la vente de la spécialité de leur région, et c'est là, on ne saurait trop le répéter, le point fondamental aujourd'hui. »

Pierre Desrochers est professeur agrégé de géographie à l'Université de Toronto – Mississauga. Ses intérêts de recherches et d'enseignement comprennent les questions de développement économique, l'innovation technologique, l'entrepreneuriat, le commerce international, les droits de propriété intellectuelle et le domaine des affaires.

Hiroko Shimizu est une consultante indépendante, diplômée en économie et en politiques publiques de l'Université de Osaka au Japon. Elle a étudié et travaillé au sein de différents centres de recherche et d'entreprises au Canada, Japon, Chine et États-Unis. Elle a entre autres, été chercheure à l'Institut d'études politiques de l'Université John Hopkins et a publié différents articles scientifiques et professionnels.

ⁱ Cette littérature s'inscrit dans une mouvance plus large questionnant la mondialisation des échanges, l'importance grandissante des entreprises multinationales et les supposés méfaits de l'agriculture industrielle. Pour un survol de ces questions, voir notamment Born et Purcell (2006), REDTAC (2009) ainsi que les autres articles de ce numéro spécial.

ⁱⁱ Voir, par exemple, Adams et Clinton (1899) pour le cas américain. L'économiste autrichien Ludwig von Mises (1919, non-paginé) observe que dans les années 1870 « l'extension du réseau ferré dans les pays d'Europe de l'Est et le développement du transport maritime et fluvial permettaient d'importer des produits agricoles en Allemagne dans de telles quantités et à des prix si bas que la survie du gros des exploitations agricoles allemandes était sérieusement menacée. Dès les années 1850, l'Allemagne était un pays importateur de seigle; à partir de 1875, elle fut aussi un pays importateur de blé. »

ⁱⁱⁱ Il est entendu que toutes les sociétés dépendant de l'agriculture de subsistance ont historiquement eu recours à quelques « aliments de famine » (écorces, racines, etc.), mais ces alternatives ne représentent dans tous les cas que des solutions de dernier recours. Sur cette question, voir notamment la "Famine Food Homepage" http://www.hort.purdue.edu/newcrop/faminefoods/ff_home.html

^{iv} Sur le fort potentiel agricole de la France en l'absence de calamités humaines et naturelles avant le dix-neuvième siècle, voir notamment Biollay (1885 : 8).

^v Il va sans dire que les variations climatiques entre régions sont aussi importantes à cet égard.

^{vi} Afin de clarifier toute confusion, ce texte emprunte abondamment aux écrits des frères Henri (1901a; 1912) (1864-1958) et Joseph Hitier (1901a) (1865-1930), le second étant d'abord professeur adjoint de droit à l'Université de Grenoble et plus tard professeur d'économie rurale à l'Institut national agronomique. Tous deux sont également impliqués dans l'exploitation d'une propriété agricole familiale à Revelles (Picardie) et d'un pâturage dans le Bray (Brandin 1903).

^{vii} On observe ce phénomène (ou à tout le moins l'amélioration de la qualité du couvert forestier lorsque la forêt n'a plus d'espace pour prendre de l'expansion) dans toutes les économies qui sont au moins au niveau de développement économique du Chili. Le développement des combustibles fossiles - et plus particulièrement le remplacement des chevaux par les véhicules automobiles et les camions qui a considérablement réduit la superficie des terres dévouées à la production de paille, d'avoine, d'orge, de maïs et d'autres fourrages - ainsi que le développement de produits substitués pour le bois ont évidemment joué un rôle important dans ce contexte, mais la reforestation dans un contexte de forte croissance démographique demeure impensable sans les gains de productivité attribuables à l'agriculture moderne (Kauppi et al. 2006).

^{viii} Pour une discussion plus large de cette problématique, voir notamment Padilla (1997 : 12-17).

^{ix} Bien que l'auteur n'identifie pas clairement la source de cette citation, il semble logique de croire qu'on la doive à l'Abbé Nicolas Baudeau.

^x Pour des discussions relativement contemporaines des problèmes agricoles en Europe du nord (incluant l'Irlande) dans les années 1840 (connues sous le sobriquet de « Hungry Forties » dans le monde anglophone), voir Anonyme (1848), Brandts (1880) et Torfs (1859).

^{xi} Torfs (1859) contient une nomenclature plus détaillée des famines ayant frappé le territoire de ce qui deviendra plus tard les Pays-Bas et la Belgique entre les douzième et dix-neuvième siècles.

^{xii} Harte (1764 : 48-52) contient un bref historique de ces mesures.

^{xiii} Par exemple, confrontés à la flambée des cours en 2008, les dirigeants politiques de l'Inde, l'Indonésie, l'Égypte et le Vietnam ont restreint leurs exportations de riz, tandis que le gouvernement du Kazakhstan a imposé un moratoire sur les exportations de blé (Radio-Canada 2008).

^{xiv} La version intégrale de la citation originale est "States that have no laws, prohibiting the exportation of corn, are always best provided with bread: And again, when they forbid free sale and exportation, they live in such a casual precarious manner as to seem, without speaking figuratively, a sort of rent-charge upon Providence."

^{xv} Les "greniers d'abondance" sont le nom officiel des greniers publics français construits par les administrations royale et impériale.

^{xvi} Harte (1764: 51-52; 116-117) tient un discours similaire près d'un siècle auparavant et conclut que « the best public granaries are vast tracts of country covered with corn... [and] the best of all public granaries or magazines, the cheapest, as well as most useful, and least dangerous, is only to be established on the basis of a full and free exportation of corn" (pp. 51-52, orthographe modifiée).

^{xvii} Cette section est adaptée de Desrochers et Shimizu (2010). Nous référons le lecteur à ce texte et à Desrochers et Shimizu (2008) pour une discussion plus détaillée et de plus amples références sur la question.

^{xviii} Pour une introduction plus détaillée à la question, voir notamment <http://www.ciraig.org/fr/acv.html>.

Repères bibliographiques

ADAMS, Edward Francis et Louis ADELBERT CLINTON. *The Modern Farmer in his Business Relations: A Study of Some of the Principles underlying the Art of Profitable Farming and Marketing, and of the Interests of Farmers as Affected by Modern Social and Economic Conditions and Forces*, San Francisco, N.J. Stone Company, 1899, en ligne, <<http://chla.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=chla;idno=2927196>>

Anonyme. «De la population et des obstacles que rencontre son accroissement» dans *Revue nationale de Belgique*, Vol. 17, 1847, p.140-160, en ligne, <http://books.google.com/books?id=cRaAAAAQAAJ&dq=famine+belgique&lr=lang_fr&as_drrb_is=b&as_minm_is=0&as_miny_is=1820&as_maxm_is=0&as_maxy_is=1900&as_brr=0&client=firefox-a&source=gs_navlinks_s>

Anonyme. «Inde anglaise : La famine et les finances de l'Inde» dans *Bulletin de statistique et de législation comparée* 2(1), 1878, p.44-45, en ligne, <http://books.google.com/books?id=i8LNAAAAMAAJ&client=firefox-a&source=gs_navlinks_s>

ARISTOTE. 1863 (350 BCE). *Météorologie* (traduit par J. Barthélémy de Saint-Hilaire). Paris, Librairie philosophique de Ladbange. <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/meteorologie2.htm>

BASTIAT, Frédéric. «La peur d'un mot» dans *Oeuvres complètes de Frédéric Bastiat, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur, deuxième édition. Tome II : Le libre-échange*, 1862, texte 59, pp. 392-400, en ligne, <http://bastiat.net/fr/oeuvres/peur_d_un_mot.html>

BASTIAT, Frédéric. Il n'y a pas de principes absolus. *Oeuvres complètes de Frédéric Bastiat, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur. Vol. 4 Sophismes économiques et Petits pamphlets I*, Paris : Guillaumin, 1873a (1845), texte 18, pp. 94-97, en ligne, <http://oll.libertyfund.org/?option=com_staticxt&staticfile=show.php%3Ftitle=946&chapter=94024&layout=html&Itemid=27>

BASTIAT, Frédéric. «Pétition des fabricants de chandelles, bougies, lampes, chandeliers, réverbères, mouchettes, éteignoirs, et des producteurs de suif, huile, résine, alcool, et généralement de tout ce qui concerne l'éclairage» dans *Oeuvres complètes de Frédéric Bastiat, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur. Vol. 4 Sophismes économiques et Petits pamphlets I*, Paris, Guillaumin, 1873b (1845), texte 7, pp. 57-62,

- http://oll.libertyfund.org/?option=com_staticxt&staticfile=show.php%3Ftitle=946&chapter=94024&layout=html&Itemid=27>
- BAUDEAU, Nicolas. *Première introduction à la philosophie économique ou Analyse des états policés*, Paris, Librairie Paul Geuthner, 1910 (1767),
- BIOLLAY, Léon. *Le pacte de famine. L'administration du commerce*, Paris, Librairie Guillemin et Cie, 1885, en ligne, http://books.google.com/books?id=NlgZAAAAYAAJ&client=firefox-a&source=gbs_navlinks_s>
- BORN, Branden et Mark PURCELL. «Avoiding the Local Trap. Scale and Food Systems in Planning Research» dans *Journal of Planning Education and Research*, 2006, N° 26, pp. 195-207.
- BRANDIN, Arthur. Rapport fait, au nom de la section de grande culture, par M. Brandin, sur les travaux de Henri Hitier. *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France*, 1903, N°63, pp. lxxxv-xci, en ligne, http://books.google.com/books?id=38xFAAAAYAAJ&source=gbs_navlinks_s>
- BRANDTS, Victor. *Essai historique sur la condition des classes rurales en Belgique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Louvain, Charles Peeters, 1880, en ligne, http://books.google.com/books?id=fiUaAAAAYAAJ&client=firefox-a&source=gbs_navlinks_s>
- BRAUDEL, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. 1. – Les structures du quotidien*, Paris, Colin, 1979
- DAIRE, Eugène. *Physiocrates. Quesnay, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière, l'abbé Beaudau, Le Trosne avec une introduction sur la doctrine des physiocrates, des commentaires et des notices historiques par M. Eugène Daire, Première partie*, Paris, Librairie de Guillemin, 1846, pp. 219-251, en ligne, http://books.google.com/books?id=ce6gYZyJV9kC&source=gbs_navlinks_s>
- DE GASPARIN, Adrien Étienne Pierre. *Cours d'agriculture*, Tome second, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1844, en ligne, http://books.google.com/books?id=BiQ7AAAACAAJ&output=text&source=gbs_navlinks_s>
- DESROCHERS, Pierre et Frédéric SAUTET. «Entrepreneurial Policy: The Case of Regional Specialization vs. Spontaneous Industrial Diversity» dans *Entrepreneurship Theory and Practice*, 2008, N°32 (5), pp.813-832
- DESROCHERS, Pierre et Hiroko SHIMIZU. «L'achat local de nourriture sauvera-t-il la planète?» dans *Institut économique de Montréal*, Note économique, 16 février 2010, en ligne, http://www.iedm.org/main/show_publications_fr.php?publications_id=253>
- Desrochers, Pierre et Hiroko Shimizu. 2008. *Yes, We have no Bananas. A Critique of the Food Miles Perspective*. Mercatus Policy Series Policy Primer, No. 8. Arlington, VA: Mercatus Center at George Mason University, October 2008. <http://mercatus.org/publication/yes-we-have-no-bananas-critique-food-miles-perspective>
- DUFRENOY, Ours Pierre Armand et Jean Baptiste Élie DE BEAUMONT. *Explication de la carte géologique de France*, Tome I, Paris, Imprimerie royale (passage pertinent cité dans 1843. La carte géologique de France (deuxième article), *Le magasin pittoresque* 11 : 205-208, p. 208), 1841, en ligne, http://books.google.com/books?id=o6FHAAAAYAAJ&dq=La+facilit%C3%A9+toujours+croissante+des+communications++des+chemins+de+fer+pourront+rapprocher+les+villes+et+prolonger+pour+ainsi+%22&source=gbs_navlinks_s>
- GUNNAR PERSSON, Karl. *Grain Markets in Europe, 1500-1800: Integration and Deregulation*. Cambridge, Cambridge University Press, 1999
- HARTE, Walter. *Essays on Husbandry*, Bath, W. Frederick 1764, en ligne, <http://www.archive.org/details/essaysonhusband00hartgoog>>
- HERBERT, Claude-Jacques. *Essai sur la police générale des grains, Sur leur prix et sur les Effets de l'agriculture*, A. Berlin, 1755, en ligne, <http://www.archive.org/details/essaisurlapolice00herb>>
- HITIER, Henri. «Les progrès du commerce international des denrées périssables (lait, beurre, fruits, légumes, fleurs, etc...)» dans *Annales de géographie*, Volume 21, 1912, N°116, pp.109-117, en ligne, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1912_num_21_116_7189#>
- HITIER, Henri. «L'évolution de l'agriculture» dans *Annales de géographie*, volume 10, 1901a, N°54, pp.385-400, en ligne, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1901_num_10_54_2109?luceneQuery=%2BauthorId%3A%22auteur+geo_728%22&words=auteur%20geo_728>

- HITIER, Joseph. «L'agriculture moderne et sa tendance à s'industrialiser» dans *Revue d'économie politique*, volume 15, 1901b (février, avril, mai, juin, juillet), pp. 105-117, 392-409, 429-466, 630-673, 752-774, en ligne, <http://books.google.com/books?id=nTwwAAAAYAAJ&dq=Hitier,+Joseph.+1901.+L%E2%80%99agriculture+e+moderne+et+sa+tendance+%C3%A0+s%E2%80%99industrialiser&source=gs_navlinks_s>
- IATP (Institut pour la politique agricole et commerciale). *Appel international pour une approche coordonnées des réserves alimentaires*, Minneapolis, IATP, 2010, en ligne, <<http://www.tradeobservatory.org/library.cfm?refID=107597>>
- KAUPPI, Pekka E., Jesse H. AUSUBEL, Jingyun FANG, Alexander S. MATHER, Roger A. SEDJO et Paul E. WAGOONER. «Returning Forests Analyzed with the Forest Identity» dans *Proceedings of the National Academy of Sciences*, volume 103, 2006, N°46, pp.17574-17579, en ligne, <<http://www.pnas.org/content/103/46/17574.abstract>>
- KAUTSKY, Karl. *La question agraire: Étude sur les tendances de l'agriculture moderne*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1900, en ligne, <http://books.google.com/books?id=50lrAAAIAAJ&vq=la+culture+du+sol&source=gs_navlinks_s>
- LECOUTEUX, Édouard. *Cours d'économie rurale*, tome premier, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1879, en ligne, <http://books.google.com/books?id=wa9FAAAIAAJ&source=gs_navlinks_s>
- LEPPÄLÄ, Samuli et Pierre DESROCHERS. «The Division of Labor Needs Not Imply Regional Specialization» dans *Journal of Economic Behavior and Organization*, volume 74, 2010, N°1-2, pp.135-147
- Ó GRADA, Cormac. *Famine : A Short History*, Princeton, Princeton University Press, 2009
- NICKOLLS, John (pseudonyme de Louis-Joseph Plumart de Dangeul). *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande Bretagne, par rapport au commerce & aux autres sources de la puissance des états*, Leyde, 1754, en ligne, <<http://www.archive.org/details/remarquessurlesa00nick>>
- PADILLA, Martin. *La sécurité alimentaire des villes africaines : Le rôle des SADA*, Rome, FAO, document AC 13-97, 1997, bulletin 132, en ligne, <<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/003/AB788F/AB788F00.pdf>>
- PLATON. *L'État, ou la République* (traduction de Grou), Paris, Lefèvre, 1840 (appr. 360 BCE), éditeur, en ligne, <http://books.google.com/books?id=9xkJAAAQAAJ&dq=platon+republique&source=gs_navlinks_s>
- QUESNAY, François. « Fermiers » Première parution dans Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers, par une société de gens de lettres*, Tome VI, 1756, en ligne, <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.44:50:1./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE//>
- Radio-Canada. « Crise alimentaire : L'Indonésie met un frein à ses exportations. » Nouvelles (International), 15 avril 2008, en ligne, <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2008/04/15/006-prix-aliments-mardi.shtml>>
- REDTAC (Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective). *Au-delà de la crise alimentaire : souveraineté alimentaire et politiques publiques*, Université de Montréal, 2009
- RISLER, Eugène. *Géologie agricole, tome 1, deuxième édition*, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1898, en ligne, <http://books.google.com/books?id=ki0XAQAIAAJ&dq=risler+agricole&source=gs_navlinks_s>
- SMITH, Adam. *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Tome II, Paris, Guillaumin et Cie, Libraires (trad. Joseph Garnier), 1859 (1776), en ligne, <http://books.google.com/books?id=tjwVD2c-vKIC&source=gs_navlinks_s>
- SMITH, Alison, Paul WATKISS, Geoff TWEEDLE, Alan MCKINNON, Mike BROWN, Alistair HUNT, Colin TRENEVEN, Chris NASH et Sam CROSS. *Validity of Food Miles as an Indicator of Sustainable Development*, Volume 50254, 2007, Issue 7, en ligne, <<https://statistics.defra.gov.uk/esg/reports/foodmiles/final.pdf>>
- TORFS, Louis. *Fastes des calamités publiques survenues dans les Pays-Bas et particulièrement en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Tournai, Casterman, 1859, en ligne, <http://books.google.com/books?id=DgdBAAAIAAJ&client=firefox-a&source=gs_navlinks_s>
- TURGOT, Anne-Robert-Jacques. *Oeuvres de Turgot, nouvelle édition, tome premier* (par MM. Eugène Daire et Hyppolite Dussard), Paris, Guillemin, 1844a, Libraire <<http://www.archive.org/details/oeuvrest01turguoft> ou <http://books.google.com/books?id=5KQALackPr8C&source=gs_navlinks_s>

-
- TURGOT, Anne-Robert-Jacques. *Oeuvres de Turgot, tome second* (préparée par MM. Eugène Daire et Hyppolite Dussard), Paris, Guillemin, 1844b, Libraire
<http://books.google.com/books?id=jmFCAAAAYAAJ&dq=Oeuvres+de+Turgot+Volume+2&source=gb_navlinks_s>
- VON MISES, Ludwig. *Nation, État et Économie* (traduit par Hervé de Quengo),
http://herve.dequengo.free.fr/Mises/NEE/NEE_TDM.htm (publication originale *Nation, Staat und Wirtschaft : Beiträge zur Politik und Geschichte der Zeit*, Vienne et Leipzig, Manzsche Verlags- und Universitäts-Buchhandlung, 1919, 182 pages)
- WEBER, Christopher L. et H. Scott Matthews. «Food-Miles and the Relative Climate Impacts of Food Choices in the United States» dans *Environmental Science & Technology*, volume 42, 2008, N°10, pp.3508-13
- ZOLLA, Daniel. *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Armand Colin, 1904
<http://books.google.com/books?id=qfhEAAAIAAJ&output=text&source=gb_navlinks_s>

ENTREVUE AVEC ROBERT MARCOTTE

Par Jean-Frédéric Lemay

Quel est intérêt pour un agriculteur de participer à la mise en marché en circuits courts? Il est reconnu que ce type de mise en marché introduit des coûts supplémentaire pour le producteur, que ce soit en temps de gestion ou en déplacements pour se rendre aux points de vente (ou la paie accordée à un employé qui le ferait). Cela demande aussi des capacités et un intérêt différents de ceux requis pour la vente traditionnelle de produits aux intermédiaires. En effet, ce ne sont pas tous les producteurs qui sont aptes ou ont envie d'à la fois produire et vendre leurs produits.

L'entrevue menée avec Robert Marcotte, un producteur maraîcher biologique de Lanoraie, nous offre un regard lucide sur la mise en marché en circuits courts. Loin d'être une finalité absolue, elle consiste malgré tout en une stratégie commerciale pertinente pour les agriculteurs engagés dans une production diversifiée. Elle n'est peut-être pas adaptée à tous et demande souvent des efforts supplémentaires, mais elle peut s'avérer souvent bénéfique pour ceux qui ne veulent pas que produire, mais réellement occuper leur territoire de façon durable.

JFL : Quelles sont vos productions principales?

RM : Je produis de l'ail, du raisin de table, des pommes de terre de spécialité et de la patate sucrée. Je vais peut-être essayer un peu de carottes cette année. J'ai une terre de 4 hectares.

JFL : Pourriez-vous expliquer comment vous en êtes venu à devenir un producteur?

RM : En fait, j'ai toujours étudié en agriculture. L'été, je travaillais toujours sur des fermes laitières ou porcines, chez mes oncles par exemple. Mon père avait été agriculteur, même si je ne l'ai pas connu comme agriculteur. J'ai travaillé comme assistant de recherche pendant plusieurs années et en voyant le travail en maraîchers, je me suis dit que je serais capable de faire ça à mon compte. J'avais toujours eu le goût d'avoir une terre, mais je ne croyais pas que je pourrais, car je n'étais pas fils d'agriculteur. Jeune, j'étais naturaliste, je me faisais de jardins, en vieillissant aussi j'ai gardé l'habitude de me faire des jardins. Mais l'expérience de ferme que j'ai connue était avec les animaux et avec les animaux c'est très prenant, c'est 365 jours par année. Quand mon parrain a vendu, il avait dix enfants, mais aucun n'a voulu prendre la relève. Il me l'avait offert, j'étais étudiant en agriculture à La Pocatière, mais je n'étais pas prêt et les vaches laitières ne m'intéressaient pas. Mais je n'aimais pas rester en ville, j'aimais rester en campagne. Je me suis dit que je demeurerais en campagne. J'ai toujours eu une petite maison

en campagne, un petit terrain sur lequel je cultivais un peu. Les seuls temps où je suis resté en ville, c'est au moment où j'ai étudié au Collège McDonald. J'ai travaillé aussi au Mouvement pour l'agriculture biologique, mais après un certain temps, j'ai voulu retourner en campagne. J'ai cherché une maison et j'ai trouvé une terre que j'ai pu marchander. C'est un concours de circonstances, le prix était un peu plus élevé que ce que je cherchais, mais comparativement à toutes les maisons vues, j'ai considéré que je serais gagnant. Vivre de la production aurait pu être intéressant, mais je travaillais à temps plein ailleurs. J'ai donc loué la terre pendant les premières années, sauf une section que je voulais qui reste bio. Dans ma tête, c'était bio, c'était clair. J'ai commencé à travailler sur une petite section, mais je n'avais rien, j'ai acheté la maison sans les outils pour produire. Il y avait peut-être un marteau et c'est tout... (rires).

Après il a fallu construire, s'équiper et s'organiser. Quand j'étais à Agriculture Canada, je travaillais beaucoup et j'avais une portion de travail intellectuel qui te suit à la maison. Je me disais, tant qu'à travailler autant, j'aime autant travailler chez moi. J'ai réalisé que j'étais capable de faire plein de choses. J'ai donc commencé à faire des essais, comme du jardinage à grande échelle, des choses comme ça. On a commencé à faire des paniers qu'on offrait à notre monde avant que l'ASC ne commence avec Équiterre. Quand on a entendu parler du projet d'Équiterre, on a été content. C'était le marché public qui a été l'avenue choisie. J'ai eu des expériences avec les grossistes, mais ça n'avait pas été concluant.

JFL : Pourriez-vous nous parler du fonctionnement des grossistes pour un producteur?

RM : De mon expérience à moi, sans plus, ce n'était pas des très gros grossistes, c'est une question de volume. Je n'étais pas dans les gros volumes, mais c'était trop pour l'épicerie locale, disons. Les expériences pour moi n'ont pas été concluantes. Il y a plusieurs producteurs qui font affaire avec des grossistes et ça va bien, d'autres non. Ceux qui sont dans le métier depuis toujours n'ont pas ces problèmes-là. Je pense que les grossistes reconnaissent les gens qui arrivent. Les gens qui ont eu des expériences similaires étaient un peu dans le même « pattern ». J'en connais même ici, qui font affaire avec des grossistes qui commandent des produits et quand ils ne veulent pas de tes produits, ils n'en veulent pas, s'il y en a trop ils te les retournent et arrange-toi avec. C'est encore comme ça. Je ne sais si tout le monde fonctionne comme ça, mais je sais que quand je parle aux gens ici, qui produisent des patates et des carottes par exemple, c'est encore comme ça. Moi, j'ai déjà fait affaire avec des grossistes qui ne voulaient pas me payer une fois qu'ils avaient eu la marchandise et qu'ils avaient dit que c'était correct. Ou ils te font marchander sur les prix. Ils commandent puis ils disent c'est trop, c'est deux fois trop, ils ont plein de trucs comme ça. Sinon, ils te commandent une fois, deux fois, ça va bien et la troisième ils ne te la payent pas. Moi, je n'aimais pas travailler pour rien. Ça m'a fait choisir le marché direct. Je rencontre quelqu'un, il choisit, il paye et j'ai l'argent dans

mes poches. La formule de l'ASC correspond à ça aussi, même si la formule est arrivée par la suite. Je ne produis pas en assez gros volumes pour être à la merci de grossistes. D'abord, ce n'est même pas toi qui fixes les prix tu sais. C'est une chose qui m'a toujours dérangée, je ne peux pas croire qu'on te dise combien ça te coûte, combien ça vaut. S'il y avait des petites fluctuations au cours des années, on peut s'arranger avec ça pour que ça vaille la peine. Par contre, ça dépend de l'offre et la demande et des conditions, les fluctuations sont très grandes, tu peux passer du simple au double quand ce n'est pas plus encore. C'est difficile d'avoir une stabilité, quelqu'un qui est fidèle à ton produit, chez les grossistes je ne crois pas que ça existait vraiment. Ça a peut-être déjà existé et il y en a peut-être encore quelques-uns qui le font, je ne suis pas sûr. Mais avec l'arrivée de la mondialisation, oublie ça. J'ai entendu des histoires de producteurs qui se faisaient commander des camions de fraises de l'île d'Orléans, mais les fraises de Californie arrivaient et ne pouvaient pas être refusées. Tu peux refuser des fraises de l'île, mais pas de la Californie.

JFL : Pour quelle raison?

RM : Ce qu'on me disait, c'est qu'il y a des ententes et il faut qu'ils prennent une quantité de stocks. Pourquoi ils ne faisaient pas des ententes similaires avec le Québec? Je ne sais pas. Il y en avait avant. Des gens qui comptaient qu'il y avait un contrat de signé et ils ne le prennent pas pareil. Tu les amènes et tu fais quoi? Ce sont tous des facteurs qui m'ont fait dire que non, je ne voulais pas fonctionner comme ça. Quand tu vois, comme ça m'est arrivé, que tu arrives avec un camion, un seize pieds de fraises (il y en a de la fraise là-dedans....), et il dit oui oui oui je le prends, c'est super. Là tu vides le camion, tu t'entends sur tel prix, tu laisses ça là. Il te revient et te dit, j'ai des invendus, les gens n'ont pas aimé, et il ne veut plus payer. Moi je ne sais pas ce qui est arrivé avec ses fraises entre le moment où elles sont sorties du camion et le moment où il a vendu la marchandise. Ce n'était pas ça notre entente. Quand je vois quelqu'un qui me dit qu'il l'aime dans le marché, il me prend un casseau ou une cagette et si ça ne marche pas, je ne perds pas tout. Je peux compenser. Ce sont ces facteurs qui ont fait que j'ai choisi ces voies de mise en marché, en plus que c'est beaucoup de travail le genre d'agriculture de jardinier comme on fait. Sentir l'appréciation du client, je vais te dire que c'est quelque chose qui m'a donné souvent l'énergie pour continuer. Tu viens fatigué, tu laisserais ça là. Au début, quand tu commences, tu n'as pas les moyens d'avoir des employés, ça prend beaucoup de travail. Et là, tu as des gens qui apprécient, qui aiment ça, même s'il y en a qui n'aiment pas. Tu vas au grossiste et c'est le contraire, tu as l'impression d'être un cabotin qui travaille pour rien. Juste ça, ça change tout.

JFL : Pourrais-tu nous expliquer comment fonctionne un marché public pour un producteur?

RM : Quand j'ai commencé, je partais avec ce que j'avais. J'avais une petite voiture, une Dodge Shadow, j'avais ma table et les légumes. J'avais de la production variée. En bio, on fait souvent des légumes que les conventionnels n'ont pas. Aujourd'hui, il y a tellement de diversité que c'est peut-être un peu moins vrai, mais c'est encore difficile de trouver certaines choses comme du céleri-rave ou du chou rave à l'épicerie. Dans ce temps-là, encore moins, tu arrivais au marché avec ce que tu avais et les gens des fois connaissaient et étaient contents de te voir, d'autres pas. Toi, tu n'as pas de barème pour dire combien ça vaut ce produit, car personne d'autre n'en vend. En commençant, tu ne connais pas le prix de toutes tes cultures, mais avec le temps tu finis par le savoir. Moi, je ne le savais et j'étais capable de mettre un prix. Tu sais aussi combien les gens sont prêts à payer et tu peux en bénéficier, car avec d'autres produits des fois tu ne vends pas assez cher, mais l'un dans l'autre tu fais ton compte. Je partais avec ce que j'avais et je l'offrais. Avec le temps, tu vois aussi ce que les gens veulent selon les saisons, quel genre de qualité, qui est la clientèle qui se bâtit autour de ton commerce.

J'ai toujours fait du bio, mais les premières années j'allais au marché et j'avais une pancarte bio et je l'ai pas laissée longtemps. Les gens voyaient le mot bio et tournaient de bord. Je l'ai enlevée et là les gens se sont mis à acheter, ils goûtaient, ils aimaient ça et revenaient. Je me souviens d'un cas, c'est un cas extrême. La personne avait acheté plusieurs semaines de suite et je lui ai dit que c'était bio à un moment et il a mis le sac sur la table, m'a enlevé l'argent et s'est évaporé....J'aurais aimé savoir ce qu'il y avait, mais il associait le bio à quelque chose, je ne comprenais pas. C'était extrême, mais plusieurs personnes disaient c'est bio, c'est trop cher, etc. À la fin, c'était l'inverse.

Là, je connais l'achalandage selon les saisons, les besoins, j'estime. Moi, j'étais bio. Il y a beaucoup de gens qui sont producteurs et qui complètent leur offre en achetant chez d'autres producteurs. Aujourd'hui, en bio, on peut faire ça, mais il y a 25-30 ans, oublie ça. J'étais le producteur bio qui était là et si je voulais offrir des produits diversifiés, je devais les faire moi-même. Je ne pouvais pas aller au marché central dans la nuit acheter ce qui me manquait, des carottes ou quoi que ce soit, il n'y avait pas de bio. C'étaient les clients qui déterminaient ce qui se vendait et tu devais tenir compte de ce que tu avait comme potentiel de terre, ce que tu pouvais produire. J'étais chanceux, j'avais une terre où je pouvais tout produire. Si j'avais eu une terre d'argile, j'aurais probablement eu des problèmes. Il faut aussi tenir compte de ce que j'aime faire, ce pour quoi j'ai plus de facilité. J'essayais de tout doser ça. Tu pourrais être au marché et n'offrir que de l'ail. J'avais un programme qui me disait ce que j'avais, ce que je mettais dans le camion. Règle générale, je n'arrivais pas si mal. C'est sûr que quand tu y vas deux jours par semaine, tu as des restants, mais si tu es là toute la semaine, c'est différent.

Même si ce sont des produits faciles à conserver comme les pommes de terre, le changement de température lors du transport ne garde pas la même qualité, même si elles sont bien conservées. Le changement de température les affecte. Plus on les transporte, plus ça affecte la qualité et il y a une quantité maximum de transport. Il faut bien évaluer ce que tu peux offrir pour limiter les pertes. Il faut des facilités au marché comme un frigo, sinon tu dois gérer différemment

JFL : Qu'est-ce que ça implique pour un producteur de participer à ces marchés ou à l'ASC?

RM : Plus de temps. Quand tu fais du maraîcher de jardinage comme cela, c'est de l'ouvrage de plus de toute façon. Et si tu veux faire de la vente directe en plus, c'est du temps et des employés. C'est l'un ou l'autre. En termes de travail, c'est sur que la diversité, c'est beaucoup de travail, c'est plus de gestion, c'est plus de connaissances, c'est plus de préparation pour les soins. Ensuite, la vente. Quand tu vends à un grossiste, tu récoltes beaucoup dans une journée, tu récoltes, tu vends et ça finit là. Tandis que l'autre mode, tu récoltes, tu détailles, tu assembles. Au marché, il faut qu'il y ait quelqu'un qui soit là, qui connaisse ça, qui soit fiable, qui va être correct avec la clientèle comme si c'était sa business. Qui va vouloir travailler pour des salaires qui ne sont pas faramineux. Tu sais. Dans mon cas, j'avais une clientèle plutôt anglophone et allophone au Marché Atwater, il fallait qu'il connaisse cette clientèle-là. Qui ne va pas te voler si tu n'es pas là, qui va bien faire et connaître toute la variété de légumes. Chez vous, dans le champ, tes employés et toi devez avoir plus de connaissances : « quand est-elle prête cette courge-là? », « quand est-ce prêt le poireau? ». Tu ne peux pas mécaniser une diversité comme tu peux le faire pour la pomme de terre ou la carotte. Ça fait beaucoup de travail en plus. Il y a moyen de s'organiser avec le désherbage, mais c'est normalement plus compliqué, car tu as différentes cultures qui ont différents espacements et ça dépend de l'espace dont tu disposes et de la façon dont tu le gères.

L'ASC, monter les paniers, le temps que tu accordes à tes partenaires, etc. La plupart des gens n'impliquent pas beaucoup leurs partenaires. Ça finit par être, de ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, plus laborieux. Si les partenaires étaient impliqués comme moi à la fin... Mes partenaires étaient très impliqués, c'était moins laborieux, car ils venaient, ils fournissaient la main-d'œuvre. Et puis, ils pouvaient faire du transport et distribuer dans les points de chute ou des choses comme ça. Tout ça me facilitait la vie et c'était agréable. C'est dommage, car si les gens se servaient de cet atout là, ça deviendrait vraiment intéressant. Ce n'est pas moins d'ouvrage, mais c'est plus facile à gérer et plus agréable.

La plupart, soit ils disent que c'est compliqué de gérer les partenaires, par exemple, mais avec les années, tu bâtis une relation avec les partenaires. Il y a des fermes qui ont des partenaires

fidèles et qui préfèrent gérer ça eux-mêmes avec leurs employés. Je reste persuadé, avec mon expérience avec les partenaires, ça été vraiment superbe. Ce sont les plus belles années, les plus agréables et les plus faciles.

Bref, c'est sûr que le jardinage c'est plus de travail que de faire comme eux, juste des patates. Ils sont équipés, ils ramassent des hectares dans une journée, tu sais. Mais ils sont plus à la merci des marchés forcément, c'est peut-être pour cela que beaucoup de fermes ne résistent pas, quand tu ouvres tes portes à l'extérieur et que les subventions tombent quand tu es habitué de fonctionner avec ça. En tout cas, j'imagine.

JFL : Et est-ce que la mise en marché en circuits courts est à la portée de tous les producteurs ou faut-il avoir des caractéristiques bien précises? Est-ce que tous les producteurs pourraient mettre en marché en circuits courts, en exagérant?

RM : Si je regarde juste ici, mon voisin à côté qui fait des hectares et des tonnes de patates, il en fait plus que les besoins qu'il y a autour. On peut s'entendre sur ce qu'est le local, mais dans ce sens-là, il n'est pas vraiment adapté à un marché local entre guillemets. Je ne connais pas le degré d'exportation des produits d'ici, mais si ça se trouve, ils vendent tout à Yum Yum qui font des chips faites au Québec, je ne sais pas. Je ne suis pas dans le marché du gros qui a sûrement sa place aussi, et je ne connais pas le degré d'autosuffisance, ce qu'on consomme par rapport à ce qu'on exporte. C'est une bonne question, car on pourrait peut-être voir que ces grandes superficies commercialisent plus qu'on ne le pense ici. Quand on pense au local, on parle souvent de petits producteurs qui font de la diversité, c'est sûr que ce n'est pas l'apanage de tous. Il faut avoir envie de le faire, d'être un peu « public » en partant et organisé. Si j'ai affaire à un grossiste, il faut que je m'entende avec lui, mais si j'ai 100 personnes ou 1000, c'est différent et ça prend ces aptitudes pour le faire. Je crois en tout cas.

JFL : Quelqu'un qui fait de la production de jardinage peut-il vivre uniquement de ce marché?

RM : Ah bien oui. J'ai vécu longtemps comme ça. Là, je vends à des petites épiceries qui achètent un peu plus, comme de l'ail et tout ça. Mais oui, on peut très bien vivre. Il y a plusieurs exemples, plusieurs personnes qu'on connaît, soit de l'ASC ou des marchés publics. En général, ceux qui vont sur les marchés publics ont aussi des petites épiceries ici et là ou des petits transformateurs, un peu le même genre que j'ai. On ne peut pas se limiter au détail un par un, en tout cas ce serait plus difficile. Mais dans cette gamme de mise en marché, on peut en vivre.

Le problème qu'on peut avoir, ce n'est peut-être pas impératif d'avoir une aide pour ça, mais s'il y avait des conseillers spécialisés pour améliorer la gestion du travail. J'en vois des installations où tu as l'entrepôt et l'aire de parage qui est à 500 pieds plus loin. Juste des détails au niveau de

la gestion du temps, de la planification. S'il y avait des conseillers pour ces cultures diversifiées, pour améliorer les conditions des gens. Des fois, tu as tellement de travail à faire que tu n'y penses même pas. Par exemple, un sarcler c'est trop cher, mais ton investissement sera probablement rentabilisé avant la fin de la saison à cause de l'économie en temps ou en main-d'œuvre que tu vas faire. S'il y avait des conseillers à ces niveaux de gestion, ça aiderait pour la commercialisation locale. Ça changerait la donne et leur rendrait la vie beaucoup plus agréable.

JFL : Est-ce que les gens qui ont des plus petits lopins de terre ont moins d'aide que les plus gros?

RM : Ça, je ne peux pas te le dire, ce que les producteurs à grande échelle ont. Ce niveau-là manque. Il y en a qui vont dire tu as les clubs-conseils, mais les vrais spécialistes qui peuvent analyser toutes tes affaires, je ne pense pas qu'il y en ait suffisamment. Il y a des structures qui se mettent en place, mais il y a une liaison qui se fait mal, car les gens n'en bénéficient pas. Est-ce parce qu'ils n'ont pas les moyens? Ou faudrait-il plus de mesures pendant deux ou trois ans pour qu'ils évaluent l'intérêt? Il y a peut-être des mécanismes à mettre en place. Peut-être est-ce une question de mécanismes ou encore de compétences ou autre chose. Mais moi, je trouve, à partir de mes connaissances des autres fermes, que mes activités d'inspection ou avec Équiterre, dans la réalité, les gens ne l'ont pas, ce service. On a travaillé beaucoup avec Isabelle [ndlr. : Isabelle Joncas est responsable des programmes d'agriculture soutenue par la communauté chez Équiterre] là-dessus. Nous avons monté un programme pour compenser ce manque, on l'a proposé et on s'est fait dire que les structures sont en place et les gens n'ont qu'à le demander. C'est facile à dire, mais les gens ne le demandent pas ou quand ils le demandent, ils ne l'ont pas. Il faut trouver des solutions. Si je fais mon ail chez nous et que je reste dans ma cour, je ne le demanderai pas. Est-ce que c'est plus que les autres, ça je ne sais pas. C'est sûr, on en entend parler en tout cas, pour les gens qui font des grandes cultures et des élevages spécialisés comme dans le porc.

À mon avis, comme l'industrie en général, je pense qu'il ne devrait pas avoir de subventions, de l'argent pour produire. Si tu es un consommateur et que tu achètes ta tomate 1\$ et qu'elle coûte 2,25\$ à produire, le jour ou quelqu'un va vouloir te la vendre 2,75\$, car il n'a pas de subvention, tu vas grimper dans les rideaux. Mais elles ont toujours coûté ça, c'est juste que tu l'as payé dans tes impôts. Je trouve que c'est de biaiser la valeur des choses pour les gens. Si tu donnes des subventions aux autres industries comme le textile ou l'automobile, donnes-en aussi à l'agriculture, mais je trouve que personne ne devrait en avoir. Des structures qui permettent d'élaborer et de suivre un programme, de l'aide de cet ordre, ok. Mais du financement pour la production, non. Dans le bio, certains disent que le gouvernement devrait payer la certification, car c'est plus cher et ça contribue à l'environnement. C'est notre point de vue et il n'est pas

forcément partagé par tout le monde. Si je fais bio, je vais m'arranger pour payer ma certification. Mais si tu payes les producteurs de tabac pour qu'ils changent pour faire d'autres cultures, si tu ne veux plus de tabac, bien pourquoi le tabac et pas le reste? Pourquoi les producteurs de porc ont des millions et pas les autres? Le plus simple serait qu'il n'y ait pas de subventions, mais ce n'est pas près d'arriver.

JFL : Donc, il faudrait davantage de l'aide technique et des conseils?

RM : Oui, pour aider à améliorer les conditions de chacun. Ici, pour ma production d'ail, j'essaie de voir comment réduire mes coûts. C'est sûr qu'il y a une limite à ce que les gens peuvent payer. C'est sur les coûts qu'on peut intervenir au-delà de la pression du marché. Il y a un moment, ça me prenait 45 minutes en coût de main-d'œuvre pour faire un kilo d'ail et je suis rendu à 25. Je gagne beaucoup, mais c'est parce que j'ai pris le temps de réfléchir. Je n'arrête pas d'analyser, mais j'aimerais ça avoir de l'aide de ce côté-là. Ça, c'est intéressant, et contrairement à ce que certains disent sur le fait que les non compétitifs s'en vont, non. Moi, je ne pense pas comme ça. Il y en a qui sont peut-être négligents ou qui ne s'en rendent pas compte, mais j'ai quand même besoin de la personne qui va produire de l'ail et qui ne sait pas trop faire, tu sais qui peut être super bon pour produire de l'ail, mais qui ne sait pas vendre ou qui a de la difficulté avec la comptabilité. Il y a un minimum de prérequis, oui, mais ce n'est pas tout le monde qui veut être producteur et si tu peux encourager ceux qui veulent le faire en lui offrant ces services-là pour compenser, ça pourrait être intéressant, car tu le rends compétitif. Il y aurait sûrement un minimum, c'est-à-dire qu'ici, il est impossible de produire tel légume ou viande en bas de tel coût. On a fait tout ce qu'on pouvait. Ce sont des niveaux d'intervention intéressants et il y a du chemin à faire pour arriver à ces seuils minimaux. Il y a peut-être des gens qui le font pour la grande production, comme la monoculture de pommes de terre, ils ont peut-être atteint ces degrés-là, mais je ne suis même pas sûr. On resterait surpris. Des fois, ça peut être très ciblé pour ne pas travailler pour rien ou investir dans un frigo pour récolter quand c'est le temps, qu'il fait beau et que c'est facile. Ça peut faire une grande différence dans ta qualité de vie, de produits et dans tes contacts avec les gens parce que tu es moins fatigué, tu es plus tolérant. Ça a beaucoup d'incidence.

JFL : Est-ce que la production diversifiée à petite échelle est le modèle qu'on devrait viser pour tous ou si il faut plutôt un mélange entre les diverses échelles de production?

RM : Selon moi, il n'y a rien qui est adapté à tout le monde. Seulement, c'est un modèle qui est là, qui est existant et qui va toujours y être. C'est peut-être un modèle à développer et à améliorer pour justement parce qu'il peut y avoir de moins en moins d'intéressés à faire de la diversification à cause du travail que ça demande en termes de connaissance, gestion, tout ça, c'est énorme. Mais c'est un modèle qui peut être super intéressant. Moi, ça m'intéresse, je

n'aimerais pas ça faire de la grande culture. Juste de la carotte, je n'aimerais pas ça. Ce n'est pas la même chose.

Je n'aime pas être sur un tracteur tout le temps, j'aime mieux travailler dans mon champ tranquille sans bruit, ça me plaît. Je prends le tracteur, mais je ne passe pas ma journée complète dessus. Si tu fais que de la pomme de terre, ça te prend quelqu'un sur le tracteur toute la journée, pour fertiliser, sarcler, pour tout ce que tu voudras. La diversité, ça me change le mal de place. C'est un défi et tu n'as pas tous tes œufs dans le même panier. Comme rythme de vie, ça me convient. Ça ne peut pas être pour tout le monde, mais je pense que si on revient à la souveraineté alimentaire, j'exclus les méga, une compagnie qui ferait toutes les pommes de terre au Québec, je ne pense pas à ça. Qu'il y ait beaucoup de producteurs qui ont des entreprises d'envergure qui sont capables de supporter et qui leur donne une qualité de vie pour le gros ou le détail, varié ou pas, il y a de la place pour tout le monde pour faire du local et de la place pour l'exportation aussi. Il va toujours falloir ça. Des fois, j'entends des commentaires de gens qui disent « je ne veux pas manger que des carottes ou des navets, des bananes j'en veux aussi. » Mais on n'exclut pas la possibilité d'avoir des bananes, ce n'est pas ça. Tout ce que je peux faire pour produire et consommer ici, pour moi c'est une sécurité. Quelqu'un disait qu'à Haïti, s'il n'y avait pas le commerce international il n'y aurait rien à manger, je regrette, mais s'ils avaient eu leurs jardins là, leur nourriture dans leur cour, ils n'auraient pas eu autant besoin de l'aide internationale, il ne faut pas un cours universitaire pour comprendre ça. Si j'ai des légumes qui poussent dans mon jardin et toi non, je vais pouvoir t'en donner, mais si on n'en a pas ni un ni l'autre, il va falloir aller ailleurs. C'est sûr, je pense qu'on peut parler de développer le local.

Les gens achètent un prix, pas de la nourriture. Tu achètes le maïs le moins cher, pas un bon maïs. C'est ça que tu as à l'épicerie. Ça déborde partout à tous les coins de rue, il y en a trop. Il doit y avoir de la perte. Quand tu vas ailleurs, tu manges ce qu'il y a sur l'étal jusqu'à temps que ce soit épuisé. On n'est pas obligé de passer à cet extrême, mais on s'en fait offrir à longueur d'année, en plus il y a les circulaires et les promotions. On vend de la nourriture comme si c'était juste un prix, on va vous vendre de la nourriture, c'est facile, il y en a partout. Les gens sont stimulés à acheter un prix plutôt que de comprendre la valeur d'un aliment.

Regarde au Canada en ce qui concerne le bio. Ici, on a nos normes et ils font leurs normes à eux, en se servant de ce qui se fait au Québec, mais ils ont reconnu les normes américaines avant celles du Québec, il faut le faire...franchement. Dans ce programme canadien, ils peuvent se faire certifier par un certificateur étranger qui n'est pas conforme à nos normes et nous revendre ça comme du bio ici. Je donne l'exemple du bio, mais je sais que la même chose existe

dans le conventionnel. Imagine pour la production. Et on est encore dans le même pays. En termes de sécurité alimentaire, c'est plus sûr avec ce qui vient de chez vous.

JFL : Donc, priorité au local et complémentarité avec des produits étrangers?

RM : Oui. C'est sûr que c'est au niveau des prix que tu peux avoir de la difficulté. Si c'est plus cher de produire de l'ail qu'en Argentine à qualité égale. Comment tu fais pour régler ce problème? Tu peux dire « on ne fait plus d'ail ici », mais qu'est-ce qu'on éliminerait dans ce cas-là dans la production d'ici? Comment équilibrer ça? Ça pourrait être un des arguments difficiles à répondre. Il y a des réflexions à faire là-dessus.

Formé en agriculture au Collège La Pocatière et au Collège McDonald, **Robert Marcotte** a travaillé à Agriculture Canada et pour le Mouvement pour une agriculture biologique. Il a aussi été impliqué dans l'initiative d'Agriculture soutenue par la communauté chapeautée par Équiterre. Aujourd'hui, il pratique une agriculture diversifiée et biologique (ail, raisin de table, pommes de terre de spécialité et patate sucre).

Jean-Frédéric Lemay détient un doctorat en anthropologie et est chercheur à l'ARUC-ISDC de l'Université du Québec en Outaouais et chercheur chez Équiterre. Il travaille actuellement sur des projets relatifs à l'impact des différentes modalités de circuits courts au Québec.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES COURTES DE COMMERCIALISATION : CONTRIBUTION À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Par Martine François

L'alimentation dans le monde

Dans les pays industrialisés et les pays émergents, on assiste au développement d'un système agroalimentaire basé sur un petit nombre de multinationales régissant l'agriculture, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires. L'agriculture et l'alimentation fonctionnent sur un triptyque d'agriculture intensive alimentée par des multinationales semencières, fournisseuses d'intrants et de pesticides, de développement d'industries agroalimentaires elles aussi multinationales, et des multinationales de la distribution qui rendent les aliments disponibles aux consommateurs au travers des hypermarchés et supermarchés.

L'industrie alimentaire représente 600 000 entreprises dans le monde, les 100 premières réalisant le tiers du chiffre d'affaires total et les 15 leaders, 19%. En France, on peut citer Danone qui occupe le douzième rang mondial. Les firmes de distribution sont parmi les plus grandes firmes mondiales : Wal-Mart Store est la plus grande firme mondiale et, en France, on peut citer Carrefour, qui est la deuxième entreprise mondiale (Rastoin, 2008)ⁱ.

Ce système concerne aussi les pays émergents et même les pays en développement où la grande distribution commence aussi à prendre de l'expansion.

Les logiques de ces entités sont la financiarisation et la tertiarisation, c'est-à-dire que d'une part, elles obéissent à des exigences de rentabilité des capitaux investis, et non à des préoccupations de santé publique ou de développement, et, d'autre part, que la part des services dans le prix de l'aliment est prépondérante. Par exemple, dans les pays développés, le prix de l'aliment est composé de 20% du prix des matières premières, 30% pour la transformation, et 50% de services et de logistique pour la distribution.

Mais ce système ne s'avère pas durable, entre autres en termes d'environnement, car l'agriculture dite « conventionnelle » génère un appauvrissement des sols et est à l'origine de pollution, notamment des eaux. En termes de santé publique, ce modèle conduit aussi au développement de maladies liées à l'alimentation (obésité, maladies cardiovasculaires, certains cancers ...), et ne permet pas d'éviter qu'un nombre croissant de personnes souffrent de la faim et de la malnutrition dans le monde, majoritairement dans les pays en développement, mais aussi dans les pays développés.

En effet, malgré l'affichage d'objectifs ambitieux par les organisations internationales (les Objectifs du Millénaire pour le Développement souhaitent de réduire la faim et l'extrême pauvreté dans le monde), le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde se trouve actuellement à un niveau record. Selon les estimations de la FAO, il y avait 1,02 milliard de personnes sous-alimentées dans le monde en 2009. La faim a progressé non pas du fait de mauvaises récoltes, mais à cause du prix élevé des denrées alimentaires, du fléchissement des revenus et de l'augmentation du chômage dus à la crise économique. Ainsi, la faim n'est pas un problème d'insuffisance de la production agricole, les experts s'accordant à dire que la production alimentaire mondiale pourrait suffire à l'alimentation de toute sa population, mais un problème d'accès. Les populations pauvres n'ont pas les revenus nécessaires pour s'alimenter en quantité suffisante. Cette situation d'insuffisance alimentaire concerne 80% des petits agriculteurs qui ne parviennent pas à l'autosuffisance ou à vivre de leur production agricole. Ces petits producteurs sont majoritairement situés dans les pays en développement, particulièrement en Afrique. Après des années de désintérêt, les institutions internationales reconnaissent aujourd'hui la nécessité d'investir dans l'agriculture, en particulier dans l'agriculture familiale qui représente une grande partie des agriculteurs des pays en développement. La Banque mondiale insiste, dans son rapport annuel de 2008, sur la nécessité d'investir dans l'agriculture pour réduire la faim et l'extrême pauvreté. La FAO cherche également à améliorer la productivité et les revenus de l'agriculture, à promouvoir de meilleures pratiques nutritionnelles à tous les niveaux et à élaborer des programmes renforçant l'accès direct et immédiat à la nourriture pour les plus démunis. La FAO préconise l'augmentation des investissements dans l'agriculture et le développement rural, et elle a aidé les gouvernements à mettre en place des programmes nationaux pour la sécurité alimentaire axés sur les petits agriculteurs.

Ce système basé sur les multinationales ne conduit pas à un développement durable pour la planète. Il confie l'alimentation du monde à un petit nombre d'acteurs dont l'objectif n'est pas l'alimentation de la population mondiale, mais la rentabilisation des capitaux investis. En 2007-

2008, ce système a touché ses limites avec le développement de la crise alimentaire, produisant l'élévation du prix des aliments dans tous les pays. Si tous les consommateurs ont constaté ces hausses de prix, les plus affectées ont été les populations pauvres des pays en développement, qui ont vu s'envoler le prix des produits à la base de leur alimentation. Dans les pays développés, les industries agroalimentaires et les firmes de distribution ont amplifié la hausse des prix des matières premières en augmentant leurs marges.

Face à la crise, Les prospectivistes de l'INRA et du CIRAD ayant élaboré la prospective AGRIMONDE rejoignent les organismes internationaux pour recommander le développement des agricultures « locales » en améliorant les performances des systèmes traditionnels et en limitant le recours aux intrants. Le rapport de la CNUCEDⁱⁱ, tirant des leçons de la crise alimentaire (CNUCED, 2008) fait même allusion au développement de l'agriculture biologique comme une alternative technique viable. Le rapport de l'IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD), rédigé sous l'égide des organisations internationales (FAO, Fonds mondial pour l'environnement - GEF), Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP), Programme des Nations Unies pour le Développement (UNEP), UNESCO, Banque Mondiale et Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande le développement de systèmes agricoles innovateurs basés sur les connaissances traditionnelles, en particulier dans les pays en développement, et le renforcement des marchés agricoles de « proximité ». Il reconnaît que certaines formes d'agriculture génèrent des externalités positives sur l'environnement et, en matière sociale (emploi), que le marché ne sait pas encore rémunérer.

La prospective AGRIMONDE (Rastoin, 2009)ⁱⁱⁱ également recommande le développement de modèles alimentaires de proximité (MAP) pour créer une alternative au MAIT (Modèle agroindustriel tertiarisé), dont on s'aperçoit aujourd'hui que son développement à tendance hégémonique conduit à une « impasse alimentaire ».

Ainsi, les forces du marché appliquées au secteur de l'agriculture et de l'alimentation ont tendance à favoriser un modèle agricole et alimentaire basé sur un petit nombre de firmes contrôlant l'alimentation du monde développé et des classes aisées des pays émergents et en développement. A côté de ce système, 800 millions de petits agriculteurs pauvres dans les pays en développement, en particulier en Afrique, ne parviennent pas à se nourrir de leur production agricole et n'ont pas les revenus nécessaires pour acheter les aliments dont ils ont besoin.

La remise en cause du système agroalimentaire basé sur l'agriculture industrielle, l'industrie agroalimentaire et les firmes géantes de distribution est partagée aujourd'hui par de nombreux acteurs, y compris au sein des institutions internationales et des organismes de recherche, et n'est pas seulement le fait de militants. Il ne s'agit pas d'éliminer le commerce ou l'exportation, mais de raisonner l'agriculture et les systèmes alimentaires avec différentes échelles de proximité pour différents produits, impliquant des politiques de mise en œuvre de solidarité au niveau local, au niveau des régions, au niveau national, au niveau d'ensembles régionaux (par exemple l'Europe, l'Afrique de l'Ouest, ...), et enfin, au niveau mondial.

L'enjeu est de transformer ce nouvel intérêt pour l'émergence de systèmes alimentaires de proximité et de faire en sorte que les modèles alternatifs trouvent des conditions favorables pour un véritable développement, et bénéficient de moyens et de politiques au service de leur développement.



Marché public, Belém, Brésil. Source : Dominique Caouette

L'agriculture de proximité et les filières courtes de commercialisation

Le développement des filières agricoles implique généralement des filières longues de commercialisation qui se caractérisent par une grande distance entre producteurs et consommateurs. Cette distance est pluridimensionnelle : elle combine la distance géographique (les aliments voyagent sur des milliers de km avant d'être consommés), économique (il y a une grande différence entre le prix de la matière première et le prix de l'aliment), sociale (de nombreux intermédiaires interviennent entre le producteur de la matière première et le consommateur du produit fini), et technique (utilisation de techniques de plus en plus complexes pour la transformation des aliments et la logistique).

Cette distance crée un « fernhandel »^{iv} entre produit agricole et aliment que maîtrisent les firmes agroalimentaires et de distribution. L'écart économique entre le prix de la matière première et l'aliment ou le produit commercialisé devient pourtant si important que les acteurs peuvent se le réapproprier en développant des filières courtes de commercialisation obéissant à d'autres logiques et porteuses de développement « durable ». Ces filières courtes réduisent la distance entre producteurs et consommateurs, dans une ou plusieurs de ces composantes. Mais en l'absence de véritables politiques de développement de ces modèles de proximité, elles conduisent cependant souvent à des produits dont les prix sont relativement élevés.

Réduire la distance géographique et favoriser l'agriculture « locale »

Cette dimension « locale » peut se décliner de façon différente selon les acteurs et les actions. Elle concerne à la fois les consommateurs qui choisissent de s'approvisionner en légumes auprès de producteurs de leur voisinage, que des régions qui décident d'augmenter le pourcentage de produits « locaux » dans l'approvisionnement des cantines scolaires. Ces nouvelles formes d'approvisionnement sont aujourd'hui fortement valorisées dans les médias et dans la communication des acteurs, mais leur développement quantitatif demeure limité. Les politiques qui permettront de généraliser les expériences réussies restent encore à trouver même si, en France, certaines régions commencent à disposer d'une base d'expériences significatives. Au niveau national, le « Grenelle de l'Environnement », initiative gouvernementale visant à élaborer des objectifs concrets pour le développement durable, recommande l'approvisionnement local pour les cantines scolaires, et propose même que d'ici 2012, 20% des produits servis dans les cantines scolaires soient biologiques. Le développement de l'approvisionnement local en restauration collective est lié à la progression du bio pour cette forme de restauration. Mais cette initiative n'a pas été accompagnée du déblocage de budgets

pour faciliter la mise en œuvre de ces recommandations. Ce sont donc les acteurs locaux et régionaux qui doivent trouver les moyens nécessaires pour développer les expérimentations.

La vente à la restauration collective peut constituer un débouché intéressant pour les producteurs locaux, mais une période d'adaptation mutuelle est nécessaire. Les produits proposés par les producteurs locaux ne sont pas toujours adaptés au fonctionnement de la restauration collective et, s'il s'agit de produits bios, il est aussi nécessaire de maîtriser le surcoût que représente ce mode d'approvisionnement. Malgré ces difficultés, on constate un réel développement de ces initiatives en France depuis les années 2000, souvent à l'initiative ou avec un fort appui des élus (au niveau de la commune, du département ou de la région), sensibles à la pression des citoyens réclamant à la fois une meilleure qualité de l'alimentation, en particulier dans les cantines scolaires, et le maintien d'activités agricoles respectant l'environnement sur le territoire. Par exemple, la ville de Lons-le-Saunier a engagé cette démarche depuis une dizaine d'années et, aujourd'hui, 5 000 repas par jour sont servis sur place dans l'ensemble des écoles scolaires, au centre hospitalier et aux personnes âgées servies à domicile. Le pain, la viande de bœuf, les yaourts, les fromages et une partie des légumes (89% des pommes de terre et 50% des carottes, navets, choux, betteraves) sont biologiques et de proximité^v.

Pour les consommateurs, l'approvisionnement par des producteurs locaux peut prendre plusieurs formes : achats à la ferme, sur des marchés de producteurs, dans une boutique de vente directe par les producteurs, ou co-construction d'une AMAP par des consommateurs et un agriculteur. Ces formes de vente ont la particularité de réduire en même temps la distance physique, puisque le principe est de s'approvisionner localement, et en même temps la distance sociale, puisque ces formes de vente assurent un contact direct entre le producteur et le consommateur.

La vente à la ferme, loin d'être une solution marginale pour les exploitations, fait partie intégrante des systèmes commerciaux développés. La moyenne nationale pour toutes filières agricoles confondues montre que les ventes directes au consommateur concernent un peu plus de 15% des exploitations. Dans un contexte de réduction du nombre d'exploitations total en France, l'évolution entre deux enquêtes successives (RGA 2000 et enquête de structure 2005) met en évidence une relative stabilité de ce taux. On observe même que le nombre des exploitations pratiquant la vente directe diminue moins vite que le nombre total des exploitations en France pendant cette même période (-13% contre -18%) (CTIFL, 2007)^{vi}.

Nombre d'exploitations en France		Evolution	Nombre d'exploitations vendant en vente directe		Evolution
2000	2005		2000	2005	
663 742	545 347	-18%	101 988	88 626	-13%

Certains agriculteurs proposent même de cueillir eux-mêmes leurs produits dans des « fermes de cueillette ». Cette forme de vente permet à la fois au consommateur de s'approprier un peu du lien à la terre en même temps qu'il achète son produit et de proposer des produits à un tarif compétitif, puisque l'exploitation ne paie pas les frais de récolte^{vii}.

Les boutiques de producteurs se développent aussi rapidement. Il s'agit de boutiques pour lesquelles les producteurs se regroupent pour pouvoir proposer une gamme de produits aussi complète que possible au consommateur. La vente est assurée à tour de rôle par les producteurs, parfois soutenus par un salarié. Pour défendre leurs intérêts et se faire reconnaître par leurs interlocuteurs, notamment l'administration française, ces points de vente se sont regroupés dans l'association : AVEC (Agriculteurs en Vente Collective Directe). Au sein de cette association, l'association des points de vente collective en Rhône Alpes a été à l'origine de sa création, la région Rhône Alpes étant une des régions françaises où la vente directe se pratique le plus en France. Cette association comprend 25 points de vente collectifs auxquels sont associés 400 producteurs (Maréchal, 2008)^{viii}.

La vente sur les marchés est un autre moyen de commercialiser les produits directement au consommateur. Certains producteurs participent aux marchés de détail, et, en même temps, des groupes d'agriculteurs développent des marchés de producteurs où seuls sont présents des agriculteurs vendant directement leur production. Cette forme de vente demeure importante en France. On y compte 8000 marchés implantés sur 6000 communes. La prédominance est aux petits marchés, puisque 62% des marchés français proposent moins de 25 étals. Cette forme de vente est associée à la fraîcheur dans l'esprit des consommateurs, qui valorisent fortement leurs achats sur les marchés, en particulier pour les légumes. Malgré cet intérêt « intellectuel » des consommateurs, on constate sur le long terme un déclin de cette forme de vente, avec une stabilisation et même une légère augmentation dans certaines régions (Rhône Alpes) depuis 2000, probablement liée à une prise de conscience des municipalités et des commerçants du besoin de redynamiser les marchés (Schmutz-Poussineau, 2008)^{ix}.

La vente directe de paniers de produits (souvent des légumes) est une forme nouvelle de commercialisation en pleine croissance, fortement médiatisée. Ce mouvement, qui se rapproche de celui des Teikei japonais ou des CSA (Community Supported Agriculture ou Agriculture supportée par la communauté), est basé sur un engagement du consommateur aux cotés de l'agriculteur. Le consommateur peut être plus ou moins impliqué suivant les initiatives. En France, les AMAP (Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne) constituent la forme la plus participative pour le consommateur. Le principe est simple : le producteur propose chaque semaine un panier de produits à un ensemble de consommateurs réunis en association. C'est le producteur qui décide du contenu en fonction de la récolte, mais les consommateurs participent à l'élaboration du plan de culture. Cette forme d'achat matérialise de façon particulièrement aboutie un engagement réel du consommateur aux cotés du producteur agricole, concrétisé par le fait que le consommateur ne choisit plus ce qu'il achète, et s'engage à acheter sur une longue durée (en général au moins un an)^x. Il existe aussi d'autres initiatives de « paniers » qui ne sont pas liées à une AMAP. Dans ce cas, le producteur livre aussi un panier de produits, sous des formes plus souples, et sans que les consommateurs ne soient réunis en association^{xi}.

L'agriculture ou les producteurs « locaux » intéressent aussi certaines grandes enseignes de la distribution qui cherchent à s'approvisionner localement pour les légumes frais et les spécialités locales, valorisant ainsi la préférence du consommateur pour les produits de proximité.

Au niveau des politiques, la principale politique française et européenne permettant de valoriser l'agriculture et les produits « locaux » concerne les Indications Géographiques. Il s'agit de valoriser les produits liés à un territoire particulier de production, qui est à l'origine des caractéristiques spécifiques de ce produit. En France, on connaît bien le Champagne ou le Roquefort. Cette politique a été reprise par l'OMC, qui reconnaît les IG comme un droit de propriété intellectuelle. De nombreux pays utilisent aujourd'hui cette réglementation pour protéger les produits traditionnels, à l'exemple de l'Inde avec le riz Basmati. Cet outil s'avère particulièrement pertinent lorsqu'il est accompagné d'une politique d'Etat qui permet d'appuyer les producteurs et les transformateurs pour la structuration du secteur. Les producteurs définissent dans un « cahier des charges » les facteurs de production qui produisent ces caractéristiques : utilisation de races ou de variétés locales, précisions sur le terroir où la production peut être effectuée ..., facteurs qui garantissent « l'ancrage » de la production dans son territoire. Une fois cette reconnaissance en IG obtenue, les producteurs voient leur produit protégé des contrefaçons (produits moins chers, n'ayant pas les caractéristiques du produit original, produits sans respecter le cahier des charges). Cette

politique permet le maintien d'activités agricoles rentables dans des zones défavorisées. En particulier, en France, le développement d'IG pour les fromages a permis le maintien d'une activité laitière en montagne, ce qui a permis en même temps la préservation des paysages associés à cette activité (prairies).

Cet intérêt pour l'agriculture locale est aussi présent dans les pays émergents, et même dans les pays en développement. Par exemple, au Cambodge, certains consommateurs sont à la recherche de légumes « locaux », car ils sont réputés contenir moins de pesticides que leurs équivalents importés des pays voisins, la Thaïlande et le Vietnam. Les consommateurs pensent que les producteurs cambodgiens n'utilisent pas ces produits, faute de moyens. Certains supermarchés mettent en valeur l'origine cambodgienne de certains produits par la mention « *proudly made in Cambodia* ».

Réduire la distance technique :

Les produits agroindustriels incorporent une large part (30% du prix) consacrée à la transformation.

Encourager la consommation de produits frais non transformés (légumes, viandes, céréales) permet de limiter la dépendance aux multinationales de la transformation. Ceci doit s'accompagner d'une sensibilisation des consommateurs, qui devront alors passer plus de temps à préparer leurs aliments, ce qui va à l'encontre des tendances lourdes d'évolution des pratiques dans le monde, où on constate plutôt sur le long terme une réduction du temps consacré à préparer la nourriture (Combris, 2010). Cependant, le Plan National Nutrition Santé développé en France comprend un volet destiné à encourager les consommateurs à préparer les produits frais, et notamment les légumes. Des cours de cuisine sont organisés à différents niveaux pour réapprendre la cuisine aux consommateurs qui l'ont un peu oubliée après de nombreuses années de recours à l'industrie pour la préparation des repas.

La réduction de la distance technique peut aussi concerner le développement d'unités de transformation à petite échelle. En France, la transformation des produits à la ferme ou par de petites entreprises agroalimentaires reste assez répandue, malgré certaines tendances d'évolution à long terme qui n'y sont pas favorables (par exemple, la disparition des abattoirs de proximité qui permettaient aux agriculteurs de faire abattre leurs bêtes avant de les découper pour les commercialiser en vente directe). Le développement de modèles agricoles de proximité

réclamerait d'édicter de nouvelles politiques, par exemple en matière d'abattage, qui devraient se traduire par le redéploiement d'abattoirs locaux. Le développement des normes agroalimentaires portant sur les ateliers de transformation prennent peu en compte les conditions spécifiques dans lesquelles fonctionnent les petits ateliers.

Réduire la distance sociale

Dans notre conception de la proximité, la distance sociale est un élément important. Les nombreux intermédiaires entre producteurs et consommateurs sont un facteur important d'augmentation de la différence de prix entre ce qui est payé aux agriculteurs et ce qui est payé par le consommateur. Cette distance sociale entre producteurs et consommateurs réduit le sentiment de responsabilité du producteur par rapport à la qualité du produit qu'il fournit, et celui du consommateur par rapport au prix accordé au producteur.

Les formes de vente directe du producteur au consommateur dont nous avons parlé plus haut sont de ce type, tout comme l'est aussi la vente directe via Internet. Les nouvelles technologies ont modifié notre conception de la distance, permettant l'établissement de nouvelles proximités. Les producteurs contactent leurs consommateurs, même éloignés, par internet, et organisent l'approvisionnement par tournées.

Certaines formes de commerce équitable cherchent aussi à réduire le nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur, et à informer le consommateur sur les conditions dans lesquelles sont produits les aliments, les modes de vie des producteurs et les prix au producteur.

Pour le développement d'un « modèle alimentaire de proximités »

En tant qu'ONG, le GRET entend travailler sur le développement d'un « modèle alimentaire de proximités » permettant la réappropriation par les citoyens du monde de la gouvernance alimentaire, confisquée par un petit nombre de firmes multinationales.

Ceci implique d'augmenter la proximité entre production et consommation des produits, dans les différentes composantes que peut prendre cette proximité : économique, sociale, technique et géographique.

Cette réappropriation ne nie pas le recours au commerce international, qui reste nécessaire, mais encourage un rééquilibrage des pouvoirs en combattant l'hégémonie d'un petit nombre de firmes multinationales gouvernant l'alimentation du monde.

Certaines formes de commerce international correspondent aussi à des formes de développement durable, en particulier le commerce équitable ou les relations directes avec les petites entreprises des pays en développement.

Ce modèle alimentaire de proximités ne se mettra pas en place sans l'appui des politiques publiques. Il repose sur une agriculture locale qui doit être protégée pour permettre à chaque espace géographique de développer une agriculture qui permette à la fois aux agriculteurs de vivre de leur activité et aux consommateurs de trouver des produits à un prix abordable, tout en préservant l'environnement. À l'heure où l'Europe repense sa politique agricole commune, les citoyens pourraient se mobiliser pour que la PAC (Politique agricole commune) favorise des modèles alimentaires plus durables, et soit plus favorable à la protection de l'environnement^{xii}.

Il faut organiser le lobbying pour que, au-delà des bonnes paroles, des moyens soient réellement déployés pour que les acteurs mettent en place des actions dans ce domaine. Pour l'instant, les expériences de « relocalisation » de l'alimentation, de développement de relations plus directes entre producteurs et consommateurs, et de relations « directes » entre petits producteurs du Sud et entreprises du Nord dans le cadre du commerce équitable sont en plein développement. Ces initiatives ne sont soutenues « qu'à la marge » par les politiques publiques^{xiii} et n'en constituent pas encore le cœur.

L'organisation d'un lobbying pour un « Modèle agroalimentaire de proximités » est une affaire complexe, car les acteurs qui ont intérêt au développement de ces modèles de proximité (producteurs de produits « locaux » commercialisés par les filières courtes, citoyens, consommateurs, élus...) sont nombreux et dispersés, donc leur coordination est difficile. Au contraire, les multinationales qui gouvernent le MAIT sont peu nombreuses et organisées pour influencer les décisions politiques nationales, et même internationales^{xiv}.

Mais le fourmillement d'initiatives se rapprochant du développement de Modèles alimentaires de proximités devrait permettre que la société civile s'organise pour contrer l'avènement du scénario « *business as usual* » dont les experts internationaux s'accordent à dire qu'il n'est pas durable. On constate aussi que les « modèles alimentaires de proximités » se développent parallèlement dans un grand nombre de pays développés, et de pays émergents, de pays en développement.

Les ONG ont certainement un rôle important à jouer dans l'organisation du soutien aux « modèles alimentaires de proximité » dans le monde.

Martine François est Responsable de Programme au GRET (Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques) qui est une ONG française intervenant dans les pays en développement mais aussi en Europe pour expérimenter et promouvoir le développement durable. Elle travaille depuis plus de 20 ans sur les filières courtes agroalimentaires et les petites entreprises agroalimentaires dans des programmes de recherche et de développement. Elle a notamment coordonné plusieurs programmes de recherche européens sur la transformation des produits à la ferme en Europe (7 pays partenaires), sur les PME agroalimentaires en Afrique (3 pays partenaires), sur le développement des Indications Géographiques en Asie (programme expérimental au Cambodge). Martine François est ingénieur de l'École Centrale de Paris et ingénieur agroalimentaire.

ⁱ Jean-Louis Rastoin, « Les multinationales dans le système alimentaire », Ceras - revue Projet n°307, Novembre 2008. URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=3382>.

ⁱⁱ CNUCED : Répondre à la crise alimentaire globale : Les politiques essentielles pour le commerce, l'investissement et les produits de base afin d'assurer la sécurité alimentaire durable et d'atténuer la pauvreté, Ed. CNUCED, New York et Genève, 2008

ⁱⁱⁱ Rastoin : Quel futur alimentaire pour l'humanité au-delà du modèle agroindustriel contemporain. Un essai de prospective à l'horizon 2050. Ed La maison des agrobiosciences, 2009

^{iv} Cette notion de « fernhandel » est introduite par Braudel (Braudel : la dynamique du capitalisme, Ed. Flammarion, Paris, 1996) et désigne « un espace de libre manœuvre, qui opère sur des distances qui le mettent à l'abri des surveillances ordinaires ou lui permettent de les tourner ».

^v Pour en savoir plus, voir www.fondationnicolashulot.org

^{vi} CTIFL : Les productions maraîchères de ceinture verte : Valorisation de la proximité par les circuits courts, Ed. CTIFL, 2007

^{vii} Par exemple, les exploitations du GIE « Chapeau de Paille », soit 18 exploitations agricoles de la région Ile de France proposent toutes des cueillettes à la ferme. www.chapeaudepaille.fr

^{viii} Maréchal Gilles : Les circuits courts alimentaires : Bien manger dans les territoires, Ed. Educagri, 2008

^{ix} In Marécha, 2008, op.cit.

^x www.reseau-AMAP.org

^{xi} Par exemple, les « paniers du val de Loire » constituent une initiative d'agriculteurs qui se sont regroupés pour organiser des tournées et proposer des paniers aux consommateurs dans leur région et en région parisienne (voir www.lespaniersduvaldeloire.fr)

^{xii} Voir à ce sujet : Gérard Choplin, Alexandra Strickner, Aurélie Trouvé : Souveraineté alimentaire : Que fait l'Europe ? Ed. Syllepse, 2009.

^{xiii} Les collectivités territoriales sont pourtant assez actives dans le soutien aux initiatives de « relocalisation » de l'alimentation.

^{xiv} Ce phénomène a été minutieusement étudié aux USA par Marion Nestle (Food politics). En Europe, on dispose de moins d'informations transparentes sur les relations entre les grands groupes et les décideurs, et il n'a pas été publié un travail équivalent. Voir Nestle Marion : Food Politics, Ed. University of California Press, 2002

DEUXIÈME DÉBAT : QUI SONT LES ACTEURS DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE? PAR QUI PASSE LE CHANGEMENT?

Par Roxane Ambourhouet-Bigmann

Le cycle de trois conférences qui s'est tenu à l'Université de Montréal au cours des premiers mois de 2010 est venu nous rappeler un enjeu qui a resurgi plus que jamais en 2008 avec la crise alimentaire suivie de la crise financière qui s'est répandue à l'ensemble des pays : l'importance de l'autosuffisance alimentaire des peuples. En effet, la question d'avoir accès à une alimentation suffisante, nutritive et adaptée au milieu s'est avérée cruciale, voire même dramatique dans certains pays où une proportion considérable de la population est morte, faute d'avoir pu recevoir une alimentation leur permettant de satisfaire leurs besoins de base.

Pourtant, en nous référant à la FAO qui définit la sécurité alimentaire comme présente « lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (FAO, 1996) », il serait bien mal venu de dire que la plupart de ces pays ne disposent pas de ressources agricoles leur permettant d'assurer le bien-être de la population. Ceci est d'autant plus vrai que souvent leurs dirigeants encouragent et supportent des cultures d'exportation.

Même si on peut postuler que l'État est le premier responsable quand il s'agit de la souveraineté alimentaire, il est important de s'interroger sur le rôle et l'importance des autres principaux protagonistes. Comment considérer les mouvements sociaux, les agriculteurs et associations paysannes et les organisations internationales? Quels sont les intérêts et les priorités de chacun de ces partis? Qui parviendra à ses fins?

C'est dans cette perspective que le REDTAC (Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective) a réuni trois conférenciers le 25 mars 2010 afin de débattre des acteurs de la souveraineté alimentaire. Ont pris part à cette conférence-débat Mme Annette Desmarais, professeure à l'Université de Régina et analyste associée à *La Via Campesina* depuis ses débuts ; M. Frédéric Paré, Coordonnateur de la coalition pour la souveraineté alimentaire ; Mme Anne Catherine Kennedy, Chargée de programmes de développement à Développement et paix.

Souveraineté alimentaire et citoyenneté :

Est-ce que la définition de la sécurité alimentaire proposée par la FAO est-elle toujours pertinente aujourd'hui? Est-il juste de dire que la défense du droit à l'alimentation très à la

mode depuis quelques années, mais dont la lutte n'a jamais cessé, tire ses racines dans une coalition de citoyens qui cherchent à proposer une alternative à la gestion gouvernementale actuelle?ⁱ En effet, dans le contexte politique actuel qui se caractérise par une perte de contact entre le politique et la société civile, on peut s'interroger s'il est toujours utile d'«attendre» après l'État pour mettre en place des politiques favorisant la réalisation de la souveraineté alimentaire. Pour un nombre croissant de militants/es, celle-ci doit, et va d'abord se faire par le biais des mouvements sociaux présents dans la société civile.

Pour certains, la notion même de souveraineté alimentaire est une conséquence directe d'une perte de contrôle des États sur leur politique alimentaire en faveur des traités supranationaux. Elle est donc un projet politique qui vise à redonner le pouvoir aux citoyens et à l'État en ce qui a trait aux politiques agroalimentaires. Pour d'autres encore, la souveraineté alimentaire doit s'accomplir par une impulsion d'envergure internationale se structurant autour du droit à l'alimentation.

Ainsi donc, les objectifs précis de chacun des acteurs impliqués divergent tout en convergeant vers un cadre d'action collective commun, organisé en partie autour du droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire. Ainsi, il devient pertinent de s'interroger sur les acteurs pouvant être à l'origine des changements sur les politiques agroalimentaires. Tout comme, il importe de s'interroger sur les répercussions des actions de chacune des parties impliquées car « l'insécurité alimentaire est directement liée à la pauvreté et (...) pour cette raison, la recherche sur la sécurité alimentaire doit porter sur la question de l'accès, non seulement aux denrées alimentaires, mais également aux processus politiques »ⁱⁱ.

L'implication des acteurs de la souveraineté alimentaire

Les perspectives présente durant le débat sur les acteurs de la souveraineté alimentaire du 25 mars 2010 reflétaient ainsi trois types d'intervenants : les associations et regroupements de producteurs agricoles, les coalitions mixtes entre citoyens et associations de la société civile, et les organisations de solidarité internationales.

Dans ce débat, les agriculteurs et paysans rassemblés en mouvements sociaux et organisations tels, les syndicats, des coalitions transnationales, des associations d'agriculteurs, tentent de se faire entendre auprès de leur gouvernement et de défendre leurs droits. Cette catégorie d'acteurs est la plus importante étant donné que ceux-ci sont les principaux acteurs et les premiers concernés par les décisions des États et des organisations multilatérales. Peu importe ce qui se fait ou se décide, que ce soit au niveau des gouvernements ou des instances internationales, les petits producteurs, les travailleurs et travailleuses agricoles et les

communautés rurales subiront toujours les premiers, les conséquences. Ainsi, comment accepter que des quotas imposés à la production pour l'exportation soient supérieurs à ceux pour la consommation locale? N'est-ce pas tout à fait dérisoire et ridicule de voir qu'une population meure de faim pendant que son gouvernement enregistre d'importants gains résultants de ces exportations! Comment alors rester impartiale et ne pas crier au scandale face à une situation politico-économique où le pouvoir de l'argent semble prédominer sur les valeurs éthiques?

Pour finir, on retrouve les firmes et les instances internationales. Cette catégorie d'acteurs, bien que difficilement visible de rendre imputable à l'échelle nationale est, semble-t-il, un moteur central de la mondialisation de l'agriculture. Pourtant, ces acteurs, détenteurs de la clé 'financière' du pouvoir politique ne se soucient guère du respect des droits des petits producteurs à l'échelle nationale. Le fait de pouvoir commercer directement avec le gouvernement d'un État – ici un intermédiaire dans la chaîne de distribution - est une stratégie rentable qui sauve du temps et de l'argent. Par contre, que faire lorsque ces gouvernements ne sont pas imputables, transparents ou soucieux des intérêts de sa population.

Les enjeux économiques : l'arme de la faim ou le développement agricole national ?

Les politiques mises en place par les gouvernements, lorsque que c'est le cas, ne sont pas nécessairement adéquates pour les populations locales. Ainsi, pour ne pas violer les ententes conclues avec leurs partenaires commerciaux, plusieurs dirigeants sont prêts à aller à l'encontre des besoins de base de leur population. On retrouve alors dans une relation verticale et hiérarchique proche des relations inégales entre le Nord et le Sud. Pourtant, « il est plus que temps de remplacer la logique de domination par une logique de redistribution de richesses dans un souci de justice »ⁱⁱⁱ. Pour ce faire, il faut investir, sans pour autant nuire aux agriculteurs, dans le secteur via des subventions ou en instaurant des coopérations régionales efficaces qui répondent aux besoins réels des populations rurales et qui dépendent de l'agriculture. Car comme le soulignait le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, « la crise alimentaire est loin d'avoir disparu. (...) Chaque jour davantage de personnes sont privées de la nourriture dont elles ont besoin parce que les prix restent trop élevés, que leur pouvoir d'achat s'est réduit à la cause de la crise économique ou parce que les pluies ne sont pas venues et que les réserves de céréales ont été mangées »^{iv}. L'enjeu de la faim est tout aussi pressant quand on sait qu'il y aura, en 2050, plus de 3.3 milliards de bouche à nourrir^v Le droit à l'alimentation des populations les plus marginalisée est d'autant plus menacé que certains gouvernements doivent réduire l'aide accordée à leurs petits producteurs agricoles afin de respecter certaines conditionnalités imposées par les organisations financières internationales

L'avènement de la souveraineté alimentaire : interdépendance ou indépendance des acteurs?

Si on réfléchit à l'ensemble des acteurs pouvant influencer sur la souveraineté alimentaire, nous pouvons affirmer que les gouvernements qui ont signé des traités commerciaux avec différents partenaires économiques voient maintenant leur autonomie contingente de ces relations avec l'extérieur. De plus, le paiement de la dette extérieure a des incidences directes sur la résolution du problème de la faim puisqu'une partie importante du trésor public est drainée vers l'extérieur. Ainsi, plutôt qu'une relation d'interdépendance au niveau national entre la population et le gouvernement, cette interdépendance est tournée vers l'extérieur.

Au niveau des ONG, des producteurs locaux et des citoyens, bien que le combat soit mené pour le respect des droits à l'alimentation des peuples, il n'en demeure pas moins que leur pouvoir d'influence s'inscrit dans un contexte politique où les décisions prises par leurs dirigeants étatiques délimitent souvent les marges de manœuvres. Le fait même d'être souvent situés au bas de l'échelle sociale limite d'autant plus le choix des petits producteurs agricoles de ces acteurs de rester indépendants, et dans ce cas-ci de ne pas adhérer au jeu du marché agroalimentaire mondialisée. De plus, face à des organisations internationales dotées de moyens beaucoup plus importants, leurs voix sont souvent ignorées. Un bon exemple est celui du Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui souvent en distribuant de l'aide d'urgence mine les productions locales. Ainsi récemment, le PAM a « investi 30 milliards de dollars E.-U. et a utilisé plus de 47 millions de tonnes de produits alimentaires pour combattre la faim, promouvoir le développement économique et social et fournir des secours dans les situations d'urgence s'est donné pour mission »^{vi}.

Le pouvoir entre les acteurs de la souveraineté alimentaire reste encore trop inégalement réparti. Le droit à l'alimentation reste encore aujourd'hui un vœu pieux, même si l'un des Objectifs du Millénaire pour le développement est de réduire de moitié la faim dans le monde d'ici 2015. Plus de six mois après la fin du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire à Rome, les actes et les gestes concrets à poser se font toujours attendre de la part des gouvernements, des firmes supranationales et des organisations internationales.

Face à cette situation, il est impératif de s'interroger et débattre des acteurs de la souveraineté alimentaire. Comment imaginer la mise en place d'un large mouvement populaire ou encore une coalition mixte et élargie capable de créer un véritable momentum suffisant pour forcer une réflexion globale sur l'avenir de l'agroalimentaire ? C'est cette question qui a été abordé et débattu lors de la conférence du 25



Source : ©FAO /Alessandra Benedetti.
<http://www.flickr.com/photos/foaonews/>

mars, les trois prochains textes offrent trois perspectives à la fois complémentaires mais aussi parfois contradictoires sur cette question tout à fait politique, dans le sens du pouvoir d'influence.

Roxanne Ambourhouet-Bigmann est étudiante au baccalauréat en Économie et Politique à l'Université de Montréal. Ses champs d'intérêts portent essentiellement sur l'implication des citoyens dans l'organisation de la société et les mises en place des politiques gouvernementales..

ⁱ Propos recueillis par Timothé Nothias

ⁱⁱ Daniel Maxwell. *Sécurité alimentaire dans les centres urbains d'Afrique subsaharienne*. Centre de recherches pour le développement international. En ligne. http://www.idrc.ca/fr/ev-30583-201-1-DO_TOPIC.html

ⁱⁱⁱ Damien Millet et Éric Toussaint. *Pourquoi une faim galopante au XXI^{ème} siècle et comment l'éradiquer?* En ligne. <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=13368>

^{iv} Centre d'actualités de l'ONU. *Crise alimentaire : Ban réclame les 20 milliards de dollars promis par le G8*. En ligne. <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=20178&Cr=alimentation&Cr1>

^v *Ibid.*

^{vi} Programme Alimentaire Mondial. *Lutter contre la faim dans le monde*. En ligne. <http://one.wfp.org/french/>

MOUVEMENTS PAYSANS ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : L'EXEMPLE DE VÍA CAMPESINAⁱ*

Par Annette Aurélie DesmaraUUis

La crise alimentaire mondiale de 2007-2008, caractérisée par une montée des prix alimentaires, des manifestations urbaines et le déplacement constant des personnes pauvres des régions rurales, est un exemple clair de l'incapacité du modèle dominant de développement rural à éliminer la pauvreté. Ce modèle a failli à ses tâches principales : s'attaquer à la faim dans le monde et améliorer le sort de la majorité des paysans et des petits agriculteurs. La crise alimentaire mondiale récurrente est complexe et s'approfondit. Quelles sont les solutions envisagées pour y mettre fin?

Les millions de paysans et paysannes, petits agriculteurs et agricultrices, les employés de fermes et les communautés autochtones, tous rassemblés au sein du mouvement transnational *La Vía Campesina*, considèrent que la crise alimentaire et la crise environnementale conséquente sont le résultat direct d'années de politique économiques destructives. Les pressions exercées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, de même que par l'Organisation mondiale du commerce, ont contribué aux effets négatifs suivants :

- une réduction des investissements dans la production alimentaire destinée à la consommation nationale en faveur d'une augmentation des investissements dans la production destinée à l'exportation ;
- l'interdiction de l'intervention des gouvernements nationaux dans l'économie ;
- la mise en place de politiques agricoles qui utilisent des technologies (*high tech*) en vue d'augmenter la production comme, par exemple, l'emploi de semences génétiquement modifiées (les OGM) ;
- la libéralisation des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette restructuration agricole a vraiment favorisé l'expansion de la production à grande échelle et a facilité l'entrée de grandes multinationales dans différentes étapes de la chaîne de production alimentaire grâce à la privatisation, la déréglementation du commerce et le démantèlement des programmes de soutien aux paysans et aux petits agriculteurs.

Depuis sa fondation, en 1993, *La Vía Campesina* est devenue l'une des voix de la résistance radicale à la mondialisation de ce modèle néolibéral et corporatif d'agriculture. Non seulement les paysans refusent de disparaître, mais ils sont aussi au centre de cette résistance et ils sont

devenus de plus en plus forts. Le mouvement représente aujourd'hui 148 organisations de 69 pays de l'Asie, des Amériques, de l'Europe et de l'Afrique.

Il est important de comprendre que pour *La Vía Campesina*, la résistance radicale ne se limite pas aux manifestations, à l'action directe ou à la désobéissance civile ; la résistance radicale signifie aussi créer des alternatives viables, des alternatives fondées sur le concept de souveraineté alimentaire. Pour le mouvement, une chose est claire : le modèle qui avait déclaré la guerre à l'agriculture paysanne est maintenant en crise. Selon *La Vía Campesina*, il s'agit d'un moment charnière : « le temps de la souveraineté alimentaire est venu ».

Le concept de souveraineté alimentaire est né de l'expérience et de l'analyse critique du monde paysan. Le concept a été développé par les gens qui ont été directement affectés par les changements de politiques agricoles aux niveaux national et international des années 80 et du début des années 90. Il est important de mentionner l'origine du concept, puisque les idées ne naissent pas du néant. Connaître l'origine du concept nous aide aussi à comprendre pourquoi *La Vía Campesina* le défend de toutes ses forces.

Le but principal de *La Vía Campesina* est de construire un modèle de développement rural basé sur le principe de la souveraineté alimentaire. Ceci implique des changements majeurs dans les campagnes :

- des changements qui vont améliorer les moyens de subsistance de ceux qui cultivent la terre ;
- des changements qui favorisent une augmentation de la production alimentaire locale pour la consommation locale ;
- des changements qui créent des espaces démocratiques afin que les citoyens puissent jouer un rôle de premier plan et participer aux prises de décisions sur les enjeux qui les concernent ;
- Pour que ces changements se produisent, les communautés locales doivent avoir un meilleur accès aux ressources de production ainsi qu'un pouvoir social et politique.

La *Vía Campesina* soutient qu'un nouveau modèle de développement, juste et équitable, est possible avec la souveraineté alimentaire. Alors, quand les membres de *La Vía Campesina* parlent de souveraineté alimentaire, ils ne parlent pas d'apporter de simples retouches au modèle dominant actuel. La souveraineté alimentaire exige la transformation et la démocratisation du système alimentaire. Par définition, la souveraineté alimentaire exige un changement radical des sociétés. Elle implique un changement culturel et politique, un changement dans la façon dont on pense l'alimentation et dans les relations sociales liées à la production et la consommation.

C'est lors de sa deuxième conférence internationale à Tlaxcala, au Mexique, que *La Via Campesina* a, pour la première fois, discuté du concept de souveraineté alimentaire. Les leaders paysans ont alors cessé de croire à l'efficacité du concept de sécurité alimentaire pour garantir aux marchés locaux l'accès à des aliments culturellement appropriés et nutritifs. Selon *La Via Campesina*, l'idée de sécurité alimentaire a entraîné l'élaboration de politiques visant la maximisation de la production alimentaire et l'amélioration de l'accès aux aliments sans porter attention à comment, où et par qui la nourriture était produite. Par exemple, l'OMC a interprété « sécurité alimentaire » comme la garantie d'« un approvisionnement adéquat en aliments importés ». Les gouvernements et les multinationales ont mené une politique de sécurité alimentaire faisant la promotion d'une libéralisation croissante du commerce agricole et concentrant la production alimentaire entre les mains des moins nombreuses, mais plus grosses, corporations agroalimentaires. Et les organismes d'aide internationale qui souscrivent à l'idée selon laquelle l'insécurité alimentaire est d'abord un manque de denrées ont aussi opté pour des variations sur le thème d'un « vous n'avez qu'à produire et/ou importer davantage d'aliments qui viennent d'ailleurs ».

Pour contrer cette appropriation de l'idée de sécurité alimentaire, *La Via Campesina* a proposé une alternative radicale « directement liée à la démocratie et à la justice » qui met le contrôle des ressources productives (terre, eau, graines et autres ressources naturelles) entre les mains de ceux qui produisent la nourriture. En faisant la promotion de la souveraineté alimentaire, *La Via Campesina* a explicitement rejeté ce qui était peut-être l'un des principes les plus significatifs de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, le « droit à l'exportation ». *La Via Campesina* soutient plutôt que la souveraineté alimentaire implique « le droit à produire sur notre propre territoire ». La Conférence de Tlaxcala a établi onze principes liés à la souveraineté alimentaire. Ils ont été intégrés à la position du mouvement présentée lors d'événements entourant le Sommet mondial de l'alimentation à Rome en novembre 1996.

L'objectif de *La Via Campesina* est de construire un modèle de développement rural radicalement différent, un modèle basé sur le concept de la souveraineté alimentaire. *La Via Campesina* travaille sur différents fronts à la fois. Le premier est interne au mouvement, qui considère que l'unité et la solidarité des diverses organisations agricoles et paysannes du monde sont nécessaires à l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Cette unité a déjà permis à *La Via Campesina* de définir des politiques alternatives à propos d'enjeux qui concernent les communautés rurales et d'entreprendre des actions collectives, comme la réforme agraire, les droits de la personne, la biodiversité, l'égalité des sexes, la participation et la représentation des

jeunes, et l'agriculture paysanne. Actuellement, *La Vía Campesina* continue à travailler pour créer une unité au sein de sa diversité.

Pour le mouvement paysan, il est aussi nécessaire de construire une alliance avec les ONG et les mouvements sociaux qui partagent sa vision. Comme Paul Nicholson de *La Vía Campesina* le dit, « On n'est pas propriétaire de la souveraineté alimentaire ! ». Au cours des dernières années, une collaboration entre différents mouvements et organisations de la société civile, de même que *La Vía Campesina*, a permis de développer davantage le concept de souveraineté alimentaire.



Source de l'image: The Other, The good Dr
http://www.otherdiscovery.com/?attachment_id=627

Il est clair que *La Vía Campesina* a contribué à modifier le débat sur l'alimentation et l'agriculture. Le concept de la souveraineté alimentaire fait son chemin, ralliant aujourd'hui des mouvements locaux, nationaux et internationaux. Le concept est également discuté par des institutions mondiales telles que la FAO, et les rapports récents de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme préconisent la souveraineté alimentaire pour assurer le « droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire » des peuples. Certains gouvernements sont d'ailleurs en train d'adopter le concept: le Népal songe à intégrer la souveraineté alimentaire dans sa constitution nationale, alors que la Bolivie, le Venezuela et le Mali explorent la possibilité d'inclure ce concept dans leurs politiques nationales. Directement lié à la souveraineté alimentaire, le concept de droits des paysans a refait surface sur la scène internationale lorsqu'au printemps 2004, sous la direction des syndicats paysans indonésiens, *La Vía Campesina* a demandé à la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme d'élaborer une déclaration sur les droits des paysans. Également importantes, alors qu'elles avaient pratiquement disparu des programmes politiques des gouvernements nationaux et des

instances internationales, les réformes agraires ont été remises à l'ordre du jour, et le « programme de réforme agraire assistée par le marché » de la Banque mondiale est aujourd'hui remis en cause.

L'enjeu de la gestion de l'offre

Cette question me fait penser à la séance du Comité permanent d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à laquelle j'ai assisté en 2007. Je me souviens de l'intervention d'un politicien québécois qui a commencé sa présentation en admettant qu'il y avait une crise en agriculture. Je le cite parce que je crois qu'il a posé des questions que beaucoup de gens se posent :

J'ai l'impression qu'on se retrouve à la croisée des chemins. Il y a un choix politique à faire. Quel genre d'agriculture voulons-nous ? Est-ce qu'on veut encore des fermes familiales ? Est-ce qu'on y croit ? Et si c'est ce qu'on veut, on doit prendre les décisions qui lui permettront de durer. Préférons-nous une agriculture industrielle ?

Alors, voulons-nous un modèle d'agriculture industrielle de plus en plus concentré et dominé par les intérêts des grandes multinationales ? Ou voulons-nous un modèle d'agriculture qui, entre autres choses, permet à plus de gens de rester sur leur terre et de vivre de l'agriculture ? Ces questions reflètent deux visions de l'agriculture et indiquent la lutte politique que se livrent deux modèles de développement social et économique.

En quoi la gestion de l'offre est-elle une meilleure option que les subventions aux agriculteurs ? Ce que les membres de *La Vía Campesina* veulent, en tant que paysans et paysannes, c'est recevoir des prix justes pour leurs produits. La gestion de l'offre est un mécanisme très important qui garantit le recouvrement des coûts de production de l'exploitation et qui assure des prix justes et stables aux agriculteurs. Ici, au Canada, c'est un mécanisme essentiel pour les producteurs d'œufs, de produits laitiers et de volaille.

Il est évident que les gens qui produisent dans le système de l'offre réglementée ont été moins affectés par les crises cycliques du revenu agricole. La gestion de l'offre a également pour effet de stabiliser les prix à la consommation. Alors, dans le cadre de la souveraineté alimentaire, il est certain que la gestion de l'offre est un mécanisme qui doit être renforcé.

Cependant, il faut aussi admettre que la gestion de l'offre au Canada doit être réformée. Il est très évident que le coût des quotas veut dire que leur achat demeure inaccessible pour beaucoup de gens. Le résultat est donc que nous avons un système de gestion de l'offre qui

protège la production à grande échelle au lieu d'ouvrir la porte à ce que beaucoup plus de gens puissent s'intégrer à celle-ci et d'encourager la production à petite échelle. De plus, les accords commerciaux empêchent l'extension de ce modèle de production et de commercialisation à d'autres secteurs.

Dans un système basé sur la souveraineté alimentaire qui met l'accent sur l'alimentation locale et des revenus justes pour les agriculteurs, et qui vise à leur permettre de rester sur leurs terres, la gestion de l'offre actuelle doit être réformée. Je considère qu'il y a trois aspects à travailler.

D'abord, les coûts élevés et toujours en hausse des quotas ont contribué à la concentration de la production, car les prix élevés empêchent l'entrée de nouveaux agriculteurs dans le marché. Oui, on a besoin de quotas de production, mais on a aussi besoin de systèmes de gestion de l'offre qui comprennent des mesures qui vont faciliter l'accès pour les jeunes, nouveaux et petits producteurs de volaille, d'œufs et des secteurs laitiers, au monde agricole. Cette entrée dans le marché doit pouvoir se faire à un coût abordable.

Les systèmes de gestion de l'offre devraient favoriser la production locale, la transformation locale, la déconcentration de la production et permettre à un plus grand nombre de petits agriculteurs d'exister. En effet, nous avons besoin d'une « dé-capitalisation » des valeurs des quotas.

Ensuite, nous avons aussi besoin d'une expansion systématique et démocratique de nos systèmes de gestion de l'offre, qui devraient être dirigés par les petits agriculteurs. Nous pourrions ainsi assurer l'inclusion d'autres produits (par exemple, le porc, les pommes, les pommes de terre, etc.). On a aussi besoin de plus de coopération entre les agences de gestion de l'offre et les petites entreprises de transformation. Ceci nous aiderait à nous diriger vers une industrie de transformation alimentaire plus diversifiée. Il faudrait donc une déconcentration de l'industrie de transformation. Il faudrait aussi protéger nos systèmes de gestion de l'offre contre les attaques des autres gouvernements dans le cadre de l'OMC et d'autres accords de libre-échange.

En résumé, la gestion de l'offre est un mécanisme important. Une approche liée à la souveraineté alimentaire nous aiderait à travailler vers l'expansion, la protection et l'amélioration de la gestion de l'offre : plus de produits et plus de secteurs alimentaires, une défense solide contre les attaques extérieures et des dispositions encourageant la production à petite échelle et l'installation de plus de petits agriculteurs.

Consommateurs et pouvoir citoyen

La Vía Campesina est bien consciente qu'une transformation radicale du système alimentaire ne peut pas se faire uniquement par les actions des paysans. En fait, cette transformation ne pourra se réaliser que dans la mesure où l'opinion publique changera. Un renversement de l'opinion publique donne toujours plus de force à un potentiel changement.

Les organisations paysannes du Sud et du Nord savent depuis un bon moment déjà que le soutien et la participation des populations urbaines sont absolument nécessaires. Bien que la plupart des organisations membres de *La Vía Campesina* soient strictement rurales, certaines de ces organisations travaillent aussi dans les centres urbains.

Par exemple, le Mouvement des Sans-Terre (MST) au Brésil travaille principalement dans les campagnes auprès des paysans sans terre. Le Mouvement travaille également à installer des colonies urbaines sur de petits lopins de terre dans les favelas, près ou à l'intérieur même des villes.

Au Mexique, l'UNORCA, une organisation paysanne de l'État de Puebla, aide les marchands ambulants à s'organiser en milieu urbain. À Veracruz, l'UNORCA a joué un rôle important dans l'organisation des transporteurs. Au Québec, l'Union paysanne regroupe des agriculteurs et, entre autres, des chercheurs, des étudiants, etc., qui travaillent ensemble à bâtir une alternative à la malbouffe et à l'agriculture industrielle. Le Syndicat national des agriculteurs du Canada (NFU) invite des gens de la ville à participer en leur donnant la possibilité de devenir membres associés au syndicat.

Certaines organisations de *La Vía Campesina* ont beaucoup travaillé pour convaincre les gens dans les villes de l'importance d'un système de production juste. Le Mouvement des Sans-Terre, par exemple, a non seulement réussi à faire de la réforme agraire un enjeu pour les populations rurales, mais, de plus, la grande majorité des Brésiliens sont aujourd'hui convaincus qu'une réforme agraire est la meilleure solution pour tout le pays. Les demandes de réforme agraire du MST sont tellement connues qu'elles ont même été présentées dans un téléroman très populaire. La Confédération Paysanne en France a aussi beaucoup collaboré avec des groupes urbains pour des campagnes contre la malbouffe et une agriculture viable, ainsi que pour des campagnes contre les OGM et la souveraineté alimentaire.

Il est important de reconnaître que l'idée de souveraineté alimentaire est née de l'analyse, des luttes et des expériences de ceux et celles qui produisent la nourriture. Mais *La Vía Campesina* comprend très bien que la coopération de ceux et celles qui vivent dans les villes est la seule

manière de développer des politiques publiques basées sur la souveraineté alimentaire. Paul Nicholson a très bien résumé cette position :

Qu'est-ce qui motive les gens à adopter le principe de souveraineté alimentaire ? C'est l'insécurité alimentaire, le réchauffement de la planète, la crise écologique, de plus longs kilomètres alimentaires (*food miles*), le besoin d'aliments de qualité et la survie des économies locales. Ce sont les préoccupations citoyennes, ce sont les préoccupations des peuples. La souveraineté alimentaire n'appartient pas à *La Vía Campesina*. Le concept n'a pas été conçu pour les agriculteurs et les paysans exclusivement. C'est pour cette raison qu'on parle de la souveraineté alimentaire des peuples. Il faut identifier les alliés, développer des alliances avec les pêcheurs, les femmes, les environnementalistes et les associations de consommateurs, afin de trouver une cohésion – il faut renforcer les dialogues entre les villes et les campagnes afin de générer des modèles alternatifs.

C'est pour cela que dix ans après avoir introduit le concept au niveau international, *La Vía Campesina* a fait partie du comité de pilotage du Forum de Nyéléni, qui regroupait le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest, la Marche mondiale des femmes, le Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche, Les Amis de la Terre International, et d'autres organisations. Ensemble, ils ont organisé ce Forum mondial pour mieux travailler à la compréhension de la souveraineté alimentaire, améliorer la solidarité et les actions communes, et développer des stratégies pour implanter la souveraineté alimentaire localement et globalement.

L'événement a réuni environ six cents personnes de différents mouvements sociaux, mouvements paysans, éleveurs nomades, peuples autochtones, pêcheurs, travailleurs migrants, et ONG, venus de 80 pays différents. Le forum de Nyéléni a été un véritable succès. Premièrement, il a permis au concept de souveraineté alimentaire de dépasser la perspective des producteurs (et la production) pour intégrer les associations de consommateurs (et la consommation). Deuxièmement, les participants se sont entendus sur une vision commune de la souveraineté alimentaire qui considère :

- La nourriture comme étant fondamentale aux cultures locales ;
- comme réduisant l'écart entre la production et la consommation ;
- étant basée sur le savoir local ;
- et voulant démocratiser le système alimentaire mondial en général.

Finalement, la réunion a ouvert un espace dans lequel des coalitions nationales et internationales ont pu se rapprocher et gagner en force. Après Nyéléni, il n'y avait plus de doute quant à l'existence d'un mouvement mondial promouvant la souveraineté alimentaire. Ce mouvement comprend des ONG, des mouvements sociaux de la campagne et aussi des villes.

Souveraineté alimentaire, État et mondialisation

Il est certain que la souveraineté alimentaire entre en conflit avec la mondialisation basée sur le principe de libre-échange. La souveraineté alimentaire a été développée comme une alternative à ce type de globalisation.

Comme Joao Pedro Stédile du Brésil l'a très bien exprimé, « Ce concept nous fait entrer directement en collision avec le capital international, qui souhaite la libéralisation des marchés. Nous croyons que tous les peuples ont le droit de produire leur nourriture. Le commerce des produits agricoles doit être subordonné à ce droit suprême. Seuls les excédents doivent être commercialisés. Nous nous opposons à l'OMC et à la monopolisation du commerce agricole par les multinationales. Comme José Martí l'avait dit, un peuple qui ne peut produire sa propre nourriture est un esclave privé de toute liberté. Si une société ne produit pas de quoi se nourrir, elle dépendra toujours des autres. »

La souveraineté alimentaire n'est pas un mode d'emploi qui stipulerait que, dans tous les cas, la meilleure façon de faire est la réappropriation de la terre, des réseaux de distribution, etc., par l'État. Plutôt, la souveraineté alimentaire suggère que les États ont un rôle crucial à jouer dans la création de certaines opportunités et avantages utiles à l'établissement de certains types de production et systèmes de marketing.

Il est tout aussi important de mentionner que la souveraineté alimentaire implique le droit des peuples à participer à la prise de décisions qui ont trait à leur système alimentaire, les systèmes agricoles, d'élevage, etc. La façon dont ils conçoivent leurs propres systèmes est cruciale et ces systèmes sont adaptés à des contextes spécifiques.

Cela veut dire qu'étant donné la diversité des cultures et des environnements, on devrait voir de multiples et différentes façons d'organiser la production et la distribution. La diversité remplacerait l'approche « mode d'emploi », le « blue print » qui prévaut actuellement avec le modèle agricole dominant.

Suggérer que la souveraineté alimentaire signifie la réappropriation des ressources naturelles par l'État reviendrait à croire qu'il n'existe qu'une seule solution. Mais comme nous devrions

l'avoir appris des Zapatistes, il y a un « non », mais plusieurs « oui ». Dans plusieurs coins de la planète, le système alimentaire mondial actuel n'a plus la confiance des peuples et certains d'entre eux le rejettent tout simplement. Le concept de souveraineté alimentaire suggère qu'il y a d'autres moyens – durables et équitables socialement - d'organiser la production et la distribution.

Cependant, ce n'est que dans la mesure où un certain pourcentage de la population accorde de la valeur à ces moyens qu'un gouvernement les encouragera et en fera la promotion. Il est aussi nécessaire que les citoyens en faveur de ces nouvelles manières d'organiser la production et la distribution fassent pression sur le gouvernement afin qu'il mette en place la législation pertinente à cet effet. Toutefois, la première étape est sans doute de donner aux citoyens la chance de pouvoir discuter et de débattre des options qui s'offrent à eux.

Par exemple, il y a quelques années, le gouvernement municipal de Saskatoon, en Saskatchewan, a pris la décision de fournir l'espace physique nécessaire à la création d'un marché de produits ruraux. Cette intervention a permis la création d'un type particulier de marché, dans lequel on retrouve principalement des aliments locaux. La décision de la ville de Saskatoon était le résultat de nombreuses discussions et débats avec la communauté. Les pressions de la communauté sur le gouvernement municipal l'auront finalement poussé à acquiescer aux demandes citoyennes.

Comme la souveraineté alimentaire implique la démocratisation du système alimentaire, les gouvernements doivent créer des espaces dans lesquels les citoyens peuvent discuter du genre de politiques alimentaires et agricoles souhaitées pour leur propre communauté.

Il est important de mentionner que le concept de souveraineté alimentaire ne prétend pas savoir ce que chaque communauté décidera. Le concept demande plutôt la création d'espaces dans lesquels les gens pourront discuter d'alimentation, de la façon dont la nourriture est produite, de ceux qui la produisent, de ce que ça signifie pour les cultures et les communautés locales, etc.

Bien entendu, en résultat de ces discussions démocratiques aux plans local et régional, les solutions proposées seront très diversifiées. Nous devrions, de plus, nous attendre à ce que des demandes provenant d'un même groupe puissent se révéler contradictoires. Comme Raj Patel le dit, « Il n'existe pas de peuple avec une seule et unique perspective sur la politique alimentaire. La souveraineté alimentaire appelle à la création de nouveaux espaces politiques créés et remplis par des débats. Chaque communauté est appelée à se positionner sur la sorte

de système d'alimentation qui est préférable. De ces espaces de discussion peuvent naître des politiques alimentaires orientées vers le droit à l'alimentation. Mais encore plus importante est la création d'un processus démocratique durable et généralisé en mesure de générer une direction politique. Cette direction politique sera nécessaire pour ensuite mettre de la pression sur le gouvernement, et assurer la mise en œuvre d'un projet et sa réalisation complète. »

Un autre aspect essentiel du rôle de l'État par rapport à la souveraineté alimentaire est qu'il doit permettre une distribution équitable des ressources de production. La souveraineté alimentaire ne suggère pas que toutes les terres doivent appartenir à l'État. Ce qui est avancé est plutôt que les États ont un rôle à jouer, soit celui de mettre en place une législation qui garantisse une équitable distribution des terres et leur utilisation durable. De plus, le contenu de cette législation doit refléter les accords des débats avec les citoyens.

La souveraineté alimentaire nécessite également une réforme agraire qui ne doit pas se limiter à une redistribution des terres, mais aussi transformer en profondeur le système agricole pour favoriser la production et la mise en marché à petite échelle. Pour certaines organisations affiliées à *La Vía Campesina*, une véritable réforme agraire consiste à retirer du marché les terres et les autres ressources de production, et à appliquer le principe de propriété collective de la terre qui permet aux familles qui la cultivent d'en avoir l'usufruit. Plusieurs des organisations paysannes autochtones affiliés à *La Vía Campesina* ont une notion plus large de l'autonomie territoriale et une approche plus globale face à la terre, et à ce qu'elle peut contenir et soutenir.

Définir les modalités exactes de la redistribution des terres soulève beaucoup de questions : faut-il exproprier ou non, quelles compensations accorder, à qui attribuer les lopins de terre, sous quel type de régime? Elles sont toutes des enjeux très importants aux yeux de nombreuses organisations agricoles. *La Vía Campesina* s'efforce de soutenir les démarches de ses organisations locales et nationales, plutôt que de leur imposer une vision centralisée d'un seul programme idéal de redistribution des terres.

Pour terminer, je veux seulement répéter ici que le concept de souveraineté alimentaire suggère qu'il existe une multitude de façons de partager les ressources naturelles. Il s'agirait d'une erreur que de penser qu'une seule voie ne doit et ne peut être empruntée.

Synergie entre les revendications politiques globales et l'implantation locale de la souveraineté alimentaire

Aujourd'hui, il existe une certaine méfiance historique entre les organisations paysannes et les ONG. Je crois qu'il faut bien comprendre les différences entre les ONG nationales et internationales, et les mouvements paysans, car ils ont souvent des buts, objectifs et intérêts différents. Ils ont aussi des cultures internes et des structures différentes. En plus, les conflits entre les ONG et les mouvements paysans peuvent aussi provenir de modes de fonctionnement différents, de même que d'un accès inégal aux ressources humaines, financières et politiques qui conduit souvent à une répartition inégale du pouvoir.

Par exemple, l'existence des ONG de développement tient largement à leur capacité d'obtenir une aide financière en vue de réaliser des projets de développement ou des campagnes destinées aux groupes défavorisés et marginalisés. En d'autres mots, les ONG canalisent des fonds pour mener des projets de développement qui soutiennent des organisations sur le terrain. En général, le personnel des ONG est composé de professionnels de la classe moyenne qui peuvent parler plusieurs langues, et qui ont souvent développé d'excellentes capacités de recherche. Les ONG ont des comptes à rendre, surtout à ceux qui leur fournissent une aide financière. L'une des stratégies importantes adoptées par les ONG, en général, est de participer à un dialogue ou d'entrer en négociation avec ceux qui ont le pouvoir – soit l'OMC, la Banque mondiale, etc. Le lobbying est aussi une stratégie importante pour les ONG.

De leur côté, les mouvements paysans font partie des organisations populaires, des organisations communautaires ou des mouvements sociaux comme les syndicats, les associations de pêcheurs, les groupes de lutte contre la pauvreté et les mouvements de femmes. Les organisations populaires sont ancrées dans la communauté ou un secteur donné, et regroupent des personnes qui travaillent bénévolement à défendre les intérêts de leurs membres. Souvent, leurs dirigeants sont élus démocratiquement et répondent directement à leurs membres. L'action directe, la désobéissance civile, la mobilisation et les manifestations publiques demeurent leurs principales stratégies dans leur lutte pour un meilleur accès aux ressources de production.

Les mouvements paysans se méfient de la participation et de la négociation, puisque ceci est un enjeu souvent dominé et manipulé par ceux qui ont le pouvoir. C'est alors seulement dans certains contextes que les mouvements paysans décident de négocier et, en plus, la négociation doit toujours s'accompagner d'une mobilisation.

On parle donc vraiment de deux mondes différents. Dans le passé, plusieurs ONG qui travaillaient étroitement avec des organisations paysannes dans leur propre pays se sont retrouvées à parler au nom des paysans et à représenter leurs intérêts sur la scène

internationale. Quand *La Via Campesina* s'est formée, le mouvement voulait se tailler une place sur la scène internationale, afin de représenter lui-même les voix et les revendications des paysans et paysannes. Le mouvement a dû contester un élément central de la société civile qui avait dominé les discussions reliées à l'agriculture au niveau international – les ONG.

Par contre, il y a beaucoup de cas d'ONG qui travaillent de façon respectueuse avec les organisations paysannes. Par exemple, dans beaucoup de pays, les ONG se sont formées pour parler au nom de ceux qui n'avaient pas de voix, c'est-à-dire qu'elles aidaient les groupes marginalisés à prendre la parole. Et, dès que ces mouvements populaires se sont formés, certaines ONG ont compris la nécessité de changer leurs relations avec eux. Elles se sont tenues à l'écart pour donner l'espace aux mouvements paysans; elles ont aidé les organisations paysannes seulement lorsqu'elles leur ont fait appel.

Mais il y avait aussi beaucoup d'ONG qui n'étaient pas prêtes à accepter de jouer un rôle moins important, c'est-à-dire à suivre la direction des mouvements paysans. Beaucoup d'ONG n'ont pas voulu céder l'espace qu'elles occupaient depuis longtemps sur la scène internationale. L'arrivée de *La Via Campesina* a donc créé certains conflits. L'organisation a toujours été consciente du rôle important des ONG au niveau international, puisque ces organisations possèdent une expertise en recherche, une capacité de lobbying, une connaissance des tendances mondiales et un accès à des fonds indispensables. C'est pour cela qu'à différentes étapes, *La Via* a démontré sa volonté de travailler et d'établir des relations de coopération avec les ONG progressistes.

Au cours des dernières années, une coopération entre différents mouvements, des ONG et *La Via Campesina* a permis de développer davantage le concept de souveraineté alimentaire. À divers moments clés, beaucoup de progrès ont été réalisés. En voici quelques exemples :

- Le travail de la coalition internationale « Notre monde n'est pas à vendre » a regroupé des mouvements sociaux, des centres de recherche et des ONG, qui ont travaillé ensemble pour rédiger la Déclaration des peuples pour la souveraineté alimentaire. Cette déclaration inclut des mécanismes internationaux spécifiques visant à garantir la souveraineté alimentaire ;
- Le Forum sur la souveraineté alimentaire à Cuba, qui a eu lieu en 2001, a permis à beaucoup d'ONG et mouvements sociaux de travailler ensemble sur le concept ;

En 2002, le Forum Mondial sur la souveraineté alimentaire qui réunissait des ONG et des organisations de la société civile s'est tenu à Rome, en parallèle avec le Sommet Mondial de l'Alimentation. Cinq ans plus tard, un autre moment clé de la collaboration entre les mouvements paysans, différentes ONG et des mouvements sociaux a été constitué de

discussions autour du contenu et des pratiques de la souveraineté alimentaire. À la suite de ce Forum, les ONG et les mouvements sociaux ont formé l'IPC, soit le Comité international de planification, qui devait assurer le suivi des décisions prises au forum. Ce Comité est devenu le point de contact entre la FAO et la société civile suite au Sommet Mondial de l'Alimentation. Actuellement, ce Comité international de planification joue un rôle de coordination et de communication très important entre les différentes organisations et les mouvements qui travaillent sur la souveraineté alimentaire. Par exemple, le IPC a joué un rôle central dans l'organisation du Forum de Nyéléni.

Alors, pour répondre directement à la question de la collaboration entre *La Via* et les ONG, oui, une synergie entre les mouvements paysans et les ONG est possible, elle existe déjà. Mais c'est aussi une synergie de laquelle il faut toujours prendre soin. Ainsi, lorsque *La Via* a organisé sa cinquième conférence internationale, qui a eu lieu au Mozambique en 2009, deux journées ont été consacrées à un échange entre les ONG et les mouvements sociaux afin d'approfondir leurs plans et de discuter des stratégies et campagnes reliées à la souveraineté alimentaire.

Rapports de force face aux institutions internationales : firmes transnationales et grandes organisations philanthropiques

D'emblée, il faut souligner qu'il n'y a pas beaucoup d'instances internationales capables de relayer les revendications paysannes. *La Via Campesina* joue certainement un rôle important aux niveaux local, national et international, et on ne devrait pas sous-estimer le pouvoir des mouvements sociaux tels que lui. Cependant, tant que les institutions internationales actuelles demeureront ce qu'elles sont, il y a peu de chance d'arriver à les influencer. Puisque l'OMC est un instrument clé du modèle néolibéral, et aussi parce que cette organisation a tellement de pouvoir, dès sa formation, *La Via Campesina* a décidé qu'il était impossible de réformer l'OMC. Au lieu d'essayer de la réformer, *La Via Campesina* a tenté de la délégitimer en tant qu'organisation responsable du commerce agricole. Le mouvement paysan a donc appelé pour un retrait du secteur agroalimentaire de la part de l'OMC et pour le développement d'un nouveau concept et de nouvelles instances internationales responsables de la mise en place de la souveraineté alimentaire.

Ainsi, parmi les propositions de la Déclaration de la souveraineté alimentaire des peuples, on retrouve les suivantes :

- La création d'une commission mondiale sur l'agriculture durable et la souveraineté alimentaire ayant pour mandat d'évaluer les effets de la libéralisation du commerce sur la souveraineté et la sécurité alimentaire, et d'élaborer des solutions alternatives. Cette

commission pourrait être dirigée par des organisations et des mouvements de la société civile, des représentants élus et des organisations multilatérales compétentes ;

- Un traité international contraignant qui définirait les droits des paysans aux ressources et à produire, en plus de leur fournir la protection légale nécessaire pour que ces droits soient respectés. Ce traité pourrait être intégré au cadre des Nations unies en matière de droits de la personne et relié aux conventions existantes de l'organisation ;
- Une convention internationale appelée à remplacer l'Accord sur l'agriculture actuel, ainsi que des clauses pertinentes dans les autres accords de l'OMC.

Cette convention appliquerait le concept de souveraineté alimentaire et assurerait le respect du droit fondamental de tous les humains à une alimentation saine et sûre, à un emploi et à des conditions de travail décentes en milieu rural, ainsi qu'à un milieu naturel sain, riche et diversifié.

Depuis quelques années déjà, *La Via Campesina* travaille à la reconnaissance des droits internationaux des paysans. Ce faisant, le mouvement a travaillé avec de nombreuses ONG, notamment avec FIAN et CETIM (des ONG européennes), afin d'encourager les agences de défense des droits de la personne de l'ONU à prendre en considération les droits des paysans et la souveraineté alimentaire. Les rapports de l'ancien Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation du Conseil des droits humains des Nations Unies, Jean Ziegler, recommandent la souveraineté alimentaire comme voie à suivre afin de garantir le droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire. Et même si Olivier de Schutter, l'actuel Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, n'a pas spécifiquement utilisé les mots « souveraineté alimentaire », ses déclarations ont insisté sur le besoin d'envisager des modèles durables de développement agricole. Selon lui, la réglementation des corporations transnationales, la réorientation des politiques nationales et internationales, l'assurance pour les personnes les plus vulnérables d'un accès à la terre et l'autorisation de l'occuper caractérisent les modèles durables. Ce sont des éléments essentiels de ces modèles, et ce sont aussi des composantes clés du concept de souveraineté alimentaire.

Pour terminer, je voudrais souligner l'importance de l'imagination. On ne devrait jamais sous-estimer le pouvoir que l'imagination peut jouer dans la création de changements sociaux. C'est avec l'imagination qu'on envisage d'abord des structures différentes, des concepts originaux, de différentes façons d'être dans le monde. Ensuite, on peut les mettre en place.

Annette Aurélie Desmarais est professeure agrégée au programme d'études internationales à l'Université de Régina. Avant d'entreprendre ses études doctorales en géographie, elle était agricultrice en Saskatchewan et ce, pendant 14 ans. Elle est l'auteure du livre *La Via Campesina*.

ⁱ Certains extraits du texte sont tirés de l'ouvrage « *La Via Campesina: Une réponse paysanne à la crise alimentaire* » publié en 2008 aux Éditions Écosociété.

ÉTAT, BIEN COMMUN ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Par Frédéric Paré

C'est incontestable, les agricultures et les systèmes alimentaires du monde opèrent à l'intérieur de contraintes climatiques, thermiques et agronomiques incontrôlables, les plaçant dans une situation commerciale très inégale, voir intrinsèquement inéquitable sur le plan économique. Ces systèmes sont également conditionnés par une foule de considérations nationales légitimes et choisies, qu'elles soient d'ordre culturel, politique, sanitaire ou social. De plus, il suffit d'un très faible déséquilibre entre l'offre et la demande pour que le prix des denrées alimentaires, ou même celui des ressources utiles à leur production comme les terres agricoles, varient substantiellement et menacent des centaines de millions de personnes de la faim. La spéculation sur les inventaires de denrées alimentaires ou sur les sols arables et les changements climatiques qui affligent régulièrement les territoires agricoles d'événements extrêmes exacerbent cette faible élasticité économique. De plus, les dimensions fondamentales liées à la production des aliments, dimensions assujetties aux droits de la personne, comme le droit à l'alimentation, renforcent le caractère d'exception des aliments. La marchandisation des aliments banalise leur caractère unique, nivelle leur rôle fondamental et nie les responsabilités nationales pour les faire reposer sur les seules épaules des individus ou de sociétés privées. La cause de la souveraineté alimentaire est donc très juste. Elle relève même du gros bon sens. Mais qu'en est-il plus exactement ?

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO-OCDE) propose trois catégories de définitions de la souveraineté alimentaire (*La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest : des principes à la réalité*, mars 2007). La première, qui chapeaute en quelque sorte les deux autres, définit la souveraineté alimentaire comme étant la capacité des nations à établir leurs politiques agricoles et alimentaires dans le but d'assurer la réalisation de droits fondamentaux comme ceux à l'alimentation, au travail décent, à la santé ou à un environnement sain. Cette définition met donc l'accent sur l'espace politique en tant que moyen de gouvernance requis pour assurer les droits de l'homme fondamentaux. La seconde la décrit comme d'une série de principes, plutôt que comme un moyen de gouvernance (politiques publiques). Parmi ces principes, on trouve le recours maximal aux ressources issues d'un territoire dans l'alimentation des gens qui y habitent, dans l'optique de leur durabilité. Cet objectif sous-tend l'occupation dudit territoire par un grand nombre de fermes à dimension humaine et à vocation écologique. Il s'agit donc d'une description du système alimentaire à promouvoir, plutôt que du système politique nécessaire à son avènement. L'autre catégorie décrit la souveraineté alimentaire en tant que stratégie protectionniste, que souveraineté des États et de leur capacité à protéger leur

agriculture nationale, sans égard au type d'agriculture ou aux pratiques agricoles. Dans les trois cas, il y a la quête d'un contrepoids face à l'idée que les aliments et les moyens de production (terre, eau, semences, etc.) constituent des biens strictement privés, des marchandises comme les autres. Selon cette dernière logique marchande, tous les individus sont libres d'entreprendre en tant que producteurs, transformateurs ou distributeurs, et libres de consommer ce qu'ils désirent au prix qu'ils désirent sans intervention de l'État. À l'opposé, sans exclure le fait que chaque personne est de fait responsable de son alimentation, la souveraineté alimentaire affirme que les aliments, l'alimentation, l'agriculture et les systèmes alimentaires doivent être fortement déterminés par des choix collectifs, des décisions collectives, parce que l'alimentation est essentielle et parce que ces activités sont aussi fortement déterminées par des éléments incontrôlables (climats, sols, pluviométrie, topographie, latitude, etc.) qui rendent très inéquitable le commerce des aliments, sur une stricte base économique.



La souveraineté alimentaire n'en est pas à ses premières armes. Déjà à Rome, en 1996 (Sommet mondial de la FAO), l'organisation agricole internationale *Via Campesina* proposait ce concept pour la première fois sur le plan international. Depuis, des centaines d'organisations de la société civile, agricoles, consoméristes, environnementales, syndicales, et coopératives, et de plus en plus d'hommes et de femmes politiques défendent cette approche comme solution durable au défi de la sécurité alimentaire.

Ici, la Coalition pour la souveraineté alimentaire regroupe plus de 80 organisations membres qui s'affairent à la promotion d'un traitement d'exception pour les aliments et l'agriculture aux fins de la réalisation des droits de l'homme en cause (alimentation, santé, travail décent, environnement, développement, etc.). À cet effet, la Coalition s'identifie pleinement à la première définition de la souveraineté alimentaire décrite ci-haut (la souveraineté alimentaire en tant qu'espace politique voué à la réalisation des droits de l'homme en cause).

Elle fonde ce choix sur un constat qui lui paraît toujours plus évident : la stratégie de gouvernance actuelle, fondée sur les libertés individuelles de consommer et d'entreprendre, malgré toute la bonne volonté que des citoyens engagés peuvent manifester, notamment par la

consommation responsable ou par la responsabilité sociale des entreprises, ne pourra pas changer durablement et véritablement les situations problématiques, voire dramatiques, que présente le système alimentaire dominant (concentration économique, transport des aliments, chute de la biodiversité agricole, chute des revenus agricoles, faim, obésité, santé publique, etc.).

Constatant indéniablement que le système alimentaire individualiste et marchand affaiblit l'agriculture du Sud, mine celle du Nord, exacerbe la volatilité du prix des aliments, nivelle par le bas les normes environnementales, les conditions de travail, de santé, la biodiversité et le pouvoir citoyen, il y a lieu de se désoler. Mais, en dépit de tout, il y a aussi lieu d'espérer. Les gouvernements verront bien que leur stratégie de laisser-faire est insoutenable, qu'ils sont ultimement responsables du bien commun.



En tant que garants du bien commun, les États doivent impérativement renforcer leur gouvernance sur leur système alimentaire, par des mesures réglementaires plutôt que volontaires ou incitatives, comme ils s'approprient à le faire pour les banques et le système financier (G20 de Toronto, juin 2010). Et comme ils ont déjà accepté de le faire pour la culture (Convention internationale pour la diversité des expressions culturelles, octobre 2005, UNESCO) par la mise en œuvre d'un contrepoids à l'OMC et au commerce libre des produits et services culturels.



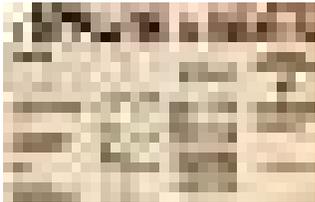
La Coalition pour la souveraineté alimentaire soufflait sa première bougie dans le cadre de sa première assemblée annuelle en mars dernier. L'idée de sa création s'était imposée à l'automne 2007, dans la foulée du Rendez-vous québécois pour la souveraineté et de la signature, par 42 organisations de la société civile, de la *Déclaration de Montréal : pour un contrat social renouvelé sur la base de la souveraineté alimentaire* (voir www.nourrirnotremonde.org). Preuve que ses fondateurs avaient vu juste, elle compte à ce jour 80 organisations membres.

Comme le conseil d'administration est composé d'adhérents qui oeuvrent dans divers domaines de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, du travail décent, de l'éducation pour le développement durable et de la consommation solidaire, les huit réunions du conseil ayant jalonné l'année ont été on ne peut plus enrichissantes. Il a d'ailleurs été convenu d'un

plan stratégique assorti d'enjeux prioritaires, d'orientations spécifiques et d'objectifs mesurables.

Dans le contexte d'une coalition naissante, recruter, informer et mobiliser ses membres, surveiller le discours ambiant, déceler les menaces et les opportunités politiques, distinguer les forces vives de la souveraineté alimentaire, ici et à l'étranger, se faire reconnaître d'elles et des hommes et femmes politiques du Québec et du Canada ont été les actions au menu de l'année 2009.

Elles seront sans aucun doute aussi celles des prochaines années. Dans cette optique, pour promouvoir son existence, sa mission, ses demandes et le plus récent rapport d'Olivier De Schutter, une communication écrite aux 410 parlementaires fédéraux (juin 2009) a



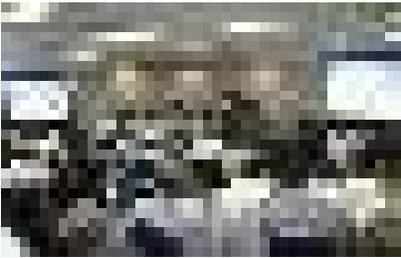
matérialisé le début des efforts de représentation de la Coalition en 2009. Elle a par la suite milité pour que le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation soit entendu par les comités *Agriculture et agroalimentaire* et *Commerce international* de la Chambre des communes.

L'année 2010 s'annonce marquante, puisque le gouvernement du Québec devrait dévoiler sa toute première politique québécoise sur l'agriculture et l'alimentation. Pour la Coalition, celle-ci devra reposer sur le principe fondateur de la souveraineté alimentaire : l'obligation, pour l'État, de veiller au bien commun en matière d'agriculture et d'alimentation, et aux droits de l'homme qui y sont liés. Dans le contexte mondial d'aujourd'hui et de demain – avec plus de 9 milliards de bouches à nourrir en 2050 –, la conquête des marchés ne représente pas une vision d'avenir, ni pour les pays du Nord ni pour ceux du Sud. C'est plutôt le lien légitime, relevant du gros bon sens, entre ceux qui mangent, produisent, transforment et vendent des aliments sur un même territoire, qui devrait être à la base d'un nouveau contrat social au Québec, au Canada et, souhaitons-le, dans les autres pays du monde.

À l'échelle internationale, il y a l'Organisation mondiale du commerce (OMC), championne du commerce tous azimuts, et ses pays membres, dont le Canada, qui anticipent en 2010 la signature d'une entente sur le commerce agricole et alimentaire, laquelle constitue une véritable menace pour les tenants de la souveraineté alimentaire.

Dans cette perspective, la Coalition pour la souveraineté alimentaire aura, dès cette année, à prendre position sur l'une ou l'autre des options suivantes: 1) pour l'obtention de changements profonds à l'OMC; 2) pour le renforcement des pouvoirs d'une autre instance internationale

comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); 3) pour la création d'une nouvelle convention internationale pour un traitement d'exception pour l'agriculture et l'alimentation qui ferait contrepoids à l'OMC; 4) pour la ratification par un grand nombre de pays du Protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; ou encore pour une combinaison de ces solutions ou d'autres à explorer. Plusieurs organisations ont déjà fait leur lit et toutes conjuguent leurs efforts, de façon concertée ou non, vers un même objectif : **l'instauration de systèmes alimentaires durables, équitables et universels.**



Le défi n'est pas insurmontable et des organisations et personnes



de plus en plus nombreuses au Québec, au Canada, en Amérique et ailleurs dans le monde sont convaincues qu'il s'agit de la seule véritable voie pour l'avenir.

Depuis la conférence donnée par Olivier De Schutter à Montréal, qui a en quelque sorte lancé les travaux de la Coalition à la fin de 2008, plusieurs activités ont été réalisées.

En réponse aux demandes nombreuses parvenues au secrétariat de la Coalition, ses représentants ont témoigné de son parcours et de celui de la souveraineté alimentaire par le biais de conférences ou de panels, et ce, à plus de 20 reprises depuis son existence. Ces présentations s'adressaient à des producteurs et productrices agricoles, à des étudiants (médecine vétérinaire, nutrition, technologie agroalimentaire, travail social, etc.), à des citoyens (conférences publiques), ont été tenues lors de rencontres d'instances d'organismes, membres ou non de la Coalition, et à l'occasion de colloques organisés par d'autres organisations.

Quatre bulletins de liaison *Vers la souveraineté alimentaire* ont été produits et acheminés aux membres et aux sympathisants de la Coalition, et à une liste grandissante d'organisations étrangères de militance et de recherche, agricoles ou consacrées généralement à l'alimentation.

Les occasions de représentation ont été nombreuses depuis la fondation de la Coalition. Un dépliant qui la présente et résume ses demandes sert désormais de carte de visite.



En juin, de concert avec la Coalition GO5, notre groupe a organisé un

forum sur la souveraineté alimentaire, approfondissant la thématique des droits de l'homme au regard de la libéralisation du commerce, auquel plusieurs de nos administrateurs ont d'ailleurs pris une part active. Ce forum conjoint a constitué un premier exercice de réflexion avec les membres sur notre cible de militance internationale, avec la présentation, par un groupe d'avocats, des différents moyens d'infléchir le parcours de l'OMC, de l'intérieur ou de l'extérieur.

Sur le plan du militantisme international, le Forum des peuples pour la souveraineté alimentaire, tenu à Rome en novembre 2009, a été le moment fort de l'année. Des centaines d'organisations d'Asie, d'Europe, des Amériques et de l'Afrique y étaient représentées. La Coalition s'est jointe à leurs voix pour y réclamer haut et fort une gouvernance mondiale forte fondée sur la souveraineté alimentaire. La déclaration finale de ce forum témoigne de la confiance de ce mouvement dans la refonte du Comité de la sécurité alimentaire de la FAO comme instance potentielle de gouvernance globale des questions d'agriculture et d'alimentation. Cette option si largement partagée devrait aussi faire partie de celles à explorer par la Coalition en 2010. Ce forum a aussi été un moment privilégié pour échanger avec de très nombreux émissaires de partout dans le monde et faire connaître notre formation.

L'automne dernier, les mouvements coopératifs et d'économie sociale ont tenu leurs instances internationales en Europe sur les questions d'agriculture, d'alimentation et de souveraineté alimentaire. Des liens ont été établis avec le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture (MOMAGRI), qui défend l'idée d'une nouvelle instance qui encadrerait le commerce international sur la base de modèles économétriques intégrant des préoccupations non commerciales comme la sécurité alimentaire.



Chez nous, les questions alimentaires sont toujours d'actualité et diverses associations qui s'y intéressent ont organisé des activités auxquelles la Coalition a participé. Le lien fort entre la santé et l'alimentation a mobilisé les efforts de l'Institut national de la santé publique, de la Coalition québécoise sur la problématique du poids et de la Conférence régionale des élus de Montréal (par le biais d'une concertation avec Nourrir Montréal). Tout au long de 2009, des partis politiques fédéraux ont tenu des tournées canadiennes sur la sécurité alimentaire et sur la souveraineté alimentaire. La Coalition a pu y témoigner de l'incontournable rôle de l'État dans la gouvernance des systèmes alimentaires. Le Conseil canadien de la coopération internationale, la Chaire d'études asiatiques de l'Université de Montréal avec le CÉRIUM (Centre

d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal), le Sommet du millénaire de Montréal et le Conseil des relations internationales de Montréal ont réservé une partie de leurs activités publiques aux questions fondamentales de l'alimentation, de la sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire.

Quelques parutions médiatiques ont également jalonné la courte vie de la Coalition à l'occasion de sa fondation, en novembre 2008, et plus récemment lors de la sortie du controversé rapport de l'Institut économique de Montréal sur l'achat local [ndlr. voir article de Pierre Desrochers et Hiroko Shimizu). Une rencontre de presse a en outre été tenue récemment à Montréal afin de faire connaître la Coalition aux journalistes qui couvrent les dossiers d'affaires publiques, d'alimentation et d'agriculture.

Si l'on se fie à d'autres exemples, les gouvernements québécois et canadien ont déjà fait preuve de vision et de leadership en soutenant des causes justes. Cela a été le cas pour la culture, pour la ruralité et, plus récemment, pour l'environnement (secrétariat international en vue de la rencontre de Copenhague). Le coût collectif de toutes les externalités attribuables à un système alimentaire débridé est certainement plus élevé qu'un soutien à l'élaboration et la ratification d'outils pour la gouvernance mondiale de nos systèmes alimentaires, un outil qui permettra aux États de reprendre leurs responsabilités et d'incarner le traitement commercial singulier que requièrent les aliments et l'agriculture.

Frédéric Paré est le Coordonnateur de la Coalition pour la souveraineté alimentaire. Il s'agit d'un jeune regroupement de 80 organisations de la société civile dont l'objectif premier est de promouvoir des mesures publiques (nationales et internationales) visant le droit de tous les pays à établir leurs politiques agricoles et alimentaires dans l'optique de la réalisation des droits humains fondamentaux reliés à l'alimentation (droits à l'alimentation, droit à la santé, droit au développement, droit à un travail décent, droit à un environnement sain) et du droit des pays à fonder leur sécurité alimentaire sur leur propre territoire et ressources.

LA FAIM ET LE PROFIT : CRISE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Par Développement et Paix

À travers le monde, de plus en plus de gens n'ont pas assez à manger pour eux-mêmes et leur famille. Huit ans après le Sommet du Millénaire, où les chefs d'État du monde entier avaient pris l'engagement d'éradiquer la faim et l'extrême pauvreté avant 2015, on estime que 100 millions de personnes sur tous les continents sont sur le point de s'ajouter aux 860 millions pour qui le manque de nourriture est déjà une réalité quotidienne, une crise chronique.ⁱ Trente-sept pays sont touchés.ⁱⁱ Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies qualifie la situation de « plus gros défi » qu'il ait eu relevé depuis sa création, il y a 45 ans.ⁱⁱⁱ La crise alimentaire de 2008 a fait la manchette des journaux du monde entier et les gouvernements, tout comme les institutions multilatérales, ne savent plus où donner de la tête.

Le problème actuel n'est pas la quantité de nourriture puisqu'elle est suffisante pour nourrir toute la population du monde. Le problème est que, pour beaucoup de gens, les denrées de base sont hors de prix. Globalement, le prix des aliments a augmenté de 83 % dans les trois dernières années,^{iv} la majeure partie de la hausse ayant eu lieu dans les 12 mois précédant mai 2008.^v Les hausses de prix ont récemment atteint une telle ampleur qu'entre janvier et mai 2008, le prix du riz à lui seul a triplé.^{vi} Dans bien des régions de l'hémisphère sud, où la population consacre jusqu'à 80 % de son revenu à la nourriture, cette hausse massive des prix fait la différence entre manger et subir la faim. Face à cette situation, on a assisté à des manifestations dans une quinzaine de pays, dont le Bangladesh, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Égypte, Haïti, l'Inde, l'Indonésie, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Mozambique, le Pakistan, les Philippines, le Sénégal et le Yémen. Lors de ces protestations, des vies humaines ont été perdues, on a mobilisé l'armée pour faire cuire du pain afin de nourrir les affamés, des politiciens ont été obligés de démissionner, les agriculteurs ont protégé leurs récoltes le fusil à la main et des véhicules de transport des céréales ont été escortés par des vigiles armés. Nous sommes témoins aujourd'hui d'une situation d'urgence alimentaire mondiale.

Développement et Paix et ses partisans ne peuvent rester indifférents à une telle situation. L'enseignement social de l'Église catholique nous appelle à toujours choisir l'option préférentielle pour les pauvres. C'est pour cela qu'il faut analyser les causes actuelles de la faim, puis agir en revendiquant des changements de fond dans le système mondial de production alimentaire afin d'assurer que tous aient accès à la nourriture dont ils ont besoin.

Le système alimentaire mondial, de plus en plus fragile, connaît d'énormes difficultés. Des décennies de politiques économiques et agricoles inadéquates ont finalement eu le dessus sur les agriculteurs et la population mondiale. Le pouvoir décisionnel sur un élément essentiel de la vie – la nourriture – a été arraché des mains de ceux qui produisent la nourriture et qui en ont besoin, et confié à ceux qui profitent de son commerce. Les politiques des institutions financières internationales et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), façonnées par les gouvernements du Nord, ont systématiquement miné la capacité des individus et des communautés d'accéder à la nourriture et aux ressources nécessaires pour la produire.

Dans le présent article, nous nous pencherons sur les causes structurelles de la crise alimentaire mondiale, et sur les facteurs récents qui viennent aggraver la faim dans le monde. Le rapport s'inspire de l'expérience des partenaires de Développement et Paix en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Comme l'a dit Milo Tanchuling, de la coalition *Freedom from Debt* aux Philippines, « les problèmes d'aujourd'hui découlent des solutions d'hier ».^{vii}

Aux premiers jours de la Révolution verte, quand on a encouragé les agriculteurs à utiliser des semences de haute technologie sur de grandes surfaces, l'agriculture industrielle a commencé à supplanter les petits exploitants agricoles dans l'hémisphère sud. Plus tard, les politiques d'ajustement structurel et d'autres conditions liées aux prêts accordés par les grandes institutions financières internationales ont retiré aux États leur capacité de protéger leur propre production alimentaire. Ces États ne pouvaient plus conserver les filets protecteurs de la sécurité alimentaire. Encore récemment, les politiques relatives aux échanges internationaux, comme celles de l'Organisation mondiale du commerce, ont forcé les plus petits producteurs à concurrencer les plus grandes multinationales agroalimentaires, avec un effet dévastateur sur les communautés agricoles et les économies locales. Entre-temps, les grandes firmes agroalimentaires ont fait l'acquisition de plus petites entreprises et de parcelles de terre, créant une concentration sans précédent des marchés alimentaires et agricoles, et entraînant à la baisse les prix payés aux agriculteurs. Viennent s'ajouter à tous ces facteurs les spéculateurs financiers, qui, à la recherche d'un bénéfice rapide, jouent à la Bourse avec les biens alimentaires. Les effets de ces tendances sont visibles depuis longtemps. Avant la flambée actuelle du prix des denrées alimentaires, des centaines de millions de personnes étaient déjà trop appauvries pour acheter ou produire la nourriture dont elles ont besoin. Pour plus d'une personne sur dix dans le monde, la crise alimentaire n'est pas nouvelle.^{viii} Dans un tel contexte, il n'en a pas fallu beaucoup pour faire s'effondrer le système alimentaire.

La course vers l'utilisation des récoltes pour produire des agrocarburants plutôt que pour nourrir les gens, les changements environnementaux qui entraînent des crues et des

sécheresses, les conflits qui arrachent les populations à leur terre, le changement de régime alimentaire qui accroît la demande pour la viande et les céréales, et la hausse du coût de l'essence ont tous contribué à l'impasse actuelle. Mais le principal facteur de la faim dans le monde, y compris la crise des prix, est due au fait que notre système alimentaire est profondément enraciné dans un modèle qui place les intérêts commerciaux au-dessus du droit des êtres humains à l'alimentation. La nourriture est traitée comme un produit commercial qui se négocie sur les marchés, et la sécurité alimentaire mondiale est laissée aux forces du marché. Pourtant, le marché nous fait défaut à tous. Notre système alimentaire est de plus en plus contrôlé par un nombre toujours plus restreint d'entreprises privées. Les multinationales, et non les agriculteurs, ont le haut du pavé.

À un moment où un nombre sans précédent d'êtres humains n'a pas assez à manger, et à une époque de « prix de vente historiquement bas » pour les agriculteurs,^{ix} les entreprises agricoles et les commerçants de céréales affichent des profits records. Les investisseurs spéculent sur les stocks de nourriture, aggravant la volatilité des prix et créant une panique, ce qui entraîne des prix toujours plus élevés. En d'autres termes, la faim est bonne pour les affaires. À ce tournant de l'histoire, il faut rappeler que « la faim n'est pas une fatalité – chaque personne qui a faim est victime de choix politiques conscients et d'échecs de politiques ». ^x

Le Sénégal : vers la souveraineté alimentaire!

« La population a faim », dit Dame Sall, secrétaire général du partenaire de Développement et Paix, le Réseau africain pour le développement intégré (RADI) au Sénégal, « et les gouvernements qui ont la responsabilité de les aider à trouver suffisamment de nourriture ou à en produire, échouent dans leur mission ». En réponse à la hausse du prix de la nourriture au-dessus des moyens de la population, il y a eu des séries de manifestations, certaines violemment réprimées par la police. Des gens ont été battus et arrêtés. Vêtus de sacs de riz sur le devant desquels on pouvait lire « Nous avons faim », les protestataires exigent que le gouvernement intervienne pour réguler le prix des denrées comme le pain dont le prix a, dans certains cas, doublé au cours de la dernière année.^{xi xii}

Le RADI affirme que la crise était évitable et est attribuable à de nombreux facteurs, dont l'absence d'une véritable politique agricole. « La préoccupation des programmes [agricoles] n'est pas la sécurité alimentaire, mais plutôt la satisfaction des besoins des marchés d'exportation ». Pour sa part, le Sénégal importe 80 % du riz que consomme sa population chaque année. Interpellé par la crise alimentaire, le gouvernement a annoncé des mesures pour que le pays

soit autosuffisant en denrées alimentaires de base d'ici 2015, les qualifiant de « grande offensive agricole pour la sécurité alimentaire ».^{xiii}

Malgré les mesures annoncées par le gouvernement, dit le RADI, « les gens continuent à sortir dans la rue pour exprimer leur colère, mais aussi leur scepticisme ».^{xiv} Au lieu de laisser les solutions à ceux qui étaient aux commandes lorsque les problèmes sont apparus, le RADI et d'autres groupes de la société civile ont élaboré un plan d'action à l'échelle de la CEDEAO visant à accroître la production locale durable de riz axée sur la décentralisation et la participation des populations locales. Deux des principaux changements requis pour la réussite de cette initiative sont la réforme des règles du commerce international et la nécessité d'une politique agricole régionale souveraine axée sur la décentralisation participative. « Protégez et favorisez le riz dans la CEDEAO – vers la souveraineté alimentaire! »^{xv}

Qui décide de nos politiques alimentaires? Institutions financières internationales, commerce extérieur et érosion de la production locale de nourriture

Un facteur critique de l'effondrement du système alimentaire a été la perte graduelle de l'autonomie des États pour ce qui est des politiques de production agricole. Avec le temps, on a systématiquement retiré aux États la capacité légale de définir les politiques qui protègent ou favorisent le développement agricole local. On leur a plutôt conseillé, encore une fois, de faire confiance au marché, en affirmant que tous les acteurs seront bénéficiaires. Cette tendance vers la confiance dans le marché s'est affirmée dans les années 1970, en partie en réponse à la flambée des prix du pétrole. Des pays qui, avaient largement adopté l'utilisation des intrants de la révolution verte à base de combustibles fossiles se sont retrouvés fortement endettés. Beaucoup de prêts arrivaient à échéance vers la fin des années 1970, alors que le monde faisait déjà face à une récession. Les prêteurs internationaux, comme les grandes banques, affrontant leurs propres difficultés financières, « une nouvelle série d'acteurs ont pu façonner le destin des pays du Sud : les institutions financières internationales ».^{xvi} La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) étaient en tête du peloton. Avec des options restreintes, et souvent dirigées par une élite minoritaire corrompue, les nations en manque d'argent et acculées à la faillite ont emprunté davantage pour payer les intérêts astronomiques des prêts antérieurs.

Pour être admissibles à de nouveaux prêts, les pays ont dû accepter des conditions élargies, dont certaines sous la forme de ce qui s'appelait alors les Programmes d'ajustement structurel (PAS). Les PAS et d'autres prêts conditionnels exigeaient que les pays restructurent leur économie en fonction de directives du FMI et de la Banque mondiale, plutôt que des besoins locaux. Ces directives préconisaient l'application des principes du libre-échange, comme la

déréglementation et la privatisation, ainsi que le démantèlement de mécanismes internes qui maintenaient le paiement de prix raisonnables aux agriculteurs locaux. Ce sont les filets protecteurs de la souveraineté alimentaire de ces pays qui ont disparu. Comme le fait remarquer *La Via Campesina*, mouvement mondial de paysans : « les politiques néolibérales ont détruit les capacités des pays à se nourrir ». ^{xvii}

Les pays ont donc dû présenter des budgets équilibrés, y compris des allocations pour le remboursement de la dette à intérêts élevés, quel qu'en soit le coût. Les recettes à court terme étaient garanties par la privatisation des industries et des actifs de l'État, et on a réduit les coûts par l'abandon massif des soins de santé, de l'éducation et des services sociaux administrés par les gouvernements. Pour le secteur agricole, cela s'est traduit par le démantèlement d'initiatives nationales de développement agricole comme les bureaux gouvernementaux de commercialisation (qui servaient à stabiliser les prix et à fournir un revenu équitable aux agriculteurs) et la vente des réserves alimentaires de l'État. La nourriture en réserve servait normalement, en période de volatilité du prix des denrées alimentaires, à garantir la disponibilité de nourriture locale à des prix raisonnables. Si les prix montaient trop, on pouvait mettre des réserves sur le marché, accroissant l'offre et diminuant les prix, et s'il y avait trop d'un aliment donné à bas prix sur le marché, le gouvernement en profitait pour engranger des stocks.

Trop pauvres en liquidités pour faire des investissements substantiels dans le développement économique local, les pays ont ensuite essuyé deux attaques coup sur coup : l'obligation de réduire les taxes à l'importation et celle d'accroître les quotas d'importation. La production locale, rendue inadmissible à toute aide gouvernementale, pouvait difficilement concurrencer les importations fortement subventionnées venant du Nord, acculant encore plus de gens à la pauvreté. Les conditionnalités des prêts ont éliminé toute réelle capacité de développer des stratégies nationales de développement agricole pour favoriser la sécurité alimentaire nationale, laissant les populations du monde entier à la merci du marché. ^{xviii}

La privatisation des systèmes agricoles nationaux a été facilitée par la participation active d'élites locales intéressées. La vente précipitée et massive des industries et des infrastructures publiques a nourri la corruption au sein des fonctionnaires gouvernementaux bien placés et autres décideurs locaux. Cet incitatif non négligeable a clairement joué un grand rôle dans la cession du pouvoir local aux forces du marché.

Malheureusement, même dans sa version proposée par les institutions financières internationales, le marché est tout sauf « libre ». Depuis 1995, l'Organisation mondiale du

commerce (OMC), par l'intermédiaire de son Accord sur l'agriculture (AA), réglemente le commerce agricole international. L'AA prend pour point de départ les politiques favorisées par les créanciers cités ci-dessus et leur donne force de loi pour l'avenir. Avec les conditionnalités de prêts, il y avait au moins la possibilité hypothétique qu'une fois leur dette remboursée ou abolie, les pays retrouveraient leur pouvoir souverain de définir leurs propres politiques. Avec l'AA, les pays ont renoncé à leur capacité de définir la politique agricole en fonction des besoins locaux, laissant la sécurité alimentaire mondiale obéir aux caprices du marché.

En théorie, l'AA crée des « règles du jeu équitables », interdisant tout avantage comme les subventions à l'agriculture. « L'AA prescrit un modèle agricole essentiellement unidimensionnel : accroître la production agricole destinée à l'exportation, et importer ce qui ne peut pas être produit, sans barrière tarifaire ni subvention aux producteurs », ^{xx} précise Sophia Murphy de l'Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP). En réalité, il a créé des échappatoires pour les pays riches qui bénéficient pour la plupart de subventions, tout en interdisant définitivement aux pays pauvres de soutenir leurs propres secteurs agricoles. Les subventions des pays riches sont énormes. Par exemple, en 2006, avant la hausse actuelle du prix des denrées alimentaires dans le monde, Oxfam International a calculé que « les producteurs de riz aux États-Unis reçoivent plus d'un milliard de dollars par an en subventions, soit la valeur totale de la récolte américaine. ^{xx} Les producteurs de pays qui n'ont pas bénéficié d'une véritable aide de l'État font donc concurrence à ceux dont les secteurs agricoles sont bien développés et qui ont bénéficié historiquement de généreux appuis. Ce système d'échanges déséquilibrés a de graves effets dans l'hémisphère Sud – des effets qui sont prévisibles, inévitables et délibérés. « Car lorsque deux parties de force inégale s'assoient ensemble pour négocier, la liberté totale de chacune des parties de prendre tout ce qu'elle veut mène inévitablement à ce que la partie la plus faible sorte deuxième de la rencontre », explique le théologien Josanthony Joseph. ^{xxi} Pour citer l'agriculteur sri-lankais Sarath Fernando du Mouvement pour la réforme terrienne et agraire, partenaire de Développement et Paix, « cela revient à mettre un tigre et un lapin en lice. »

La modification du système d'échange pour faire en sorte que les subventions ne « faussent » plus le commerce international fait couler beaucoup d'encre. Toutefois, même si les subventions étaient abolies, « le libre-échange qui dresse les grandes entreprises contre les petits exploitants agricoles comme s'ils étaient égaux sur le plan économique, et où les premières dominent de plus en plus les marchés agricoles et alimentaires, sera clairement insuffisant pour assurer l'accès à la nourriture à ceux qui en ont le plus besoin. (...) Si on accepte le principe que la faim est politique, alors un processus de mondialisation qui n'est pas fondé sur l'équité ne nous permettra absolument pas de surmonter l'insécurité alimentaire à laquelle

est confronté notre monde aujourd'hui », souligne Josanthy Joseph.^{xxii} C'est clairement le cas avec la mondialisation actuelle. Martin Khor de Third World Network affirme que « [l'approche dominante] est étonnamment agressive. Elle consiste à forcer les marchés des pays en développement à s'ouvrir pour permettre aux entreprises européennes et américaines d'entrer sur leurs marchés et de les conquérir. Cela endommagera ou détruira les économies locales, et mènera à encore plus d'instabilité, de pauvreté et de faim ». ^{xxiii} Voilà pour les règles du jeu équitable! De fait, ce qui a été la marée montante pour certains a été le lieu de noyade pour des gens bien plus nombreux.

La crise du riz aux Philippines : une crise de gouvernance



Source de l'image: The Command Post, Philippines' Rice Crisis
http://pistonian008.blogspot.com/2008_03_01_archive.html

« Ils n'arrêtent pas de me dire : ' J'ai faim, Maman'... Je me sens mal quand je vois mes enfants affamés. Je les plains, mais je ne peux rien faire. Je ne peux pas aller décrocher le ciel pour le leur donner ».^{xxiv}

Aux Philippines, le prix du riz importé, la denrée alimentaire de base, a augmenté de 47 % entre janvier et avril 2008.^{xxv} Cela a aggravé considérablement la faim dans tout le pays. Il y a eu beaucoup de manifestations revendiquant l'intervention de l'État pour assurer la sécurité alimentaire de base, et les journaux ont publié à plusieurs reprises des images de gardes armés escortant des camions remplis de riz dans les quartiers pauvres. En réponse, le Sommet de l'Alimentation du peuple, un rassemblement de quelque 500 agriculteurs, pauvres en milieu urbain, pêcheurs-artisans, évêques, scientifiques et universitaires tenu à Manille au

début avril 2008, a émis la déclaration suivante : « la faim est une crise de gouvernance! »^{xxvi}

Dans les années 1970, les Philippines étaient un pays exportateur de riz. Au cours des 30 dernières années, ce même pays est devenu le plus grand importateur de riz au monde. « L'histoire de l'agriculture philippine, surtout de la riziculture, est celle d'une ascension suivie d'une chute fulgurante ».^{xxvii} Sous le dictateur Ferdinand Marcos, on a fait de gros investissements dans l'agriculture afin d'éviter la révolte paysanne. Quand il s'est finalement échappé du pays en 1986, il a laissé derrière lui un secteur rural bien soutenu et les entrepôts de l'État regorgeaient de centaines de milliers de tonnes métriques de riz.^{xxviii} Sous la pression de la Banque mondiale et du FMI, les gouvernements démocratiques qui ont suivi ont fait du remboursement de la dette extérieure la grande priorité du budget. Selon Walden Bello, analyste principal du partenaire de Développement et Paix *Focus on the Global South*, « les dépenses en agriculture ont chuté de plus de la moitié »,^{xxix} dévastant le secteur agricole du pays par le fait même. Peu après, en 1995, les Philippines ont adhéré à l'OMC, préparant le terrain à une foule d'importations alimentaires bon marché, pour beaucoup subventionnées. L'agriculture locale, laissée sans appui gouvernemental notable, n'a pas pu concurrencer. Les importations de riz sont passées de 263 000 tonnes métriques en 1995 à 2,1 millions de tonnes en 1998. La tendance s'est poursuivie durant la décennie suivante, contribuant davantage à la baisse des prix et acculant encore plus d'agriculteurs à la pauvreté.

Comme le souligne Bello, « les deux épreuves consécutives de l'ajustement imposé par le FMI et de la libéralisation des échanges commerciaux imposée par l'OMC ont eu tôt fait de transformer une économie agricole en grande partie autosuffisante en économie dépendante des importations, au fur et à mesure qu'elle marginalisait les agriculteurs. Cela a été un processus déchirant, dont la douleur été bien saisie par un négociateur du gouvernement philippin pendant une session de l'OMC à Genève. « Nos petits producteurs, a-t-il affirmé, sont conduits à l'abattoir par l'injustice brutale de l'environnement commercial international ».^{xxx}

Par conséquent, les Philippines, qui étaient il n'y a pas si longtemps largement autosuffisants, sont devenus dépendants des importations pour s'alimenter et pour nourrir leur famille. Et le riz importé est devenu hors de prix. Les décideurs comptaient sur le marché pour assurer la sécurité alimentaire, et, comme dans les pays du monde entier, le marché a complètement abandonné les Philippines.

La goutte qui fait déborder le vase : concentration des entreprises et ruée vers l'or de la spéculation sur les denrées alimentaires

Comme nous l'avons vu, des décennies de politiques économiques et agricoles néfastes ont grandement nui à la capacité de production alimentaire locale dans le Sud. Par conséquent, les producteurs et bien d'autres sont devenus dépendants du mythe d'un marché international dont le fonctionnement harmonieux assurerait leur sécurité alimentaire. Avant les récentes hausses de prix, le marché faisait déjà défaut à des centaines de millions de personnes. Mais les événements récents ont tellement fait augmenter les prix que des millions de personnes n'ont plus les moyens de se procurer une nourriture suffisante, et on s'entend à reconnaître l'existence d'une urgence alimentaire mondiale.

Les médias traditionnels véhiculent l'idée que la crise actuelle est provoquée par une combinaison de changements climatiques, de la diminution des réserves de nourriture, de la hausse du prix du pétrole et de la consommation grandissante de viande et de céréales en Chine et en Inde. Certains reconnaîtront aussi le rôle de l'industrie des agrocarburants qui concurrence la production alimentaire. La thèse est que ces forces ont mené à une convergence d'une diminution de l'offre et d'un accroissement de la demande, qui a naturellement entraîné une hausse des prix sur le marché mondial. S'il est vrai que les changements climatiques ont de graves effets sur la production alimentaire, que les stocks de nourriture sont à leur plus bas niveau depuis au moins 25 ans et que la demande mondiale pour les produits agricoles a augmenté, « en fin de compte, il y a assez de nourriture dans le monde pour alimenter la population ».^{xxxii} Les hausses de prix n'ont rien de naturel.

Les organismes de la société civile internationale et les associations d'agriculteurs et de paysans croient plutôt que, après des décennies de libéralisation agricole, les principales difficultés auxquelles nous faisons face aujourd'hui sont le résultat de la transformation de la nourriture, « (...) d'une chose qui nourrit les gens et leur fournit un revenu sûr en une marchandise commerciale soumise à la spéculation et à la négociation ».^{xxxiii} Tandis que le nombre de personnes affamées s'accroît, les profits n'ont jamais été plus élevés.

« Trois entreprises – Cargill, Archer Daniel Midlands (ADM) et Bunge – contrôlent une bonne part du commerce international des céréales »,^{xxxiii} explique Gretchen Gordon de Food First/Institute for Food and Development Policy. Chacune affiche des bénéfices en hausse pour 2007, année où l'on a assisté aux premières flambées des prix, de 36 à 67 % par rapport à l'année précédente. Mais ce sont les chiffres de la fin 2007 et du début 2008 qui tracent le portrait le plus fidèle de la situation, car c'est à ce moment-là qu'on a observé les hausses les plus dramatiques et les plus vertigineuses du prix des denrées alimentaires.

À elle seule, Bunge a annoncé des bénéfices pour le dernier trimestre de 2007, moment où la crise alimentaire prenait de l'ampleur, de 77 %, ou 245 millions de dollars américains, par rapport à la même période l'année précédente. Et Cargill a signalé des bénéfices pour le premier trimestre de 2008 – au moment même où la crise alimentaire faisait la manchette des journaux de Manille à Maputo – de 86 % supérieurs à ceux de la même période l'an dernier. Les grandes entreprises céréalières d'Asie prévoient de hausses de bénéfice allant jusqu'à 237 % pour l'année en cours.^{xxxiv} « Sur un marché mondial non réglementé, [ces entreprises ont] acquis une part de marché suffisante pour pouvoir, par la vente et l'achat, jouer à la fois sur l'offre et la demande. Et leurs actions peuvent orienter la direction des prix mondiaux. Elles peuvent envoyer des ondes de choc qui se répercutent dans tout le système »,^{xxxv} conclut Gordon.

Les commerçants de céréales à une extrémité de la chaîne d'approvisionnement ne sont pas les seuls à profiter de la situation, il y a aussi les multinationales agroalimentaires à l'entrée de la chaîne qui en profitent, et il s'agit souvent des mêmes entreprises. Mosaic Corporation de Cargill, un des plus gros vendeurs d'engrais au monde, a affiché pour le dernier trimestre un bénéfice de 2,1 milliards de dollars américains, soit 68 % de plus qu'à la même période l'an dernier. Les bénéfices de Potash Corporation, le premier producteur de potasse pour engrais au monde, ont affiché une croissance globale de 181 % pour le premier trimestre de cette année, au plus fort de la hausse des prix des aliments.^{xxxvi}

Le secteur agroalimentaire n'est pas le seul à tirer profit de cette crise. De nombreux observateurs conviennent qu'un facteur décisif dans les hausses soudaines des prix est l'afflux de l'investissement spéculatif sur le marché des produits alimentaires. Les fonds de pension et d'autres investisseurs achètent des contrats à terme, titres sur des produits agricoles qui seront livrés dans l'avenir (et qui dans bien des cas ne sont même pas encore semés), et qui sont notoirement volatiles. Un titre en demande attire plus d'investissement et donc les prix montent en flèche. L'investissement massif récent a causé un boom sans précédent du cours des matières premières, et donc du prix de la nourriture un peu partout dans le monde. « Tout comme le boom dans le prix du logement, l'inflation du cours des matières premières fait boule de neige. Plus les prix montent et que l'on réalise de gros bénéfices, plus les gens sont attirés et investissent en espérant des rendements élevés. »^{xxxvii} Les matières premières comme la nourriture sont particulièrement soumises à des taux de rendement élevés, car le marché est vu comme particulièrement « inefficace ». ^{xxxviii} En d'autres termes, les événements qui limitent l'approvisionnement, comme la perte de récoltes, les conflits ou l'accaparement des céréales

sont vus comme positifs, car ils diminuent leur disponibilité et entraînent de futures hausses de prix. « Cela entraîne plus d'occasions de faire des profits ».^{xxxix}

Pour illustrer le rôle du commerce spéculatif dans la crise alimentaire, il est utile de dresser une chronologie de l'afflux du capital spéculatif sur le marché des stocks alimentaires. La montée subite la plus significative dans l'investissement s'est produite dans la même brève période que celle des plus fortes flambées des prix des aliments. Comme nous l'avons vu, les hausses en flèche du prix de la nourriture ont pris de l'ampleur vers la fin de 2007 et se sont poursuivies durant le premier trimestre de 2008. À la fin avril, un article de Bloomberg intitulé *Wall Street Grain Hoarding Brings Farmers, Consumers Near Ruin [L'accumulation de céréales par Wall Street mène les agriculteurs et les consommateurs presque à la ruine]* affirmait que les « investisseurs dans les matières premières contrôlent plus de récoltes aux États-Unis que jamais, concurrençant le gouvernement et les consommateurs pour un approvisionnement alimentaire qui s'en va en diminuant. (...) L'investissement dans les futures récoltes de céréales et livraisons de bétail a plus que doublé, passant de 25 milliards en novembre à 65 milliards de dollars. (...) À lui seul, l'achat des futures récoltes représente près de la moitié de la valeur combinée du maïs, du soya et du blé cultivés aux États-Unis, le plus grand exportateur du monde de ces trois produits de base ».^{xl}

« Avec la montée des prix, se nourrir devient pratiquement hors de prix pour des dizaines de millions de personnes », observe Achim Steiner, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). « Nous avons assez de nourriture sur cette planète pour nourrir tout le monde, [mais] la manière dont les marchés et les approvisionnements sont actuellement influencés par des perceptions des marchés de contrats à terme fausse l'accès à cette nourriture. Des personnes et des vies réelles sont touchées par une dimension essentiellement spéculative ».^{xli} La situation est clairement intenable et contraire à l'éthique : quelque 860 millions de personnes dans le monde qui font face à la faim jour après jour.

En bref, la concentration des entreprises du secteur agricole a permis à une poignée de celles-ci de contrôler les intrants et le commerce de la production alimentaire mondiale. Si le nombre de personnes affamées s'est accru de plus de 100 millions en raison de la récente flambée du prix des denrées alimentaires, les bénéficiaires des firmes agroalimentaires n'ont jamais été aussi élevés. Parallèlement, la spéculation sur le marché mondial des produits de base participe aux hausses actuelles des prix. On estime qu'entre novembre 2007 et avril 2008 – le sommet des hausses du prix des denrées alimentaires – l'investissement dans le futur des céréales et du bétail est passé de 25 à 65 milliards de dollars américains, mettant les denrées alimentaires hors de prix pour les populations pauvres du monde.

Agrocarburants : alimenter les voitures plutôt que les gens



Source de l'image: Rassembleurs et Solidaires,
http://rassembleurs.blogspot.com/2009_11_01_archive.html

Nous marchons dans un monde à l'envers: aujourd'hui, ce sont les voitures et non plus les personnes, qui consomment la production globale de céréales.

-Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques (FIMARC)

De vastes étendues de terre autour du monde passent de la production agricole destinée à l'alimentation des populations à celle, comme l'huile de maïs et de palme, destinée à la conversion en carburant pour le transport. C'est ce qu'on appelle habituellement les biocarburants, plus précisément les agrocarburants, car ils dérivent de la production agricole. « Pour citer Jean Ziegler, l'ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, la transition vers les biocarburants au détriment des formes traditionnelles d'agriculture n'est rien de moins qu'« un crime contre l'humanité ».^{xliii} Alors que le prix du pétrole a dépassé les 100 \$ américains le baril, la production d'agrocarburants, soutenue par de fortes subventions et dominée par les firmes agroalimentaires, s'est accrue substantiellement dans un très court laps de temps. Par exemple, environ 30 % de la récolte de maïs des É.-U., le plus gros producteur au monde, est maintenant destinée à la production d'éthanol. La concurrence qui en résulte entre alimenter la population et alimenter le secteur du transport contribue à la hausse du prix des aliments.

Son effet sur les agriculteurs et les paysans, toutefois, est bien plus généralisé que celui de la hausse du prix des aliments. La ruée vers l'or de l'agrocarburant a mené à des expropriations massives en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Selon BiofuelWatch, situé au R.-U., « Partout dans l'hémisphère sud, les petits agriculteurs, les peuples autochtones, les communautés forestières et les éleveurs perdent leur terre et leur gagne-pain aux mains des firmes agroalimentaires dont les récoltes sont destinées à la production de carburant ». ^{xliii} Des pays comme les États-Unis et ceux de l'Union européenne ont fixé des cibles exigeant qu'un certain pourcentage d'agrocarburant soit mélangé à l'essence traditionnelle distribuée dans les pompes à essence qui, pour être atteintes, exigeront le transfert de centaines de millions d'acres de terre à la production de combustible. On estime que des centaines de milliers de communautés autochtones et rurales sont déjà déplacées pour faire place à de telles récoltes, et que beaucoup plus seront expulsées à l'avenir. ^{xliiv}

La voie de l'avenir : la souveraineté alimentaire

Notre système alimentaire est à la croisée des chemins. Il n'est tout simplement pas acceptable que de plus en plus de gens ne puissent pas avoir assez à manger. Avec l'attention des médias et des milieux politiques mondiaux braquée sur la question de la faim, nous sommes à un tournant critique de l'avenir de la politique alimentaire agricole. Tout comme la révolution verte a contribué à mettre en place les difficultés actuelles, les décisions prises maintenant nous toucheront demain et pour des générations à venir. Accepterons-nous des solutions de rafistolage du statu quo et les remèdes qui ne s'attaquent pas aux causes fondamentales des problèmes – et, dans bien des cas, les aggravent – ou défricherons-nous de nouveaux sentiers et défendrons-nous la primauté des droits humains sur les intérêts commerciaux ? Plus important, qui répondra à la question ?

Les intérêts commerciaux et les institutions financières et commerciales internationales, en grande partie responsables de la situation actuelle, luttent pour être celui qui nous sauvera du chaos qu'ils ont engendré. Ils nous offrent les mêmes solutions qu'avant, mais en accéléré : ce dont nous avons besoin, disent-ils, c'est de plus de commerce, plus de libéralisation, plus de technologie. Pour ajouter du poids à leur argument, ces acteurs ont l'appui d'organismes comme la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Rockefeller, qui ont récemment lancé l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Selon le Centre africain pour la biosécurité, AGRA, réplique de la première révolution verte qui s'est surtout concentrée sur l'Asie, « faciliterait la transition vers un secteur agricole axé sur le marché en Afrique, remplaçant l'agriculture traditionnelle, mais contribuera aussi largement à préparer le terrain

pour l'arrivée des entreprises privées d'engrais, de semences et du secteur agrochimique, en particulier de semences GM ».^{xlv}

L'initiative AGRA s'aligne avec une série de plans visant une révolution verte pour l'Afrique, y compris le projet de 30 millions de dollars financé par le Canada, Biosciences en Afrique orientale et centrale (BECA), tous rejetés par des agriculteurs et des paysans autour du monde. En janvier 2007, une alliance formée de plus de 70 organismes et réseaux de la société civile africaine s'est réunie au Forum social mondial à Nairobi pour condamner cette nouvelle Révolution verte. Puis en février, plus de 600 délégués de tous les continents, réunis au Forum de Nyéléni sur la souveraineté alimentaire au Mali, ont formellement rejeté l'initiative AGRA.^{xlvi}

La société civile, les agriculteurs, les pêcheurs-artisans et les associations paysannes du monde entier affirment, sans équivoque, que l'approche commerciale pour la sécurité alimentaire est un échec retentissant. Il est temps que les agriculteurs, les paysans et les communautés locales reprennent le contrôle du système alimentaire mondial. Depuis 1996, le mouvement mondial pour une réelle passation des pouvoirs dans le secteur alimentaire et agricole s'est rallié autour du concept de « souveraineté alimentaire », défini comme le « droit des individus, des peuples, des communautés et des nations de définir leurs propres politiques relatives à l'agriculture, au travail, à la pêche, à l'alimentation et à la terre, qui sont adaptées sur le plan écologique, social, économique et culturel à leur situation particulière. Elle inclut le véritable droit à l'alimentation et à la production de la nourriture, qui signifie que tous les êtres humains ont droit à une nourriture saine, nutritive et culturellement adaptée, aux ressources de production de la nourriture et à la capacité d'autosuffisance pour eux-mêmes et pour leur société ».^{xlvii}

La souveraineté alimentaire est conforme et complémentaire à la fois à la sécurité alimentaire et au droit à l'alimentation. La sécurité alimentaire comme expression peut être vue comme un objectif. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».^{xlviii} Règle générale, les définitions ne précisent pas comment cet objectif sera atteint.

Le droit à une alimentation adéquate est défini par la FAO comme « un droit de l'homme, inhérent à tous, le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse,

satisfaisante et digne. Le droit à l'alimentation est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer ».^{xlix}

Le droit à l'alimentation est un droit universel protégé par les traités des droits humains des Nations Unies. Les définitions du droit à l'alimentation précisent la manière dont ce droit doit être garanti ou peut être enfreint, car les États ont l'obligation de respecter, de protéger et de mettre en œuvre le droit à l'alimentation. En ayant adopté un cadre de droits humains pour garantir la sécurité alimentaire, les États doivent éviter toute action qui pourrait nuire à la capacité des individus de se nourrir et de nourrir leur famille. Par ailleurs, ils doivent protéger les citoyens contre l'intervention d'acteurs non étatiques qui menacent le droit à l'alimentation, et prendre des mesures concrètes pour assurer un environnement qui favorise l'accès de tous à la nourriture à tout moment. La souveraineté alimentaire est une approche qui met en place des mesures visant à réaliser la sécurité alimentaire, et inclut le droit à l'alimentation, qui peut être vu comme un outil utile pour réaliser les objectifs de la souveraineté alimentaire.

La mise en œuvre de la souveraineté alimentaire passe par la reconstruction des économies agricoles locales et nationales. Cela voudrait dire ne plus traiter la nourriture comme une marchandise, mais comme un droit fondamental, et prendre des décisions en conséquence. Cela voudrait dire retirer le contrôle de la politique agricole et alimentaire aux accords commerciaux et aux institutions financières internationales, et le mettre entre les mains des gens qui produisent la nourriture et qui en ont besoin. Cela voudrait dire que les individus, les communautés et les nations pourraient définir leurs propres politiques, en tenant compte des conditions environnementales, sociales et économiques en évolution. La production locale pour la consommation locale, menant à la stimulation des économies locales, serait un axe central. L'utilisation durable des ressources, la protection et le soutien de la mise de côté des semences, la protection et le perfectionnement du savoir local, et l'investissement gouvernemental dans l'agriculture s'ensuivraient. La réforme agraire, question fondamentale, serait au cœur de toutes les politiques agricoles nationales, de sorte que les paysans et les agriculteurs, et non les grandes entreprises et les propriétaires de plantations, seraient garants de la plupart de nos terres arables. La réalisation de la souveraineté alimentaire voudrait dire que ce que paie une mère en Haïti pour nourrir sa famille ne dépendrait pas de décisions prises par un courtier à Wall Street, mais de décisions prises par elle-même, sa communauté et son pays. Les principes de la souveraineté alimentaire visent à permettre aux communautés appauvries de prendre en main leur propre destin, le principe fondamental du travail de Développement et Paix dans le

Sud. Pour ce qui est de la production alimentaire mondiale, la souveraineté alimentaire incarne l'option préférentielle pour les pauvres.

Pour le partenaire de Développement et Paix au Chiapas, CIEPAC, le Centre pour la recherche sur l'action communautaire économique et politique, les principes de la souveraineté alimentaire sont l'antithèse des forces du marché actuelles qui menacent le droit à l'alimentation des communautés mexicaines. « Les règles de l'ALÉNA qui ont forcé le Mexique à abaisser les tarifs douaniers sur le maïs des É.-U. ont non seulement ouvert les portes au maïs génétiquement modifié, qui peut contaminer le nôtre, dit Norma Iris Cacho Nino, mais elles ont aussi forcé la baisse des prix locaux, rendant les agriculteurs très vulnérables. Si vous ne pouvez pas produire votre propre nourriture, vous avez de graves ennuis. L'établissement des principes de la souveraineté alimentaire renforcerait les communautés rurales mexicaines et leur autonomie. »ⁱ

À Wassaya, en Guinée, Développement et Paix collabore avec des associations de femmes qui se sont réunies pour renforcer la souveraineté alimentaire locale. Des groupes ont collectivement bâti l'infrastructure communautaire nécessaire à la transformation des récoltes, comme des moulins à céréales et des génératrices. Le revenu produit par le moulin à céréales est conservé localement sous forme de crédit de circulation. Les membres du groupe participent également à des séances de formation en mathématiques, en alphabétisation et en gestion. En conservant une plus grande part de la production alimentaire dans la communauté locale, en faisant l'acquisition de compétences et en créant des réseaux qui renforcent leur position collective dans les négociations du marché, ces femmes et leurs familles sont en mesure de tirer un revenu décent de leur labeur. Cet exemple de contrôle local intensifié de la production et de la commercialisation des aliments est un aspect clé de la souveraineté alimentaire. Mais pour que la souveraineté alimentaire gagne suffisamment de terrain, il faudra que de tels exemples orientent les politiques publiques aux échelles nationale, régionale et planétaire.

L'appui à un changement en profondeur de notre système alimentaire mondial vient de toutes parts. Une loi sur la souveraineté alimentaire a été adoptée au Mali en 2007, et la mise en œuvre des principes de la souveraineté alimentaire est explorée dans plusieurs pays, y compris par Cuba, la Bolivie, le Nicaragua et le Venezuela. La souveraineté alimentaire est également en train d'être intégrée aux constitutions de la Bolivie, de l'Équateur et du Népal.ⁱⁱ Un nouveau rapport de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, avec l'approbation de 54 pays et reflétant la participation de 400 scientifiques et de 100 pays, indique que « l'agriculture industrielle est un échec. (...) L'ancien paradigme de l'agriculture industrielle, grande consommatrice d'énergie et de produits toxiques, est un concept du passé ». ⁱⁱⁱ Le *Western Producer* résume la situation : « le message clé du rapport est

que les petits exploitants et les techniques agricoles vertes sont le moyen de désamorcer la crise alimentaire actuelle et de satisfaire les besoins des communautés locales ». ^{liii}

Un vieux proverbe haïtien reflète la sagesse paysanne qui, face à la crise alimentaire actuelle, devient plus largement comprise et acceptée : *Moun ki manje pou kont yo pa janm grangou* – ceux qui produisent leur propre nourriture ne sont jamais affamés. Nous devons adopter le point de vue des pauvres, des petits agriculteurs, des éleveurs, des peuples autochtones et des pêcheurs-artisans, qui produisent la nourriture que nous mangeons, et qui sont pourtant les premiers à souffrir de la faim lorsque le système de production alimentaire mondiale s’emballe. Développement et Paix, par son travail d’éducation et de plaidoyer au Canada et son appui à un grand nombre de partenaires internationaux dans le Sud contribuera à faire en sorte que le système de production alimentaire mondial reconnaisse que le droit à la nourriture de chaque homme, femme et enfant sur la planète devienne une priorité absolue.

Document réalisé par **Développement et Paix** (juin 2008). Développement et paix (DP) est l’organisme officiel de solidarité internationale de l’Église catholique du Canada. Fondé il y a 41 ans, il poursuit une double mission: d’une part, DP soutient des partenaires du Sud qui mettent de l’avant des projets de développement durable et, d’autre part, l’organisme cherche à sensibiliser et mobiliser la population canadienne à l’égard des enjeux qui touchent ses partenaires. À travers les années, DP a été amené à entreprendre diverses campagnes qui se rapprochaient de la notion de souveraineté alimentaire.

ⁱ GRAIN. « Making a Killing from Hunger », en ligne, <<http://www.grain.org/articles/index.cfm?id=39&print=yes>>

ⁱⁱ « Poorest countries’ cereal bill continues to soar, governments try to limit impact », Communiqué de presse de Food and Agriculture, 11 avril 2008, en ligne, <<http://www.fao.org/newsroom/en/news/2008/1000826/index.html>>

ⁱⁱⁱ « WFP says high food prices a silent tsunami, affecting people on every continent », communiqué de presse, 22 avril 2008, en ligne, <<http://www.wfp.org/english/?ModuleID=137&Key=2820>>

^{iv} Alexandra Topping. « Food crisis threatens security, says UN chief » dans *The Guardian*, 21 avril 2008.

^v « The global food crisis », FT.Com, en ligne, <<http://www.ft.com/foodprices>>

^{vi} OPEC-Style Rice Cartel Proposed by Thailand, CBCnews.ca, en ligne, <<http://www.cbc.ca/world/story/2008/05/02/rice-cartel.html>>

^{vii} ADB told to stop pushing for privatization of RP’s food, power sectors, GMANews.tv., 29 avril 2008, en ligne, <<http://gmanews.tv/story/92257/ADB-told-to-stop-pushing-for-privatization-of-RPs-food-power-sectors>>

^{viii} World Hunger Facts, 2008, en ligne, <<http://www.worldhunger.org/articles/Learn/world%20hunger%20facts%202002.htm>>

^{ix} Communiqué de presse de la FAO, « Diouf: world must seize chance to boost agriculture », Rome, 29 avril 2008, en ligne, <<http://www.fao.org/newsroom/en/news/2008/1000832/index.html>>

^x Murphy, Sophia. « OMC, Rural Deregulation and Food Security » dans *Foreign Policy in Focus*, Volume 4, numéro 34, décembre 1999

^{xi} CNN. Senegal’s Food Crisis, en ligne, <http://videos.seneweb.com/action/viewvideo/1166/CNN_Senegal_s_Food_Crisis/?vpkey=>

^{xii} Le Monde. Marches contre la faim au Sénégal, en ligne, <http://videos.seneweb.com/action/viewvideo/1198/Marches_contre_la_Faim_au_Senegal/>

- ^{xiii} Senegal: As protests swell « self-sufficiency » plan is questioned, 28 avril 2008, IRINnews.org, en ligne, <<http://www.irinnews.org/report.aspx?ReportId=77961>>
- ^{xiv} La crise alimentaire au Sénégal, document rédigé par Dame Sall, RADI, pour Développement et Paix, 28 avril 2008
- ^{xv} Campagne pour un commerce équitable et une souveraineté alimentaire. Document fourni à Développement et Paix par le Programme Sécurité alimentaire dans le cadre de la décentralisation (au Burkina-Mali-Sénégal avec AED, GRET, USE, RADI, Réseau Marp)
- ^{xvi} Patel, Raj. *Stuffed and Starved: Markets, Power and the Hidden Battle for the World's Food System*, Harper Collins, 2007, p. 94
- ^{xvii} An Answer to the Global Food Crisis: Peasants and small farmers can feed the world! La Via Campesina, Djakarta, 24 janvier 2008
- ^{xviii} Gordon, Gretchen. *Food Crisis in the Age of Unregulated Global Markets*, FoodFirst/Institute for Food and Development Policy, 18 avril 2008
- ^{xix} Murphy, Sophia. « OMC, Rural Deregulation and Food Security » dans *Foreign Policy in Focus*, Volume 4, numéro 34, décembre 1999
- ^{xx} US Must Reform Agricultural Subsidy Program, Oxfam International, communiqué de presse. 1^{er} septembre 2006, en ligne, <http://www.oxfamamerica.org/newsandpublications/press_releases/archive2007/press_release.2006-09-01.3724151415>
- ^{xxi} Dans *Food. Christian Perspectives on Development Issues*, publié par Trocaire, Veritas et CAFOD, 1999
- ^{xxii} Joseph, Josanthony. *Food. Christian Perspectives on Development Issues*, publié par Trocaire, Veritas et CAFOD, 1999.
- ^{xxiii} Khor, Martin. *Structural Adjustment Explained*, Londres, Big Picture TV. 15 juillet 2005, en ligne, <<http://www.bigpicture.tv/videos/watch/0777d5c17>>
- ^{xxiv} Murphy, Dennis. *Philippine Daily Inquirer*, 16 novembre 2007
- ^{xxv} Murphy, Dennis. Rice at P60 a kilo! *Philippine Daily Inquirer*, 27 avril 2008.
- ^{xxvi} People's Food Summit Declares: Hunger is Governance Crisis! CBCP News On-line. Manille, 4 avril 2008
- ^{xxvii} Hungry and Indebted: the Philippines Food Crisis and the Debt-Hungry Agriculture and Food Agencies, Freedom from Debt Coalition, 17 avril 2008.
- ^{xxviii} Bello, Walden. « How to manufacture a global food crisis: lessons from the World Bank, IMF » dans *The Nation*, 2 juin 2008
- ^{xxix} Ibid.
- ^{xxx} Ibid.
- ^{xxxi} Ibid.
- ^{xxxii} Ibid.
- ^{xxxiii} Gordon, Gretchen. *Food Crisis in the Age of Unregulated Global Markets*. FoodFirst/Institute for Food and Development Policy. 18 avril 2008.
- ^{xxxiv} « Making a Killing from Hunger », GRAIN, <http://www.grain.org/articles/index.cfm?id=39&print=yes>.
- ^{xxxv} Gordon, Gretchen. *Food Crisis in the Age of Unregulated Global Markets*. FoodFirst/Institute for Food and Development Policy. 18 avril 2008.
- ^{xxxvi} Fertilizer demand sends potash to record quarter. CBCnews.ca. le 24 avril 2008. <http://www.cbc.ca/money/story/2008/04/24/potashearn.html?ref=rss>.
- ^{xxxvii} Ibid.
- ^{xxxviii} Steinberg, Stefan. Financial speculators reap profits from global hunger. Global Research. 24 avril 2008. <http://globalresearch.ca/printarticle.php?articleid=8794>
- ^{xxxix} Ibid.
- ^{xl} Ibid.
- ^{xli} Jordans, Frank. Market speculation behind global food crisis. The Associated Press. 28 avril 2008. http://www.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20080428.wun_foodcrisis042/BNStory/specialComment.
- ^{xlii} Steinberg, Stefan. Financial speculators reap profits from global hunger. Global Research. 24 avril 2008. <http://globalresearch.ca/PrintArticle.php?articleid=8794>.
- ^{xliii} Biofuels: Why food is becoming more expensive. <http://www.biocarburantwatch.org.uk/foodcrisis.php>.
- ^{xliv} NO to the Agrofuels Craze. GRAIN. <http://www.grain.org/go/agrofuels>.

^{xlv} Mayet, Mariam. The New Green Revolution in Africa: Trojan Horse for GMOs? Centre africain pour la biosécurité. Mai 2007.

^{xlvi} Ibid.

^{xlvii} An Answer to the Global Food Crisis: Peasants and small farmers can feed the world! La Via Campesina, Djakarta, 24 janvier 2008.

^{xlviii} Food Security, concepts and measurements. FAO. <http://www.fao.org/DOCREP/005/Y4671E/y4671e06.htm>

^{xlix} The Right to Food. Guiding Principles. Food and Agriculture Organization.

http://www.fao.org/righttofood/principles_en.htm

^l Entrevue avec des membres de CIEPAC par Développement et Paix, Quito, Équateur, avril 2008

^{li} Communication personnelle de Peter Rosset, Centro de Estudios para el Cambio en el Campo Mexicano, 3 juin 2008.

^{lii} Pratt, Sean. Industrial agriculture has failed, a new report says. Western Producer. 24 avril 2008.

^{liii} Ibid.

LE PROJET OGM : ENTRE ESPOIRS ET DÉBOIRES

Par Timothé Nothias

Déchaînant les passions, les trois lettres O.G.M. ne laissent personne indifférent. Océan de Germes Maudits pour les uns, Objets de Grande Modernité pour les autres, les Organismes Génétiquement Modifiés, ou OGM, font partie de ces débats houleux dans lesquels on entend tout et son contraire. La controverse est musclée : il n'est pas rare d'entendre, par exemple, d'une part, que les OGM sont une indispensable opportunité à saisir au nom de l'avenir de la planète et, de l'autre, qu'au contraire, ils sont un danger environnemental incommensurable ! Les discussions entre partisans et opposants sont souvent pour le moins animées, avec des experts se qualifiant à mots à peine voilés d'« obscurantistes s'opposant aux progrès » et de « vendus aux firmes agro-alimentaires ».

Pourtant, il n'en n'a pas toujours été ainsi. Les OGM apparaissent dans les années 1980-1990 sur la scène du débat public des biotechnologies agricoles modernes. Succédant à la Révolution verte des années 1960, dont le succès n'a pas été à la hauteur des attentes suscitées pour solutionner la situation alimentaire mondiale, les OGM vont s'imposer un temps comme *la* solution incontournable à la faim dans le monde grâce à leur potentiel infini (pourquoi pas des plantes poussant en plein désert). Aujourd'hui, trois décennies après les premières recherches dans la transgénèse alimentaire, le bilan est pour le moins mitigé et il apparaît clairement que nombres d'espoirs se sont transformés en déboires, au regard de l'hostilité générale à l'encontre des OGM. Au grand dam de certains et au grand plaisir d'autres, les OGM n'occupent pas cette place triomphante qui leur était prédite initialement. Les levées de boucliers aux quatre coins du globe aujourd'hui traduisent une gestion déplorable du dossier et l'échec des semences modifiées à prendre la place hégémonique qu'elles se voulaient dans le domaine de l'agriculture. Du point de vue des acteurs impliqués, défenseurs ou détracteurs, le projet OGM est un fiasco.

L'article se veut une introduction à la problématique, et se propose de revenir sur le processus de désillusion qui a entouré les OGM, avant de présenter par la suite l'état actuel du débat. Il s'agit de voir que le fiasco est dû à une dynamique de monopole du projet par quelques acteurs, dépassés ensuite par l'ampleur des intérêts cristallisés dans le projet, comme le montre l'aspect multidimensionnel du débat, qui touche à des enjeux certes alimentaires, mais aussi et surtout juridiques, agricoles, et environnementaux.

OGM : de quoi va-t-on parler?

La définition légale (directive européenne 90/220) parle « d'organismes dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle ». Ce qui va aujourd'hui des micro-organismes aux animaux en passant par le monde végétal, avec des finalités diverses (recherche, médecine, agro-alimentaire). Le débat présenté ici va cependant se focaliser sur un type spécifique d'organismes : les végétaux en espace non confiné et à des fins alimentaires. Ensuite, seuls certains végétaux modifiés seront considérés en tant qu'OGM. Car la main de l'homme modifie effectivement les plantes depuis longtemps : les biotechnologies agricoles existent depuis des millénaires. Cependant, à la différence de celles traditionnelles fondées sur la technique de la sélection, celle des OGM se propose de réaliser de la transgénèse. Dorénavant, le patrimoine génétique de la plante se trouve non plus transformé par un croisement entre semences d'une même espèce, mais par l'introduction d'un gène extérieur grâce au franchissement de la barrière des espèces. Voilà pourquoi le terme OGM sera ainsi entendu comme 1) une plante génétiquement modifiée 2) par l'implantation de gènes issus d'une autre espèce 3) cultivée en plein air à des fins alimentaires.

Les OGM dans le monde

Aujourd'hui, les cultures OGM concernent environ 9,5% des surfaces cultivées dans le monde, soit 135 millions d'hectares. 90% concernent des plants alimentaires, à savoir le soja (53% - soit un tiers des cultures mondiales), le maïs (30%) et le colza (5%). De manière plus résiduelle, ou en phase de test, on trouve la tomate, la luzerne, la papaye, le sucre, les pommes de terres, l'aubergine et le riz. Pour les 10% restants il s'agit de coton et de tabac. 26 pays possèdent d'ores et déjà des cultures pour la commercialisation. Parmi ces 26 pays, les États-Unis arrivent de loin en tête avec 50% de la surface d'OGM cultivée dans le monde. Ils sont suivis par l'Argentine (17%), le Brésil (13%), l'Inde et le Canada (6% chacun). Les quelques pourcents restants se partagent entre la Chine, les Philippines, l'Australie, l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, l'Égypte, le Paraguay, l'Uruguay, la Bolivie, la Colombie, le Honduras, le Chili, le Mexique, l'Espagne, la Pologne, le Portugal, l'Allemagne, la France, la République Tchèque et la Roumanie. De plus, bien que des informations chiffrées exactes soient malaisées à obtenir, le marché des semences modifiées, d'une valeur estimée à 7 milliards de dollars (en 2008), est contrôlé essentiellement par les firmes Monsanto et Bayer, ainsi que Syngenta, Novartis, DuPont et Dow AgroScience.

L'aventure de la transgénèse alimentaire : les dessous d'un fiasco

Cette première partie se propose de passer en revue historiquement le projet OGM, afin de montrer le processus de monopolisation du projet par quelques acteurs et ses conséquences :

pourquoi, dès le commencement de l'aventure, les semences modifiées contenaient ainsi les germes de leur propre contestation.

Les années 1950 et 1960. Préalables : modernisme et monogénisme.

Les premières avancées dans le domaine de la génétique s'effectuent dans un contexte d'euphorie face aux avancées de la Science au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : l'être humain vient une fois de plus de repousser ses limites avec la maîtrise de la technologie nucléaire, et le progrès, véhiculé par la recherche, semble plus que jamais incarner une modernité prometteuse. Les scientifiques ont une foi quasi naïve en la science et en demain. La découverte de la structure de l'ADN, ce code génétique contrôlant l'ensemble des processus biochimiques de tous les organismes vivants, s'inscrit dans cette dynamique. Les bornes de l'imaginaire sont une fois de plus repoussées - pourquoi pas de la chirurgie génétique -, et ce qui va devenir la science de la biologie moléculaire prend son essor. Le courant qui devient dominant en son sein est celui de l'école des Mendéliens, pour laquelle les caractères génétiques sont monogéniques, c'est-à-dire qu'un gène code une fonction. Forte de cette nouvelle base sur le fonctionnement mécanique du vivant, l'idée de recombinaison d'ADN par l'introduction de génomes extérieurs germe quasi-immédiatement (Monsanto en parle dès 1962), avant même que les compétences techniques soient acquises. Le terme de *genetic engineering*, soit génie génétique, fait ainsi son apparition pour la première fois en 1965.

Les années 1970. Amorçe : privatisation

Les avancées techniques en génétique permettent dorénavant potentiellement des constructions insérant des gènes d'une espèce dans une autre (les premières en 1971). Face aux risques pouvant advenir dans les laboratoires est réalisé, en 1975, le Congrès international sur la recombinaison des molécules ADN, qui débouchera sur le fondamental consensus d'Asilomar. L'objectif annoncé est de réfléchir et d'anticiper les dangers des manipulations en produisant un accord sur des procédures de sécurité. Autant d'un point de vue extérieur, cette conférence apparaît comme un geste de responsabilité (anticipation des risques), autant du point de vue des scientifiques, il s'agit là uniquement d'éviter une ingérence extérieure dans la définition des termes de l'équation. En effet, dans un contexte d'intensification de la compétition scientifique internationale, l'enjeu derrière l'auto-définition des règles (que l'on veut légères : de lourds protocoles ralentissent les expériences et donc les résultats, ce qui réduit les publications et donc les fonds en découlant) est de maintenir une implication minimum du grand public et des gouvernements. En se centrant d'emblée sur des questions *stricto sensu* de sécurité en laboratoire, toute considération éthique ou sociale est exclue de la définition du problème de la modification génétique. Au sortir de la conférence, le consensus d'Asilomar qui se dessine met de l'avant une dynamique de double monopole qui sera capitale dans l'orientation que prendra

le projet OGM : le génie génétique sera une science strictement aux mains des biologistes moléculaires (mendéliens), et sera financé par des capitaux privés. Autant le nucléaire était une science menée par l'État, autant la génétique se positionne comme une science contrôlée par le secteur privé. Cette monopolisation est le fruit d'un contexte particulier aux États-Unis.

Dans une Amérique aux industries traditionnelles (sidérurgie et automobile mais surtout chimie) vacillantes et à la croissance économique en berne, les biotechnologies apparaissent comme le nouvel El Dorado, notamment grâce leur potentiel commercial, pharmaceutique et agroalimentaire. Parallèlement, le financement public de la recherche agronomique se restreint fortement, alors même que les coûts liés à la recherche, spécialement dans ce secteur pointu, augmentent fortement : l'industrie investit massivement dans les universités et des partenariats se créent (Monsanto et Washington University, DuPont et Harvard), ce qui ne va pas sans influencer les thèmes de recherche en génétique ou la cupidité de certains chercheurs. Cette émergence sous la houlette de l'industrie se réalise d'autant mieux que le secteur public subit de plein fouet la victoire du libéralisme reaganien consacrant le recul de l'État et la valorisation du privé. Cette tendance est accentuée grâce à non seulement une intense activité de lobbysme au Congrès, mais aussi à une perméabilité - décisive par la suite - des agences garde-fous du système sanitaire (NIH, FDA, USDA, EPA)ⁱ à l'industrie, qui déclaraient les biotechnologies sans danger. Le grand public, quant à lui, est acquis à l'idée des biotechnologies agricoles grâce à deux arguments essentiellement : de un, que c'est une technologie fondamentalement propre (faible consommation d'énergie et peu polluante par rapport aux autres industries telles que les pétrolières), et de deux, qu'elle va pouvoir permettre de mettre fin à la faim dans le monde (une hausse des rendements agricoles est possible grâce à une augmentation génétiquement programmée de la capacité de la plante « à fixer l'azote »).

Les années 1980. Départ : industrialisation

Lancé ainsi sur les rails des profits substantiels davantage que des prix Nobel, le projet OGM démarre sur les chapeaux de roues avec un contexte très favorable de feux verts. En effet, l'arrêt Chakrabarty de la cour suprême, en 1980, édicte qu' « un micro-organisme fait par l'homme et vivant est matière sujette à brevet », en d'autres termes, que les produits issus de construction génétique peuvent faire l'objet de commerce sous la protection du régime des brevets. De plus, les NIH (*National Institutes of Health*) déclarent, en 1983, qu'il n'est plus nécessaire de maintenir les OGM dans un milieu clos (une ouverture pour les champs). Enfin, la FDA déclare en 1986 l'innocuité des OGM (bien qu'ils n'existent pas encore), en vertu du principe d'équivalence en substance, ou *substantially equivalent* : il n'y a pas de différence entre un aliment transgénique et un autre, de sorte qu'aucun étiquetage n'est nécessaire, de même

que des essais de sécurité particuliers. Des messages très bien reçus et compris par l'industrie. Une industrie en pleine euphorie, d'ailleurs.

L'entrée en bourse des biotechnologies au début de la décennie est fracassante : les montants de capitalisation sont du jamais vu, on assiste à une véritable floraison de start-up, et les grandes sociétés mènent une activité fébrile de multiplication des acquisitions ainsi que des contrats de recherche avec des universités. Les résultats ne se font pas attendre et, en 1983, trois équipes au coude à coude présentent leur première construction, une plante génétiquement modifiée résistante aux antibiotiques luttant contre *l'agrobacterium tumefaciens*, une bactérie bien connue des agriculteurs en tant que responsable de tumeurs sur nombre de leurs plants. Quatre ans plus tard, en 1987, la seconde avancée majeure est réalisée avec la construction d'un plan possédant des gènes de la *Bacillus thuringiensis*, conférant une résistance à la pyrale, un insecte fléau des cultures, lui aussi bien connus des agriculteurs. Au cours de ces années, la compétition s'intensifie, l'ambiance entre équipes se dégrade et le projet OGM s'éloigne de plus en plus du domaine de la recherche fondamentale pour se placer en tant que recherche appliquée et enjeu industriel confidentiel par rapport aux brevets sur la propriété intellectuelle. Aux yeux de l'industrie, il est dorénavant temps de rentabiliser cette recherche qu'elle finance largement depuis des années : les années suivantes vont ainsi être dévouées à la commercialisation des découvertes effectuées (gène de résistance aux herbicides et antibiotiques, gène de résistance à un insecte). La contestation aux OGM est faible et marginale, peinant à se faire entendre sur un sujet n'impactant pas encore la vie réelle.



Source :
Reymond
Pagé – ECT
Group
<http://www.ectgroup.org/upload/cartoons/nomoregeneflowfrench.jpg>

Les années 1990 et 2000. Élan brisé : l'effet boomerang

La première commercialisation s'effectue en 1994 (après quatre ans de batailles avec la FDA) et voit débarquer sur le marché américain la tomate *Flavr Savr*, de Calgene, censément plus résistante au pourrissement. Si l'expérience est un succès scientifique, c'est en revanche un gros échec commercial. La construction génétique se révèle moins maîtrisée que prévu : la résistance au pourrissement fonctionne moins bien que prévu et les gains gustatifs sont faibles, surtout que les valeurs nutritionnelles sont quasi-nulles. Gouffre financier, ce revers abat Calgene, et c'est alors au tour de Monsanto de mettre ses produits (*RoundUp Ready*) sur le marché en 1996, à savoir ses semences modifiées de soja et de maïs. Le succès est au rendez-vous. La surface américaine de cultures transgénique passe de 1,7 million d'hectares en 1996 à 24 en 1999. Cette réussite auprès des agriculteurs prend ses racines à trois niveaux. Tout d'abord, dans les intenses campagnes menées par les lobbys sur les promesses des OGM. Ensuite, par le fait que les agriculteurs sont dépendants de leur semenciers depuis quelques décennies déjà : le maïs planté depuis la fin des années 1940 est exclusivement « hybride » (fruit d'un double croisement), c'est-à-dire à haut rendement, mais pour une saison seulement, ce qui oblige les agriculteurs à se réapprovisionner chez leur semencier chaque année. Enfin, dans les dynamiques même du système agricole, qui ne laisse que peu de choix à l'agriculteur quant à l'utilisation de semences modifiées ; les prix des matières premières sont en constante baisse et, face à la concentration très avancée du secteur ainsi qu'au plafonnement des rendements, les agriculteurs sont ainsi lancés dans une course à la survie où les OGM leur apparaissent comme une bonne option pour augmenter leur production. Certes réveillé, le militantisme anti-OGM (et son concept de frankenbouffe) peine à rejoindre le grand public et lutter contre la puissance des grosses firmes.

Cependant, ce premier succès commercial est trompeur et ne s'étend pas comme espéré au reste du monde. Bien que l'appui législatif européen (Commission de Bruxelles) et de la majeure partie de la communauté scientifique (malheur aux dissidents tels que Pusztai, en 1998, qui paye de sa carrière sa dissidence vis-à-vis de l'establishment pro-OGM) soient acquis, l'Europe dit non aux OGM. Ceci tient à deux raisons principalement : l'une indépendante, liée au contexte européen, et l'autre, plus directe, résultante des mauvais choix de Monsanto. Tout d'abord, le refus des OGM s'inscrit dans un contexte de crise de confiance autour de l'industrie agro-alimentaire, puisque l'Europe de 1995-1996 est aux prises avec la vache folle, qui jette le doute sur la technicisation de l'alimentation et la crédibilité des scientifiques. Ensuite, ce refus est aussi clairement lié à l'attitude de Monsanto, cette firme contrôlant désormais la quasi-totalité du marché des semences modifiées. Négligeant l'aspect communicationnel, Monsanto pratique les lieux de pouvoirs et leurs coulisses davantage que l'implication du consommateur

final, se bornant à une attitude arrogante face au grand public. L'étincelle qui met le feu aux poudres est la tentative d'introduction en douce du soja transgénique américain dans le port d'Hambourg en novembre 1996. C'est à ce moment là que Greenpeace, acteur majeur dans le refus européen rentre en jeu. Par la suite, la majeure partie des gouvernements se déclarent opposés aux OGM. Seule la France demeure indécise et rentre dans un bal, aujourd'hui encore inachevé, ne sachant pas sur quel pied législatif danser face aux semences de Monsanto et compagnie.

Dans le reste du monde, les OGM progressent en termes d'hectares cultivés grâce aux réglementations commerciales permissives de l'OMC, mais certainement pas en popularité. Aujourd'hui plus décriées que jamais par les populations des pays du Sud suite à des expériences néfastes, notamment en Amérique du Sud (les dangers de la contamination sur la biodiversité), en Afrique du Sud (échec de la récolte) et en Inde (vagues de suicides), les semences modifiées voient se dresser contre elles la mouvance altermondialiste. Cette dernière livre une guerre sans merci aux semenciers depuis une décennie, sur des théâtres allant des champs aux parvis des instances internationales. Mais, bien que péniblement, les OGM ne cessent cependant de progresser, et les nombreuses demandes de brevets ou d'autorisations de cultures un peu partout dans le monde (dans plus de 80 pays) montrent qu'ils n'ont certainement pas dit leur dernier mot.

Derrière la contestation : le débat

Il s'agit maintenant, au cours de cette seconde partie, d'introduire la controverse en passant brièvement en revue l'état actuel du débat autour des OGM : pourquoi les conteste-t-on, de quoi discute-t-on et quels sont les arguments que chaque camp avance?

OGM et législation

La contestation actuelle et le sort futur des OGM sont plus qu'intimement liés à l'aspect juridique du dossier. À l'échelle internationale, le débat se centre autour de la question de l'acteur à protéger en premier : semenciers versus agriculteurs. Deux écoles qui s'affrontent à travers deux régimes juridiques opposés. Le premier, issu de l'Accord sur les ADPIC (Aspects des Droits de Propriétés Intellectuelles) ainsi que de la Convention UPOV (Union Internationale pour la Protection des Obtentions végétales), voit les semenciers comme les innovateurs et les agriculteurs comme les usagers. Il milite en faveur de la brevetabilité du vivant et de la généralisation de ce régime. L'argumentaire est que ce système est le plus à même de stimuler l'investissement et l'innovation dans les biotechnologies, ainsi qu'à protéger le travail d'innovation des semenciers qui est volé par les pays du Sud ne reconnaissant pas les brevets. En face, la CDB (Convention sur la diversité biologique), et son prolongement, le protocole de

Carthagène, placent l'agriculteur et la Terre au centre, en dénonçant le problème grave du système précédent (actuel) : à l'avantage uniquement des intérêts privés des firmes du Nord, il menace l'avancement de la recherche, la biodiversité et les droits fondamentaux des agriculteurs du Sud. À l'échelle nationale, la question est autour du sens à donner, d'une part, au principe de précaution (jusqu'où la prudence peut-elle dicter le refus ?), et d'autre part, au principe d'équivalence en substance (les OGM sont-ils différents de leurs alter ego ?). Les États-Unis se sont dotés et encouragent une législation permissive, alors que les États de l'Union européenne se dotent d'une législation plus restrictive autorisant l'invocation du principe de précaution pour le refus des OGM, et obligeant à l'étiquetage des produits comportant des OGM.

OGM et production

La contestation se réalise ensuite aussi autour du modèle de production agricole dans lequel les OGM s'inscrivent. Loin d'être neutre, à la manière d'une offre intégrée, le projet véhicule une conception particulière de l'agriculture reposant sur une vision industrielle : finalité purement commerciale, emphase sur la productivité et les rendements grâce à la concentration des terres, la monoculture et la haute technologie. L'agriculteur devient un simple *producteur* dépendant des semenciers. L'argument est que ce modèle agro-alimentaire est le seul à même de faire face correctement au défi alimentaire actuel et futur, et que les semences modifiées sont dans ce cadre, plus que sa meilleure arme, un impératif absolu. La réplique qui se donne avance d'abord que la solution à la faim dans le monde n'est pas prioritairement scientifique et, ensuite, que le modèle auquel s'adjoignent les OGM ne va faire qu'empirer la situation. Ces derniers sont en effet portés par une vision trop utilitariste, mécaniste et simpliste et de l'agriculture ; utilitariste parce que la vocation première du secteur agricole n'est pas de servir les profits de l'industrie agro-alimentaire, contrairement à ce qu'ils prônent. La finalité des OGM est commerciale, et non en termes de sécurité alimentaire. 99% sont soit résistants à un herbicide (vendu par le semencier), soit avec un insecticide ou un antibiotique incorporé. Mécaniste et simpliste, car les plantes ne se résument pas à des traits monogéniques et s'inscrivent en interaction avec un écosystème. De plus, l'agriculteur est un véritable artisan détenteur d'un savoir-faire réel et doit conserver le contrôle sur ses semences. L'aberration de la technologie dite *Terminator* (rendre les semences stériles au nom des royalties) illustre parfaitement cette faible appréhension de la complexité de l'agriculture et de la nature par les biologistes moléculaires et le secteur privé. Enfin, de manière générale, les gains de l'utilisation de semences modifiées en termes de rendements et de profits pour les agriculteurs sont de plus en plus contestés.

OGM et évaluation

Les OGM sont un projet qui fait intrinsèquement peur. Cette suspicion est d'autant plus renforcée par le déficit jusqu'à présent d'évaluation correcte des risques et par une gestion trop peu scientifique du dossier. La rétrospective indique dorénavant clairement que l'approbation de « l'innocuité des OGM » par les agences du système sanitaire américain, puis européen, tient davantage d'une pratique des lieux de pouvoir par les lobbies que d'un empirisme scientifique clair. Aujourd'hui encore, l'information est malaisée à obtenir (classée confidentielle), contradictoire (les études se succèdent et se contredisent les unes les autres) et la communauté scientifique se déchire sur le sujet, au point d'avoir émoussé sérieusement sa crédibilité dans l'opinion publique. Ce manque de transparence est la bête noire du projet. L'évaluation est requise à deux niveaux. Les aliments OGM en commercialisation sont questionnés tout d'abord par rapport aux risques toxicologiques et allergéniques pour la santé humaine qu'ils peuvent présenter. Ensuite, les cultures OGM sont aussi au centre d'un débat virulent sur les impacts environnementaux : les problèmes causés par la contamination des cultures non OGM (malgré la tentative de stérilisation des semences) appellent à re-peser dans la balance les risques d'une pollution génétique. L'impact sur des écosystèmes déjà fragilisés d'herbes et d'insectes *superrésistants*, ainsi que d'une biodiversité des semences sacrifiée sur l'autel darwiniste des rendements, est à considérer sérieusement.

Conclusion : vers demain

Partie d'une énorme promesse, la révolution génétique de l'agriculture n'a pas vu les bienfaits pour l'humanité annoncés se réaliser. Projet par et du secteur privé, effectué pour ses propres intérêts, il s'enlise aujourd'hui dans les déboires qu'il a provoqués. Cette désillusion est le fruit d'une trop grande hâte vers le profit, qui a voulu sauter certaines étapes capitales du projet, comme les questions éthiques et scientifiques d'évaluation réelle des risques : effet boomerang oblige, ces questions sont revenues telles une boîte de Pandore pour exploser à la figure de Monsanto et fissurer l'image des OGM. Vouloir empêcher un véritable débat n'était que reculer pour mieux sauter. Le rejet massif par les peuples du projet OGM tel que présenté et appliqué aujourd'hui envoie un message clair à l'industrie agro-alimentaire : l'alimentation est un domaine trop sensible pour que n'importe quoi puisse être fait sur le sujet, c'est un enjeu vital pour lequel des gens sont prêts à se battre.

Cristallisant beaucoup d'enjeux (contrôler les semences ne revient-il pas à contrôler la chaîne alimentaire?), la bataille des OGM fait rage dans les champs et parlements du monde entier. Le débat est extrêmement animé et polarisé. Et pour cause. Derrière la lutte que se livrent aujourd'hui partisans et opposants des semences modifiées génétiquement, c'est le modèle de

l'agriculture de demain tout entier qui se joue. Le XXI^e siècle sera-t-il celui consacrant la victoire du système industriel et de la science technologique, ou bien au contraire sera-t-il celui de la réhabilitation de l'agriculture paysanne locale et de sa science biologique? Est-ce que l'homme doit adapter ou s'adapter à son environnement? Cette interrogation prend tout son sens dans notre contexte démographique de défi alimentaire sans précédent : quel est le modèle le mieux à même de nourrir 9 milliards d'êtres humains? Et, pour cela, que faut-il faire des OGM : les approuver ou les récuser?

Timothé Nothias, membre du REDTAC, est actuellement étudiant au baccalauréat en études internationales à l'Université de Montréal. Son domaine de spécialisation est la souveraineté alimentaire et l'impact des biotechnologies

ⁱ NIH : National Institutes of Health ; FDA : Food and Drug Administration ; USDA : US Department of agriculture ; EPA : Environmental Protection Agency

Repères bibliographiques:

- ALI BRAC DE LA PERRIERE, Robert, et Franck SEURET. *Graines suspectes. Les aliments transgéniques : une menace pour les moins nantis*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, collection enjeux planète, 2002
- FEILLET, Pierre. *OGM le nouveau Graal? Dialogue à quatre voix*, Paris, Belin, collection pour la science, 2009
- GUERIN-MARCHAND, Claudine, et Claude REYRAUD. *Faut-il avoir peur des OGM?*, Paris, Hachette Édition, collection Phare, 2000
- HOUDEBINE, Louis-Marie. *OGM, le vrai et le faux*, Paris, Éditions le Pommier, 2000
- KEMPF, Hervé. *La guerre secrète des OGM*, Paris, Éditions Seuil, collection l'histoire immédiate, 2003
- LE GALLI, Michaël, et Mike. *La guerre des OGM*, Paris, Delcourt
- MULLER, Brigitte. *La bataille des OGM, combat vital ou d'arrière garde?*, Paris, Ellipses, collection transversale débat, 2008
- SERALINI, Gilles-Eric. *Ces OGM qui changent le monde*, Paris, Éditions Flammarion, 2004
- SIKELI, Jean-Paul. *Les OGM face à la question de la sécurité alimentaire : dilemme et controverse*, Mémoire de maîtrise, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire), 2006

LE BEAU RISQUE GÉNÉTIQUE

Par Sylvain Charlebois

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) suscitent de l'intérêt partout dans le monde depuis maintenant plusieurs années. Ils provoquent et dérangent plusieurs. Les manipulations génétiques font naturellement peur et soulèvent de nombreuses questions en lien avec la sécurité alimentaire. Les produits ayant des ingrédients génétiquement modifiés sont-ils dangereux? Les consommateurs doivent-ils s'inquiéter? Sur la scène mondiale, doit-on miser sur le rôle des OGM pour aider les pays en voie de développement?

Dans tous les cas, que ce soit pour le soja résistant à un insecte ou pour les bœufs modifiés afin de croître plus rapidement, la manipulation génétique est du même ordre : on doit prendre un nouveau gène que l'on transfère à l'organisme que l'on veut modifier, ce qui lui confère une caractéristique qu'il n'avait pas auparavant. Voilà, simplement expliqué, ce qu'est un OGM.

Ce processus est différent de la technique classique de croisement des espèces. En fait, la grande distinction vient du fait que le gène à transférer peut provenir d'une espèce qui n'a absolument rien à voir avec celle qui va le recevoir. On peut ainsi produire des chats munis d'un gène de méduse, qui les rend fluorescents sous une certaine lumière, ce qui n'est évidemment pas possible par croisement classique. Et c'est d'ailleurs là tout l'intérêt de la technique de transgénèse : il est désormais possible de donner à une plante des caractéristiques qui n'existent pas encore dans la nature. Pour les groupes anti-OGM, c'est de la pollution génétique; pour d'autres, c'est de l'innovation fantastique.

Au Canada, les consommateurs ingèrent des OGM depuis 1994. Personne ne peut se vanter de n'avoir jamais englouti le moindre OGM. Ils sont partout. Ils se retrouvent dans plus de 70 % des produits que l'on achète à l'épicerie. Plus de 20 pays et 8,5 millions d'agriculteurs cultivent à présent des OGM. Clamer que les OGM sont néfastes pour la santé des consommateurs tient de la pure fantaisie. Aucune recherche scientifique homologuée par des groupes de chercheurs réputés ne démontre que les OGM représentent un risque pour la santé publique. Ce qui est bon ou nocif pour la santé, ce n'est pas le gène, c'est-à-dire l'ADN qui est détruit par la digestion, mais la façon dont les protéines synthétisées sont altérées par tel ou tel gène dans l'organisme mangé. C'est tout. Les recherches qui évoquent le contraire ont la plupart du temps une approche méthodologique facilement contestable et une portée scientifique limitée.

Certes, puisque les OGM sont au cœur d'un débat épineux au Canada, plusieurs, en lisant ces lignes, ne seront pas tout à fait d'accord. En substance, c'est une question d'opinion et de perception. En fonction des livres et des rapports que nous lisons, nos impressions à l'égard des OGM différeront. De plus, quelqu'un qui s'oppose moralement aux OGM sera naturellement porté à lire des rapports sympathiques à sa cause et à sa croyance.

Le débat d'un océan à l'autre

Au Canada, le débat sur les OGM ne soulève pas les passions. Même si différentes opinions s'affrontent, il est difficile de mobiliser des consommateurs autour d'un sujet aussi terne que celui des OGM. Par conséquent, afin de rallier ces derniers autour d'une même cause et d'influencer les hautes instances politiques de notre pays, les groupes anti-OGM ont du pain sur la planche.

D'une part, excepté en Colombie-Britannique et au Québec (et un peu en Ontario), ce débat est tout à fait négligeable. Rares sont les périodiques et les journaux qui informent le public sur les répercussions de cette technologie. À l'exception des consommateurs de ces deux provinces, plusieurs ignorent même ce que veut dire « OGM » ou son pendant anglophone « GMO ». Évidemment, l'affaire Percy Schmeiser, cet agriculteur de la Saskatchewan qui a affronté Monsanto jusqu'en Cour suprême, a fait couler beaucoup d'encre dans l'Ouest canadien à l'époque. Par contre, cette histoire était foncièrement liée aux méthodes de production céréalière, et non à une appréhension du risque alimentaire que représentent les OGM pour les consommateurs.

D'autre part, la science et la recherche scientifique ne favorisent pas vraiment la position des groupes d'écologistes. En considérant l'état actuel de la connaissance scientifique, le génie transgénique expose les consommateurs à un risque infime, moins important que les risques avérés d'autres produits utilisés actuellement (colorants, agents de conservation, pesticides, etc.) De plus, certaines recherches européennes et américaines suggèrent que les OGM et l'immunothérapie pourraient venir à bout des allergies alimentaires d'ici cinq à dix ans¹. D'autres études estiment qu'ils peuvent aider à régler la problématique de la faim dans le monde. Les bienfaits des OGM sont réels.

Mais les craintes, quant à elles, persistent et sont aussi réelles. En effet, plusieurs recherches suggèrent que les OGM représentent des risques majeurs pour l'humanité. Certains affirment aussi que la consommation d'OGM crée un déséquilibre de la chaîne naturelle d'approvisionnement agroalimentaire et ils en concluent que les risques sont énormes. Mais, nous le répétons, ces affirmations sont sans fondement scientifique. D'autres craignent la

« contamination » des cultures limitrophes par les OGM, par exemple des semences modifiées qui migrent dans un champ biologique. Mais la réalité est la suivante : la « contamination » des produits issus de l'agriculture biologique par les OGM est un faux problème. On ne voit pas comment un OGM considéré comme inoffensif à l'état pur pourrait être dangereux à l'état de traces. La peur perpétuée autour des OGM sert assurément les intérêts des vendeurs de produits biologiques, dont personne n'a par ailleurs pu prouver les bienfaits pour la santé humaineⁱⁱ.

Greenpeace et Friends of the Earth ont réalisé des campagnes anti-OGM à l'échelle mondiale qui ont eu des répercussionsⁱⁱⁱ. Certains groupes ont tenté, à tort, d'influencer l'opinion publique à l'égard des OGM. On pense par exemple au reportage intitulé « Les OGM : l'étude qui accuse » de la défunte émission de télévision française *90 minutes*. Ce reportage révélait que certains secrets commerciaux en biotechnologie étaient bien protégés^{iv}. Même le prince Charles s'est mis de la partie en déclarant que les OGM pourraient provoquer le pire génocide de l'histoire de l'humanité^v.

Contrairement à ce qui se fait en Europe, cependant, les produits alimentaires contenant des OGM ne sont toujours pas signalés au Canada. D'ailleurs, depuis plusieurs années, les ministres de l'Agriculture se succèdent et indiquent que le gouvernement n'a pas l'intention de rendre obligatoire l'étiquetage des OGM, comme le réclament certains groupes écologistes et des associations de consommateurs.

En effet, de nombreux Canadiens estiment qu'il faut agir avec plus de prudence et qu'il faut indiquer la présence d'OGM sur les étiquettes de nos produits. L'Association des consommateurs du Canada (ACC) a rendu public un rapport intéressant sur ce sujet^{vi}. Ce rapport précise que 9,1 Canadiens sur 10 désirent qu'Ottawa légifère plus sévèrement en matière d'étiquetage des OGM. Ce n'était pas la première et certainement pas la dernière fois qu'un groupe d'intérêts se penchait sur la question de l'étiquetage obligatoire des OGM. Plusieurs rapports ont étudié cette question ces dernières années. Par exemple, le Comité consultatif canadien sur la biotechnologie a déterminé que l'identification des OGM doit demeurer volontaire, malgré les pressions des groupes d'intérêts^{vii}.

Cela étant dit, nous devons d'abord et avant tout protéger les droits des consommateurs en leur offrant une transparence et un choix. La communication du risque n'est pas une relation à sens unique, mais plutôt un processus interactif d'échanges entre des individus, des groupes et des institutions. Cette dynamique de communication favorise la compréhension de phénomènes complexes, et le public, mieux informé, est ainsi plus sensibilisé aux risques réels, plutôt qu'influencé par ses peurs et les risques perçus.

Les OGM au Canada et dans le monde

Tout comme les États-Unis, le Canada est très actif dans le secteur des biotechnologies. Bien évidemment, c'est une industrie importante pour l'économie canadienne. Au Canada seulement, il s'est vendu pour plus de 400 millions de dollars de semences transgéniques en 2009, selon l'organisme CropLife Canada situé à Ottawa. C'est une grosse industrie^{viii}. Aussi, une province comme le Québec investit énormément en biotechnologie. Autoriser l'utilisation d'OGM signifie donc beaucoup d'argent en recherche et des emplois supplémentaires, et empêcher l'étiquetage de ces ingrédients permet d'éviter la fuite des cerveaux qui, pour poursuivre leurs recherches, pourraient être tentés de s'installer dans d'autres pays plus laxistes envers les OGM, comme le Brésil et la Russie. De plus, une nouvelle réglementation sur l'étiquetage nécessiterait forcément l'adoption de nouvelles normes de traçabilité coûteuses, ce qui aurait probablement comme conséquence une augmentation du prix du panier d'épicerie pour le consommateur moyen.

Les politiques relatives aux OGM au Canada diffèrent de celles d'autres pays. Certains pays réglementent la transgénèse, soit le processus créatif pour en arriver à une nouvelle espèce de plante. Tout comme les États-Unis, le Canada réglemente plutôt le produit final. L'autorisation de mise en marché de plantes transgéniques n'a pas suscité l'élaboration de nouvelles structures au Canada, comme c'est le cas dans certains autres pays. La demande de permission



est simplement faite à l'ACIA et à Santé Canada, qui font appel à une brigade de scientifiques afin d'évaluer la demande.

En matière d'étiquetage, le Canada laisse présentement à l'industrie alimentaire le choix d'indiquer ou non la présence d'OGM dans les produits commercialisés. La norme canadienne prévoit aussi qu'un aliment doit contenir moins de 5 % d'OGM pour s'afficher non transgénique. En fait, l'étiquetage des OGM soulève plusieurs questions fondamentales. Quel est le seuil acceptable pour les consommateurs : 0,9 % comme en Europe ou 5 %? Quel est le type d'étiquetage adéquat? Comment peut-on imposer cette nouvelle règle aux importateurs de façon efficace dans une économie aussi ouverte que la nôtre? Doit-on continuer à subventionner la recherche biotechnologique?

Actuellement, les règles d'étiquetage sont particulièrement loin d'être homogènes, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Néanmoins, quelques instances législatives, notamment en Europe, ont déjà adopté des lois qui obligent les intervenants du milieu agroalimentaire à utiliser des étiquettes indiquant adéquatement la composition et l'origine des aliments. Assurément, ces réglementations ont mené à une éradication naturelle des produits génétiquement modifiés. Il est vrai que les mots « organismes génétiquement modifiés » ou « génie génétique » n'ont absolument rien d'appétissant. Ce n'est donc pas un hasard si les grandes entreprises de biotechnologie repoussent les efforts des différents gouvernements qui veulent adopter une réglementation d'étiquetage obligatoire au Canada.

Manifestement, le gouvernement canadien manque d'autorité et de ténacité en ce qui concerne la question de la réglementation des OGM, tant pour la détection que pour l'étiquetage. La responsabilité des producteurs d'OGM n'est aucunement régie. Une réglementation de mise en marché, à la suite de l'émission d'un brevet, doit nécessairement être mise en place. De plus, les droits des producteurs de grains organiques ne sont aucunement protégés; le gouvernement canadien doit s'assurer de les défendre.

Les OGM concernent plusieurs nations et chaque État essaie de gérer à sa façon ce phénomène, ce qui est peu commode. Ainsi, la biotechnologie a été accueillie à bras ouverts en Chine. Les Chinois, dont le territoire est surexploité en raison d'une population grandissante, s'y sont intéressés notamment à cause des bienfaits que cette récente technologie peut avoir sur l'environnement, comme un moins grand usage de pesticides.

Par contre, l'opposition aux OGM est omniprésente en Thaïlande. Comme ce pays est le plus grand exportateur de riz au monde, le gouvernement thaïlandais s'oppose aux OGM sous

prétexte qu'ils peuvent menacer les parts de marché qu'il possède dans l'exportation de la céréale blanche. De plus, les plus fervents opposants asiatiques aux OGM avancent que les compagnies multinationales de biotechnologie se positionnent pour établir un monopole sur l'approvisionnement des grains de semence. Ils disent que cela relève d'un impérialisme génétique.

Les OGM mènent notre société moderne vers un débat planétaire et sans frontières. Dorénavant, les secteurs privé et public doivent agir de concert pour rassurer le groupe d'individus qui détient l'authentique pouvoir : les consommateurs. Ces derniers représentent le dernier maillon important de la chaîne alimentaire et ils méritent un meilleur système d'approvisionnement, ainsi qu'une saine gestion de l'industrie agroalimentaire.

Les consommateurs doivent être en mesure de faire des choix éclairés quant à leur nutrition. Il est essentiel que les produits alimentaires à base d'OGM soient clairement identifiés pour qu'ils puissent savoir ce qu'ils achètent. Cependant, le consommateur doit être informé, pas infantilisé. Surtout, le Canada doit continuer de s'impliquer dans le débat au sujet des OGM sur la scène internationale pour parfaire la cohésion entre chaque État influent. Nous avons tant fait pour cuirasser les droits des consommateurs lorsqu'ils se procurent une voiture, un bateau ou une maison. Ne doit-on pas faire la même chose pour la nourriture qu'ils ingèrent?

L'augmentation des prix des aliments, ces dernières années, a créé des remous importants partout dans le monde, surtout au sein des pays en voie de développement. Au Cameroun, des manifestants ont été tués et le gouvernement en Haïti a été renversé^{ix}. Les pays en voie de développement sont vulnérables aux fluctuations économiques et politiques. Il existe peu de variables qu'ils peuvent contrôler. Le génie génétique représente une occasion pour eux de développer des façons de produire plus de biens agricoles avec moins de ressources. Les OGM ont ainsi le potentiel de protéger les citoyens de l'hémisphère sud contre la flambée des prix des aliments.

De nos jours, la recherche qui démontre que les OGM peuvent jouer un rôle important afin de contrer les effets pervers des changements climatiques et des fluctuations économiques est convaincante. En Europe, où le mouvement anti-OGM est le plus organisé, même les consommateurs commencent à le comprendre. Les mentalités changent. Certains experts prévoient que les méthodes traditionnelles de production agricole ne sont plus suffisantes. La population mondiale dépassera 9 milliards de personnes d'ici 2050 et le nombre total d'hectares de terres arables diminue, en raison de sécheresses ou d'épidémies d'insectes, par exemple^x. L'érosion des sols est un facteur important aussi. Certaines recherches prévoient que les pays

en voie de développement perdront 135 millions d'hectares de sols arables d'ici les 50 prochaines années^{xi}. Pour nourrir, demain, 9 milliards d'habitants, nous avons absolument besoin d'une nouvelle « révolution doublement verte » comme nous l'avons vu en Chine et en Inde : productive et respectueuse des équilibres écologique et humain.

De plus, le contrôle des pestes et de la vermine est un enjeu crucial dans les pays en voie de développement. En raison d'un climat difficile, qui ne pardonne aucune erreur, ces pays ont besoin de plus de semences résistantes à ces menaces. Bien sûr, il existe des risques inhérents à la culture des OGM et il faut agir avec prudence. Mais, jusqu'à maintenant, l'industrie de la biotechnologie, une industrie qui, soit dit en passant, encourage pleinement une réglementation sévère, surveille la situation de très près. En effet, les dirigeants de cette industrie sont les derniers à vouloir gérer une catastrophe naturelle. À vrai dire, certains groupes doivent vraiment réfléchir aux coûts humanitaires de leur position anti-OGM. Les victimes de la faim sont des signes sans équivoque de l'échec du système actuel. La technologie existe pour améliorer la situation; pourquoi s'en priver?

Avec le débat des OGM, le rôle des multinationales a souvent été contesté. Certains disent que les OGM profiteront avant tout à quelques multinationales qui contrôleront la production des aliments grâce aux brevets déposés, en interdisant aux agriculteurs de ressemer les semences récoltées. Si deux ou trois multinationales possédaient les clés de l'alimentation mondiale, certains croient que ce serait un problème presque aussi grave que l'arme atomique.

Mais est-ce vraiment un pouvoir si immense? Les multinationales représentent le meilleur moyen pour rapprocher le Nord et le Sud et équilibrer le monde alimentaire. Elles peuvent en effet jouer un grand rôle dans les efforts pour rendre les productions plus salubres. Les gouvernements, eux, n'ont qu'un rôle très secondaire pour deux raisons élémentaires : la corruption et la bureaucratie. Une intervention de leur part peut prendre du temps et l'impact risque d'être insignifiant. Attendre après les législateurs pour agir est un non-sens. Toutefois, pour que les relations Nord-Sud évoluent, les multinationales doivent jouer un rôle, tout en étant encadrées et sans pour autant qu'on leur attribue trop de pouvoir économique. Il faut l'accepter ainsi. Sans quoi, l'abus de pouvoir de ces multinationales est plus que probable.

Le Canada, un pays riche, peut aider les pays pauvres grâce à ses connaissances biotechnologiques. La science a amélioré notre qualité de vie et les pays de l'hémisphère Sud ont aussi le droit d'en profiter. Avec les fluctuations économiques des dernières années, le contexte planétaire nous offre une occasion inouïe de développer une meilleure relation avec les pays moins nantis. Il est temps de développer des objectifs convergents entre les deux

hémisphères, et le Canada peut faire la différence. La promotion des OGM offre au monde entier un espoir invraisemblable. C'est un beau risque que l'humanité doit courir.

L'étiquetage des OGM préservera la démocratisation de notre sécurité alimentaire au Canada. Paradoxalement, favoriser les OGM sauvegardera également la démocratisation de la sécurité alimentaire du globe. Entre nous, le temps est venu d'accepter qu'il soit socialement raisonnable de favoriser l'étiquetage des OGM tout en encourageant le génie génétique en agriculture.

Des OGM aux pesticides

Depuis une quinzaine d'années, le débat sur les OGM a évolué. Malgré tous leurs efforts, au Canada, les groupes anti-OGM ont du mal à convaincre la population du danger de ces organismes. Une étude de l'Université Laval concluait que les Canadiens sont davantage concernés par les contaminations potentielles de nourriture provenant de l'utilisation irresponsable de pesticides. Le débat entourant les pesticides gagne du terrain et les OGM tombent peu à peu aux oubliettes. C'est le nouveau « dada » des groupes environnementalistes. Leurs efforts, contrairement à ceux contre les OGM, semblent porter fruit. À n'en pas douter, le lobby pro-OGM n'a pas vu venir cette offensive.

Les provinces de l'Ontario et du Québec ont déjà des moratoires superficiels et symboliques à l'égard des pesticides. L'Ontario, dont le moratoire a débuté le 22 avril 2009, le jour de la Terre, est allée un peu plus loin en interdisant la vente et l'usage de plus de 80 ingrédients et 250 produits^{xii}. Le Québec, quant à lui, restreint l'usage d'à peine 20 produits. L'Île-du-Prince-Édouard envisage de leur emboîter le pas. Les citoyens sont de plus en plus inquiets. Ces provinces n'interdisent toujours pas l'utilisation des pesticides pour l'agriculture, mais plusieurs le souhaitent. Selon des groupes d'intérêts, les cultures deviennent résistantes à certains pesticides. Quand on sait que plus de 350 experts de Santé Canada étudient les effets des pesticides dans l'environnement, il est juste de croire que l'irrationalité domine présentement le débat. Les mouvements politiques l'emportent tranquillement sur la science.

Il est vrai de dire que les pesticides sont nocifs pour la santé. Il faut demeurer prudent à l'égard de l'utilisation de ces produits. Cependant, ils procurent des avantages à notre collectivité, même s'il n'est pas très courant de le clamer publiquement, puisque la mode est à l'interdiction. Partout, on semble détester les pesticides, mais les consommateurs adorent tout de même leurs bienfaits. Ils nous offrent des produits alimentaires comestibles et abordables. Les OGM pourraient bien être la solution au problème des pesticides. En effet, les nouvelles variétés d'OGM créées sont en elles-mêmes réfractaires à des maladies ou à des ravageurs. En les

cultivant, on pourrait réduire l'usage des pesticides, voire se passer carrément d'eux. En réduisant l'utilisation de pesticides, les OGM répondent évidemment à la demande de la société pour une agriculture plus propre.

L'avenir des pesticides n'a jamais été aussi incertain. L'Europe, l'Australie, le Japon ainsi que l'Amérique du Nord se mobilisent tranquillement. Bien entendu, les groupes qui militent pour l'abolition des pesticides ont le vent dans les voiles. Ces groupes ont toutefois intérêt à faire attention à ce qu'ils souhaitent, car ils pourraient bien avoir gain de cause. Si c'est le cas, l'ensemble de la société risque d'en payer les frais. Les pesticides ont définitivement un rôle économique d'importance à jouer, même si la prudence est de mise afin d'assurer de la sécurité des aliments offerts à nos concitoyens.

Sylvain Charlebois est l'auteur du livre "Pas dans mon assiette: Manger est-il devenu risqué?" publié par les Voix Parallèles. Il est Vice Doyen et Professeur titulaire au *College of Management and Economics* à l'Université de Guelph au Canada. De 2004 à 2010, il était membre de la Faculté d'Administration affiliée à l'Université de Regina en Saskatchewan. Il est l'un des plus éminents experts en politiques agroalimentaires et sécurité alimentaire au Canada. Sylvain Charlebois est aussi l'auteur de nombreuses publications scientifiques au Canada et à l'étranger. Originaire du Québec, il est titulaire d'un doctorat en marketing de l'Université de Sherbrooke.

ⁱ « Finies les allergies aux arachides », *Bulletin des Agriculteurs*, vol. 91, n° 11, novembre 2008, p. 6.

ⁱⁱ Louis-Marie Houdebine. « Pourquoi tant de haine contre les OGM? », *L'humanité*, 18 mai 2005, p. 18.

ⁱⁱⁱ Geert Ritsema. « GM foods: the need for tightening the EU rules », *Consumer Policy Review*, vol. 16, n°2, mars 2006, p. 52-56.

^{iv} Stéphanie Bérubé. « OGM : un reportage fait fureur sur Internet », *La Presse*, 13 février 2007.

^v Brian Hindo, with Joshua Schneyer in Rio de Janeiro. « Monsanto: Winning the Ground War : How the company turned the tide in the battle over genetically modified crops », *Business Week*, n° 4063, décembre 2007, p. 34.

^{vi} Julie Barlow. « Un hamburger relish mutant », *L'Actualité*, 1^{er} août 2005, p. 32.

^{vii} *Améliorer la réglementation des aliments génétiquement modifiés et des autres aliments nouveaux au Canada : rapport* (Janvier 2002).

^{viii} « City Life, Crop Life set to converge in Montreal », *Canada NewsWire*, 16 September 2004, 1.

^{ix} Javier Blas. « Warning of 'food crunch' with prices poised to rise », *Financial Times*, 26 janvier 2009, p. 5.

^x Phil Lempert. « Grow the Food Supply, Save the World », *Progressive Grocer*, vol. 88, n° 4, mai 2009, p. 38.

^{xi} Per Pinstrup-Andersen, Anna Herforth, « Food Security: Achieving the Potential », *Environment*, vol. 50, n° 5, 2008, p. 48-60.

^{xii} « Lawn- and Tree- care industry caught between fact and fiction in Ontario's Pesticide Ban », 20 Avril.

LA LUTTE CONTRE LA CONTAMINATION PAR LES OGM DANS LE MONDEⁱ

Par *GRAIN*

Dès la première introduction des OGM au milieu des années 1990, des groupes d'agriculteurs et des ONG avaient mis en garde contre les risques de contamination des autres cultures. Et c'est ce qui s'est passé, exactement de la façon prédite. Nous nous intéressons dans cet article à la façon dont les communautés des différentes parties du monde qui ont été confrontées à une contamination ont élaboré des stratégies pour la combattre.

Lorsqu'on plante des cultures génétiquement modifiées (GM), elles contaminent les autres cultures avec leur matériel transgénique. Dans les endroits où des OGM sont cultivés à grande échelle, il est déjà devenu pratiquement impossible de trouver des cultures des mêmes espèces sans matériel GM. La contamination s'étend même à des zones dans lesquelles les cultures GM ne sont pas officiellement autorisées.ⁱⁱ Le registre de contamination par les OGM, géré par GeneWatch UK et Greenpeace International, a documenté plus de 216 cas de contamination par les OGM dans 57 pays au cours des 10 dernières années, dont 39 cas en 2007.ⁱⁱⁱ

Monsanto et les autres entreprises de biotechnologies ont toujours su que leurs cultures GM contamineraient les autres cultures. En fait, cela faisait partie de leur stratégie pour obliger le monde à accepter les OGM. Mais, dans le monde entier, des gens refusent de se soumettre et d'accepter que la modification génétique soit une réalité incontournable ; au contraire, ils se battent, même dans des endroits touchés/affectés par une contamination. En fait, certaines communautés locales qui ont subi une contamination développent actuellement des formes sophistiquées de résistance aux cultures GM. Elles commencent généralement par des stratégies à court terme pour décontaminer leurs semences locales, mais à plus long terme, elles cherchent souvent à renforcer leurs systèmes alimentaires et agricoles.



Source : GRAIN,
<http://www.grain.org/photos/?id=180>

Nous examinons ici les expériences de communautés dans différentes parties du monde dans leur façon de gérer la contamination par les OGM pour voir les enseignements qu'elles peuvent offrir à ceux qui sont confrontés à des situations similaires. Chaque situation est unique et

donne naissance à différents processus. Ils ont en commun l'importance centrale de l'action collective, c'est-à-dire celle des communautés travaillant sur le terrain pour identifier leurs propres solutions, indépendamment des tribunaux ou des gouvernements qui, sans pression sociale forte, ont tendance à se ranger du côté des industriels.

L'expérience des communautés au Mexique

Pour les populations autochtones du Mexique et du Guatemala, le maïs est la base de la vie. Dans le récit de la création des Mayas, le maïs était le seul matériau auquel les dieux ont pu insuffler la vie et ils l'ont utilisé pour fabriquer la chair des quatre premiers êtres humains sur la Terre. Pour d'autres peuples du Mexique, le maïs est lui-même un dieu. Cette plante a constitué la base de l'alimentation des Mexicains pendant des siècles et des milliers de variétés offrent une étonnante gamme d'éléments nutritifs, d'arômes, de consistances, de recettes et d'utilisations médicinales.

En janvier 2002, des chercheurs de l'Université de Californie à Berkeley ont annoncé leur découverte : des variétés locales de maïs des hauts plateaux de l'État d'Oaxaca avaient été contaminées. D'autres communautés de petits agriculteurs ont procédé à des tests sur leurs propres cultures et ont été choqués de découvrir qu'elles aussi avaient été contaminées. Pour ces gens, c'était un coup terrible infligé à leur culture. Ils ne pouvaient rester sans rien faire : il fallait agir.

Au début, cependant, ils ne savaient pas quoi faire. Les OGM étaient nouveaux pour eux. Ils ont commencé par réunir les communautés environnantes qui avaient aussi pu subir une contamination, ainsi que les ONG qui étaient proches d'eux. Des ateliers ont eu lieu et des gens ont été mandatés par leurs assemblées locales pour débattre au nom de leurs communautés. La stratégie a donc été collective dès le début. C'est le premier point à relever à propos de l'expérience mexicaine.

Un point d'accord fondamental a été rapidement trouvé sur le fait que la contamination par les OGM devait être considérée comme faisant partie d'une guerre. Ce n'était pas un accident ou un problème isolé, mais cela s'intégrait dans une guerre menée contre les agriculteurs et les populations indigènes, dans leurs termes, une guerre contre le peuple du maïs. Ils devaient apporter une réponse en conséquence, en ne défendant pas seulement leurs semences, mais aussi leurs moyens d'existence, leurs cultures, leur manière de vivre dans sa globalité.

Dans un premier temps, néanmoins, il y avait peu d'idées concrètes sur la façon de décontaminer leur maïs et d'empêcher la poursuite de la contamination. Certains se sont

inquiétés du fait que les communautés n'avaient peut-être pas les capacités techniques de s'occuper d'un problème aussi complexe. Mais ces communautés et les ONG travaillant avec elles avaient une solide expérience de la façon de trouver des solutions de terrain aux problèmes qui les touchaient et, par conséquent, plutôt que de chercher des experts extérieurs, elles ont retourné la question dans tous les sens, sans se concentrer sur un maïs GM qu'elles ne connaissaient pas, mais en s'intéressant à leurs propres variétés de maïs, dont elles avaient une connaissance intime.

Les agriculteurs ont commencé à partager leurs connaissances sur le maïs et sur ce dont le maïs a besoin pour être sain. Le point réellement fondamental était de préserver l'existence de leur maïs, et ils devaient donc le semer et le manger. Dans de nombreuses communautés, le maïs traditionnel était en train de disparaître parce que les gens le semaient moins. La première mesure pour défendre leur maïs a donc consisté à en planter davantage. Les gens considéraient, en réponse aux OGM, que les semences étaient dangereuses quand leur histoire n'était pas connue. Il a donc été décidé que des semences ne seraient semées que si leur histoire était connue, ou quand elles provenaient d'une origine qu'ils connaissaient bien.

Au fur et à mesure que les communautés mettaient ces principes en pratique, elles ont commencé à accorder plus d'attention aux cultures dans leurs champs, et ont commencé à prendre conscience de toutes sortes de malformations graves. Elles ont testé les plants déformés et ont trouvé un taux élevé de contamination. Elles ont donc commencé à rechercher ces plants et à les arracher.

Les communautés savaient également que le maïs est allogame. Aussi, pour éviter une contamination par les OGM, il leur fallait empêcher le croisement du maïs GM avec leur maïs. Elles ont commencé à mettre en place des techniques simples, comme planter des arbres autour de leurs champs. Quelques-unes des techniques qu'elles ont élaborées pourraient être appliquées partout, alors que d'autres étaient spécifiques à certaines d'entre elles. Mais le plus important, c'était qu'elles mettent sur pied un système pour éviter la contamination.

Les communautés paysannes du Mexique ont probablement développé les stratégies les plus approfondies de toutes les communautés confrontées à la contamination par les OGM partout dans le monde. De nombreuses leçons peuvent être tirées de leur lutte, les principales étant celles-ci :

- 1) La nécessité d'envisager la contamination par les OGM dans le cadre d'une attaque plus globale contre les agriculteurs et les communautés locales. Lorsque vous défendez vos cultures,

vous défendez aussi votre terre et votre eau, et il faut pour cela des communautés fortes, des procédures fortes de prise de décisions collectives, et de solides réseaux associés à d'autres groupes au niveau national, et même au niveau international. Une telle approche élargie permet à plus de gens de participer à la lutte.

2) L'importance de ne pas être contraint par des délais. Pour les communautés mexicaines, la contamination par les OGM fait partie d'une guerre permanente menée contre eux, et leur approche doit être à long terme et capable d'être permanente. Leur décision est de défendre leur maïs, quel que soit le temps que cela prendra. Pour eux, quand des dates limites sont introduites, les gens se retrouvent face à quelque chose qui est au-dessus de leurs moyens, et généralement on ne peut pas faire grand-chose à court terme. Ce qui amène à faire des concessions. C'est ce que les communautés mexicaines refusent de faire et cela qu'elles travaillaient à long-terme.

3) L'importance d'envisager un problème à partir de la perspective propre à chacun. Les communautés du Mexique ont passé beaucoup de temps dans les premiers ateliers à débattre de spiritualité et de leurs approches concernant les divinités et la création. Elles ont discuté des rituels qui pourraient protéger le maïs. Les intervenants extérieurs invités à participer ont eu beaucoup de mal à expliquer les aspects techniques du génie génétique parce que le concept apparaissait vraiment absurde. Mais, à la fin, les communautés sont arrivées à une compréhension de base du génie génétique sous forme d'une méthode de prise de contrôle de leurs moyens de subsistance agricoles, et cette compréhension de base a été beaucoup plus importante que l'information technique.

4) La nécessité que les communautés maîtrisent le processus. Au Mexique, les communautés ont pu conserver la maîtrise des processus parce qu'il s'agissait de leurs propres processus depuis le tout début. Lorsqu'elles ont pris en main les tests initiaux, elles ont gardé les résultats pour elles-mêmes pendant longtemps parce qu'elles voulaient discuter d'abord entre elles des mesures à prendre. Et le fait que les décisions soient prises collectivement, par beaucoup de gens, a permis d'éviter que d'importantes erreurs soient commises.

5) La nécessité de privilégier les luttes sociales par rapport aux luttes juridiques. Au sein des communautés mexicaines, il y a eu beaucoup de discussions concernant les lois sur la biosécurité, les lois sur les semences et les autres lois similaires. Au cours d'un récent atelier consacré aux questions juridiques, un tableau chronologique a été présenté regroupant toutes les différentes lois promulguées par le gouvernement mexicain au cours des 15-20 dernières années. À partir de ce tableau, les communautés sont arrivées à la conclusion très claire que la

piste juridique n'était pas importante pour leur lutte. On peut perdre une action juridique, mais si la pression sociale est suffisante, on peut gagner d'autres manières.

Une invasion d'OGM illégaux dans les fermes thaïlandaises

C'est en Thaïlande, en 1999, qu'une contamination par des OGM a été signalée pour la première fois, après la découverte de la contamination d'échantillons de coton, issue de travaux de recherche sur le terrain menés par BIOTHAI et le Réseau agricole alternatif (AAN), par du coton Bt, une variété de coton génétiquement modifiée produite par Monsanto. En 2004, des tests effectués par Greenpeace ont révélé qu'une plantation d'un agriculteur local, dans la province de Khon Kaen, était contaminée par de la papaye GM. Cet agriculteur figurait parmi les 2 600 qui avaient acheté des plants de papayes auprès d'une station de recherche du Département de l'Agriculture où l'on procédait à des essais en champ sur une papaye GM. Au début, le gouvernement a nié l'existence de cultures OGM en Thaïlande, mais la contamination était si étendue qu'elle avait atteint une autre province, Ubol Ratchatani, où au moins 90 exploitations avaient aussi reçu des plants de papaye. Plus récemment, en 2007, la Faculté des sciences de l'Université de Chulalongkorn et BIOTHAI ont trouvé une contamination par les OGM dans des échantillons testés de maïs, de soja et de coton en provenance de différentes provinces du pays.

Les Thaïlandais pensent qu'une double approche est nécessaire pour résoudre cette situation. D'un côté, il faut mettre la pression sur le gouvernement pour mettre en œuvre des politiques qui préservent le pays d'une contamination par les OGM. Le Groupe de travail thaïlandais contre les OGM, coordonné par BIOTHAI, a organisé de nombreuses activités pour maintenir en vigueur le moratoire national sur les OGM. Il a envoyé des lettres-pétitions, organisé des manifestations devant des bureaux gouvernementaux et poussé à un dialogue avec des responsables de haut niveau, notamment avec le Vice-premier ministre et les Secrétaire à la Santé et à l'Agriculture. Ces efforts ont eu un impact : le 25 décembre 2007, le gouvernement thaïlandais a annoncé ses réglementations sur les OGM qui comprennent, entre autres, des auditions publiques obligatoires avant les essais en champ, et une recommandation préconisant d'obtenir l'accord des habitants de la zone d'essai ainsi que celui des ONG indépendantes et des milieux universitaires. Du point de vue de BIOTHAI, qui mène actuellement une campagne pour élaborer une « Loi populaire sur la biosécurité », c'est une victoire importante.

D'autre part, les Thaïlandais travaillent actuellement à renforcer les capacités locales pour développer des systèmes visant à détecter la contamination et réagir à ses impacts. La fondation Khao Kwan (KKF), l'une des organisations fondatrices de l'AAN, part de la mobilisation des connaissances des agriculteurs pour identifier les semences contaminées et pour les contrôler ou les éliminer. La KKF organise des formations et des ateliers sur l'amélioration

génétique et la sélection des semences, qui répondent indirectement au problème de la contamination.

La KKF pense que les agriculteurs sont capables de remarquer quelque chose d'anormal dans leurs cultures du fait de leurs connaissances approfondies des semences et de leurs compétences pour la sélection. Qu'il s'agisse de la couleur, de la dureté ou de l'odeur, chaque variété a des particularités que les agriculteurs qui travaillent sur les semences connaissent en détail. Toute altération sera ainsi facilement détectée, même avant le début de la floraison de la plante.

Les agriculteurs philippins ripostent à la contamination

En 2002, les Philippines ont eu l'honneur et le déshonneur d'être le premier pays d'Asie à autoriser la commercialisation des OGM en approuvant la dissémination du maïs Bt de Monsanto, alors que des manifestations d'opposition étaient organisées dans tout le pays. Depuis, une contamination génétique a été signalée dans les zones de culture du maïs de l'ensemble du pays.

Dans la province nord-ouest d'Isabela, une variété locale de maïs glutineux blanc, que les agriculteurs cultivent pour leur alimentation, aurait été contaminée par du maïs GM. Aucun test génétique n'a été effectué, mais les agriculteurs identifient la contamination par les grains jaunes qui apparaissent dans ce maïs normalement blanc. À Bayambang, dans le Pangasinan, les agriculteurs sèment généralement le maïs après le riz. Mais ils se plaignent maintenant d'avoir perdu pratiquement toutes les variétés de maïs traditionnelles dans la province, en raison de la contamination par le maïs hybride et GM.

MASIPAG est un réseau national d'agriculteurs doté d'un programme sur le maïs qui collecte et améliore les variétés traditionnelles dans l'ensemble du pays. Récemment, la ferme qui conserve les variétés du groupe de San Dionisio sur l'île de Panay (non loin de Capiz), a été contaminée. Il s'agit d'une importante région productrice de maïs hybride et, environ trois ans plus tôt, la culture massive du maïs GM a commencé par le biais d'un dispositif de culture contractuelle géré par les élites locales.

Au moins trois des variétés indigènes utilisées pour la sélection par les agriculteurs dans la ferme conservatoire ont été immédiatement contaminées par le maïs GM. Au moment de la récolte, on a observé qu'il y avait des grains jaunes mélangés avec des épis de maïs de pilit-puti et de mimis, des variétés traditionnelles utilisées par les agriculteurs pour leur alimentation. La zone cultivée en maïs dans la ferme conservatoire n'est distante que de 50 à 100 mètres des

exploitations de maïs les plus proches. Des bambous plantés le long d'un ruisseau servent de barrière naturelle, mais comme les champs voisins sont en pente, le réseau MASIPAG pense que du pollen provenant du maïs GM a néanmoins pu être emporté par le vent jusqu'à ces champs.

Les chercheurs de cette ferme ont indiqué qu'au cours de la première année qui a suivi l'introduction du maïs GM, ils avaient trouvé de 7 à 12 grains jaunes dans chaque épi de maïs. L'année suivante, aucun maïs n'a été semé. Cette année, une petite partie de la ferme, adjacente à une autre exploitation cultivée en maïs GM, a été à nouveau semée en maïs blanc. Sur les 50 grains dénombrés dans un épi moyen, seulement 18 étaient blancs et les 32 autres étaient jaunes. Le MASIPAG a essayé d'expliquer la situation aux agriculteurs voisins, mais ceux-ci sont confrontés à des problèmes d'endettement liés au système de culture contractuelle et ils ne peuvent cesser de cultiver du maïs GM.

En 2008, le MASIPAG a organisé une réunion nationale d'évaluation sur le maïs qui a réuni des agriculteurs de tout le pays. Ils ont convenu qu'il semblait impossible de stopper la contamination et que, même si de nombreux aspects n'étaient pas encore connus, il était crucial de gérer la situation après contamination. Ils croient qu'une série d'approches est nécessaire pour préserver leurs semences. Une des propositions consiste à élaborer des indicateurs visuels pour détecter la contamination. Les indicateurs identifiés au départ sont notamment les anomalies de couleur, de taille et d'aspect des épis de maïs et les difformités dans la formation des feuilles.

Une autre idée est d'assurer un suivi collectif au niveau des communautés. Chaque agriculteur pourrait aider à déterminer qui sème du maïs GM et où. La carte serait communiquée à la communauté et permettrait aux agriculteurs de programmer leur plantation de façon à éviter la contamination. Les agriculteurs pensent qu'une isolation temporaire peut potentiellement réduire, sinon totalement éviter, une contamination par pollinisation croisée. Ils considèrent aussi que des liens plus forts entre les producteurs de maïs (et un partage des sources de semences non contaminées) de différentes provinces aideront grandement à réduire les impacts de la contamination.

Au niveau gouvernemental, toutefois, l'offensive en faveur des OGM se poursuit. Lors de la « Semaine nationale des biotechnologies 2008 », qui s'est tenue récemment, deux ministres ont souligné la nécessité d'exploiter les biotechnologies « pour donner une impulsion à la production alimentaire du pays, développer des médicaments meilleur marché, mais efficaces, et moderniser la production des produits de base en utilisant des cultures à rendement plus élevé et offrant un meilleur contenu nutritionnel ».

Pourtant, une semaine auparavant seulement, RESIST (un réseau national d'agriculteurs, d'ONG et d'universitaires) a tenu un forum pour présenter et discuter les premiers résultats de ses études de cas sur l'expérience des agriculteurs vis-à-vis des maïs Bt et Round-up Ready, dans trois provinces des principales régions agricoles du pays. Les résultats initiaux font apparaître une tendance préoccupante : le rendement et les revenus pour ces deux variétés de maïs ne se sont pas améliorés significativement (dans la plupart des cas, ils étaient les mêmes qu'avec les hybrides ordinaires), mais en même temps, on a observé une augmentation récurrente de l'incidence des ravageurs, de l'utilisation des produits chimiques et de l'endettement. On a également rapporté une perte de diversité génétique due à la contamination, du fait d'une plantation inconsidérée de ces maïs GM, parfois avec des subventions du programme gouvernemental pour le maïs.

Contamination des prairies canadiennes^{iv}

La province de Saskatchewan, dans l'Ouest du Canada, est l'une des plus principales régions du pays pour la production de blé et de canola (variété de colza), qui sont les plus importantes cultures d'exportation du Canada. Comparée aux autres provinces, elle accueille aussi un grand nombre d'agriculteurs biologiques, dont beaucoup produisent des céréales et de la canola pour les marchés d'exportation. Mais l'introduction à grande échelle des cultures GM menace leur capacité même à cultiver des produits certifiés biologiques.

Peu après l'introduction de la canola GM par Monsanto dans la province en 1996, des agriculteurs biologiques ont commencé à voir leurs produits rejetés par des acheteurs de produits biologiques parce que des tests montraient une contamination par des OGM. Aujourd'hui, avec un approvisionnement en semences conventionnelles lui-même complètement contaminé par les OGM, il est quasiment impossible de cultiver de la canola certifié biologique dans la province. Ceci a représenté une lourde perte pour les agriculteurs biologiques, pour lesquels la canola représentait une culture importante dans la rotation des cultures. Toutefois, l'importance de la canola est négligeable en comparaison de celle du blé, qui est cultivé par presque tous les agriculteurs biologiques de la province. Aussi, en 2001, quand Monsanto est venu déposer une demande d'introduction d'un blé GM, les agriculteurs biologiques du Saskatchewan ont décidé de s'y opposer. Ils ont prévenu que la contamination qui résulterait certainement de la dissémination du blé GM allait faire disparaître l'agriculture biologique dans la province.

Au Canada, il n'existe aucune réglementation qui oblige les entreprises qui profitent des semences GM à rendre compte des dommages causés à autrui par leur introduction. La seule

voie possible est de demander des dommages et intérêts devant les tribunaux. En 2001, le SOD (Saskatchewan Organic Directorate), le groupe de coordination des agriculteurs biologiques du Saskatchewan, a décidé d'engager une action en référé contre l'introduction du blé GM et pour obtenir une indemnisation pour les pertes occasionnées par l'introduction de la canola GM. Début 2002, le SOD a officiellement lancé un recours collectif en justice (class action) contre Monsanto et Bayer. Une « class action » est une action juridique engagée par un groupe de gens, dans le cas présent, tous les producteurs de céréales biologiques certifiés de Saskatchewan, contre une entité comme une entreprise. Cette action est censée faciliter l'accès à la justice pour les gens ordinaires, pour leur offrir le moyen d'être entendus par un tribunal même s'ils ne disposent pas des moyens d'une grande entreprise. Elle permet aux gens de mutualiser leurs moyens, mais aussi de réduire les risques parce que, si on perd un recours collectif, on ne peut pas être condamné aux dépens, ce qui veut dire que l'on n'a pas à payer les frais de justice de la partie adverse, qui peuvent s'élever à plusieurs millions de dollars.

Pendant que sa plainte était examinée par les tribunaux, le SOD agissait également avec une large coalition de groupes aux niveaux local et national pour lutter contre l'introduction du blé GM. Ensemble, ils ont pu exercer une pression importante du public, au point que, où en mai 2004, Monsanto a retiré sa demande. Le SOD a renoncé à ce moment-là à l'action en référé de son recours collectif contre le blé GM, mais il a continué à demander une indemnisation pour la contamination provoquée par la canola GM.

En Saskatchewan, un recours collectif en justice doit d'abord passer une audition pour déterminer sa légitimité, avant de pouvoir aller devant les tribunaux. Dans le cas du SOD, le juge a décidé à l'audition que le recours collectif n'était pas valable. Le SOD a ensuite fait appel à ce jugement, à la fois au niveau provincial et devant la Cour suprême du Canada, mais les deux appels ont été rejetés. La seule option juridique restante était de porter plainte par le biais d'une action individuelle, mais il a semblé que les risques étaient trop élevés et que les chances de victoire étaient trop faibles, étant donné ce qui s'était passé avec le recours collectif.

« Nous n'avons pas l'impression d'avoir complètement perdu » estime la directrice du SOD, Cathy Holtslander. « Nous avons fait beaucoup de bon travail pendant la période où l'action juridique était en cours. L'incertitude que notre affaire a créée dans le secteur industriel a peut-être amené des sociétés d'OGM à ne pas présenter de nouvelles demandes d'introduction. Les gens ont beaucoup appris sur la question de la contamination et sur la question de la responsabilité. Dans la situation actuelle, personne n'est responsable et ce sont les maillons les plus faibles de la chaîne – les agriculteurs – qui supportent les coûts. »

GRAIN est une ONG internationale fondée en 1990 dont le but est de soutenir les communautés locales qui cherchent à retrouver le contrôle de leur biodiversité. C'est dans ce but que l'organisme effectue de la recherche et de l'analyse au sujet de la biodiversité et tente d'appuyer et de renforcer les mouvements sociaux (principalement du Sud) qui luttent pour atteindre la souveraineté alimentaire.

Devlin Kuyek, membre de l'équipe de GRAIN est venu présenter l'analyse de son organisation lors du débat sur les OGM le 7 avril dernier. Devlin a rejoint GRAIN en 2003. Il a d'abord travaillé en freelance avec GRAIN à la fin des années 1990, tout en travaillant avec des ONG et des mouvements de paysans en Malaisie et aux Philippines. Devlin est le chercheur de GRAIN le plus actif : il travaille beaucoup sur l'agroalimentaire, ce qui lui permet d'apporter son soutien aux responsables régionaux de GRAIN.

ⁱ Une version en anglais de cet article a été précédemment publiée en janvier et traduite en français par la suite en avril. 2009, voir Seedling, janvier 2009

<http://www.grain.org/seedling/?id=587>

ⁱⁱ Voir l'interview vidéo réalisé par GRAIN avec Meriem Louanchi en novembre 2008 sur la situation concernant la contamination par les OGM en Algérie, grain.org/videos/?id=195.

ⁱⁱⁱ GM Contamination Register Annual Report, 2008, <http://tinyurl.com/79osjp>

^{iv} GM Contamination Register Annual Report, 2008, <http://tinyurl.com/79osjp>

J'embrasse

Je t'embrasse chaque fois que survit en moi la folie de la vie qui m'embrasse elle-même.

Folie de me faire toucher pour mieux toucher à mon tour et en embrassant.

J'embrasse le monde et nos âmes amalgamées.

Je veux embrasser le cœur de ce Kosmos auquel j'aspire, moi qui songe à la bonne mort de l'autre côté de l'insignifiance.

Car que je vis pour hurler ma joie en embrassant ma mie et la terre mon amie.

Je vis en embrassant tout en sachant que la mort trône, magnifique, et qu'elle nous attend avec ses bras d'argent seulement si nous avons accepté de plonger dans la vie qui est la mort, la mort étant la vie... vie et mort réunies, après cette vie, avant cette vie.

Je t'embrasse chaque fois que me prend l'envie de mordre délicatement dans la chair des jours qui passent, qui passent si vite, mais qui ne passent pas si vite dans la mesure où l'on apprend à vivre en aimant passionnément.

Je t'embrasse pour la poésie qui suinte de chacun de tes pas, de chacune de tes respirations, de chacun de tes gestes quand tu bouges les doigts, quand tu ouvres les lèvres pour recevoir mon embrassement à moi.

Jean Désy

Jean Désy est né au Saguenay en 1954. Depuis, il vogue entre le Sud et le Nord, entre les mondes de l'autochtonie et de la grande ville, entre la haute montagne et la toundra, entre l'écriture et l'enseignement universitaire, entre la pratique de la médecine et la poésie, entre ses enfants et ses amours, tous éparpillés au gré de leur propre nomadisme. Il a publié vingt-cinq livres au cours des vingt dernières années, du théâtre, de la poésie, des essais, des romans, des récits et des nouvelles. Sa dernière parution: *L'esprit du Nord/Propos sur l'autochtonie québécoise, le nomadisme et la nordicité*, un essai, aux éditions XYZ.

Extraits tirés de *Lumière noire* de Nora Atalla

Chapitre premier : *Le lys dans la bauge*

Éditions Cornac, Québec 2010

V

les hiers vomissent
des montagnes infranchissables

j'ai vu des corbeaux
engloutir des mots
et les langues d'étoupe s'étrangler

chaque rosier renvoie
aux rochers abrupts du néant
quand dans la prière
s'unissent les métacarpes jaunâtres
et se perd
sur des planètes austères
l'écho d'une voix éteinte

j'ai vu des volcans
cracher l'amertume
le silence n'a point su
étouffer la folie
ni les larves
jusqu'à l'immonde

les poignets s'ouvrent
pour que revienne le jour
et son espoir de soleil

VI

je cherche une fiole
une relique de jours lointains
l'album de ce qui n'est plus

je cherche l'endroit
où reposent les phrases

celles que l'on souhaite
à jamais biffer
le ruban qu'on voudrait
à tout prix rembobiner

où vont se taire
les cadavres sous la guillotine

les murs n'interpellent que le silence
et les draps dehors
restent trempés de honte

VIII

nous ne voyons plus
les noms de l'innommable

nos revenants sillonnent le regard
chemins cahoteux chants funèbres
des enragés au fil des cailloux
ils passeront sur les venins des vautours

nos revenants s'en retournent
cheveux crasseux
se coucher dans le palissandre
et nous irons sur des béquilles
à travers les hélices du malheur

X

il m'arrive sur une corde de guitare
de suivre les notes échappées
le passé recomposé
alors que se posent
tes lèvres
au creux de mon enfance

dans mon cou
m'effleure ton élan

il m'arrive sur une corde de guitare
d'allonger notre chair

d'écouter s'ébattre dans le champ
pêle-mêle nos crinières

hier demain
qu'importe la froideur
au-dehors de l'igloo

il m'arrive sur une corde de guitare
de câliner tes yeux
à l'éveil des présages

Nora Atalla

Nora Atalla a les voyages et l'écriture dans le cœur et dans le sang. De Montréal au Honduras, du Congo à Kingsey Falls, elle a fini par accoster à Québec, échouant entre romans et poésie. Elle a été finaliste aux Prix littéraires de Radio-Canada 2008-2009, en poésie. Son dernier recueil, *Lumière noire*, vient de paraître aux Éditions Cornac.

Quand ma terre tremble, c'est mon âme qui s'effondre

Ma terre, serais-je devenu un chantre de malheur
Pour que j'aie dans la bouche un goût de sang,
Dans ma poésie les notes brisées du désespoir,
Et dans les yeux les images de la mort
Chaque fois que je parle de toi?

Ma terre livrée à la souffrance,
Champ de ruines peuplé de morts et de blessés,
Voici que je t'évoque
Comme on dit l'inexprimable,
Comme on désarticule le rêve,
Comme on viole la lumière pour assombrir le jour.
Qui me donnera une étoile pour éclairer cette nuit tragique
Où les sanglots de tes enfants ont franchi les nuages?
Qui me prêtera ses mots pour donner à l'horreur
Les contours du réel?

Ma terre, alliage de rêves et de cauchemars,
Ma terre de ronces et de diamants,
Ma terre de larmes sans fin et de joies en cascade,
Ma terre est morte avec son chant,
Ma terre est morte une nouvelle fois.
Ma terre,
Qui dira ta blessure, ta croix et ton malheur?
Aujourd'hui, l'angoisse est une muraille
Où ricoche l'espérance de tout un peuple,
Le bonheur à peine naissant rebrousse chemin
Et nos songes de clarté poursuivent leur solitude
Dans la cendre.

Ma terre n'est plus une terre :
C'est le visage pierreux des enfants qui hurlent dans la nuit,
La longue clameur des désespérés qui réveille les astres,
Le chant des hirondelles qui se dispersent dans le vent,
Les mains inertes, toujours tendues vers l'inconnu,
La douleur qui broie nos corps et nos cœurs,

La bouleversante errance des rescapés,
Le rôle des mourants sous les gravats,
La fuite éperdue de l'innocence,
L'exil du rire sur les lèvres,
La morsure de l'incertitude,
Le lourd silence du néant,
La démesure de l'absence,
L'éclipse de l'avenir,
La finitude du poète

Frère d'exil comme tant d'autres qui pleurent
Dans le silence,
J'ai pourtant rêvé d'une terre promise où la saison
Des hommes est celle du bonheur,
J'ai rêvé de tant et tant de choses:
De la chanson des sources qui font jaillir la vie,
De la danse des lilas sur les joues des demoiselles,
De la semence des étoiles sur nos sentiers de solitude
Et de la résurrection des roses...
Mais la nuit s'est égarée une fois de plus dans mes mots,
L'angoisse du petit matin a étranglé ma prière
Et muselé ma langue,
La pluie a ignoré ma soif de vivre
Et j'ai emprunté la route interminable et coutumière de la douleur...

Port-au-Prince, ma plaie béante,
Corps fissuré jusqu'aux entrailles,
Lèvres ouvertes pour crier la souffrance,
Voix perdue qui bourdonne dans ma mémoire,
Métaphore de la douleur,
Berceau de cent mille orphelins,
Me voici avec le cri de tout un peuple
Qui lutte depuis l'aube des martyrs,
Qui ne désespère pas de la lumière;
Me voici avec ses rêves de poussière
Et sa poésie printanière.
Me voici, colporteur de cinq siècles de larmes
Et d'une éternité de promesses.
Ma terre, toi mon langage,
Tu ressusciteras:
Ton corps fragile porte une espérance

Plus grande que le monde
Et quand tu trembles,
C'est mon âme qui s'effondre.

Yves Patrick Augustin

Yves Patrick Augustin, né à Port-au-Prince, immigre au Canada en 2003. En 2006, il publie son premier recueil de poèmes, *Mots intimes*, chez les presses Agrumes. *Montréal en poésie*, son deuxième recueil, est paru à l'automne 2008. Son écriture est ancrée dans la mémoire et se conjugue entre silence et tendresse, nostalgie et déraison. Il est le lauréat du concours « Grand Prix international de poésie Écritout 2008 ».

Travailler la terre

Travailler la terre avec le doigté d'un sourd
Dessoucher, épierrer le tout et autour
Travailler avec la grandeur d'âme du troubadour
Étirant le pas jusqu'à l'infini du pourtour

Travailler la terre, nuit et jour
Ameubler le sol, caresser le labour
Travailler sans ménagement, sans détour
Jusqu'à ce que le pas devienne trop lourd

Travailler la terre, en faire le tour
La remuer jusqu'à ce qu'elle soit de velours
Travailler, recommencer à l'aller comme au retour
Jusqu'à ce que le pas devienne trop court

Travailler la terre, dans tous ses contours
Voir poindre, à l'aube du petit jour
Aligné, tout en rang, autant d'amour
Marquant le pas de tout un parcours

André D Beaudoin

André Beaudoin est Secrétaire général de l'Union des producteurs agricoles – Développement international (UPA DI). L'UPA DI est la branche internationale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec. Depuis sa création en 1993, l'UPA-DI a comme mandat d'appuyer les organisations paysannes dans les pays en développement. UPA DI est présente principalement en Afrique de l'Ouest. L'organisation a deux axes d'intervention: appuyer des projets de développement agricole et soutenir la création de politiques agricoles.

Lettre de Marguerite

Malgré tout mon amour, rien ne pouvait changer le cours de tes choix, cher Faust.
Laisse-moi, pars loin, tu t'es déjà causé trop de tort.

Je ne te reproche guère l'innocence que tu m'as dérobée; dans ce geste je ne vois pas de malversation, mais plutôt la source de délices la plus désaltérante à laquelle il m'a été donné de m'abreuver.

Mais dans la fatalité tu t'es jeté, tête baissée, sans tête même dirais-je. C'est ta soif de savoir qui t'a poussé à te corrompre dans la satisfaction éphémère des plaisirs de la vie, et maintenant voilà, tu le sais: à trop vouloir en savoir sur ce monde, on en perd les véritables plaisirs.

À vouloir voler trop haut, plus haut que Dieu lui-même, tel un Icare des temps modernes, tu t'es brûlé les ailes. Et que reste-t-il de notre amour? Je me suis baignée dans ta folie et j'ai noyé le seul fruit de notre union. Il ne reste désormais presque rien. Pas de satisfaction, ni même d'espoir de retour vers une vie tranquille. Il ne reste que des souvenirs, gravés dans ta tête et sur mon cœur. Que ne puis-je m'abandonner à la folie qui s'empare de moi, et dans l'insouciance retrouver toutes mes aspirations de jadis, espoirs que seule l'expérience vierge connaît. Mais j'imagine qu'il y a une dîme à payer lorsque l'on a connu le bonheur que notre amour m'a octroyé.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est à ton sort que je suis le plus sensible. Tu t'es laissé aveugler par les promesses d'un contrat scellé au prix de ton âme. Ton âme, mon cher Faust! Ton âme! Tu es désormais le plus pauvre des hommes. Tu t'es laissé berné par le Mal, et tu t'es attiré les foudres de Dieu. Je ne m'en fais pas pour ma destinée, la vie au-delà m'accueillera à bras ouverts, car ce n'est qu'au péché humain que je me suis pliée. L'homme est mauvais et, quelquefois, l'occasion de se corrompre vient nous séduire juste au bon moment.

J'ai obtenu la rédemption pour mes faiblesses passées. Mais toi, mon pauvre Faust, tes choix t'ont mené bien au-delà de la bassesse permise à l'homme. Tu t'es cru supérieur à Dieu et n'as pas cru en la force de Méphistophélès. Mais tu aurais dû parce que lui croit en toi.

Je me retire désormais du souffle de cette voix qui t'empêche de te prosterner. Sous son joug je t'abandonne, mais sache que sur ton sort je me lamente et je prie. Car ne crois pas que rien ne reste de notre amour. J'aimerais y croire, mais si le mépris que tu m'inspires me fait ainsi parler, les cicatrices crient plus fort que toute ma fierté. Laisse-moi à présent faire croître les pétales de cet adonis blanc, à l'amère pluie de mes larmes.

Marguerite

Lettre d'Ophélie

Malgré tout l'amour que j'avais pour toi, rien ne pouvait rien contre toi, cher Hamlet. Adieu... Non! Reste. Entretienons-nous de ce qui aurait pu être, de ce qui aurait dû être, mais qu'aujourd'hui tu avortes. Entretienons-nous de cet avenir qui fait désormais partie du passé, entretenons-nous de nos vieux jours morts trop jeunes.

Non! Cela ne nous accablera que davantage. Mais parlons de ces démons qui te hantent, et qui t'arrachent à moi. Parlons de ce vide immense qui m'emplit. Assieds-toi, enfin.

Je ne saisis pas la métamorphose qui s'opère en toi, cher Hamlet, et qui te fait tourner le dos à l'amour que tu m'avais promis. Quels sont ces maux qui te torturent? Pourquoi puis-je les sentir me triturer le cœur, m'envahir les entrailles et assaillir mes pensées? Et pourquoi me sont-ils pourtant si étrangers? Ta douleur me fait mal, Hamlet, tellement mal que j'en oublie ma colère.

Non! Ma colère est bien vivante car, à tant t'aimer, Hamlet, je me hais. Je déteste ces pensées qui t'appellent et qui ne trouvent un écho qu'en tes promesses rompues. Je déteste aussi ce cœur qui ne suit plus la cadence de mes sentiments. En ce sein blessé, je tente d'étouffer les paroles que sans un remord tu me craches au visage. Je ne veux plus t'entendre Hamlet, car c'est ainsi que jadis je me brûlais à tes déclarations enflammées, et c'est ainsi qu'aujourd'hui je vois réduit en cendre tout espoir de félicité à tes côtés. Que dis-je? À tes côtés! Nulle part ailleurs je n'aurais trouvé un refuge si doux. Ne parle plus, car un mot de plus de toi m'imposera le silence à jamais. Vois, Hamlet, ce que mon amour pour toi me fait tant exécrer!

J'irai bercer notre douleur dans l'asile de mes souvenirs, à cette époque révolue où tu étais toi, où tu étais mien. Je ne t'en veux pas, car je sais que tu n'es plus toi-même. Hamlet, c'est ton nom que je prononce, mais en vain je t'appelle. Aussi vraie que soit ta chair ici dressée devant moi, ton corps et ton âme ne t'appartiennent plus. Odieux étranger, comment peux-tu ainsi te jouer de moi? Au couvent! Toi qui tiens le langage de Satan, c'est plutôt aux enfers que tu me jettes.

Non! Qui veux-je tromper ainsi? C'est bien toi, bien-aimé d'autrefois qui me cause tant de mal. Et si tu ne sais trouver la force de combattre tes idées noires en notre amour, alors notre attachement n'a jamais été. Comme j'aurais voulu pouvoir, d'un souffle sur ton front tourmenté, chasser ces démons qui cernent ton esprit! Mais rien, cher Hamlet, non rien, ne peut plus rien contre toi. Adieu...

Ophélie

Yasmine Ousalem

Née en 1990 au Mans (France) et habitant le Québec depuis août 1996, Yasmine Ousalem poursuit actuellement des études en médecine à l'Université Laval. Étudiante d'origine algérienne, elle est passionnée de littérature, ce qui l'a amenée à écrire des textes qui lui permettent d'avoir le sentiment d'apporter sa contribution au monde des écrits et de rejoindre le monde imaginaire de ses lectures.

DÉCLARATION DE NYÉLÉNI POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Village de Nyéléni, Sélingué, Mali - 27 février 2007

« Nyéléni a donné son nom au Forum pour la souveraineté alimentaire qui s'est tenu à Sélingué au Mali. Nyéléni est une paysanne malienne devenue légendaire pour avoir été une grande agricultrice et avoir ainsi nourri les siens - elle incarne la souveraineté alimentaire de par son travail, sa capacité d'innovation et son attention aux autres. Les participants sont et représentent des paysans, pasteurs, pêcheurs, peuples indigènes, travailleurs migrants, femmes et jeunes, rassemblés à Nyéléni en 2007, producteurs et productrices d'aliments, prêts, capables et désireux de nourrir les peuples du monde. Ce document est la déclaration finale qui résulte du forum, après quatre jours de réflexions et de partages. »

Source : Forum for a New World Governance,
<http://www.world-governance.org/spip.php?article73>

Nous, plus de 500 représentants de plus de 80 pays, d'organisations de paysans, de pêcheurs traditionnels, de peuples autochtones, de peuples sans terre, de travailleurs ruraux, de migrants, d'éleveurs nomades, de communautés habitant les forêts, de femmes, de jeunes, de consommateurs, de mouvements écologistes et urbains, nous sommes réunis dans le village de Nyéléni à Sélingué, au Mali, afin de renforcer le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire. Nous le faisons brique par brique, en vivant dans des cases construites à la main dans le respect de la tradition locale et en consommant des aliments produits et préparés par la communauté de Sélingué... Nous avons baptisé notre démarche collective « Nyéléni », en hommage à une légendaire paysanne malienne qui nous a inspiré, une femme qui a remarquablement cultivé les terres et nourrit les siens. La plupart d'entre nous sommes producteurs et productrices alimentaires et sommes prêts, capables et désireux de nourrir les peuples du monde. Notre patrimoine en tant que producteurs alimentaires est crucial pour l'avenir de l'humanité. Cela vaut particulièrement pour les femmes et les peuples indigènes, créateurs historiques de savoirs alimentaires et agricoles, qui sont sous-estimés. Cependant, ce patrimoine et nos capacités à produire des aliments sains, de qualité et en abondance se voient menacés, sapés, par le néolibéralisme et le capitalisme mondial.

La souveraineté alimentaire nous donne l'espoir et le pouvoir de préserver, de récupérer et développer notre savoir et capacité de production alimentaire.

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les

intérêts et l'intégration de la prochaine génération. Elle représente une stratégie de résistance et de démantèlement du commerce entrepreneurial et du régime alimentaire actuel. Elle donne des orientations pour que les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et d'élevage soient définis par les producteurs locaux.

La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux et fait primer une agriculture paysanne et familiale, une pêche traditionnelle, un élevage de pasteurs, ainsi qu'une production, distribution et consommation alimentaires basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique.

La souveraineté alimentaire promeut un commerce transparent qui garantisse un revenu juste à tous les peuples et les droits des consommateurs à contrôler leurs aliments et leur alimentation. Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité soient aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments.

La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression et inégalités entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations.



Source : Eric Chaurette, Inter Pares,
http://www.interpares.ca/fr/reportage_photo/7/index.php

À Nyéléni, lors des multiples débats et échanges, nous approfondissons notre compréhension collective de la souveraineté alimentaire et avons pris conscience de la réalité des luttes de nos mouvements respectifs pour conserver leur autonomie et recouvrer leurs pouvoirs. Nous connaissons désormais mieux les instruments nécessaires pour bâtir notre mouvement et promouvoir notre vision collective.

Pourquoi nous battons-nous ?

- Un monde où ...
- ...où tous les peuples, nations et États puissent définir leurs propres systèmes et politiques de production alimentaire, garantissant à chacun d'entre nous une alimentation de qualité, appropriée, abordable, saine et respectueuse de la culture;

- ...où le rôle et les droits des femmes dans la production alimentaire ainsi que la représentation des femmes au sein de tous les organes directeurs soient reconnus et respecté;
- ...où tous les peuples de tous nos pays puissent vivre dignement, obtenir une rémunération décente pour leur labeur et aient la possibilité de rester chez eux;
- ... où la souveraineté alimentaire est considérée comme un droit humain fondamental, reconnu et respecté par les communautés, les peuples, les États et les organes internationaux
- ...où nous puissions préserver et réhabiliter les milieux ruraux, les réserves halieutiques, le paysage et les traditions alimentaires reposant sur une gestion durable et respectueuse de l'environnement, des terres, sols, eaux, mers, semences, bétail et autre biodiversité ;
- ...où nous reconnaissons, apprécions à sa juste valeur et respectons notre diversité de savoirs, d'aliments, de langues et de cultures traditionnels et la façon dont nous nous organisons et faisons entendre notre voix ;
- ...où existe une véritable réforme agraire intégrale qui garantisse aux paysans tous les droits sur leurs terres, qui défende et récupère les territoires des peuples autochtones, assure aux communautés de pêcheurs l'accès et le contrôle de leurs zones de pêche et écosystèmes, honore l'accès et le contrôle des pâturages et des voies migratoires, garantisse un travail décent pour une rémunération juste ainsi que les droits de tous les travailleurs et un avenir à la jeunesse dans les campagnes;
- ...où la réforme agraire revitalise l'interdépendance entre producteurs et consommateurs, assure la survie de la communauté, la justice économique et sociale, la pérennité écologique ainsi que l'autonomie et la gouvernance locales, dans le respect des droits égaux entre les hommes et les femmes;
- ...où le droit au territoire et à l'autodétermination des peuples est garanti;
- ...où nous partageons pacifiquement et équitablement nos territoires entre nos peuples, que nous soyons paysans, communautés autochtones, pêcheurs traditionnels, pastoralistes, etc. ;
- ...où, dans le cas de catastrophes naturelles et provoquées par l'homme et de situations post-conflit, la souveraineté alimentaire soit une « assurance » qui renforce les initiatives de reconstruction locale et atténue les répercussions négatives. Où nous gardons à l'esprit que les communautés touchées ne sont pas désespérées et où les organisations locales et fortes d'aide à l'entraide sont au cœur de la reconstruction;
- ...où le pouvoir des peuples à prendre des décisions relatives à leurs patrimoines matériels, naturels et spirituels soit défendu.

Contre quoi nous battons-nous ?

- L'impérialisme, le néolibéralisme, le néocolonialisme et le patriarcat ainsi que tous les systèmes qui appauvrissent la vie, les ressources et les écosystèmes mais aussi leurs promoteurs, tels que les institutions financières internationales, l'Organisation Mondiale du Commerce, les accords de libre échange les multinationales et les gouvernements ennemis des peuples.
- Le dumping d'aliments à des prix inférieurs aux coûts de production dans l'économie mondiale.
- La domination de nos systèmes alimentaires et agricoles par les multinationales qui font prévaloir les profits sur les peuples, la santé et l'environnement.
- Les technologies et les pratiques qui minent nos capacités futures de production alimentaire, nuisent à l'environnement et mettent en péril notre santé. Entendons par là les cultures et les animaux transgéniques, la technologie terminator, l'aquaculture industrielle et les pratiques halieutiques destructives, la soi-disant révolution blanche des pratiques laitières industrielles, l'« ancienne » et la « nouvelle » révolution verte et les « déserts verts » des monocultures industrielles d'agro carburants et autres plantations.
- La privatisation et marchandisation des aliments, des services publics et de base, du savoir, de la terre, de l'eau, des semences, du bétail et de notre patrimoine naturel.
- Les modèles et projets de développement et l'industrie d'extraction qui déplacent les peuples et détruisent l'environnement et notre patrimoine naturel.
- Les guerres, les conflits, les occupations, les embargos économiques, les famines, les déplacements forcés des peuples et la confiscation de leurs terres, ainsi que toutes les forces et gouvernements qui sont à leur origine et les appuient ; les programmes de reconstruction à la suite de conflits et de catastrophes naturelles qui détruisent nos environnements et nos capacités.
- La criminalisation de tous ceux qui luttent pour protéger et défendre nos droits ;
- L'aide alimentaire qui cache le dumping, introduit des OGM dans notre environnement et systèmes alimentaires locaux et crée un nouveau colonialisme, l'internationalisation et mondialisation des valeurs paternalistes et patriarcales marginalisant les femmes, les diverses communautés agricoles, autochtones, pastorales et de pêcheurs dans le monde.

Que pouvons-nous faire ?

Tout en travaillant avec la communauté locale à Sélingué pour créer un espace de rencontre à Nyéléni, nous nous engageons à développer notre mouvement collectif pour la souveraineté alimentaire en passant des alliances, en appuyant nos luttes respectives et en offrant notre solidarité, forces et créativité aux peuples du monde entier qui luttent pour la souveraineté

alimentaire. Toute lutte, en tout lieu du monde, pour la souveraineté alimentaire, est notre lutte.

Nous avons abouti à plusieurs actions collectives afin de partager notre vision de la souveraineté alimentaire avec tous les peuples de cette terre, actions qui sont reprises dans notre document de synthèse. Nous mettrons ces actions en œuvre dans nos zones locales et régions respectives, au sein de nos mouvements et conjointement avec les autres, de façon solidaire. Nous partagerons notre vision et plan d'action pour la souveraineté alimentaire avec ceux qui peuvent être ici avec nous à Nyéléni, de sorte que l'esprit de Nyéléni se répande dans le monde et devienne la force puissante qui fera de la souveraineté alimentaire une réalité pour tous les peuples du monde.

Enfin, nous apportons notre soutien inconditionnel et inébranlable aux mouvements paysans du Mali et au ROPPA pour répondre à leur souhait que la souveraineté alimentaire devienne une réalité au Mali et par extension dans toute l'Afrique.

L'heure de la souveraineté alimentaire est venue !

« POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE POPULAIRE » : ANALYSE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

19 mai 2010

Le projet « Pour une politique alimentaire populaire » (PPAP) est un réseau d'individus et d'organisations travaillant à la création d'une première politique fédérale de souveraineté alimentaire. S'inscrivant au sein d'un puissant et dynamique mouvement pancanadien travaillant à la redéfinition de nos systèmes alimentaires,



l'initiative PPAP propose une politique alimentaire fondée sur les principes de la souveraineté alimentaire. Cette politique assurera l'accessibilité d'aliments sains pour tous, créera un espace où les citoyens pourront façonner les politiques et les programmes alimentaires et développera un lien entre les individus et les environnements naturels.

Au Canada, nous avons assisté, au cours des trente dernières années, à la mise en place d'un système alimentaire fondé sur l'exploitation des gens et de la Terre, en plus de concentrer le pouvoir entre les mains des grandes sociétés. Cette situation a entraîné la marginalisation des petits producteurs, l'augmentation des inégalités au sein de la population et a éventuellement, créé des situations de faim, de malnutrition et d'obésité. Ce système alimentaire mondial, produisant des aliments à un prix artificiellement bas en raison du faible coût du pétrole et de l'utilisation abusive d'engrais synthétiques, ne respecte ni les frontières nationales, ni les limites des milieux environnementaux. Réduit en termes de ressources, à l'état de facteur de production, les éléments naturels sont actuellement surexploités, dégradés et détruits. Cette situation n'est plus viable écologiquement.

Nous croyons fermement qu'un autre système alimentaire est possible. Il existe des alternatives réelles et viables à la colonisation et à l'exploitation des gens et de la terre. Des habitants du Canada et de partout dans le monde sont à l'avant-garde et créent actuellement de nouveaux modèles : l'agriculture urbaine; la revendication des modes d'alimentation et des territoires autochtones; la certification biologique; les politiques d'achat local dans les écoles, les hôpitaux et les milieux de travail; l'agriculture soutenue par la communauté; les pêcheries durables; les cuisines communautaires, les restaurants offrant des aliments locaux; et plus encore. Ces nouvelles façons d'établir des liens entre les gens et la planète doivent être appuyées et les barrières qui en restreignent l'accès, supprimées. Nous élaborons des politiques et des structures de gouvernance afin de consolider ce changement fondamental et structurel.

Considérant le rôle vital des aliments, qui proviennent du fruit de notre labeur et de celui des autres; une dimension essentielle de l'alimentation est celle du don. Nous faisons partie intégrante d'un cercle de vie qui satisfait nos besoins et nous devons nous assurer que personne ne soit mis à l'écart de ce cercle. Nous sommes redevables à ce qui est à la source de notre approvisionnement alimentaire et donc, à nos fournisseurs d'aliments. Nous apprenons à gérer nos comportements, à abandonner l'individualisme et l'arrogance, à constituer une culture communautaire fondée sur le respect et la bienveillance.

Nous bâtissons la souveraineté alimentaire à partir de la base. Nous invitons tous les paliers gouvernementaux canadiens à délaisser les politiques qui engendrent la division et la destruction, qui soutiennent la privatisation et la marchandisation. Nous les convions à adopter plutôt des politiques qui appuient la souveraineté alimentaire.

L'initiative *Pour une politique alimentaire populaire* propose des politiques qui :

- reconnaissent et garantissent un rôle significatif aux citoyens, à la société civile et aux divers intervenants quant à l'élaboration des politiques et des programmes alimentaires;
- assurent un niveau de vie décent à ceux qui cultivent et récoltent les aliments;
- accordent une priorité à la consommation locale plutôt qu'aux importations/exportations d'aliments;
- instaurent des programmes universels afin que tous aient dignement accès à des aliments en quantité et qualité suffisante
- mettent en lumière le rôle central des femmes dans tout le système alimentaire, en reconnaissance de leur contribution à la production d'aliments ainsi qu'à l'édification et au maintien de la communauté;
- honorent la culture et promeuvent l'autonomie des populations indigènes de manière à s'assurer qu'elles puissent se perpétuer et enseigner à tous les liens bienveillants et respectueux avec les éléments naturels;
- restreignent les pouvoirs des entreprises alimentaires, notamment concernant les publicités, les commandites et les autres techniques utilisées pour promouvoir les aliments non sains, en particulier auprès des enfants;
- abolissent le régime de la propriété intellectuelle et le secret par un processus public de libre partage des recherches et des connaissances; ce régime reconnaît les différents modes d'acquisition du savoir;
- élaborent des règles d'hygiène et de salubrité des aliments fondées sur le plus faible niveau de risque de transformation dans des installations locales et de dimension réduites;
- imposent le principe de précaution dans le cas de toutes nouvelles technologies; on vise une garantie raisonnable d'absence de préjudices préalablement à la pénétration de cette nouveauté dans le système alimentaire;

- promulguent des politiques relatives au commerce et à l'aide alimentaire qui vont dans le sens de la souveraineté alimentaire des autres pays et des autres peuples.



HISTOIRE DE BOUFFE : QU'EST-IL ARRIVÉ À NOTRE NOURRITURE?

Par USC-Canada

Pourquoi certains en ont beaucoup alors que plus d'un milliard de personnes sur la planète n'ont pas assez à manger? *Histoire de Bouffe* vous fera réfléchir sur notre système alimentaire bien mal en point.

Chacun d'entre nous peut aider à rebâtir un système alimentaire plus sain et plus fort. Nous pouvons, par les choix que nous faisons quotidiennement, rétablir nos liens avec les producteurs et la vraie nourriture. **Regardez la vidéo** (<http://usc-canada.org/histoire-de-bouffe/>) et ensuite poussez votre réflexion en cliquant ici à droite. Nous vous invitons à vous joindre à USC Canada pour trouver des solutions. Appuyez notre travail avec des collectivités agricoles de partout dans le monde.